

**Pratiques et représentations
linguistiques au Niger**

Résultats d'une enquête nationale

Cahiers de l'ILSL, N° 15, 2004

Imprimé aux Presses Centrales de Lausanne SA,
Rue de Genève 7, Case Postale 3513,
CH - 1002 Lausanne

Ont déjà paru dans cette série :

Cahiers de l'ILSL

Lectures de l'image	1992	n° 1
Langue, littérature et altérité	1992	n° 2
Relations inter- et intraprédictives	1992	n° 3
Travaux d'étudiants	1993	n° 4
L'école de Prague : l'approche épistémologique	1994	n° 5
Fondement de la recherche linguistique : perspectives épistémologiques	1996	n° 6
Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles	1995	n° 7
Langues et nations en Europe centrale et orientale	1996	n° 8
Jakobson entre l'Est et l'Ouest, 1915 - 1939	1997	n° 9
Le travail du chercheur sur le terrain	1998	n° 10
Mélanges en hommage à M. Mahmoudian	1999	n° 11
Le paradoxe du sujet : les propositions impersonnelles dans les langues slaves et romanes	2000	n° 12
Descriptions grammaticales et enseignement de la grammaire en français langue étrangère	2002	n° 13
Le discours sur la langue en URSS à l'époque stalinienne	2003	n° 14

Les cahiers de l'ILSL peuvent être commandés à l'adresse suivante :

ILSL, Faculté des Lettres, BFSH 2
CH - 1015 Lausanne

Renseignements :
www.unil.ch/ling/

**Pratiques et représentations
linguistiques au Niger**

Résultats d'une enquête nationale

Institut de linguistique et des
sciences du langage

Numéro édité par
Remi Jolivet et Fabrice Rouiller

Cahiers de l'ILSL, N° 15, 2004



Remerciements

Notre gratitude s'adresse en tout premier lieu aux informatrices et informateurs nigériens qui ont accepté de participer à l'enquête.

Nous tenons à remercier les enquêtrices et enquêteurs suivants, pour la plupart — sauf mention particulière — étudiant-e-s de maîtrise linguistique à l'Université Abdou Moumouni de Niamey, sans qui la présente recherche n'aurait pas été possible.

Il s'agit de Mesdames :

ABDOU Salmou	ALIO Halimatou	HAMADOU Aïssata
ISSA Hamsatou	MAMOUDOU MOUSSA Bibata	MOUSSA HIMA Fatouma
NADAM Mariame	OUBA ANGO Aïssa	SADJO Aïssa (Etudiante en
(Alphabétisation Agadèz)		sociologie)

et de Messieurs :

ABDOU Ibrahim	AMADOU Issaka	ATCHO Seydou
		(Alphabétisation Filingué)
BELKO BAYERO Adamou	BUGE Cheifou	DAN KOMBO Boubacar
	(Alphabétisation Filingué)	
DAN TANINE Tsahirou	GOUMAR Ousmane	HABOU Nouroua
HAMADO Soumana	HASSANE Maudou	IBRO NA-ALLAH Oumarou
ISSOUFA Manou	KACHE Rabé	MAAZOU Abdou Doki
MALLAM BOUKAR Moussa	MAIDOU Adam	OUBALE Idi
Abdoulaye		

Des enseignants-chercheurs du Département de Linguistique de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Abdou Moumouni de Niamey ont également officié comme enquêteurs ou enquêtrices, mais aussi comme encadreurs. Il s'agit de :

ABDOU DJIBO Moumouni
BARA Souley
ISSOUFI ALZOUMA Oumarou
NIANDOU Chaïbou (doctorant)

OUMAROU YARO Bourahima

SEYDOU HAMIDOU Hanafiou (IRSH : Institut de Recherches en Sciences Humaines)

Mme SIDIBE Alimata

SOUMARE Issa

Mme SOW Salamatou

En outre, nous dédions cet ouvrage à notre collègue Idrissa ANIWALI qui a apporté une grande contribution aux travaux sur la langue hausa et qui est malheureusement décédé en août 1999.

Présentation

Remi JOLIVET

Université de Lausanne

Grâce à l'appui du Fonds national suisse de la recherche scientifique (crédit 12-52602-97) nous avons pu mener, entre 1998 et 2001, une enquête extensive sur la situation sociolinguistique de la République du Niger. Voici la première synthèse partielle des résultats.

Elle s'ouvre sur un historique de la recherche qui fournit, en particulier, les caractéristiques quantitatives principales de l'échantillon étudié et les compare, autant qu'il est possible, à celles de la population du Niger. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette comparaison pour l'interprétation des données quantitatives, nombreuses dans les chapitres qui suivent. De même qu'on ne saurait trop insister sur la nécessité d'un examen attentif de ces mêmes caractéristiques, présentées au début des chapitres consacrés aux différents sous-groupes étudiés. Sans quoi serait extrême le risque de tirer des conclusions infondées.

Après les réflexions critiques de Mortéza Mahmoudian sur la méthodologie, Fabrice Rouiller présente, en trois chapitres, une synthèse des données relatives aux représentations linguistiques des informateurs et informatrices de l'enquête principale. Avec Sandra Bornand il rend compte d'une enquête complémentaire sur les représentations linguistiques des leaders d'opinion. Sandra Bornand étudie également les récits d'un griot songhay-zarma pour en dégager les représentations que ce groupe se fait de lui-même et des autres.

Les contributions suivantes sont consacrées à diverses questions relatives aux pratiques et représentations de langues parlées au Niger.

Le français, langue officielle, est traité par Pascal Singy.

Les autres chapitres se centrent sur des langues nationales en mettant l'accent sur les deux principales langues véhiculaires, le hausa et le songhay-zarma.

Une première image de la variabilité du hausa parlé au Niger comme langue première est donnée par Lawali Abdoulaye tandis que Fabrice Rouiller présente les traits saillants des représentations linguistiques de ce groupe.

Les représentations linguistiques des songhay-zarma sont étudiées par Hamidou Seydou Hanafiou.

Enfin, Moumouni Abdou Djibo rapporte les résultats d'une enquête complémentaire visant à évaluer la pratique du songhay-zarma par les hausaphones natifs et celle du hausa par les songhay-zarmaphones natifs.

Les trois derniers chapitres portent sur les pratiques et représentations des personnes dont le fulfulde, le kanuri et le tamajaq sont la langue maternelle. Les fulfuldephones sont étudiés par Salamatou Sow, les kanuriphones par Alimata Sidibe et les tamajaqophones par Issa Soumare. L'analyse des pratiques linguistiques, dans ces chapitres, comporte une évaluation de la maîtrise du hausa par ces trois groupes et du songhay-zarma par les fulfuldephones et les tamajaqophones.

Il reste beaucoup beaucoup à faire pour tirer au mieux parti de la masse des données recueillies. Il y a, à l'évidence, des compléments à apporter, des aspects à améliorer et le recours à des méthodes de traitement des données plus élaborées devrait permettre de pallier certaines faiblesses dans le recueil des données - difficilement évitables dans une enquête extensive impliquant autant de partenaires et fonctionnant également comme "terrain d'exercice" de futurs linguistes. Ce sera l'objet de publications à venir et, nous l'espérons, de nombreux travaux de mémoire rédigés par des étudiant-e-s nigérien-ne-s.

Il faudra, cependant, ne pas trop tarder. Le Niger change.

Historique de la recherche

Fabrice ROUILLER et Remi JOLIVET
Université de Lausanne

Les intentions de départ des instigateurs de la recherche « Problématique des langues au Niger : pratiques et représentations »¹ étaient d'offrir un enseignement de sociolinguistique comportant des travaux empiriques à des étudiant-e-s en linguistique de l'Université de Niamey. Dans le même cadre devait se développer une coopération pour la recherche en sociolinguistique entre le Département de Linguistique de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Abdou Moumouni de Niamey et la Section de Linguistique de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne.

Lors d'une première réunion (1993), enseignant-e-s et étudiant-e-s nigériens ont tenté de cerner la réalité sociolinguistique de leur pays en essayant de déterminer qui comprend qui, où, dans quels contextes². Le groupe de travail a aussi réfléchi sur la variabilité et les degrés d'intercompréhension au sein d'une même langue — en l'occurrence le songhay-zarma — en établissant une liste d'items à soumettre au jugement de locuteurs natifs (variables phonologiques, morphologiques, lexicales et syntaxiques). Cette réunion a donné lieu à des discussions passionnées et des surprises ont été rencontrées lors de la pré-enquête par nos collègues spécialistes des langues nigériennes, notamment au niveau des variantes lexicales sur lesquelles il a été difficile de trouver un accord unanime. Des enquêtes ont ensuite été conduites dans quelques villages des zones de Tillabéri et de Ouallam.

Le questionnaire de départ a ensuite été affiné et élargi au hausa, numériquement la première langue véhiculaire en République du Niger. Un crédit accordé par la DDC (Division du Développement et de la Coopération de la Confédération suisse) a permis de conduire des enquêtes dans la zone de Filingué, de se familiariser avec l'exercice du dépouillement et d'envisager un canevas pour l'élaboration d'un questionnaire d'étendue nationale. Les trois langues minoritaires

1 Recherche FNS (Fonds national suisse de la recherche scientifique), crédit n° 12-52602-97.

2 En référence ici à FISHMAN, Joshua (1965), « Who speaks what language to whom and when », in *La Linguistique*, n° 2, pp. 67-88.

retenues par la présente recherche — à savoir le fulfulde, le kanuri et le tamajaq — ont été introduites par la suite.

Une série d'enquêtes a permis de mettre au point progressivement le questionnaire par et pour de nouvelles expériences de terrain. Mais l'équipe s'est vite retrouvée confrontée à des limitations matérielles (nombre d'enquêteurs) et psychologiques (informateurs fatigués après avoir répondu à un long questionnaire, peu motivés par le sujet). Des problèmes spécifiques à la culture locale comme l'organisation d'un ménage polygame -co-épouses vivant dans la même maison ou non, co-épouses de la même origine linguistique ou non, etc.- auraient imposé un nombre beaucoup plus important de questions afin de déterminer les sphères d'emploi déclarées de telle ou telle langue, ce qui aurait fini par décourager les informateurs. Les questions concernant un sujet délicat comme les choix de langues pour la prière ont parfois mis les enquêtés mal à l'aise : ceux-ci ont parfois déclaré se sentir agressés par les enquêteurs qui, à leur tour, ont manifesté une certaine gêne pour le thème.

En ce qui concerne les questions relatives au choix des langues dans l'enseignement, on avait opté au départ pour la différenciation des niveaux : primaire, collège, lycée, université, mais la population générale ne connaît souvent que l'école primaire, éventuellement le premier cycle du secondaire. On a donc renoncé à la différenciation des niveaux. D'autres réflexions ont amené l'équipe à envisager des enquêtes par questionnaire dans la population générale et des entretiens semi-dirigés parmi les « leaders d'opinion », autorités coutumières ou non, ayant à gérer les problèmes linguistiques inhérents à un état plurilingue. Ce prolongement parmi les autorités détenant le pouvoir a semblé indispensable aussi parce qu'une partie de la population nigérienne ne semble pas connaître le fonctionnement des institutions républicaines.

Cette base de pré-enquêtes a permis l'élaboration du projet de la présente recherche ainsi que la parution d'une première publication : *BIL, Bulletin de l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage*, « *Pratiques et représentations au Niger* », n° 16-17, 1996-97.

Protocole d'enquête

L'outil de travail de cette recherche au sein de cinq communautés linguistiques nigériennes — fulfulde, hausa, kanuri, songhay-zarma et tamajaq — consiste en un questionnaire écrit structuré en deux parties. Les données produites ont été collectées par des étudiant-e-s officiant comme enquêteurs et locuteurs natifs des cinq communautés linguistiques retenues, encadré-e-s par des enseignant-e-s de l'Université Abdou Moumouni et un membre, au moins, de l'équipe suisse. Il importe d'évoquer ici des faiblesses éventuelles dues au fait que les enquêteurs étaient des étudiant-e-s, c'est-à-dire des débutants sans expérience de la recherche empirique et non des professionnels de la sociolinguistique rompus aux techniques d'enquêtes.

Outre les données sociodémographiques « classiques » comme le sexe, l'âge, l'état civil, les lieux de naissance et de résidence, le niveau de formation, la profession, l'appartenance ethnique, appelées à opérer comme variables externes, nous avons élargi le questionnaire sur les pratiques linguistiques déclarées de nos informatrices et informateurs nigériens. Nous avons réservé à ces derniers une question spécifique qui prend en compte la dimension polygame des foyers nigériens. Nous avons ainsi voulu dresser pour chaque personne enquêtée une fiche de leurs usages déclarés : langue première, autres langues pratiquées, langues parlées en famille, avec les amis et au marché ainsi que la langue du conjoint, respectivement de l'épouse et des coépouses.

L'importante partie sur les représentations linguistiques des Nigérien-ne-s est composée de onze questions qui ont toujours le même libellé : « Quelle(s) langue(s) voudriez-vous pour... » dans l'ordre : la prière, et parallèlement la (ou les) langue(s) rejetée(s) pour la prière, puis l'enseignement, le discours d'une autorité, l'Assemblée nationale, la justice, l'administration, les papiers d'état civil (acte de naissance et carte d'identité), les médias (radio et télévision). A chaque question, les informateurs ont été amenés à justifier leur(s) choix. Ensuite une partie plus originale, inspirée de MOREAU³ a mis nos informateurs devant une situation d'aphasie soudaine curable par une pilule magique permettant de recouvrer l'usage d'une première langue. Laquelle choisirait-il ? Ce choix fait, on annonce à l'informateur qu'il peut bénéficier d'une deuxième pilule pour parler une autre langue. La procédure se répète pour une troisième, avec, à chaque fois, demande de justification des choix opérés.

La seconde partie porte sur les pratiques linguistiques. Elle est composée de questions permettant d'évaluer la variabilité du hausa et du songhay-zarma, principales langues véhiculaires

3 MOREAU, Marie-Louise (1990), « Des pilules et des langues : le volet subjectif d'une situation de multilinguisme au Sénégal », in *Des langues et des villes*, Didier diffusion, Paris, pp. 407-420.

et majoritaires au Niger et, pour cette raison, seules retenues par cette partie de la recherche. On a soumis au jugement de nos témoins des items relevant de quatre plans du système linguistique (phonologique, morphologique, lexical et syntaxique). Les locuteurs dont la langue première n'était ni le hausa ni le songhay-zarma (ci-après « non-natifs ») ont été invités à produire des unités afin de juger leur compétence dans la langue majoritaire qu'ils déclaraient parler. Nous soulignerons ici que les non-natifs ont été interrogés dans leur langue première sur la langue, hausa ou songhay-zarma, visée par la recherche. Ces informateurs ont eux aussi été amenés à se prononcer sur des items touchant à quatre plans du système linguistique visé. En outre, une question intitulée « épreuve/description de contrôle » visait à faire produire à chaque enquêté non-natif la description d'une image (une scène de lutte traditionnelle, sport national très populaire au Niger). La maîtrise de la langue a pu ainsi être évaluée par les enquêteurs et leurs encadreurs sur une échelle à cinq valeurs.

Enquête-type

Les enquêteurs et enquêtrices ont été sélectionnés en fonction de leurs compétences dans l'une des cinq langues visées par la recherche mais aussi suite à leur participation effective à un enseignement de sociolinguistique donné par des membres lausannois de l'équipe de recherche, formation complétée ensuite par des encadreurs nigériens afin de permettre une adaptation des savoirs généraux au contexte local.

Sur le terrain, la première formalité de très grande importance a été la prise de contact avec un représentant de l'autorité locale, le plus souvent le chef de village ou de quartier, à qui étaient exposées les raisons de notre présence. Ces visites, souvent très protocolaires, ont grandement facilité la participation des informateurs à l'enquête. Une fois le feu vert acquis, une des consignes données aux enquêteurs était de respecter un certain équilibre entre classes d'âge et entre sexes. Au vu de l'échantillon présenté ci-après et des catégories sur- et sous-représentées, il est clair que le respect de cette condition n'a pas toujours été possible. En effet, comment « rejeter » un informateur âgé dont le voisin, âgé lui aussi, a été interrogé auparavant ? Comment convaincre des femmes de participer alors que leur rôle social les éloignent souvent de l'espace public ? Comment convaincre les époux que les réponses de leurs conjointes sont indispensables lorsque la majorité des enquêteurs disponibles et formés sont de jeunes hommes ?

Les données ont été consignées de manière assez « classique » vu les conditions du terrain, sur papier, selon une grille de modalités-réponses prédéfinies et avec suffisamment d'espace pour des réponses, nombreuses, que les travaux préparatoires n'avaient pu prévoir. Un questionnaire nécessitait, en moyenne, une vingtaine de minutes, mais il a été courant de dépasser la demi-heure. En outre, les deux communautés à tradition nomade (locuteurs du fulfulde et du tamajaq) ont souvent requis plus de temps pour être localisées puisque leurs membres, lorsqu'ils se sédentarisent, s'installent souvent à l'écart, plus ou moins proche, de villages, avec lesquels ils ont d'ailleurs des contacts réguliers, ne serait-ce que pour l'échange de produits de première nécessité sur les marchés. A la suite des enquêtes, en soirée et de manière conviviale, enquêteurs et encadreurs avaient la possibilité de faire état de problèmes, découvertes, étonnements, de la journée et envisager leur prise en compte pour les enquêtes postérieures.

Le pré-traitement des données (tri, réduction typologique si nécessaire) et leur enregistrement informatique ont été faits à Niamey par la plupart des encadreurs responsables. La base de données informatique a ensuite été confiée à David CARRILLO, statisticien de l'IMM (Institut de Méthodes Mathématiques, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne), pour en permettre une utilisation professionnelle, faciliter la vérification de son contenu et, en cas d'oublis liés au travail mécanique de saisie informatique, compléter les données manquantes. L'énorme fichier informatique a ensuite été exploité à Lausanne, par tous les contributeurs, mais a aussi permis la création d'un cd-rom — non publié mais diffusé au Niger auprès des intéressés — contenant l'entier de la base de données et pouvant fonctionner dans un environnement informatique simple et permettant des opérations statistiques de base.

En envisageant une recherche dans un milieu multilingue où l'on a retenu cinq communautés linguistiques, on ne peut faire l'impasse sur l'adaptation de l'outil de travail par sa traduction. Le document de base a été rédigé en français et traduit dans les cinq langues visées. Ces cinq versions ont ensuite été retraduites en français, à des fins de contrôle, par des collaborateurs n'ayant pas participé à la première traduction. On peut s'interroger sur l'unité des cinq traductions dans la réalisation d'un même instrument de travail dans cinq formes différentes. L'outil n'a-t-il pas été multiplié par cinq ? Une version basée sur les usages de telle variété de langue peut-elle être comprise dans tout le pays ? D'ailleurs, face à des incompréhensions en partie dues à l'utilisation de formulations régionales propres aux concepteurs-traducteurs, des enquêteurs ont dû reformuler des questions. Compte tenu de la méthode de travail retenue, le questionnaire écrit et structuré, une base de questions identiques devait idéalement placer les

enquêtés devant la même interrogation, ce qui ne peut être le cas en pratiquant la reformulation et la périphrase. Mais cet exercice a parfois été la seule option possible pour permettre l'adaptation fine de l'outil de travail et, partant, la production des données recherchées d'un bout à l'autre du pays.

L'un des objectifs de cette recherche était de tester une méthode d'investigation dont on a pu prouver l'efficacité en Occident, méthode qui consiste en un entretien fortement directif sous la forme d'un questionnaire structuré qui favorise la production d'indices de représentations linguistiques. L'adaptation d'une méthode dans un contexte culturel, historique, linguistique, religieux et social très éloigné des terrains occidentaux n'a pas été sans poser de nombreux problèmes à l'équipe locale, appelée à collaborer dans la transposition du modèle théorique au cadre nigérien.

L'équipe de recherche a choisi de travailler par quotas : cinq informateurs par enquêteur et par point d'enquête. Parfois, on s'est senti obligé de compenser l'absence de locuteurs de telle langue dans tel village en complétant l'effectif dans un autre. En outre, et spécialement pour la ville de Niamey, les compétences linguistiques des enquêteurs en hausa ou songhay-zarma les ont plutôt poussés à interroger les fulfuldephones et les tamajaquophones sur l'une des deux langues, sans que l'idiome retenu ait forcément été la langue seconde dominante des informateurs. Pour les kanuriphones, le problème ne s'est pas posé : on a uniquement retenu la langue majoritaire de leur lieu supposé d'origine, à savoir le hausa, même si une grande partie des informateurs vivant à Niamey, souvent des fonctionnaires accompagnés de leur famille, peut avoir acquis la maîtrise du songhay-zarma.

Les raisons évoquées par nos informateurs pour justifier le choix de telle ou telle langue sont nombreuses car malgré la réticence de certains à donner spontanément leur avis, nous avons de manière générale obtenu des réponses aussi riches que diverses. Inévitablement, le traitement statistique de nos données nous a contraints à procéder à une réduction typologique mais qui a pour désavantage majeur le fait de laisser de côté une foule d'informations précieuses difficiles à considérer selon notre méthode de travail.

Parmi quelques problèmes pratiques rencontrés lors de l'enregistrement des données, nous retiendrons un manque de rigueur quant à la profession des informateurs. Il a souvent été transcrit « fonctionnaire » sans plus de précision, mais cette réponse peut, le plus souvent, être mise en relation avec la réponse donnée pour le niveau scolaire. Concernant les lieux de naissance et de résidence, nous avons constaté beaucoup d'imprécisions quant à leur situation géographique

et nous avons ainsi une foule de lieux inclassables car ils ne sont rattachés à aucun centre. Nous avons aussi perçu une tendance chez certains à considérer les noms de quartiers d'une ville comme un lieu géographique à part entière.

Le contexte socio-économique et socioculturel du Niger nous a contraints à rétribuer nos informateurs. L'incitation matérielle peut avoir sa part d'influence sur les résultats. Ne pas payer les informateurs nous aurait certainement empêchés de sonder un échantillon aussi grand mais aurait peut-être permis de ne retenir que les individus les plus concernés par la recherche en soi et, peut-être, au prix d'un biais statistique évident, de gagner en qualité.

L'image du chercheur peut encore représenter un facteur de variation pour la qualité des données. Une équipe de l'université qui se déplace dans un véhicule considéré comme rutilant ne peut pas passer inaperçue dans un village de brousse. Est-ce que le chercheur est perçu comme un être doué d'une fonction spécifique dans une population qui n'arrive pas toujours à satisfaire ses besoins essentiels ? Nous avons pu constater que la jeune université nigérienne jouit déjà d'un certain prestige mais nous avons aussi l'impression, vérifiée à maintes reprises, que la population nationale ne connaît pas forcément le rôle qu'est censée jouer cette institution.

Des éléments qui nous semblent plus marginaux peuvent eux aussi avoir leur part d'influence sur le travail effectué. Une partie du groupe de recherche basé au Niger n'a pas toujours eu un accès facile et régulier à l'actualité scientifique récente, ce qui peut expliquer qu'une attitude critique par rapport aux objectifs et à la méthode n'ait pu s'installer de manière soutenue. On peut encore parler des conditions météorologiques particulièrement éprouvantes qui sévissent au Niger : en travaillant par plus de 40° degrés, un extrême épuisement physique — autant chez les enquêteurs que chez les enquêtés — ne peut rester sans influence sur la qualité des données produites.

Pour apprécier la valeur de nos résultats un certain nombre d'informations complémentaires sont nécessaires. Les personnes interrogées ne constituent pas un échantillon représentatif au sens statistique du terme : elles n'ont pas été choisies aléatoirement et la stratification de l'échantillon selon diverses dimensions que l'on peut supposer a priori pertinentes (langue première, âge, sexe, niveau d'éducation) s'écarte parfois notablement de la stratification de la population nigérienne. Il convient donc, pour permettre une meilleure appréciation de certaines des données chiffrées des chapitres suivants, de fournir des éléments de comparaison entre les caractéristiques de l'ensemble des personnes interrogées et celles de la population nigérienne. Ces dernières proviennent de la source la plus récente disponible (le World Factbook de la CIA, cf.

<http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/geos/ng.html>, dernière mise à jour : août 2003) mais elles ne sont elles-mêmes que des estimations, le dernier recensement remontant à 1988.

Langues

	Echantillon (n=4540)		Population (n=11.058.590)	
	Langue première		Groupe ethnique	
	N	%		%
Hausa	1393	31	Hausa	56
Songhay-zarma	773	17	Songhay-Zarma	22
Fulfulde	1128	25	Peul	8.5
Tama jaq	856	19	Touareg	8
Kanuri	390	8	Kanuri	4.3
			Autres	1.2

En faisant l'hypothèse, confirmée par divers sondage, qu'il n'y a pas d'écart considérable entre langue maternelle et groupe ethnique on constate que, par rapport à la population, l'échantillon surreprésente fortement les langues minoritaires. Dans le cas du rapport hausa/songhay-zarma, il surreprésente le songhay-zarma (35,7% dans l'échantillon, 28,2% dans la population).

Âges

Les estimations démographiques 2003 font état de 47,6% de la population âgée de 14 ans et moins, 50,2% entre 15 et 64 ans et 2,2% de plus de 65 ans. La catégorisation retenue pour notre échantillon est différente et plus fine. On relève 11,3% de 20 ans ou moins, 71,5% entre 21 et 50 ans (subdivisés en trois classes) et 17,3% de plus de 50 ans. Les très jeunes sont donc sous-représentés dans notre échantillon.

Sexes

Dans la population le rapport homme/femme varie légèrement selon les classes d'âge mais, pour l'ensemble de la population il est de 50%/50%. L'échantillon surreprésente les hommes (62%). Ce pourcentage varie dans les différents groupes ethnolinguistiques représentés. Il en sera fait état dans les chapitres concernés.

Niveau d'éducation

Le nombre de personne de plus de 15 ans capable de lire et d'écrire est évalué, dans la population dans son ensemble, à 17,6% (25,8% des hommes et 9,7% des femmes). Avec 28% d'informateurs ayant fréquenté l'école « traditionnelle » (en français selon le modèle occidental), et tous ceux qui ont eu accès à d'autres formes d'enseignement (école coranique 41%, alphabétisation 3%), on peut assurer que notre échantillon surreprésente les personnes capables, au moins, de lire et d'écrire.

Si l'on garde en mémoire ces particularités de notre échantillon, sa taille importante (plus de 4500 personnes interrogées) permet d'accorder une certaine confiance aux principaux résultats que dégage son analyse quantitative.

Tableau récapitulatif des questionnaires administrés de mars 1999 à septembre 2000

	HpF	HpH	HpK	HpT	SZpF	SZpT	SZpSZ	Total
Agadèz	35	117	-	175	-	-	-	327
Boboye	19	88	-	-	61	-	79	247
Diffa	130	97	130	-	-	-	-	357
Dosso/Gaya	40	60	-	-	20	-	90	210
Doutchi	50	75	-	-	-	-	-	125
Filingué	30	90	-	30	30	30	90	300
Kollo/Say	-	40	-	-	74	-	80	194
Maradi	118	210	-	135	-	-	-	463
Niamey	36	228	151	90	116	72	234	927
Tahoua	102	110	-	110	-	-	-	322
Téra	-	-	-	-	75	50	75	200
Tillabéri	-	20	-	-	60	80	125	285
Zinder	142	204	119	148	-	-	-	613
Total	702	1339	400	688	436	232	773	4570

Légende du tableau

HpF fulfuldephones **HpK** kanuriphones **SZpF** fulfuldephones **SZpSZ** songhay-zarmaphones
HpH hausaphones **HpT** tamajaquophones **SZpT** tamajaquophones

A ces données s'ajoutent encore 300 questionnaires récoltés parallèlement de manière complémentaire parmi les hausaphones et songhay-zarmaphones natifs afin de mesurer leur compétence en, respectivement, songhay-zarma et hausa. Ces résultats ne figurent pas dans le relevé général parce qu'ils ne portent que sur les pratiques linguistiques. Ces données ont été produites dans la région de Dosso, limite géographique entre les deux langues majoritaires, et la ville de Niamey, véritable foyer multilingue, comme toute capitale africaine.

Informations géographiques : points d'enquête : N = 158

Point : généralement « village / ville » mais pas forcément reconnu comme tel par les lois sur l'organisation territoriale du Niger (158).

Zone : entité correspondant au découpage fait par les équipes d'enquête (18).

Région : entité administrative correspondant aux anciens départements (8).

Département : entité administrative correspondant aux anciens arrondissements (le terme fait, de la part de certains contributeurs, référence à l'actuelle région).

Zone d'Agadèz : 11 points d'enquête, Région d'Agadèz

Aderbissinat	Agadèz	Akokan	Arlit
Assaouas	Azel	Dabaga	Ingal
Taghouaji	Tchighozérine	Teguidda-n-Tagaït	

Zone d'Ayorou : 5 points d'enquête, Région de Tillabéri

Ayorou	Ayorou Gungu (île)	Firgoun	Goungokoré (île)
Koutougou			

Zone du Boboye : 7 points d'enquête, Région de Dosso

Birniel	Birnin Gaouré	Fabidji	Falmey
Harikanassou	Kiota	Koygolo	

Zone de Diffa : 13 points d'enquête, Région de Diffa

Alkamari	Bagara	Bosso	Chétimari
Diffa	Goudoumaria	Jajiri	Kabélawa
Kabi	Kélakam	Mainé-Soroa	Nguigmi
Toumour			

Zone de Dosso : 5 points d'enquête, Région de Dosso

Dosso	Gabikan	Loga	Moko
Sokorbe			

Zone de Doutchi : 5 points d'enquête, Région de Dosso

Argoum	Doutchi	Kiéché	Matankari
Tibiri-Doutchi			

Zone de Filingué : 6 points d'enquête, Région de Tillabéri

Abala	Baléyara	Bonkougou	Damana
Filingué	Toukounous		

Zone de Gaya : 8 points d'enquête, Région de Dosso

Abdelazi	Bara	Dioundiou	Gaya
Karakara	Sabon Gari	Tanda	Tunga

Zone de Kollo: 3 points d'enquête, Région de Tillabéri

Kollo	Kouré	Ndunga
-------	-------	--------

Zone de Maradi: 15 points d'enquête, Région de Maradi

Aguié	Bamo	Bawdeta	Dakoro
Dan Issa	Djirataoua	Gangara	Guidan-Roumji
Madarounfa	Maradi	Mayahi	Tchadoua
Tessaoua	Tibiri-Maradi	Toda	

Zone de Ouallam : 2 points d'enquête, Région de Tillabéri

Ouallam	Sargan
---------	--------

Zone de Say: 5 points d'enquête, Région de Tillabéri

Dalwey	Djakindi	Makalondi	Say
Torodi			

Zone de Tahoua : 11 points d'enquête, Région de Tahoua

Abalak	Barmou	Birnin Konni	Bouza
Keïta	Madaoua	Malbaza	Moujia
Nobi	Tabalak	Tahoua	

Zone de Téra : 7 points d'enquête, Région de Tillabéri

Bankilaré	Chatoumane	Gotheye	Harikouka
Petelkolle	Téra	Yatakala	

Zone de Tillabéri : 7 points d'enquête, Région de Tillabéri

Bonféba	Doulsou (île)	Faala (île)	Sara Koyra
Tillabéri	Tondia	Yalwani (île)	

Zone de Zinder: 15 points d'enquête, Région de Zinder

Bakin Birji	Bandé	Belbédji	Gouré
Guidigir	Kantché	Kanya	Kellé
Magaria	Matarney	Miria	Takeïta
Tanout	Tudun Agguwa	Zinder	

Ville de Niamey: 33 quartiers / points d'enquête**Région « Communauté Urbaine de Niamey » composée de 3 communes****Commune I**

Abidjan	Banizoumbou	Boukoki	Dar Es Salam
Deizeïbon	Kalley Amirou	Kouara-Kano	Koubia
Lacouroussou	Lazaret	Liberté	Maourey
Plateau	Yantala		

Commune II

Aéroport	Bandabari	Dan Gao	Gankallé
Garba Do	Madina	Nouveau Marché	Poudrière
Route Filingué	Saga	Soni	Talladjé
Wadata; C 2			

Commune III

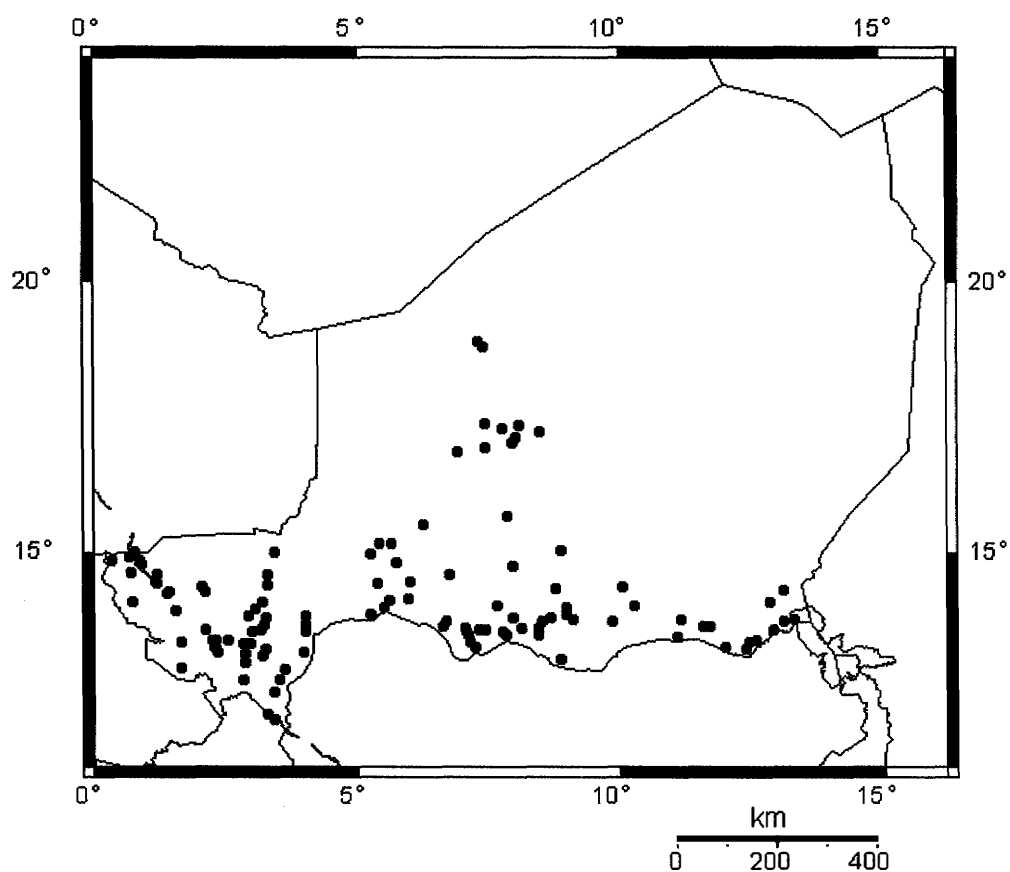
Banga Bana	Gaweye	Karadjé	Kirkissoye
Larnordé	Zarmagandey		

Pour la ville de Niamey, les noms des quartiers ne sont donnés qu'à titre informatif. Le traitement statistique des données n'a pour sa part retenu que l'agrégat « Niamey », une opposition des résultats entre quartiers n'ayant pas été retenue. Mais elle serait néanmoins possible. Le nombre de lieux d'enquête est donc ramené à 126.

Concernant leur cartographie, le nombre a été ramené à 116 pour la raison suivante : en passant aux longitudes et latitudes des 158 points d'enquête « différents » connus, il y a 33 lieux qui possèdent les mêmes coordonnées (quartiers de la ville de Niamey), 8 paires de lieux qui possèdent les mêmes coordonnées (villages où les informateurs à tradition nomade, Peuls et/ou Touaregs, vivent à l'écart, dans leur « campement » au toponyme existant mais dont les coordonnées ne sont pas forcément enregistrées). En outre, 2 points ne possèdent pas de

coordonnées (latitudes et longitudes indisponibles dans la base de données de l'Institut Géographique National du Niger (IGNN) que nous avons consultée).

Carte : 116 points d'enquête (de la base de données complète)



© David CARRILLO

Textes législatifs de la République du Niger relatifs aux langues

Années 1970 : Ecoles expérimentales

Création des écoles expérimentales où l'enseignement est donné dans la langue première de l'élève durant les trois premières années du cycle primaire avec passage au français en troisième année mais seulement dans cinq des dix langues nationales reconnues : fulfulde, hausa, kanuri, songhay-zarma, tamajaq.

1991 : Langues nationales

Conférence Nationale Souveraine, *Rapport sur l'éducation*, Publication du SP-CNRE/PS n° 12, Collection « Aménagement en éducation », 1991.

Acte 23, portant institution des langues nationales :

Article 1 : « Sont proclamées langues nationales les dix langues suivantes : Arabe, Buduma, Fulfulde, Gulmancema, Hausa, Kanuri, Tamajaq, Tubu, Zarma ». En faisons le compte, seulement neuf langues sont citées, la dixième, la tasawaq, ayant été omise dans ce document mais un amendement non encore publié l'a ajoutée à la liste.

Article 2 : « Les dix langues susmentionnées ont toutes vocation à servir de langues et matières d'enseignement au plan régional et national sur un parfait niveau d'égalité. ».

1998 : Education

La loi 98-12 du 1^{er} juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien.

Elle est silencieuse sur le nombre des langues retenues.

« Article 19 - Le cycle de base I accueille les enfants âgés de six (6) à sept (7) ans. La durée normale de la scolarité est de six (6) ans. La langue maternelle ou première est langue d'enseignement ; le français matière d'enseignement à partir de la première année.

Article 21 - Le cycle de base II accueille les enfants âgés de onze (11) à treize (13) ans. Sa durée normale est de quatre (4) ans. Le français est langue d'enseignement et les langues maternelles ou premières, matières d'enseignement. (...) ».

1999 : Constitution

On peut s'étonner que la Constitution de la V^{ème} République, plébiscitée le 18 juillet 1999 et actuellement en vigueur, ne cite pas les langues nationales retenues. En effet, on peut lire dans

son article n° 3 : « Toutes les communautés composant la Nation nigérienne jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues en respectant celles des autres. Ces langues ont, en toute égalité, le statut de langues nationales. La loi fixe les modalités de leur promotion et de leur développement. La langue officielle est le français. »

1999 : Orthographe des langues nationales

MEN : Ministère de l'Education Nationale

SPCNRE : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale pour la Réforme de l'Enseignement et le plan de scolarisation

- Arrêté n° 0211/MEN/SPCNRE du 19 octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue fulfulde
- Arrêté n° 0212/MEN/SPCNRE du 19 octobre 1999 modifiant et complétant l'arrêté n° 01/MEN/SPCNRE/MJSC/MESR/MINF/MDR/MI du 15 mars 1981 relatif à l'orthographe de la langue hausa
- Arrêté n° 0213/MEN/SPCNRE du 19 octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue kanuri
- Arrêté n° 0214/MEN/SPCNRE du 19 octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue tamajaq
- Arrêté n° 0215/MEN/SPCNRE du 19 octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue songhay-zarma⁴

2001 : Ecoles Bilingues Pilotes

Un arrêté ministériel signé en avril 2001 institue le début des Ecoles Bilingues Pilotes avec enseignement dans les cinq langues déjà citées pour la rentrée scolaire 2001 avec la création d'une petite vingtaine de centres d'enseignement, ceci en première application de la loi 98-12.

Projet pilote soutenu par GTZ/2PEB (Projet Education de Base de la Coopération allemande).

⁴ On notera ici que l'idiome appelé officiellement « zarma » en 1991 est devenu un composé.

Pratique linguistique et discours métalinguistique :

Que vaut le discours du sujet parlant sur sa langue ou celles pratiquées dans son entourage ?

Mortéza MAHMOUDIAN

Université de Lausanne

0. Synopsis

Que fait-on quand on enquête sur des langues ? De quelles prémisses part-on ? Et quelle valeur peut-on, doit-on attribuer aux dires ou aux réactions des informateurs ? Ce sont des questions qui se posent lors de l'élaboration des techniques dans une enquête. Elles reviennent aussi quand on procède à l'interprétation des données recueillies.

Le linguiste qui procède à l'enquête (par questionnaire) part du principe que l'observation directe des faits d'une langue n'est pas toujours possible ; et il cherche une solution alternative dans le recours à l'intuition du sujet parlant. La confrontation des deux techniques d'observation – enquête et corpus – permet d'en faire ressortir les failles respectives. Peut-on en conclure à l'inanité de toute technique d'observation (dans la mesure où celles-ci contiennent peu ou prou des données provenant de corpus ou d'enquête au sens large du terme) ? Le problème est mal posé quand on vise l'objectivité absolue et la conformité totale de la description à son objet mais une conception relative de la structure linguistique permet, sinon de mesurer, du moins d'apprécier l'adéquation de techniques données à des situations précises, et les limites de la validité des résultats obtenus par leur application. Noter qu'ici, l'accent est mis sur l'enquête par questionnaire.

I. De quelques problèmes généraux

1. Position du problème

Le problème des techniques adéquates à une description objective des faits linguistiques n'a rien perdu de son actualité, même si sous certains aspects – terminologie, centres d'intérêt, etc. – le débat s'est déplacé. En schématisant, on peut dire que la polémique oppose souvent deux thèses : celle qui considère l'observation directe des faits linguistiques comme l'unique moyen

pour accéder à une connaissance scientifique des langues d'une part, et de l'autre la thèse qui prend l'intuition du sujet parlant comme le seul accès valable aux faits de langues¹. C'est là – on l'aura reconnu – le débat entre les tenants de deux techniques d'observation : corpus et enquête. La confrontation des deux techniques d'observation permet d'en faire ressortir les failles.

On a souvent relevé deux inconvénients majeurs à propos de la collection de données qu'est un corpus : les éléments contenus dans un corpus ne révèlent pas tous les règles qui constituent la structure, et en tant que tels, ne relèvent pas tous de la langue ; et ils ne représentent pas tout ce qui est possible dans la langue à l'étude.

Quant à l'enquête par questionnaire, le grief le plus fréquemment avancé est que le langage est certes un produit de l'activité des sujets parlants mais rien ne permet d'en conclure que le sujet a conscience des éléments linguistiques qu'il produit (ou perçoit) et encore moins qu'il en connaît la structure. Cette objection peut être illustrée par l'exemple des traits distinctifs (des phonèmes) dont la pertinence est acquise, mais qu'on ne saurait mettre en évidence par recours au jugement intuitif du sujet parlant.

En soi, les deux critiques sont pertinentes. Peut-on en conclure à l'inanité des deux techniques d'observation ? Et par voie de conséquence à l'impossibilité d'une connaissance objective ? Non. Que de nombreux exemples viennent étayer les deux critiques est incontestable, mais ne montre qu'une chose : si nous suivons ce chemin, nous ne parviendrons pas à dégager la structure linguistique ; or, c'est le but que nous nous sommes fixé en tant que linguistes. Mais le défaut peut avoir sa cause dans la façon dont nous avons conçu la structure des langues, et l'objectif que nous nous sommes assigné. Dès lors, pour que le débat sur les techniques d'observation soit concluant, un retour est nécessaire aux prémisses qui les sous-tendent.

2. Deux paradoxes

Un des problèmes majeurs auxquels est confrontée la linguistique du terrain est que l'observation ne fait pas toujours ni nécessairement apparaître toute la réalité linguistique ; il faut donc avoir recours à l'intuition du sujet parlant. D'autre part, l'intuition du sujet parlant n'est pas toujours fiable ; force est donc de l'évaluer par l'observation du comportement. C'est là un double paradoxe : le « corpusien » pur et dur déclare, dans

1 Ce sont des positions extrêmes certes. Mais leur examen permet de voir sous un jour nouveau les positions plus nuancées.

l'énoncé de ses principes théoriques, les données intuitives (dites aussi introspectives ou subjectives) non valables. Il est cependant amené à les prendre en compte. Que ces données proviennent généralement de l'introspection d'un informateur ou de celle du descripteur lui-même ne change rien à leur nature intuitive¹.

Prenons comme exemple l'analyse phonologique : les paires minimales – qui accréditent l'opposition entre phonèmes – sont-elles testées dans l'usage effectif ? Ne sont-elles pas généralement retenues sur la foi des sens différents que leur attribue l'informateur (/ba/ signifie autre chose que /pa/ et /bo/ autre chose que /po/) ?

L'« enquêteur » orthodoxe, à son tour, se trouve enfermé dans une situation paradoxale : il déclare en théorie le corpus nul et non avenu. Néanmoins, l'enquête qu'il entreprend part des faits observés dans l'usage effectif d'une langue. S'il y a un intérêt à faire une enquête sur la pertinence du degré d'aperture des voyelles, c'est parce que l'on observe que de deux sujets parlant la même langue, l'un distingue /kle/ 'clef' et /klɛ/ 'claie' alors que l'autre les confond.

Le constat qui s'impose est que tout en voulant suivre une méthode « pure », le descripteur – quand il s'occupe du terrain – prend la liberté d'utiliser des moyens qu'il rejette en théorie. Cette dérive est-elle inévitable ? La « pureté » méthodologique est-elle un leurre ? Ces paradoxes sont dus à la conception même de la langue et de sa structure. Tant qu'on conçoit une langue comme une structure formelle, il est normal qu'on attende que la technique descriptive livre une structure conforme aux principes énoncés. Normal aussi de rejeter toute technique conduisant à une structure relative présentant variation et hétérogénéité. Mais ce rejet n'a plus aucun fondement dès lors qu'on admet que toute structure linguistique intègre des variations. Et l'appréciation des techniques d'observation et de description doit être réexaminée, fondée sur de nouvelles bases.

3. Critique des critiques

Une critique constructive se doit de prendre acte des cas où une technique descriptive réussit comme des cas où elle échoue ; et de chercher les raisons de l'échec et de la réussite. Or, le débat corpus *vs* enquête a ceci de déconcertant que les censeurs de chaque bord s'arrêtent sur les aspects négatifs de la technique adoptée par les adversaires, en passant sous silence les éléments

¹ Même si ces données sont présentées comme des faits comportementaux, elles émanent en réalité de la fiction d'un linguiste descripteur. C'est le cas de Bloomfield, Hockett ou Gleason pour ne citer que des classiques.

positifs, les résultats convaincants. Il n'est qu'à considérer le choix des exemples. Pour montrer la non pertinence des jugements intuitifs du sujet parlant, Bloomfield prend l'exemple de *straw-* de *strawberry* 'fraise' ; et constate qu'il est difficile pour le linguiste de dire s'il a le même sens que *straw-* de *strawflower* 'immortel, *helicrisum bracteatum*' ou de *straw* 'paille'. « Si nous le demandons aux locuteurs, écrit-il, ils répondront tantôt d'une façon tantôt d'une autre ; ils ne sont pas plus capables de le dire que nous. »¹

Soit. Mais linguistes et locuteurs rencontreraient-ils les mêmes difficultés quand la question serait de savoir si *house* a le même sens dans *look at the big house* 'regarde la grande maison', *her house was beautiful* 'sa maison était belle' ou *he ruined the house* 'il a détruit la maison' ? Si non – comme il est permis de le croire sur la foi de nombreuses enquêtes en sémantique –, à quoi tient cette différence ? Qu'est-ce qui fait que dans certains cas, les locuteurs manifestent des réactions intuitives convergentes (d'un individu à l'autre) et constantes (auprès du même individu) ? Considérer comme pertinente une telle question irait à l'encontre du dogme de structure formelle. Ce serait admettre que les parties constitutives d'une langue ne seraient pas dotées d'une structure également rigide ; elles n'auraient pas le même comportement ; une technique applicable à une partie de la structure linguistique peut ne pas l'être à une autre.

On peut en dire autant du camp adverse : les deux critiques adressées au corpus revêtent le même caractère excessif. Le corpus contiendrait des éléments ne relevant pas de la structure de la langue (tels que phrases inachevées, constructions fautives, ...), et, étant lacunaire, ne saurait être représentatif de la structure².

Mais le corpus n'a-t-il aucun intérêt ? L'affirmer serait partir du sacro-saint principe de structure formelle ; ce serait admettre qu'une technique descriptive n'est valable que si elle est applicable à toute la structure sans restriction aucune. En se libérant des dogmes, le linguiste peut ramener les deux griefs à leur juste mesure. Ainsi, il est possible d'apprécier la part des phénomènes supposés agrammaticaux dans un corpus. Des recherches montrent qu'ils n'y occupent qu'une place modeste³. Cela permet de considérer le corpus – mis à part des exceptions en nombre limité – comme reflet de la structure de la langue, du moins au niveau de la structure élémentaire. (Par structure élémentaire ou centrale, on entend la partie de la structure d'une langue qui est acquise très tôt, a une haute fréquence dans l'usage, est de grande extension dans

1 Cf. BLOOMFIELD, Léonard, 1970, *Le langage*, Paris, Payot, § 10.1.

2 CHOMSKY, Noam, 1971, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Le Seuil.

3 LABOV, William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, ch. 8.

la communauté linguistique, et dont les régularités sont fort contraignantes ; à l'opposé, la structure marginale se caractérise par son acquisition tardive, sa basse fréquence, ses variations sociales et ses règles souples, malléables.) D'autres recherches montrent qu'au-delà de certaines limites, des corpus de taille différente font apparaître une structure syntaxique relativement analogue ; en ce que les schèmes syntaxiques sont sensiblement les mêmes, et présentent – du point de vue statistique – une hiérarchie assez semblable¹. Bref, le recours au corpus permet d'atteindre les zones centrales de la structure, mais non les marges.

L'observation par enquête est, elle aussi, susceptible d'une évaluation nuancée. Elle a certes l'avantage de combler les lacunes des matériaux réunis dans un corpus ; elle présente en revanche un inconvénient non négligeable : en puisant dans l'intuition du sujet parlant, nous risquons d'obtenir pêle-mêle des données relevant tantôt de la structure élémentaire, tantôt des zones marginales de la structure.

En extrapolant, nous pouvons dire que la question « Quelle est la bonne technique ? » est mal posée. Car l'adéquation varie selon l'objet ; sa validité présente des degrés et diverses techniques peuvent être complémentaires.

4. Quelle(s) technique(s) choisir ?

Compte tenu de ce qui précède, le choix d'une (ou des) technique(s) d'observation adéquate(s) se révèle passablement complexe tant sont nombreux les facteurs qui interviennent. Il est dès lors plus judicieux de reposer la question ainsi :

Etant donné la situation S et l'objectif O, comment choisir la technique T (ou les techniques T, T₁, T₂,...) à appliquer ? Quelle valeur attribuer aux résultats obtenus par la technique T (ou les techniques T, T₁, T₂,...) ? Comment expliquer les éventuels décalages entre les résultats obtenus par deux techniques T₁ et T₂ ? Dans quelle mesure est-il légitime d'extrapoler à l'ensemble de la communauté les résultats obtenus pour une fraction ?

Prenons une communauté bilingue composée de deux groupes G₁ et G₂ ayant respectivement pour langue L₁ et L₂. Donnons-nous un objectif : savoir comment les membres de cette communauté se comportent dans leurs contacts intergroupes. Nous pouvons avoir recours à la technique T₁, soit l'enquête par questionnaire. Ainsi pourrions-nous poser aux informateurs des questions comme :

1 Cf. JOLIVET, Remi, 1973, *Description quantifiée en syntaxe du français*, Genève, Slatkin.

Q₁. Quelle est votre première langue ?

Q₂. Quelles autres langues parlez-vous ?

Q₃. Quelles langues parlez-vous avec vos amis ?

Q₄. Quelles langues parlez-vous au marché ?

Et ainsi de suite.

Nous pouvons – sur la foi des réactions recueillies – procéder à des calculs pour savoir si le bilinguisme est généralisé ; si les deux langues se trouvent sur un pied d'égalité ; si une langue, jouant le rôle de langue véhiculaire, a une position privilégiée ; etc.

Mais ces conclusions ne sont valables que si nous avons de bonnes raisons de considérer les réponses comme reflet fidèle du comportement. Ces arguments proviennent souvent des observations portant sur d'autres comportements sociaux et culturels des deux groupes. A défaut de pareils arguments, on peut douter de la qualité des réponses, et se poser des questions telles que : « En répondant à Q₂, les sujets ne seraient-ils pas tentés de donner de leurs connaissances linguistiques une image plus riche qu'en réalité ? »

Nous pourrions, dans ce cas, vérifier les réponses. Par exemple, demander aux informateurs G₁ de donner, dans leur propre langue, l'équivalent de certains termes (monèmes, syntagmes, phrases, ...) de L₂. Ou vice versa. Nous serons ainsi en mesure d'apprécier la maîtrise de L₁ par les G₂, ainsi que la maîtrise de L₂ par les G₁.

A l'opposé, il se peut que les sujets G₁ nient qu'ils connaissent L₂. Pour diverses raisons dont des raisons identitaires : le désir de manifester l'attachement à leur langue. La volonté de marquer la distance sociale qui sépare son groupe d'avec l'autre peut conduire les sujets à donner des réponses « convenables ». Ainsi on a pu constater que dans certains cas, il en coûte à un groupe social G₁ de « s'abaisser » devant les sujets G₂ en utilisant L₂.

5. Variations structurales et multiplicité des techniques

On voit que les techniques d'observation dépendent directement des dimensions de variation de la structure et de l'usage des langues ; et qu'elles sont nombreuses, sans doute en nombre indéterminé. Il suffit d'envisager les configurations possibles des pratiques bilingues pour avoir une idée de la panoplie technique, mais aussi de la grande complexité que revêtirait l'enquête (tant dans sa conception que dans son interprétation).

Ci-dessus (cf. §4), on a exploré dans deux directions en considérant les facteurs situationnels (tels que le marché) d'une part, et d'autre part d'autres facteurs sociaux (entre amis, par ex.) susceptibles de laisser des traces sur les réponses. Or, on peut multiplier les facteurs tant situationnels (en ajoutant école, administrations, ...) que sociaux (en incluant tranches d'âge, classes sociales, ...).

On peut en outre orienter notre curiosité dans d'autres directions. Passer, par exemple, de la communauté bilingue à une communauté trilingue, quadrilingue, etc., et considérer le modèle extrêmement complexe qui en résulte¹. Cette complexité atteint un tel point qu'il est matériellement impossible de mener une recherche en utilisant toutes les techniques.

II. Problèmes spécifiques

6. Situation linguistique au Niger

La République du Niger – territoire de 1,2 million de kilomètres carrés – compte 10 millions d'habitants² dont 1 à 1,2 million à Niamey, la capitale³. On y pratique dix langues nationales. La composition de la communauté nigérienne est la suivante⁴ : Hausa 54%, Songhay-Zarma 25%, Peuls 9%, Touaregs 8%, Kanuri 3%. Les autres – Arabes, Gourmantché, Tubu, Buduma – totalisent 1%⁵.

Le français, langue officielle du pays, est pratiqué par 10 à 12% de la population. On estime à 22% les sujets qui savent lire et écrire en français, arabe ou une autre langue nationale⁶.

Depuis une vingtaine d'années, des écoles expérimentales ont dispensé des enseignements en langues nationales. La loi de décentralisation adoptée en 1997 confère une certaine autonomie

1 Par ce modèle, on chercherait à comprendre ce qui se passe quand entrent en contact des membres de G, G₁, G₂, et quelle(s) langue(s) on pratique. Il est facile d'imaginer la complexité du modèle quand le nombre des langues atteint la dizaine.

2 Selon *Projections démographiques 1994-2025*, novembre 1994, Ministère du développement social, de la population, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant, Direction de la population. Projection basée sur le recensement de 1988. Dans certains milieux informés, on estime plutôt la population du Niger à 11 millions.

3 Selon le même recensement projection, la population de Niamey serait de 652 400 en 2000. Cependant, compte tenu de l'exode rural accéléré, on l'estime de 1 à 1,2 million.

4 Selon le recensement de 1988.

5 Cette énumération comporte une approximation en ce qu'elle ne distingue pas entre groupes sociaux et communautés linguistiques.

6 Cf. *Indicateurs démographiques et socioéconomiques des pays membres du CILIS* [= Comité inter-états de lutte contre la sécheresse], 1995.

aux Régions; celles-ci auront – une fois la loi appliquée – la possibilité de promouvoir les langues nationales à l'école.

7. Objectifs de l'enquête

Le projet vise l'étude des pratiques et représentations linguistiques au Niger. Voilà deux phénomènes linguistiques complexes, car variables tous les deux.

Au niveau des pratiques la question – classique – est de savoir qui parle quelle langue, à qui, où et quand. Mais dans cette recherche nous voulons aussi cerner – pour certaines variantes – les zones d'emploi et leur extension, étant donné qu'il n'y a pas d'atlas linguistique pour le Niger.

Au niveau des représentations linguistiques, le but est de rechercher les valeurs et les hiérarchies attribuées par les sujets aux diverses langues. Celles-ci sont variables en ce que deux groupes linguistiques n'accordent pas la même place à la langue d'un troisième groupe. Mais aussi parce qu'un seul et même groupe linguistique peut apprécier différemment la langue d'une autre communauté suivant des facteurs historiques (bonne entente ou rapports conflictuels dans le passé) ou l'environnement social : par ex. lequel des deux groupes en contact est majoritaire. Ainsi, on ne peut dire que L_1 (le hausa, par ex.) sert de langue véhiculaire dans le contact entre le groupe G_1 hausophone et un autre groupe linguistique G_2 , (disons kanuri). Ni non plus affirmer qu'il y a une seule représentation de la langue L_1 chez tous les sujets parlant L_2 .

8. Quelle(s) technique(s) ? Et pourquoi ?

La technique adoptée pour la collecte des matériaux est l'enquête par questionnaire administré oralement (cf. dans ce volume, ROUILLER, « Représentations linguistiques des Nigériennes et des Nigériens » pour l'intitulé de chaque question). Elle convient bien à nos objectifs étant donné :

- que nous voulons couvrir tout le territoire de la République du Niger,
- et que nous avons affaire à une population en majorité non scolarisée.

L'enquête par questionnaire est apte à dégager la structure élémentaire. Nous savons pertinemment que dans certaines zones – non dans toutes –, la pratique effective d'un sujet est

décalée par rapport à celle qu'il indique par ses réponses ; et que ce décalage peut être mis en évidence par recours à des techniques complémentaires. Mais c'est là une approximation qui nous a paru convenir aux buts poursuivis.

9. Composition du questionnaire

Le questionnaire comporte les parties suivantes :

- a) une fiche sociologique. Elle contient les rubriques classiques : âge, lieu de résidence, état civil, religion. Mais aussi – sous état civil – le nombre d'épouse¹ ;
- b) une partie concernant les pratiques. On s'intéresse ici à la (ou aux) langue(s) de l'informateur : sa langue première, sa (ou ses) langue(s) seconde(s) . Mais aussi à leur(s) sphère(s) d'emploi : en famille, entre amis, au marché ;
- c) une partie visant les représentations : quelles langues sont jugées aptes à quelles fonctions. Sont visés les desiderata quant aux langues à employer dans les diverses instances de la vie sociale : école, administration, religion, circonstances solennelles (discours du préfet). Par ailleurs on leur demande quelle langue ils choisiraient pour recouvrer l'usage du langage s'ils leur arrivait de le perdre.
- d) Des questions portent sur la (ou les) langue(s) pouvant servir à la prière ou impropre (s) à cette fonction. Elles cherchent à faire apparaître l'estime (ou le mépris) qu'ont les sujets interrogés pour un autre groupe linguistique et sa langue. Dans tous ces cas, on demande à l'informateur de motiver son choix ;
- e) une partie censée répertorier des variations à l'intérieur des communautés hausaphone et zarmaphone. Qu'il existe des variations linguistiques à l'intérieur des communautés réparties sur un si vaste territoire n'a rien d'étonnant. Nous cherchons à connaître – sur un nombre limité d'éléments – les variantes (phonologiques, morphologiques, syntaxiques, lexicales) en usage à chaque point d'enquête ;
- f) une partie pour contrôler la connaissance, par les non natifs, du hausa ou du songhay-zarma comme langue(s) seconde(s). Que connaît réellement le sujet qui déclare parler une langue seconde ? Des questions sont formulées pour apprécier si cette connaissance est considérable ou se limite à des rudiments. Dans le même but, un

¹ Nous n'avons pas pensé à demander aux informatrices si leurs maris avaient une (ou des) co-épouse(s). Voilà la trace qu'a laissée sur le questionnaire l'état civil des concepteurs, tous des femmes ou hommes de familles monogames !

dessin représentant une lutte traditionnelle est soumis à l'informateur qui est invité à décrire la scène. Les réponses permettent en outre de repérer les interférences (notamment au niveau phonologique).

Nous avons dit plus haut que le contrôle de la langue seconde est réservé aux cas où celle-ci est le hausa ou le songhay-zarma. La raison en est que ces deux langues ont une supériorité numérique, et qu'elles jouent fréquemment le rôle de langue véhiculaire, en synchronie ; et qu'en diachronie, elles supplantent souvent les langues minoritaires¹.

III. Interprétations des réponses

10. Quel sens donner aux réponses ?

Pour être convaincantes, les conclusions tirées d'une enquête doivent être fondées sur des principes explicites. Trois prémisses sont sous-jacentes :

1° *Réurrence*. Les réponses récurrentes sont nécessairement significatives. Elles révèlent des aspects de la structure dans la mesure où, dans des conditions identiques, il nous est donné de faire des observations identiques. En revanche, des observations isolées on ne peut tirer aucune information intéressante, du moins au niveau où est posé le problème. Ainsi du jugement d'un fulfuldephone qui souhaite exclure le hausa de tout usage intergroupe².

2° *Biais*. Les réponses sont parfois biaisées. Ainsi, il n'est pas improbable que l'informateur choisisse certaines réponses dans le souci de donner de sa langue – donc de lui-même – une image plutôt avantageuse. Mais il peut y avoir dans les réponses du sujet parlant une signification qui n'est pas nécessairement conforme à la signification immédiate de sa réponse. Il nous incombe de la découvrir. Cette quête implique qu'on échafaude une nouvelle hypothèse qui sera à confirmer ou réfuter par une nouvelle observation. Dans certains cas, on peut se douter de l'existence du biais. A titre d'exemple, on peut citer le cas de l'informateur qui donne une réponse, se ravise et

1 Cf. ABDYOU DJIBO, Moumouni, 1994, *Etude sociolinguistique du Niger : Eléments d'approche d'une future politique linguistique*, Paris (thèse soutenue à l'Université René Descartes) et ANIWALI, Idrissa, 1994, *Les problèmes linguistiques au Niger*, Lyon (thèse soutenue à l'Université Jean Moulin).

2 On peut citer S.S.R., résident à Tchadaoua, région de Maradi. Fulfuldephone. Quarantaine. Parle hausa, français et anglais. Il parle fulfulde et hausa en famille, entre amis et au marché. La seule langue qu'il estime impropre à la prière est le hausa. Se prononce contre l'usage du hausa dans les rapports intergroupe. Son attitude trouverait sans doute une explication ; mais par des facteurs qui n'ont aucune pertinence dans le cadre de la présente recherche.

demande qu'on la rectifie¹. Une telle réaction peut être due à l'insécurité linguistique qu'on peut mettre en évidence par des techniques éprouvées pour peu qu'une telle explication fasse partie des objectifs de la recherche en question.

3° *Signification immédiate*. La réaction sans biais est cependant majoritaire. Car pour que deux variantes soient porteuses de signification sociale, il faut d'abord qu'elles soient reconnues comme appartenant à la même langue. Cette identité est la condition même de l'altérité. Autrement dit, c'est dans une masse de phénomènes invariables qu'on peut reconnaître une ou plusieurs variante(s), et les charger d'un sens dans les relations interpersonnelles.

On a souvent des indices signalant qu'une réponse peut être interprétée dans sa signification immédiate. Par exemple quand la réponse corrobore d'autres faits observés tels que des comportements sociaux non linguistiques² ; ou quand, par recoupement, on trouve une cohérence entre les réponses fournies à diverses questions.

11. Au-delà du sens immédiat

Pour savoir s'il faut chercher, au-delà de la signification immédiate, une autre qui reflète les entrelacs du tissu social, différents procédés se sont révélés efficaces. L'existence d'une signification au second degré n'abolit pas nécessairement le sens immédiat des réponses. Dans bien des cas, elle ne fait que l'atténuer. Ainsi dans son enquête sur le système phonologique du français, Martinet interprète toutes les réponses dans leur signification immédiate. Comme si elles étaient toutes exemptes de biais et détours. Malgré cette approximation, les résultats ont été confirmés par d'autres enquêtes fondées sur la même technique avec peu de modifications. On comprend aujourd'hui pourquoi cette grosse approximation n'invalide pas les résultats. Les réflexions et recherches de Labov ont montré que la norme linguistique a un aspect psychologique au moins aussi important et prégnant que la norme statistique qu'on peut dégager par l'observation des pratiques effectives.

Il apparaît dès lors que l'approximation que comporte une technique d'observation n'est pas un défaut en soi. Il y a défaut quand l'approximation n'est pas adéquate au but poursuivi. Au niveau d'une enquête à grande échelle notre approximation semble convenir.

1 Une paysanne hausaphone de Tchadaoua, région de Maradi, donne pour 'couteau' d'abord *ziki*, se ravise ensuite et demande de le remplacer par *uka*.

2 Ainsi à Toda, village peul, région de Maradi, les informateurs ont tous écarté le hausa des fonctions intergroupes. L'argument avancé était que « Les Hausa nous méprisent ; nous les méprisons aussi. » Noter qu'en 1991 dans ce village un conflit opposait les Peuls et les Hausa. 104 Peuls y périrent.

D'autres recherches – plus ponctuelles, plus nuancées mais aussi de portée moins générale – pourraient apporter des compléments utiles mais qui probablement ne changeraient rien au contour esquissé pour la structure élémentaire. Or, c'est précisément ce niveau de structure que vise l'enquête dont il est fait état ici.

Pour procéder dans le prolongement de l'enquête par questionnaire, différentes démarches se révèlent utiles. En voici quelques exemples groupés en deux instances : repérage et techniques complémentaires.

12. Repérage

Comment repérer les biais introduits par une technique d'observation ? Certaines questions touchant aux sphères de la vie privée et aux convictions intimes risquent – on le sait d'expérience – d'entraîner la réticence des informateurs. Le sacré en est un exemple.

Quatre questions portent sur les relations entre langue et religion :

- Quelle langue voulez-vous utiliser pour prier en dehors de l'arabe ?
- Dans quelle(s) langue(s) ne voudriez-vous pas prier ?

Chaque question est suivie d'une autre demandant de justifier la réponse.

Tout au long de l'enquête, ces questions ont posé des problèmes que nous n'avons pas rencontrés ailleurs. A maintes reprises, l'opportunité de poser pareilles questions a fait l'objet de discussions lors de l'élaboration du questionnaire mais aussi lors de sa passation. Ainsi la première des deux questions sort du lot par son taux remarquablement élevé de non réponse. Cette particularité conduit déjà le chercheur à supposer que les réponses peuvent être biaisées. Des recoupements confortent cette hypothèse.

Exemple : un informateur peut estimer le français et l'anglais impropres à la prière. Le motif évoqué est «Ce sont des langues que je ne connais pas ». Or, le même sujet se déclare unilingue (en réponse à la question : Parlez-vous d'autres langues ?). En toute rigueur, il devrait ajouter à la liste le hausa, le songhay-zarma, le kanuri , qu'il déclare ne pas connaître.

A nous de chercher les raisons cachées de ces réponses apparemment contradictoires. Notre connaissance des traditions qui régissent les rapports intergroupes peut nous y aider. Nous savons que les composants de la population nigérienne s'estiment tenus par le devoir de respect et de réserve envers les autres groupes ethniques ; et qu'on ne peut tenir des propos irrévérencieux ni

proférer des critiques franches qu'à l'endroit des groupes avec lesquels on entretient des liens étroits : cousinage ou parenté à plaisanterie (comme entre les Peuls et les Maori)¹.

En partant de là, une interprétation se dégage : l'informateur assimile la langue au groupe ethnique qui la pratique, d'une part, et comme, d'autre part, le questionnaire établit un lien étroit entre la langue et la religion, déclarer une langue impropre à la prière, c'est déprécier la communauté qui la pratique ; c'est considérer cette communauté comme infidèle². L'informateur ne se prononce pas sur l'aptitude des langues, mais révèle ses sentiments envers la communauté qui la parle.

Cette hypothèse peut aussi expliquer le refus de nombreux informateurs de répondre à la question concernant les langues impropres à la prière. Elle explique aussi les rares cas où un groupe déroge à ce devoir de réserve : on ne s'étonnera pas de voir tous les informateurs de Toda, village peul, signaler le hausa impropre à la prière si l'on sait que de violents conflits ont opposé cette communauté à un groupe hausa.

Le biais semble évident. Mais c'est bien ce que nous visions par ces questions ; le but était de savoir si les sujets interrogés établissaient des liens entre langue et communauté, d'une part, entre langue et fonction religieuse d'autre part. Ce qui permettrait de comprendre la façon dont ils se représentent les autres fractions de la population nigérienne et leurs langues respectives.

13. Techniques complémentaires

Restons encore un instant avec les problèmes que posent les questions touchant aux rapports langue/religion. Nous pouvons nous contenter de cette explication. Ce, d'autant plus qu'il nous est donné d'observer un fait analogue dans d'autres points d'enquête où le conflit entre deux groupes influence les jugements portés sur la langue des adversaires³.

1 Cf. KOMPAORE, Prosper. 1999. « La parenté à plaisanterie : une catharsis sociale au profit de la paix et de la cohésion sociales au Burkina Faso », in *Les grandes conférences du Ministère de la Communication et de la Culture*, Sankofa et Gurli, Ouagadougou, pp. 99-121 ; NYAMBA, André. 1999. « La problématique des alliances et des parentés à plaisanterie au Burkina Faso : historique, pratique et devenir », *Ibid.* pp. 73-91 ; TOPAN, Sanné Mohamed. 1999. « La parenté à plaisanterie ou Rakiiré - Sinagu - De - Tiraogu », *Ibid.* pp. 93-97.

2 Noter que déclarer le français ou l'anglais impropre à la prière ne tire pas à conséquence dans la mesure où les sujets qui les parlent ne se réclament pas de la foi musulmane.

3 Ainsi, nous avons observé que les informateurs - kanuri - de Kabélawa, région de Diffa, qui vivent dans le voisinage d'une population tubu ne souhaitent pas l'usage du tubu dans les fonctions intercommunautaires (école, administration, circonstances solennelles) ; et qu'ils estiment en outre le tubu impropre à la prière. Or, cette dérogation au devoir de réserve devient plausible quand on sait que de violents conflits ont opposé il n'y a pas longtemps les deux communautés ; conflits entraînant mort d'hommes et dégâts matériels.

Nous pouvons aussi chercher à cerner de plus près les rapports langue/religion et langue/communauté parlante. Dans ce cas, nous devons émettre une ou plusieurs nouvelle(s) hypothèse(s) et recourir à un autre dispositif technique pour la (ou les) vérifier. Ce dispositif peut consister en un ensemble de techniques qui – par leur complémentarité – font apparaître des aspects jusque-là restés dans l'ombre. Ce sera une autre recherche, plus approfondie sur un point particulier, mais aussi moins générale en ce que ses résultats ne valent que pour un domaine limité (une classe sociale, une région géographique, une tranche d'âge, ...).

L'assimilation de la langue et des sujets qui la parlent est un phénomène assez fréquent. Mais il n'en demeure pas moins qu'on peut la soumettre à une étude plus approfondie. Ainsi, peut-on concevoir des protocoles d'enquête permettant de faire le départ entre l'homme et sa langue. Pour ce faire, il est souvent utile de compléter l'enquête soit par des interviews, soit par des observations 'in vivo', soit par l'observation du comportement de l'informateur investi du rôle de protagoniste d'un échange linguistique, etc.

14. Ajustement par tentative et erreur

Toute enquête comporte des risques d'erreur. Dans une de ses versions antérieures, testée dans la pré-enquête, le questionnaire comportait des questions concernant le choix de langues dans l'enseignement à tous les niveaux (école primaire, collège, lycée, université). Etant donné que la majorité de nos informateurs n'ont pas eu de scolarité, la différence des questions leur échappait ; et nous récoltions des réponses uniformes pour tous les niveaux de l'enseignement. Les réactions des informateurs nous ont amenés à nous interroger sur l'opportunité de ces questions. En conséquence deux modifications ont été apportées à l'enquête. D'une part l'interrogation sur le choix de langue à l'école a été limitée à une seule question. Il n'est évidemment pas judicieux de demander avis sur des problèmes qui sont en dehors des préoccupations de la population enquêtée. D'autre part, le choix de langue à tous les niveaux de l'enseignement paraissait trop important pour être abandonné dans l'enquête. Nous avons choisi de compléter l'enquête par un volet qui s'adresse aux 'leaders d'opinion'. Chargées de la gestion de certains aspects de la vie publique (préfecture, sous-préfecture, mairie, ...) et familières des problèmes posés par le choix de langue à divers niveaux, ces personnalités sont susceptibles de répondre en connaissance de cause.

15. Pour conclure

Par l'enquête, le descripteur tente d'obtenir l'image d'une situation linguistique à un moment donné et sous un angle déterminé. L'image ne peut être totalement conforme à l'objet. Elle ne peut être utile que par l'abstraction qu'elle fait de certains aspects du réel. A condition que l'abstraction soit adéquate au but fixé.

Dans notre enquête, abstraction a été faite de nombreux aspects de la réalité linguistique pour donner un aperçu global, lisible, des langues du Niger et de leur diversité tant dans l'usage qu'en font les communautés linguistiques que dans l'appréciation qu'elles en ont.

Représentations linguistiques des Nigériennes et des Nigériens

Fabrice ROUILLER

Université de Lausanne

D'un collectif de plus de 4500 individus interrogés entre mars 1999 et septembre 2000 dans tout le territoire de la République du Niger est présentée ici une synthèse des représentations linguistiques de Nigériens et de Nigériennes examinées à la loupe de leur langue première déclarée (ci-après L1). Leur répartition se présente dans le tableau ci-dessous :

L1	N=	Taux	Taux selon le recensement de 1988
fulfulde	1128	24.8%	9%
hausa	1393	30.7%	54%
kanuri	390	8.6%	3%
songhay-zarma	773	17%	25%
tamajaq	856	18.8%	8%
total	4544	100%	-

Il existe une forte corrélation entre l'appartenance ethnique et la langue première déclarées par les répondants. L'utilisation du terme « ethnique¹ » est certes critiquable et l'on peut aisément le remplacer par « population indigène » ou toute autre formulation plus moderne et politiquement plus correcte. Ce terme a toutefois été retenu par l'équipe de recherche composée de chercheurs occidentaux et africains afin de permettre le regroupement d'individus parlant la même langue².

1 Les termes équivalents dans les cinq langues nationales concernées sont :

- en fulfulde	<i>lenyol</i>	'ethnie, race'
- en hausa	<i>kabila</i>	'ethnie, race'
- en kanuri	<i>jirinum</i>	'ethnie'
- en songhay-zarma	<i>dumi</i>	'ethnie, race, origine'
- en tamajaq	<i>tawset</i>	'ethnie'

2 Après OLIVIER DE SARDAN (2000 : 78-79) sur une définition possible d'un « ensemble » songhay-zarma-dendi, on peut envisager l'extrapolation de ses propos qui peuvent concerner aussi les autres groupes « ethniques ». « On admettra donc que l'ensemble songhay-zarma-dendi n'est ni « évident », ni « naturel », et que l'affectation à cet ensemble ne va pas nécessairement de soi. Il faut donc « construire » cet ensemble, et en justifier tant l'existence que les contours.

Un premier problème se pose : nombre d'acteurs de cet ensemble, en particulier au niveau villageois, ne se disent spontanément eux-mêmes ni songhay, ni zarma, ni dendi (mais *kurtey*, *kaado*, *arna*, *koroboro*, *kumaate*, *wogo*, etc.). Et ils ne sont pas non plus désignés par les autres comme songhay, zarma ou dendi, dans celles des interactions quotidiennes qui recourent à un registre d'affectation « ethnique ». Il n'y a donc pas de nom unique, derrière lequel tous se reconnaîtraient, ni, au-delà, de « conscience d'appartenance » univoque et manifeste, fondatrice d'une identité collective partagée, irrécusable du point de vue des acteurs. Qu'est-ce que tous ces gens ont donc en commun qui nous permette, « malgré tout », de parler d'un ensemble songhay-zarma-dendi ?

La réponse est bien évidemment d'abord et surtout la langue. Ils parlent tous la même langue.

Ces oppositions entre groupes ethniques coexistent d'ailleurs au sein de la population nigérienne et semblent jouer, aujourd'hui encore, un rôle important dans les rapports sociaux (liens de « parenté à plaisanterie¹ », préjugés sur tel ou tel groupe qui font prétendre, par exemple, que les Hausa ne parlent que leur langue, que l'accès au fulfulde est impossible aux personnes non autorisées...).

Des données générales, il appert que, parmi les cinq communautés visitées, plus de 90% des répondants affirment une correspondance très nette entre leur appartenance ethnique et leur L1 déclarées. Le tableau ci-après donne les scores obtenus pour les cinq groupes ethniques et les cinq langues reconnues comme L1 par les répondants :

Communauté	Langue	Score relatif	Score absolu
hausa	hausa	97%	1254 sur 1293
kanuri	kanuri	95%	385 sur 404
peule	fulfulde	96%	1117 sur 1163
songhay-zarma ²	songhay-zarma	96%	717 sur 749
touarègue	tamajaq	91%	849 sur 929
total			4538

L1 des informateurs regroupés par appartenance ethnique

En considérant les réponses données pour l'ethnie en fonction de la L1 déclarée, cette corrélation apparaît de manière encore plus forte, surtout au sein des trois minorités linguistiques. En effet, la quasi-totalité des répondants (99%) ayant prétendu parler le fulfulde, le kanuri et le tamajaq se réclament de l'ethnie qui leur correspond. Le rapport est cependant moins net pour les deux langues dominantes, le hausa (91%) et le songhay-zarma (93%). Il semble donc en gros que 10% de Nigériens affirment avoir le hausa ou le songhay-zarma pour L1 alors qu'ils se revendiquent d'un groupe ethnique différent. Cette situation n'est d'ailleurs pas surprenante si l'on songe aux habitants de la capitale, Niamey, mais aussi des autres grandes villes du pays, qui vivent dans de véritables foyers multilingues et qui ont dû et su trouver un moyen de communication commun. Sachant que, après CALVET (2001 : 65), « (...) la ville plurilingue intervient à la fois sur le statut et sur le corpus des langues, sur leurs fonctions et sur leur forme,

Certes les différences dialectales sont considérables, et l'intercompréhension entre Niamey et Tombouctou, Diré et Parakou, Djenné et Gaya, est loin d'être assurée. (...) »

1 Cf. KOMPAORE, Prosper. 1999. « La parenté à plaisanterie : une catharsis sociale au profit de la paix et de la cohésion sociales au Burkina Faso », in *Les grandes conférences du Ministère de la Communication et de la Culture*, Sankofa et Gurli, Ouagadougou, pp. 99-121 ; NYAMBA, André. 1999. « La problématique des alliances et des parentés à plaisanterie au Burkina Faso : historique, pratique et devenir », *Ibid.* pp. 73-91 ; TOPAN, Sanné Mohamed. 1999. « La parenté à plaisanterie ou Rakiiré - Sinagu - De - Tiraogu », *Ibid.* pp. 93-97.

2 Concernant la communauté de langue songhay-zarma, il s'agit ici d'un amalgame entre trois variétés du songhay-zarma, à savoir « le » songhay, « le » zarma et « le » dendi, cf. note 2, OLIVIER DE SARDAN.

qu'elle joue en quelque sorte un rôle de planificateur linguistique. ». En outre, des locuteurs présumés natifs du tamajaq et du fulfulde vivant dans des villages de la région de Zinder et qui ne parlent que la langue dominante, en l'occurrence le hausa, ne se sont pas sentis empêchés de se définir, respectivement, touaregs et peuls.

2. Caractères du multilinguisme nigérien

Par « langues secondes », il faut entendre « la ou les langues parlées en plus de la première langue apprise avec les parents durant l'enfance », selon la formulation de l'enquête, ceci en incitant les informateurs à dresser la liste de toutes les langues qu'ils prétendent parler, qu'elles soient considérées comme « nationales » ou non.

Les unilingues

Réponses à la question : « Parlez-vous d'autres langues ? »

L1	N= Unilingues	Taux	N= Répondants	Taux
fulfulde	45	5%	1128	24.8%
hausa	564	56%	1393	30.7%
kanuri	49	5%	390	8.6%
songhay-zarma	256	26%	773	17%
tamajaq	87	9%	856	18.8%
total	1001	100%	4544	100%

Taux d'unilingues en relation avec l'échantillon

De l'échantillon général se dégagent 1001 individus, soit 22%, qui se disent unilingues : on dénombre 56% de hausaphones et 25% de songhay-zarmaphones natifs, alors qu'au sein des trois communautés minoritaires, seulement 13% de kanuriphones, 10% de tamajaquophones et 4% de fulfuldephones disent ne pas parler d'autres langues que la leur. Ce résultat concernant les locuteurs des deux langues majoritaires n'a rien de surprenant puisqu'ils ont un besoin bien moins vif que les autres de se faire comprendre dans un autre outil communicatif, vu les fonctions véhiculaires de leur langue. Les membres unilingues des trois minorités sont souvent des locuteurs de régions isolées et leurs besoins langagiers restent limités à l'espace familial et au village. D'ailleurs, si le taux de, au moins, bilinguisme se situe autour de 75% dans les petites villes et les villages, il est supérieur à 75% dans la capitale (87%) et dans les chefs-lieux des

régions administratives (79%) comme les villes d'Agadèz, de Dosso, de Diffa, de Maradi, de Tillabéri, de Tahoua et de Zinder.

Malgré le fait que le hausa soit fortement majoritaire, ses locuteurs natifs ne se révèlent pas aussi unilingues que le veut un préjugé courant au Niger. En effet, seulement 564 hausaphones sur les 1393 interrogés, soit 40%, disent ne parler qu'une seule langue. Examinés en fonction du lieu d'enquête, les résultats font éclater ce taux moyen. On trouve en effet environ 50% de hausaphones unilingues en zones à dominante hausa comme les régions d'Agadèz, de Dogondoutchi, de Maradi, de Tahoua et de Zinder. Les zones bilingues hausa/songhay-zarma (Filingué et Dosso) affichent un taux inférieur à 40%, de même que Diffa où le hausa se combine au kanuri. La capitale, Niamey, affiche un unilinguisme de 20% de la population hausaphone native, à l'instar de ses habitants songhay-zarmaphones. Ailleurs, les hausaphones font preuve d'une plus grande adaptation sociolinguistique puisque le taux d'unilinguisme se révèle bien inférieur à 10%, le hausa n'y étant pas majoritaire (Tillabéri, Say, Kollo). En outre, l'âge n'est pas sans incidence sur la propension à pratiquer une langue seconde puisque les répondants âgés de plus de 41 ans affichent un taux d'unilinguisme proche de 50% alors que les classes d'âge plus jeunes se rapprochent du taux communautaire de 40%, exception faite des jeunes adultes de 21 à 30 ans dont le taux se situe autour de 30%.

Les songhay-zarmaphones sont 33% (256 sur les 773 interrogés) à se déclarer unilingues. Si le taux communautaire est moins élevé que chez les hausaphones, on retient cependant que 21% (50 sur 234) d'entre eux semblent jouir, dans la capitale, d'une autosuffisance linguistique. Ce même taux se retrouve aussi dans des régions bilingues comme le Boboye, Dosso et Gaya, et atteint plus de 30% à Filingué. En zones à faible minorité hausa, comme Say et Kollo, toutes deux proches de la capitale, le taux atteint 40%, ainsi qu'à Tillabéri, vers l'ouest, le long du fleuve Niger, et même plus de 50% à Téra.

Enfin, les trois communautés minoritaires se sont déclarées le plus souvent, au moins, bilingues. En effet, sur les 49 kanuriphones qui disent ne pas parler d'autre langue (sur 390), 42 se retrouvent à Diffa. Les 87 tamajaquophones unilingues (sur 856) se rencontrent principalement à Agadèz où un tiers d'entre eux ne parlent que leur idiome. Seulement 45 fulfuldephones sur 1128 considèrent qu'ils ne parlent pas d'autre langue. Ces très faibles quantités ne permettent pas de mettre le doigt sur leur localisation tant les fluctuations de l'échantillonnage semblent déployer ici tous leurs effets.

En résumé, on retiendra que le kanuri et le tamajaq, considérés dans leurs espaces historiques et traditionnels, semblent satisfaire les besoins communicatifs d'une partie de leurs locuteurs natifs. Parmi les locuteurs du hausa et du songhay-zarma, les 20% d'unilingues vivant à Niamey appellent un examen plus complet : on rencontre le plus grand nombre d'unilingues parmi les personnes les plus âgées, la limite se situant autour de 40 ans. Elles sont moins mobiles que les jeunes et passent le plus souvent leur temps à la maison ou dans leur quartier, alors que les plus jeunes, travaillant et étant obligés de fréquenter au moins les marchés pour ravitailler leur famille, sont contraints de mettre à profit leur plus grande flexibilité linguistique. Enfin, les locuteurs natifs des deux langues véhiculaires laissent entrevoir une attitude identique, même si, en zones bilingues, les locuteurs du songhay-zarma semblent légèrement plus enclins à pratiquer une langue seconde (hausa ou français, on verra d'ailleurs plus loin leur attitude ambivalente vis-à-vis de ces deux langues).

Les multilingues

Réponses à la question : « Quelles autres langues parlez-vous ? »

Dans le tableau de la page suivante, il se dégage que les locuteurs du hausa, du fulfulde et du tamajaq se révèlent plutôt bilingues, ceux du songhay-zarma plutôt trilingues (pratique du français). Les kanuriphones représentent les plus nombreux quadrilingues interrogés.

De l'échantillon général, il se dégage que 62% des Nigériens et Nigériennes interrogés ont déclaré parler le hausa comme langue seconde. Le songhay-zarma, deuxième langue nationale vue selon le nombre de ses locuteurs, est considéré comme la (l'une des) langue(s) seconde(s) de 38% d'individus. Quant au français, langue officielle, 31% des répondants déclarent le maîtriser. Les trois langues minoritaires que sont le fulfulde, le kanuri et le tamajaq ne sont parlées que par 5 à 6% de locuteurs non natifs. Il apparaît donc très clairement que le multilinguisme au Niger s'organise autour de trois langues – deux langues nationales, majoritaires et véhiculaires, le hausa et le songhay-zarma, et une langue étrangère, officielle, le français – accompagnées de la langue première de chaque minorité concernée.

L1		bilingues	trilingues	quadrilingues	5 langues	6 langues	total
hausa 30.7% dans l'enquête	N=	502	235	75	17	-	829
	% ligne	60.6%	28.3%	9.0%	2.1%	-	100.0%
	% colonne	25.3%	22.0%	20.4%	15.9%	-	23.4%
	% total	14.2%	6.6%	2.1%	0.5%	-	23.4%
songhay-zarma 17% dans l'enquête	N=	215	200	67	28	7	517
	% ligne	41.6%	38.7%	13.0%	5.4%	1.4%	100.0%
	% colonne	10.9%	18.8%	18.3%	26.2%	31.8%	14.6%
	% total	6.1%	5.6%	1.9%	0.8%	0.2%	14.6%
fulfulde 24.8% dans l'enquête	N=	633	313	98	32	7	1083
	% ligne	58.4%	28.9%	9.0%	3.0%	0.6%	100.0%
	% colonne	32.0%	29.4%	26.7%	29.9%	31.8%	30.6%
	% total	17.9%	8.8%	2.8%	0.9%	0.2%	30.6%
kanuri 8.6% dans l'enquête	N=	144	111	63	17	6	341
	% ligne	42.2%	32.6%	18.5%	5.0%	1.8%	100.0%
	% colonne	7.3%	10.4%	17.2%	15.9%	27.3%	9.6%
	% total	4.1%	3.1%	1.8%	0.5%	0.2%	9.6%
tamajaq 18.8% dans l'enquête	N=	485	207	62	13	2	769
	% ligne	63.1%	26.9%	8.1%	1.7%	0.3%	100.0%
	% colonne	24.5%	19.4%	16.9%	12.1%	9.1%	21.7%
	% total	13.7%	5.8%	1.7%	0.4%	0.1%	21.7%
total	N=	1981	1066	367	107	22	3543
	% total	55.9%	30.1%	10.4%	3.0%	0.6%	100.0%

Taux de multilinguisme¹

Le taux de multilinguisme des Nigériens n'est pas uniforme d'une communauté à l'autre et il est par conséquent indispensable de dégager les tendances « ethnoлингuistiques » les plus saillantes. Si plus de 70% de songhay-zarmaphones natifs prétendent parler le hausa, les locuteurs natifs de ce dernier ne sont que 57% à déclarer parler le songhay-zarma comme langue seconde. Le hausa est la langue seconde la plus parlée dans tout le pays sauf dans le Boboye et les espaces au moins bilingues comme Dosso, Filingué et Niamey, où il est en compétition avec le songhay-zarma. Ce dernier rencontre, à Niamey, Dosso et Filingué, 60% des répondants non natifs qui disent le parler comme L2. Il atteint un pic de 73% dans le Boboye. Dans les zones strictement songhay-zarma, il connaît un taux bien moins élevé que celui rencontré par le hausa, là où il est majoritaire. Enfin, vers l'est, en zone hausaphone, 40% des répondants disent encore le pratiquer à Dogondoutchi.

Quant au français, les songhay-zarmaphones sont plus de 50% à déclarer le parler alors que tous les autres groupes se trouvent en dessous de cette limite : les hausaphones et kanuriphones sont plus ou moins 45% à en déclarer la pratique, les locuteurs du tamajaq ne sont que 20% et ceux du fulfulde 11%. L'accès à la langue officielle semble ici hiérarchisé : les songhay-

1 Le total de 3543 comprend aussi 2 locuteurs natifs du tubu bilingues + 2 arabophones natifs déclarant parler 4 langues. Ils ont été supprimés du tableau.

zarmaphones vivent, le plus souvent, dans ou près de la capitale, la ville nigérienne la plus « francophone » et où le taux de scolarisation est sensiblement plus élevé que dans le reste du pays (70% contre un petit peu plus de 20%), l'acquisition du français leur est donc plus facile. Il a en outre déjà été mis en évidence un attachement plus manifeste de la part des songhay-zarmaphones pour le français compris comme l'expression d'une forme d'insécurité linguistique, ceci en réaction à la suprématie numérique et fonctionnelle de la langue hausa (SINGY : 1999 et SINGY et ROUILLER : 2001). On peut aussi rappeler que l'ancien occupant français s'est appuyé essentiellement sur la communauté dite « zarma » et que cette situation historique a dû laisser ses traces dans non seulement l'imaginaire des Zarmas mais aussi dans leur attachement plus grand pour le français et l'école. Il convient aussi de rappeler que le pouvoir politique de la République du Niger a été durant longtemps majoritairement entre les mains de Zarmas ; il est dès lors relativement aisé de comprendre le lien pouvant être fait entre langue officielle et pouvoir. Par contre, les locuteurs du tamajaq et du fulfulde, à tradition (encore) fortement nomade, sont certainement moins nombreux à scolariser leurs enfants, même si des « écoles nomades » existent et permettent à ces populations de combiner leur mode de vie avec un parcours scolaire moderne. En fonction du lieu d'enquête, le taux de réponses données au français varie significativement. S'il est parlé par 44% des répondants à Niamey, dès que l'on quitte la capitale, le taux oscille entre 30 et 35% dans des zones comme Agadèz, Dosso, Tahoua, Téra et Tillabéri. Toutes les autres zones affichent un score inférieur à 30%, ce qui correspond, en gros, au taux national de scolarisation¹, mais sans jamais descendre plus bas que 19%.

Dans les détails, par communauté linguistique et par zone d'enquête

Les hausaphones

Parmi les locuteurs natifs du hausa qui prétendent parler, au moins, une seconde langue, le songhay-zarma a la préférence auprès de 474 informateurs sur 829, soit 57%. Le français reçoit 371 (45%) réponses et est suivi, loin derrière, par le fulfulde (90 individus), le kanuri (88) et le tamajaq (71), ce qui représente, pour chaque langue, un faible taux de 10%. Les plus nombreux à

¹ Cf. *African Development, Indicators 2000*, The World Bank, Washington D.C., 2000, p. 396, citant le Household Priority Survey, *Enquête permanente de conjoncture économique et sociale*, 1995, qui estime à 21% le taux national de scolarisation de niveau primaire, dont 25% d'hommes et 16% de femmes : 20% et 10% en milieu rural, 54% et 45% en milieu urbain.

déclarer parler le songhay-zarma (taux supérieur à 90%) vivent dans les espaces à dominante songhay-zarma comme le département de Tillabéri mais aussi des zones au moins bilingues (hausa et songhay-zarma) comme Dosso et Filingué. A Niamey et Gaya, deux zones où les deux langues sont en contact permanent, ils sont encore 85% à en déclarer la pratique. En zone à dominante hausa, chez les hausaphones de Tahoua et de Maradi, plus de 30% déclarent parler le songhay-zarma. C'est aussi dans ces deux dernières régions que la pratique du français semble la plus forte (70%), alors que, dans la capitale, seuls 40% de hausaphones en reconnaissent la maîtrise. Pour les langues minoritaires, les contacts des populations représentent le facteur principal de leur acquisition. En effet, on trouve surtout des hausaphones parlant le fulfulde à Diffa et Say. Ceux qui parlent le tamajaq (56%) se retrouvent dans la région du nord du pays, à tradition tamajaquophone (Agadèz), alors que les zones de Filingué et de Tahoua ne comprennent que 15% de locuteurs du tamajaq en L2. Si le kanuri est parlé par 85% des hausaphones de la région de Diffa, ils ne sont plus que 20% à Zinder, ancienne capitale de la République du Niger fondée sur l'historique cité-Etat hausa de Darnagaram. Diffa et le kanuri se révèlent donc influents sur les hausaphones natifs y vivant, comme si le kanuri avait un pouvoir assimilateur que les langues des autres régions du Niger ne connaissent que dans une bien plus faible mesure.

Les songhay-zarmaphones

Parmi les locuteurs du songhay-zarma, 517 disent pratiquer une langue seconde. Le hausa est parlé par 389 locuteurs du songhay-zarma, soit 75% de la strate. Il est plus spécifiquement parlé en zones bilingues comme Gaya (91%), Filingué (89%), Dosso (81%), Niamey (78%) et le Boboye (73%). La pratique du français est déclarée par 281 personnes sur 488, soit 58% des répondants. On constate des écarts vers le haut par rapport à ce taux à Dosso, Kollo et Téra, et vers le bas dans le Boboye, à Filingué, Gaya, et Tillabéri. Le fulfulde est déclaré parlé par 72 personnes, soit près de 15%.

Les fulfuldephones

Parmi les fulfuldephones, 1083 individus disent parler au moins une autre langue que la leur, soit 96%, dont 790 (73%) disent parler le hausa, particulièrement à Agadèz, Dogondoutchi, Maradi, Tahoua et Zinder où le taux atteint 100%. Ensuite, on rencontre à Gaya un taux de 95.8%, à Diffa 91.9%, à Filingué 67.2%, à Niamey 61.8%, à Dosso et dans le Boboye 45%. Le songhay-

zarma est parlé par 493 (46%) fulfuldephones, dans les zones « historiquement » songhay-zarma mais aussi dans les zones bilingues (hausa et songhay-zarma). Le français est parlé par très peu de fulfuldephones (124 soit 11%), mais les zones de Boboye, Filingué, Téra, Tahoua affichent un score de 20%. Le tamajaq (113 soit 10%) est parlé là où il y a cohabitation, de même pour le kanuri (104 soit 10%) : 68.5% à Diffa mais seulement 11.8% à Zinder.

Les kanuriphones

Le hausa est parlé par la totalité des kanuriphones interrogés à Niamey (144) et dans la région de Zinder (113), alors que 91% d'entre eux (75 sur 82) en déclarent la maîtrise dans la région de Diffa, ceci s'expliquant, en partie, par le taux notable de hausaphones y parlant le kanuri. La pratique du français varie de manière importante entre les régions : les kanuriphones de Niamey sont 70% (101 individus) à déclarer le parler, contre 34% (28) à Diffa et 26% (29) à Zinder. Le songhay-zarma est parlé par 50% des kanuriphones interrogés à Niamey, et plus particulièrement par les femmes. Quant au fulfulde, près de 20% ont déclaré le parler à Diffa (15 sur 82), ce qui, malgré la faiblesse des quantités, rejoint ce qui a été dit plus haut de la pratique du kanuri par les fulfuldephones.

Les tamajaquophones

Parmi les 856 tamajaquophones interrogés, 769, soit 90%, se déclarent au moins bilingues et 622 disent parler le hausa. La totalité d'entre eux le parle dans les régions hausaphones : Agadèz, Maradi, Tahoua et Zinder. Si à Filingué ils sont encore 73% à le parler, la capitale ne compte que 68% de tamajaquophones pratiquant le hausa. 261 déclarent la pratique du songhay-zarma dans les zones songhay-zarma mais de manière bien moins sensible qu'en ce qui concerne le hausa. Parmi les locuteurs du tamajaq, 154 disent pratiquer le français, plus du tiers se retrouvent à Agadèz et Tillabéri mais seulement 1 sur 5 à Niamey, Tahoua et Téra. Il semble donc que, chez les Touaregs, la zone d'Agadèz est véritablement un espace dans lequel ils exercent le plus leur bilinguisme, suivi de la ville de Niamey, de la zone de Tahoua et, enfin, de Zinder.

Sphères d'usages

Réponses aux questions :

« Quelles sont les langues que vous parlez en famille ? »

« Quelles sont les langues que vous parlez avec les amis ? »

« Quelles sont les langues que vous parlez au marché ? »

Le panorama sur les pratiques linguistiques déclarées des Nigériens et Nigériennes sera utilement complété par quelques sphères d'usage. En famille, chacun et chacune a déclaré parler sa propre langue de manière presque systématique. Cependant, on relève une tendance plus marquée parmi les kanuriphones et tamajaquophones natifs à prétendre pratiquer une autre langue dans le cercle familial. Ces deux communautés linguistiques se distinguent des autres aussi dans la communication avec leurs amis. Si les hausaphones, songhay-zarmaphones et fulfuldephones semblent utiliser leur propre idiome à plus de 90% dans un cercle amical, ces deux communautés se situent en dessous de cette limite. Le marché, troisième sphère d'usage retenue, est le siège véritable des deux langues majoritaires nigériennes même si les trois minorités disent aussi utiliser leur langue dans leurs relations commerciales. Cependant, les kanuriphones ne sont que 44% à déclarer utiliser leur langue pour négocier alors que les autres groupes dépassent allègrement 50%. Mais « en fait le marché ne produit pas les langues véhiculaires, il les révèle. » (CALVET 2001 : 61), il y a ainsi fort à parier que d'autres sphères d'usage voient l'émergence des deux véhiculaires (on pourrait, par exemple, penser aux langues utilisées sur le chemin de la mosquée ou sur celui du marché).

3. Les langues pour prier

Réponses aux questions :

« Quelle(s) langue(s) voulez-vous utiliser pour prier en dehors de l'arabe ? »

« Dans quelle(s) langue(s) ne voudriez-vous pas prier ? »

Avant tout, il convient de relever que la pratique de l'arabe, langue religieuse souvent choisie pour l'école nigérienne, on le verra, n'est déclarée que par 5% des répondants. Il n'est pratiquement pas utilisé ni dans le cercle familial ni dans les relations sociales et économiques. Ceci étant dit, un examen des données révèle que même si la quasi-totalité des Nigériens et Nigériennes interrogés se définissent comme musulmans, chacun considère son propre

idiome tout à fait adapté à la prière. Les kanuriphones et tamajaquophones se démarquent cependant des autres puisque la confiance qu'ils manifestent en leur langue est exprimée plus timidement. Ils sont aussi plus enclins à choisir le hausa comme langue de prière. D'une manière tout aussi significative, ils sont bien plus nombreux à privilégier l'arabe. Le libellé de la question visait bien un choix en dehors de l'arabe, mais il semble qu'il a été ici plus difficile aux kanuriphones et tamajaquophones d'accepter l'idée qu'on puisse émettre le désir de prier dans un idiome non coranique. Les fulfuldephones, à l'instar des locuteurs des deux « grandes » langues, restent, quant à eux, assez fidèles à leur langue qu'ils considèrent tout à fait convenable pour assumer une fonction religieuse.

La religion étant un fait social très fort au Niger et afin de mieux cerner l'imaginaire linguistique de la population nigérienne, il a aussi été demandé aux informateurs de déterminer les langues qu'ils rejettent de manière catégorique pour prier. Le français est une langue rejetée par 16% (421) des répondants. Parmi ceux-ci, les locuteurs du kanuri et du fulfulde ne sont que 6% à le rejeter et ceux du tamajaq sont relativement proches du taux général. Par contre, les locuteurs du hausa (22%) et ceux du songhay-zarma (28%) sont les plus nombreux à ne pas vouloir de la langue officielle pour prier, car, selon leurs dires, le français est perçu comme la langue des chrétiens. Une insécurité linguistique manifeste semble caractériser ici les songhay-zarmaphones, dont plus d'un quart rejette le français pour la prière, alors que 64% d'entre eux le plébiscite pour l'enseignement public au Niger. Les trois minorités rejettent à près de 50% toutes les langues inconnues, ce que font dans une bien moindre mesure les hausaphones et les songhay-zarmaphones, sachant que les prêches sont souvent prononcés dans l'une des deux langues véhiculaires. Enfin, les hausaphones (35%) manifestent une plus nette tendance à rejeter la langue songhay-zarma que les locuteurs de cette dernière (14%) le hausa. En bref, à part un hausaphone sur trois qui semble rejeter l'autre langue véhiculaire, certainement plus pour des raisons liées à la politique récente qu'ethniques, les répondants manifestent rarement le souci d'écarter la langue de l'autre, mais plutôt celles qu'ils ne comprennent pas.

4. Les langues souhaitées pour l'enseignement

Réponses à la question :

« Dans quelle(s) langue(s) voudriez-vous qu'on enseigne à vos enfants ? »

Le français est la langue choisie pour l'enseignement par 44% des répondants. Ce sont les songhay-zarmaphones qui affichent le plus fort attachement pour la langue officielle à hauteur de 64%. Ils sont d'ailleurs, on l'a vu ci-dessus, les plus nombreux à déclarer le parler. Ils sont suivis

des kanuriphones (51%) puis des hausaphones (45%) et à un même niveau des fulfuldephones et tamajaquophones (35%). Le français, promettant encore maintenant – au moins dans l'imaginaire collectif des Nigériens et des Nigériennes – une amélioration de statut socio-économique, n'est cependant pas la seule langue retenue. En effet, dans une même proportion, on manifeste aussi sa préférence pour l'arabe. Les locuteurs du songhay-zarma semblent plus enclins que les autres à le choisir comme langue d'enseignement. Se vérifie une fois de plus la réaction de méfiance des songhay-zarmaphones envers le hausa, privilégiant à la fois le français et l'arabe pour ne pas choisir la langue numériquement dominante. Les répondants n'ont cependant pas totalement ôté à leur langue toute valeur éducative car plus de 50% de hausaphones et de fulfuldephones accordent leur confiance à leur propre langue, les autres se situant autour de 40%. Si le multilinguisme déclaré des répondants met en compétition le hausa, le songhay-zarma et le français, l'école devrait idéalement, ceci pour satisfaire les populations, proposer un enseignement autant dans la L1 de chaque enfant, qu'en français et en arabe. Les raisons invoquées sont d'ailleurs assez révélatrices : « si mon enfant ne réussit pas en ayant appris le français à l'école, il pourra toujours améliorer sa situation par la religion » ou encore « mon enfant peut assurer sa vie sur terre et celle dans l'au-delà ».

5. Le discours d'une autorité : quelles langues sont désirées ?

Réponses à la question :

« Si le Président, le Préfet, ou le Sous-préfet tient un discours dans votre localité dans quelle(s) langue(s) aimeriez-vous qu'il s'adresse à vous ? »

Chacun et chacune aspire à comprendre le discours d'une autorité régionale (Préfet, Sous-préfet) ou nationale (Président de la République) en contact direct avec les populations, il n'est donc pas étonnant que les répondants privilégient leur L1. Cette tendance très nette est cependant moins marquée parmi les kanuriphones et tamajaquophones. Environ 20% des locuteurs non natifs accepteraient un discours en hausa, mais les Kanuris sont cependant bien plus nombreux à accueillir l'idée d'un discours officiel dans la langue dominante (37%). Seulement un peu plus de 10% des répondants souhaiteraient continuer à recevoir les messages des autorités en français sauf les fulfuldephones et tamajaquophones qui rejettent de manière bien tranchée la seule langue officielle. On peut lier cette réaction au fait, on l'a vu ci-dessus, qu'ils sont les moins nombreux à déclarer la pratique du français.

6. Les Nigériens et les Nigériennes et les langues de leurs institutions : parlement, justice et administration

Réponses aux questions :

« Dans quelle(s) langue(s) aimeriez-vous voir les députés débattre à l'Assemblée Nationale ? »

« Dans quelle(s) langue(s) aimeriez-vous qu'on rende les jugements ? »

« Dans quelle(s) langue(s) voulez-vous être servi dans l'administration ? »

La même tendance forte qui caractérise la plupart des répondants se retrouve ici : on souhaite que sa langue propre soit utilisée au parlement national plus par souci de compréhension que de réelle représentation, ainsi qu'en justice afin, dit-on, de bien comprendre les propos tenus dans un tribunal. Le jargon juridique n'étant pas forcément accessible facilement à un locuteur francophone natif non-initié, l'attitude exprimée par les répondants n'a ici rien de bien surprenant. Dans l'administration, même si le souhait de sa langue propre est un peu moins fort, il reste globalement majoritaire ; le visiteur occidental peut d'ailleurs être surpris de la vitalité de l'usage des langues locales dans les bureaux nigériens, ceci à tous les niveaux, de la petite réception ouverte à tous au cabinet d'un ministre.

Le français est systématiquement rejeté par les locuteurs des deux communautés à tradition nomade dans les trois domaines, même si la seule langue écrite des documents administratifs reçoit légèrement plus de leurs voix. En ce qui concerne la langue officielle toujours, les répondants sont globalement 15% à la choisir comme langue parlementaire, 10% pour ce qui touche à la justice, mais 24% pour l'administration et son caractère écrit. Si les nomades la rejettent, les locuteurs du hausa, du songhay-zarma et du kanuri la choisissent à hauteur de plus de 30% pour les tâches de l'Etat. Ce même taux vaut pour les débats parlementaires chez les songhay-zarmaphones alors que les locuteurs du hausa et du kanuri ne sont ici que 20% à la plébisciter.

Si 40% de songhay-zarmaphones acceptent l'idée d'un parlement fonctionnant en hausa, les locuteurs de celui-ci ne sont que 20% à souhaiter la deuxième langue véhiculaire pour les débats politiques. Au parlement toujours, le hausa remporte systématiquement plus de voix que le songhay-zarma, et spécialement auprès de 38% de kanuriphones. Les langues souhaitées en justice et dans l'administration révèlent cette même attitude timidement favorable aux deux langues véhiculaires en relevant quand même quelques légères variations.

De ces trois indicateurs on retiendra l'importance accordée au français dans un domaine comme l'administration où il est utilisé avant tout sous sa forme écrite, alors que dans des domaines où l'oralité prédomine, les langues locales semblent pouvoir rendre bien plus de services.

7. Rédaction des papiers d'état civil

Réponses aux questions :

« Dans quelle(s) langue(s) voulez-vous voir votre acte de naissance rédigé ? »

« Dans quelle(s) langue(s) voulez-vous voir votre carte d'identité rédigée ? »

Aucune différence significative n'est apparue dans les réponses données pour l'acte de naissance, document avant tout d'usage national, et la carte d'identité, document à la fois national et international, les Nigériens et Nigériennes pouvant se déplacer dans toute l'Afrique de l'Ouest avec ce simple document en vertu d'accords douaniers (espace CDEAO). Cette absence d'opposition permet une présentation conjointe des résultats, contrairement à ce qui avait été pressenti au début de l'enquête. Le français a rencontré ici le meilleur score. Langue internationale pour les répondants, ils sont plus de 45% à le choisir. Cependant, les fulfuldephones et tamajaquophones l'ont à nouveau beaucoup moins bien accueilli. Parmi les raisons évoquées, les membres de ces deux communautés minoritaires à tradition nomade ont souvent affirmé un attachement pour leur langue qui fait intimement partie de leur identité, du patrimoine culturel qu'ils ont hérité et qu'ils veulent transmettre aux nouvelles générations. Ils souhaitent ainsi, et plus que les autres, l'utilisation de leur langue propre pour l'établissement de papiers officiels mais individuels. En outre, quelques tamajaquophones ont rappelé l'existence d'un alphabet propre, le *tifinagh*, permettant de transcrire leur langue depuis plusieurs siècles. Néanmoins, chacun a à nouveau privilégié sa langue mais de manière moins sensible que dans d'autres secteurs. Le français n'a pas seulement le côté pratique d'être une langue internationale qui facilite le passage des frontières. Rares sont les Nigériens et Nigériennes qui voyagent uniquement pour le plaisir. L'exode est avant tout économique et les mentions en français sur une carte d'identité peuvent être perçues comme une preuve de la connaissance de la langue véhiculaire de la région d'accueil, notamment en Côte d'Ivoire et dans les ports du Bénin et du Togo où l'activité économique plus grouillante attire de nombreux migrants, souvent saisonniers. La maîtrise du français ne peut que faciliter leurs contacts professionnels.

8. Les Nigériens et leurs médias audiovisuels

Réponses aux questions :

« *Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous qu'on utilise à la radio ?* »

« *Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous qu'on utilise à la télévision ?* »

Aucune différence significative n'est apparue dans les langues choisies respectivement pour la radio et la télévision par conséquent sera fait ici un amalgame entre ces deux médias alors qu'il avait été considéré pertinent de les dissocier en début de recherche, la radio étant le médium diffusé sur presque tout le territoire national et écouté de manière très fidèle alors que la télévision publique se perçoit surtout dans les villes et les zones proches et qu'il existe bon nombre de villages plus ou moins reculés qui ne reçoivent pas (encore) d'images cathodiques. A nouveau, chacun privilégie sa langue à plus de 85%, le besoin de comprendre les messages étant ainsi immédiatement satisfait. Les fulfuldephones et hausaphones manifestent cependant une tendance plus marquée que les autres. Les songhay-zarmaphones quant à eux sont plus enclins à ne pas pouvoir exprimer de choix mais aussi à retenir toutes les langues nationales pour satisfaire les besoins communicatifs de tout le monde. Ne manifestent-ils pas une fois de plus une forme de rejet de la langue dominante, le hausa, qu'ils expriment indirectement ici ? Ils sont aussi beaucoup plus nombreux, pas loin de 30%, à choisir le français comme langue des médias, alors que, concernant le choix de la langue officielle, les hausaphones le retiennent à hauteur de 22%, les kanuriphones de 16% ; les fulfuldephones et tamajaquophones le rejettent massivement puisqu'ils ne sont que 6% à avoir choisi le français parmi d'autres langues. Les locuteurs du hausa et du songhay-zarma s'opposent de manière très nette dans le choix de la langue de l'autre. En effet, si seulement un quart (25%) des hausaphones accepterait le songhay-zarma comme langue des médias, les locuteurs de cette dernière sont 44% à accueillir favorablement des émissions en hausa. Ce constat conduit à nuancer ce qui a été dit plus haut des songhay-zarmaphones, mais aussi à le compléter. L'insécurité linguistique au sens de SINGY (1996), ou plutôt inter-linguistique ici, n'est-elle pas un va-et-vient entre valorisation et sentiment dépréciatif de sa variété, ici de sa langue, une sorte de relation d'amour et de haine ? Parmi les minorités, les kanuriphones accepteraient une des deux langues majoritaires bien plus que les fulfuldephones ; quant aux locuteurs du tamajaq, ils ne sont que 30% à vouloir l'une de ces deux langues.

9. Désirs linguistiques absolus

Réponses à la question :

« Imaginez qu'un matin vous vous réveillez sans parler aucune langue. On vous propose alors une pilule magique qui vous permet de parler une langue et une seule. Laquelle choisissez-vous ? »

Après avoir obtenu une première réponse, l'enquêteur poursuit :

« Un deuxième comprimé vous permet de parler une deuxième langue. Laquelle choisissez-vous ? »

Et finalement :

« En prenant un troisième cachet vous permettant de parler une troisième langue, laquelle choisiriez-vous ? »

Les réponses ont donné 359 combinaisons de langues différentes, en comptabilisant aussi celles où seulement deux choix ont été exprimés au lieu des trois attendus et celles où le choix ne s'est porté que sur une langue, généralement la langue première (200 individus). Les quantités de chaque combinaison sont faibles mais les tendances dégagées correspondent à ce qui a pu être dit ci-avant concernant les choix effectués dans un certain nombre de domaines de la vie au Niger. Les trois combinaisons les plus fréquentes sont les suivantes :

1. hausa – français – songhay-zarma. Combinaison choisie par 118 individus pour la plupart de L1 hausa.
2. hausa – arabe – français, par 113 répondants natifs du hausa.
3. songhay-zarma – hausa – français, par 101 personnes, pour la plupart songhay-zarmaphones.

Deux de ces trois combinaisons sont parfaitement cohérentes avec ce qui a pu être constaté sur l'attitude générale d'attachement à sa langue première, mais aussi de pragmatisme visant à vouloir s'appropriier les moyens de communication considérés comme les plus pratiques, à savoir l'autre langue véhiculaire et la langue officielle. Toutes les autres combinaisons comportent moins de 100 réponses et seront présentées ci-après de manière groupée. Quant au français, la première place lui a été accordée par 225 personnes, la combinaison la plus fréquente, *français-hausa-songhay-zarma*, ayant été données par 30 individus dont 25 de L1 hausa.

1.	langue première – langue religieuse – langue officielle	286	
	langue première – langue officielle – langue religieuse	175	
		461	10% de l'échantillon

2.	langue première – langue religieuse – 1 langue véhiculaire	295	
	langue première – 1 langue véhiculaire – langue religieuse	278	
		473	10% de l'échantillon

3.	langue première – langue officielle – 1 langue véhiculaire	306	
	langue première – 1 langue véhiculaire – langue officielle	480	
		786	17% de l'échantillon

4.	langue première – 1 langue véhiculaire – 1 langue véhiculaire		265	6% de l'échantillon
	fulfulde	hausa songhay-zarma	88	
		songhay-zarma hausa	78	
	kanuri	hausa songhay-zarma	25	
		songhay-zarma hausa	4	
	tamajaq	hausa songhay-zarma	38	
		songhay-zarma hausa	32	

Cas de l'arabe

Un traitement particulier doit être apporté à l'arabe, langue religieuse, d'une part pour mesurer à quel point celui-ci correspond véritablement à des désirs conscients des Nigériens et Nigériennes et, d'autre part, car il a semblé aux équipes d'enquêteurs que les questions touchant aux langues de la religion étaient véritablement taboues au Niger.

	pilule 1	pilule 2	pilule 3
fulfulde	11%	18%	14%
hausa	14%	22%	15%
kanuri	20%	14%	11%
songhay-zarma	12%	16%	12%
tamajaq	21%	20%	16%
total	15.6%	18%	13.6%

Choix de l'arabe

Comme premier choix absolu, l'arabe est choisi par 16% de l'échantillon total. Les plus fervents défenseurs de la langue religieuse sont les tamajaquophones et kanuriphones (1 sur 5). Les moins favorables sont les jeunes fulfuldephones et tamajaquophones. Chez les kanuriphones, ce sont les personnes de plus de 40 ans et, chez les hausaphones et songhay-zarmaphones, ce sont les individus âgés de plus de 50 ans qui choisissent le moins l'arabe pour langue première. Le deuxième choix absolu dresse une limite assez claire à partir de l'âge de 30 ans, les plus jeunes étant bien moins attirés par l'arabe. Parmi les songhay-zarmaphones et kanuriphones de moins de 20 ans, le score se révèle bien en dessous de celui établi pour l'échantillon puisqu'il ne dépasse pas 10%. Il est généralement en compétition avec le français, la langue première ou une des deux langues véhiculaires. Le troisième choix révèle que le taux général de 13.6% se retrouve dans chaque communauté linguistique, sans variation très importante.

L'arabe est cité en premier choix par 712 personnes (15.6%). Figurent ci-après les configurations les plus courantes :

1. langue religieuse – langue première – langue officielle	123
2. langue religieuse – langue officielle – langue première	29
3. langue religieuse – langue première – langue véhiculaire	393

En outre, l'arabe est le seul choix retenu pour 15 répondants dont la moitié sont de langue première tamajaq. On rencontre encore des combinaisons plus rares selon les schémas :

langue première – langue religieuse – 1 langue grégaire

langue première – 1 langue grégaire – langue religieuse

langue religieuse – 1 langue grégaire

Il existe une forte corrélation au niveau des deux premières pilules et des choix exprimés quant à la langue souhaitée dans l'enseignement, l'arabe et le français se repoussant l'un l'autre. Il semble d'ailleurs aussi que la cohérence des informateurs n'a pas été ébranlée par des questions différentes : choix libre mais conditionné par un domaine donné (en l'occurrence l'enseignement public) versus choix totalement libre (pilule).

langues « pilule »	langues « enseignement »	
	français	arabe
1 ^{er} choix arabe N=705	45%	64%
1 ^{er} choix français N=222	71%	42%
2 ^{ème} choix arabe N=816	37%	58%
2 ^{ème} choix français N=749	64%	42%
3 ^{ème} choix arabe N=526	45%	50%
3 ^{ème} choix français N=999	51%	46%

Rapports choix de l'arabe / choix du français

On peut ainsi opposer deux groupes :

- le premier groupe affiche l'arabe en deuxième ou troisième position, accompagné soit de la langue officielle soit d'un véhiculaire : 934 individus, auxquels on doit aussi ajouter les 712 qui ont choisi l'arabe en première position avec une nette préférence pour la langue première et un véhiculaire plutôt que la langue officielle. Ce groupe totalise 1646 individus, soit 36% de l'échantillon total
- le deuxième groupe a manifesté un choix autour de la langue première, la langue officielle et un véhiculaire, 786 individus, ainsi que langue première et deux véhiculaires : 265, soit au total 1051 individus (23% de l'échantillon).

On dénombre aussi un groupe important manifestant une préférence pour la L1 suivie du français/ de l'arabe et enfin d'une langue grégaire ou d'un grégaire en deuxième position suivi du français/ de l'arabe.

10. Conclusion

Il convient de rappeler, une fois de plus, que les phénomènes décrits ci-dessus ne concernent que l'échantillon lié à l'enquête qui ne représente nullement la totalité de la population nigérienne. Ainsi, des résultats de l'enquête on retiendra que les individus interrogés sont majoritairement multilingues, deux sur 3 parlant le hausa comme langue seconde, 2 sur 5 le songhay-zarma et 1 sur 3 le français. Les locuteurs des deux langues véhiculaires sont les plus nombreux à s'afficher unilingues (56% de hausaphones et 26% de songhay-zarmaphones), alors que l'unilinguisme des minorités ne concerne que les populations menant une vie traditionnelle dans des espaces plus ou moins reculés.

On a relevé encore que les cinq communautés linguistiques interrogées ne révèlent pas des représentations linguistiques convergentes, même si toutes manifestent un attachement important à leur langue première. On pense surtout au penchant plus manifeste des songhay-zarmaphones pour le français mais aussi à celui des kanuriphones pour le hausa. En outre, on insistera sur le fait que la langue officielle est souvent rejetée par les répondants qui n'en ont pas la pratique, spécialement parmi les nomades fulfuldephones et tamajaquophones, les moins nombreux à déclarer le parler. Mais on continue à attribuer au français des qualités qui touchent avant tout aux domaines où il est utilisé sous une forme écrite (école publique, administration et état civil). Il semble bien ici qu'une insécurité linguistique assez fortement exprimée accorde au français des qualités dont les langues nigériennes ne semblent pas encore jouir et que leur caractère soit encore vu comme presque uniquement oral.

L'arabe étant souhaité à l'école publique nigérienne mais aussi dans les désirs des répondants détachés de tout contexte (« test de la pilule »), deux remarques méritent d'être formulées. La première touche au principe de laïcité de la République du Niger qui semble ne pas convenir à bon nombre des répondants qui désirent que leurs enfants acquièrent la langue religieuse à l'école. Enfin, un souci strictement linguistique oblige à s'interroger sur la forme d'arabe à diffuser au Niger, au cas où une décision politique irait dans ce sens.

Puisque les deux langues véhiculaires semblent relativement bien acceptées par les minorités, mais aussi parlées par ces dernières, pourrait se poser une interrogation quant aux éventuelles modalités de leur officialisation. Cependant, si le hausa est standardisé, on doit s'interroger sur la pertinence à enseigner le standard dit « de Kano » aux futurs scolarisés et déterminer quels traits, que l'on qualifiera de « nigériens », pourraient mériter une attention particulière. La même question reste aussi ouverte concernant le songhay-zarma dont l'orthographe, à l'instar des quatre autres langues ici étudiées, a été fixée par la loi. Mais quelle forme enseigner ? La question est ici double puisqu'il s'agit non seulement d'offrir des instruments qui permettent une communication la plus large possible mais qui, en même temps, devraient être acceptés par la majorité, les locuteurs natifs compris.

Références

- CALVET, Louis-Jean, 2001, « Les marchés africains plurilingues la ville comme planificateur linguistique » in *Estudios de Sociolingüística*, 2(2), pp. 57-67.
- OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 2000, « Unité et diversité de l'ensemble songhay-zarmadendi », in *Peuplements et Migrations, Actes du premier colloque international, Parakou, 26-29 septembre 1995*, OUA-CELTHO, Editions du Centre, Niamey, pp. 75-98.
- SINGY, Pascal, ROUILLER, Fabrice, 2001, « Les francophones face à leur langue le cas des Nigériens » in *Cahiers d'Etudes Africaines*, 163-164, XLI (3-4), Paris, pp. 649-665.
- SINGY, Pascal, 1996, *L'image du Français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en pays de Vaud*, L'Harmattan, Paris.
- SINGY, Pascal, 2000, « Diglossie véhiculaire et représentations linguistiques étude de cas au Niger », in *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique*, AUPELF - UREF, Paris, pp. 117-122.
- TAMISIER, Jean-Christophe (dir.), 1998, *Dictionnaire des Peuples. Sociétés d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie*. Larousse, Paris.
- THE WORLD BANK, 2000, *African Development Indicators 2000*, Washington D.C.

Représentations linguistiques au Niger : convergences et divergences entre hommes et femmes

Fabrice ROUILLER

Université de Lausanne

1. Introduction

Les études dites « genre » jouissent d'une attention particulièrement soutenue. Ce phénomène s'inscrit dans une attitude générale qui vise, avant tout, la prise en considération des « (...) processus sexués qui structurent l'ensemble de l'organisation sociale »¹. Une approche « genre » fait d'ailleurs partie intégrante de l'enquête sociolinguistique dans laquelle l'une des principales variables de contrôle repose sur le sexe des répondants.² Dans le contexte social nigérien, les rôles joués par les hommes et les femmes sont bien spécifiques à chaque sexe même si quelques femmes sont actuellement appelées à partager le pouvoir dans la sphère publique au même titre que les hommes. Des activités visant à augmenter la participation des femmes dans la vie publique sont maintenant courantes : milieux associatifs de femmes, intégration des femmes dans des programmes nationaux et internationaux d'aide au développement³...), mais, en général, leurs rôles sont souvent liés à l'espace familial, à la vie de quartier, au marché. Face à cette situation, on peut formuler l'hypothèse qu'elles ne manifestent pas les mêmes besoins linguistiques que les hommes et que, par conséquent, leurs représentations linguistiques doivent être dissemblables eu égard à leur cadre de vie, leur statut, leur niveau d'éducation, etc.

Cette approche « genre » sera mise en relation avec le rôle de transmission évoqué par Labov (in SINGY 1998 :35) qui concerne l'attitude générale des femmes visant à adopter des formes jugées prestigieuses en anglais américain. En matière de politique linguistique, elles jouent un rôle très important vu la relation particulière qu'elles tissent avec leurs enfants avant leur scolarisation et dans l'assise de ceux-ci dans une langue première. Pour ce qui est du Niger et des données disponibles, on ne peut véritablement parler d'une attitude visant la recherche de formes plus correctes ou prestigieuses de la part des femmes, les langues nigériennes étudiées jouissant d'un faible prestige par rapport au français langue officielle. Mais peut-on voir une

1 <http://www.unil.ch/liege/etudesgenre/index.html>

2 Voir à ce propos l'état des lieux de la question par SINGY (1998).

3 <http://www.enda.sn> et <http://www.famafrique.org>

préférence exprimée par les femmes par rapport au français, langue pouvant être considérée plus prestigieuse par la promotion sociale qui lui est liée ? Voit-on une propension à considérer l'une des deux langues véhiculaires, sachant que la transmission d'un instrument de communication commun et large peut faciliter l'insertion sociale des enfants et ainsi leur survie ? Divers linguistes africains, notamment ADEGJIBA, proposent l'accès de certaines langues véhiculaires au rang de langues officielles afin de permettre une alphabétisation des masses, avec le concours, *sine qua non*, des éducatrices. Les femmes nigériennes manifestent-elles à cet égard une attitude visant à accueillir favorablement des langues locales qui puissent prendre certaines fonctions dévolues, pour l'heure et pour ce qui est du Niger, au français ?

2. Rôles linguistiques des femmes

Il a été constaté par DUMESTRE (1994) au Mali, pays voisin du Niger, qu'hommes et femmes s'opposent très sensiblement dans leurs représentations linguistiques. Il semble qu'à la campagne les femmes déclarent beaucoup moins parler le bambara que les hommes mais que dès qu'on les rencontre en ville, elles adoptent une attitude qualifiée de pragmatique, c'est-à-dire qu'elles sont plus enclines à considérer et à valoriser l'usage de la langue majoritaire locale, non plus vue comme une langue véhiculaire, stigmatisée, mais comme une langue « neutre », érigée en norme. Ne parlent-elles pas de « bambara standard » non seulement parce qu'il a été standardisé mais aussi parce qu'une de ses variétés, le bambara de Bamako, est perçue comme la référence linguistique nationale malienne ? Dans le même ouvrage, CANUT relève que l'accès au français passe inévitablement par la maîtrise du bambara. Ainsi, dans le contexte malien, si les femmes se l'approprient et qu'elles le transmettent à leurs enfants, ces derniers multiplient leurs chances d'acquérir le français, car, en suivant LABOV, il semble qu'une amélioration sociale, dont la langue est un facteur, a des chances de se faire d'une génération à l'autre, dans le meilleur des cas.

En outre, SCHUELE (1969) a souligné le rôle moteur des femmes villageoises du centre du Valais (Suisse romande) dans la généralisation de l'usage de la langue de référence et normée, le français, au début du XIX^{ème} siècle. Elle sont vues comme les principales responsables de la « mort des "patois" » au rôle considérable dans la diffusion d'une langue commune satisfaisant autant les besoins langagiers immédiats et grégaires que les nécessités d'ouverture vers un espace linguistique plus vaste. En effet, ces villageoises ont souvent servi dans des familles bourgeoises

citadines où elles se sont francisées avant d'adopter leur rôle d'épouses et de mères en français. Toutes proportions gardées, le Valais d'il y a un siècle présentait des traits comparables au contexte socio-économique nigérien actuel : vie traditionnelle en contact avec un monde en changement, exode rural vers les villes et à l'étranger, analphabétisme plus marqué parmi les femmes, moyens de (télé)communication limités...

Ces deux situations parallèles à la réalité nigérienne présentent ainsi les femmes comme les éléments-moteurs possibles de changements linguistiques au Niger.

3. Les répondants et répondantes

Le tableau ci-dessous donne la répartition des témoins en fonction de leur langue première et de leur sexe :

		hausa	s-z	fulfulde	kanuri	tamajaq	total
hommes	N=	887	473	715	186	556	2817
	%	31.4	16.8	25.3	6.6	19.7	100
femmes	N=	504	296	410	200	294	1704
	%	29.6	17.4	24.1	11.7	17.3	100
total	N=	1391	769	1125	386	850	4521
	%	30.8	17.0	24.9	8.5	18.8	100

Répartition des répondants selon la L1 déclarée et le sexe

Pour des raisons liées au contexte socioculturel nigérien dans lequel la distinction des rôles féminins et masculins est très marquée, les femmes sont sous-représentées : elles composent 38% de l'échantillon contre 62% d'hommes. Des informatrices n'ont pas toujours été disponibles en raison de leurs obligations familiales ; en outre, l'absence des époux en « exode » économique, ou aux champs, ne leur a pas permis de participer à l'enquête sans son autorisation expresse. D'autre part, un nombre plus important d'enquêteurs masculins a pu être recruté, et ceux-ci n'ont pas forcément toujours été autorisés, ni ne se sont risqués, à entrer en contact avec des informatrices nigériennes dans le cadre d'un entretien direct. Enfin, d'après SOW (in SINGY 1998), la parole de la femme peut être moins valorisée que celle de l'homme – du moins parmi les Peuls, locuteurs du fulfulde –, on peut supposer que ce préjugé, socialement partagé, ne doit pas être sans influence sur le crédit négatif que peuvent attribuer des enquêteurs masculins à des informatrices potentielles. Ces dernières peuvent d'ailleurs elles-mêmes n'accorder qu'une faible valeur à leur propre parole, ceci les amenant à renoncer à participer à une enquête.

4. Des Nigériennes bilingues

Le multilinguisme est un trait fort chez les répondants : près de 80% ont déclaré parler au moins une deuxième langue : 82% chez les hommes (2338 sur 2840) et 72% chez les femmes (1221 sur 1706). Plus de femmes que d'hommes se déclarent uniquement monolingues ou bilingues, mais on relève ensuite une tendance plus masculine à parler plus de deux langues. Le multilinguisme est donc un fait plus masculin que féminin, certainement par le fait que les femmes occupent un espace social moins large à l'extérieur de la maison, au marché spécialement.

		hommes	femmes	total
unilingues	N=	506	486	992
	%	17.8%	28.5%	21.8%
		hommes	femmes	total
bilingues	N=	1191	799	1990
	%	50.9%	65.4%	55.9%
trilingues	N=	761	311	1072
	%	32.5%	25.5%	30.1%
quadrilingues	N=	282	85	367
	%	12.1%	7.0%	10.3%
5 langues	N=	92	16	108
	%	3.9%	1.3%	3.0%
6 langues	N=	12	10	22
	%	0.5%	0.8%	0.6%
total	N=	2338	1221	3559

Taux d'unilingues et de multilingues en fonction du sexe des répondants

Un des agents favorisant le multilinguisme au Niger pourrait, à nos yeux, résider dans les couples dont les partenaires n'ont pas la même langue première et qui forment ainsi un foyer potentiellement bilingue. Cependant, ce facteur ne vaut que pour une petite partie des hommes mariés (environ 10% : 65 hausaphones sur 641, 27 songhay-zarmaphones sur 304, 47 fulfuldephones sur 600, 39 tamajaquophones sur 389). Les locuteurs du kanuri font cependant exception en affichant une concordance linguistique de couple de 76% (94 individus sur 123). On note chez eux une propension à épouser des femmes hausaphones, près de 20% (23 sur 123), ce taux indicatif étant à prendre avec toutes les précautions requises vu le faible effectif de cette strate. Sur les 2065 hommes mariés interrogés, 544, soit 26%, ont déclaré avoir une seconde épouse, conformément aux latitudes offertes par la culture musulmane. Parmi ces bigames, on ne relèvera qu'un taux de concordance linguistique se situant autour de 80% cette fois-ci, les

quantités étant trop faibles pour pouvoir aller plus avant dans l'exploitation de ces données.¹ A l'instar des hommes, la majorité des femmes interrogées épousent quelqu'un dont elles partagent la langue. Le taux de concordance linguistique n'est cependant pas aussi homogène que parmi les hommes : si les locutrices du fulfulde et du tamajaq affichent un taux supérieur à 90%, parmi les locutrices du kanuri et du songhay-zarma, 20% déclarent avoir un époux parlant une langue différente. Quant aux femmes hausaphones, elles ne sont plus que 77% à déclarer parler la même langue que leur époux. En résumé, on retiendra que les hommes kanuriphones concernant leur première épouse, ainsi que les femmes hausaphones, représentent les membres de la plupart des foyers nigériens potentiellement bilingues, en n'oubliant pas que la tendance dégagée ici s'appuie sur des données numériquement limitées.

Afin de compléter ce qui précède, il convient de souligner que seulement 9% des individus interrogés (397 personnes sur 4569) ont déclaré avoir des parents dont les langues respectives étaient différentes. Ce taux concorde d'ailleurs avec le taux général dégagé quant aux couples nigériens présentant une composition linguistique asymétrique. Sur ces 397 individus, 138 disent avoir adopté la langue de leur père, 109 celle de leur mère et 150 disent parler les deux langues, ce qui laisse entrevoir une légère propension vers un bilinguisme familial.

5. Les femmes et l'école

La scolarisation constitue un facteur important dans le multilinguisme au Niger par l'imposition du français comme langue d'enseignement d'une part, et, d'autre part, par le brassage de populations aux L1 différentes qu'elle entraîne. En effet, 93% des répondants scolarisés déclarent parler au moins une langue seconde, contre 73% chez les non-scolarisés. On constate ici un écart de dix points entre les hommes et les femmes, ces dernières étant moins scolarisées. Parmi toutes les personnes interrogées, près de la moitié des femmes ont déclaré n'avoir suivi aucune forme d'enseignement contre un peu moins de 30% des hommes. Les femmes sont aussi beaucoup moins nombreuses à fréquenter les écoles dites « coraniques » leur permettant d'accéder à une forme de langue écrite, en l'occurrence l'arabe (30% contre 50% chez les hommes).

Concernant l'école dite « traditionnelle », c'est-à-dire en français et aux programmes

¹ Par souci de complétude, on mentionnera que la majorité des 98 répondants trigames (uniquement parmi les hausaphones, les songhay-zarmaphones et les fulfuldephones) prennent généralement une troisième épouse dont ils partagent la langue.

d'inspiration fortement occidentale, l'écart est moins criant entre hommes et femmes : 74% disent ne jamais l'avoir fréquentée, contre 71% d'hommes. Cependant, l'écart est beaucoup plus faible parmi les songhay-zarmaphones : hommes et femmes déclarent, dans une même proportion, maîtriser la langue officielle certainement parce qu'ils vivent dans, ou près de, la capitale où une partie importante des activités se déroule en français. En outre, la proximité géographique de la capitale les rend aussi plus facilement scolarisables. Enfin, les songhay-zarmaphones, les deux sexes réunis, manifestent une attitude assez particulière vis-à-vis non seulement de la langue officielle mais surtout de la langue de l'ancien occupant français dont la stratégie a résidé dans la recherche de leur appui pour administrer le territoire militaire, puis la colonie française qu'était le Niger.

6. Langues parlées par les femmes

Dans l'échantillon total, 62% des répondants ont déclaré parler le hausa comme langue seconde et 38% le songhay-zarma. Dans leur maîtrise déclarée de ces deux langues véhiculaires, les femmes se différencient des hommes de manière très nette. En effet, beaucoup plus de femmes hausaphones que d'hommes déclarent parler le songhay-zarma (71%/ 51%), à l'instar des femmes kanuriphones (66%/ 31%, particulièrement parmi celles vivant à Niamey). En revanche, les femmes songhay-zarmaphones sont légèrement moins nombreuses que leurs homologues masculins à déclarer parler le hausa (73%/ 76%). En outre, concernant les trois autres langues nigériennes – même si elles sont fortement minoritaires – les femmes sont le plus souvent moins nombreuses que les hommes à déclarer les parler.

	pratique déclarée du français	hommes	femmes
hausa	45% N=371/ 829	49% N=281/ 574	35% N=90/ 255
songhay-zarma	54% N=281/ 517	56% N=199/ 353	52% N=85/ 164
fulfulde	11% N=124/ 1083	14% N=96/ 697	7% N=28/ 386
kanuri	46% N=158/ 341	51% N=85/ 168	46% N=79/ 173
tamajaq	20% N=154/ 769	25% N=133/ 528	9% N=21/ 241
moyenne	31% N=1088/ 3539	34% N=794/ 2320	25% N=303/ 1219

Pratique déclarée du français en fonction de la L1 déclarée et du sexe

Quant au français, 31% déclarent le maîtriser, mais ce taux considéré par rapport au sexe des répondants varie fortement. En effet, les femmes sont systématiquement moins nombreuses à affirmer parler la langue officielle. Cet écart est plus manifeste chez les tamajaquophones (25%/ 9%) et les hausaphones (49%/ 35%), alors que dans les autres communautés l'écart entre hommes et femmes se situe entre 6 et 7 points. Si parmi les kanuriphones on observe une certaine égalité dans des régions comme Diffa (plus de 30%) et Zinder (environ 25%), dans la capitale, le songhay-zarma est plus parlé par les femmes, alors que la langue officielle l'est plus par les hommes (80%/ 60%).

En famille, la langue première de chacun et chacune est systématiquement la plus pratiquée. On relève cependant que 35% de kanuriphones, et plus particulièrement de femmes kanuriphones (45%), déclarent parler aussi le hausa en famille. Celui-ci est également utilisé par une part non négligeable de tamajaquophones (près de 20%) en milieu familial et à nouveau un peu plus par les femmes. En outre, les femmes hausaphones sont un peu plus nombreuses que les hommes à déclarer y parler aussi le songhay-zarma. Par contre, parmi les songhay-zarmaphones, aucune différence ne se dessine entre hommes et femmes. Il semble donc que les foyers nigériens, par la pratique d'une L2 plus affirmée chez les femmes, peuvent évoluer vers un bilinguisme « hausa-autre langue », l'autre langue représentant le plus souvent la L1 des répondants mais aussi la deuxième langue véhiculaire.

Les relations amicales se tissent la plupart du temps dans la langue première de chaque personne interrogée. Cependant, le français est aussi utilisé (sauf parmi les deux minorités nomades) mais plutôt par les hommes, ce qui correspond aux résultats liés à la pratique déclarée du français où un écart manifeste oppose hommes et femmes. Avec les amis toujours, les femmes se montrent plus ouvertes que les hommes, surtout parmi les hausaphones et kanuriphones dans leur pratique du songhay-zarma et, aussi, pour les dernières, du hausa. Enfin, le marché est véritablement le siège des deux langues véhiculaires où près de 30% des femmes hausas s'avouent plus portées à parler le songhay-zarma que leurs homologues masculins (19%) dans leurs transactions commerciales. Les locutrices du kanuri manifestent également leur plus grande ouverture au songhay-zarma. Ces femmes semblent ainsi faire preuve d'une plus grande capacité d'adaptation à leur espace socio-économique. A l'inverse, si 32% de songhay-zarmaphones parlent aussi le hausa au marché, ce sont les hommes qui déclarent le faire plus volontiers (37%/ 25%). Au

marché encore, les rares fois où le français est parlé, ce sont les hommes qui le font de manière plus sensible, sauf à nouveau parmi les fulfuldephones et tamajaquophones qui semblent ne pas en avoir besoin du tout.

7. Représentations linguistiques

Les indicateurs retenus dans le but de cerner les représentations linguistiques des Nigériens et Nigériennes consistaient à inviter les répondants à mettre en relation des choix de langues avec des domaines de la vie au Niger comme l'enseignement, le discours des autorités politiques, les débats du parlement, les verdicts prononcés en justice, l'administration, l'état civil, les médias, mais aussi la prière, ainsi que d'envisager un choix plus absolu et complètement libre.

7.1. Domaines où les langues s'écrivent

7.1.1. Langues dans l'enseignement

Le premier indicateur choisi demandait aux enquêtés de désigner les langues de leur choix dans l'école nigérienne que peuvent fréquenter leurs enfants. Le lien entre éducation et enseignement semble fort, ce qui pousse bon nombre de femmes, selon leurs dires, à associer le français à la modernité, au savoir, à l'émancipation par l'écriture et par l'ouverture au monde. Cette assertion est particulièrement vraie pour les femmes hausaphones et kanuriphones qui se révèlent plus enclines que leurs homologues masculins à choisir le français (chez les hausaphones : 56%/ 38%, chez les kanuriphones : 54%/ 47%). Les songhay-zarmaphones affichent un taux de 64%, indépendamment de leur sexe, alors qu'au sein des minorités nomades, les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes à choisir la langue officielle (écart de 4 points chez les fulfuldephones pour un taux moyen de 34% et de 7 points chez les tamajaquophones pour un taux moyen de 36%). Par contre, les attitudes féminines envers l'arabe sont assez identiques à celles des hommes, sauf chez les femmes fulfuldephones et kanuriphones qui sont moins favorables à la langue religieuse.

Face à ces deux langues non-subsahariennes, les répondants n'ont pas écarté toute valeur éducative à leur propre idiome. Il s'avère cependant que la confiance en sa propre langue se révèle plus masculine parmi les hausaphones (68%/ 42%) et songhay-zarmaphones (43%/ 29%), les

premières se tournant, on l'a vu, de préférence vers le français et les secondes se différenciant des hommes uniquement face à leur langue propre, contrairement à leurs représentations liées à la valeur éducative qu'elles octroient tant au français qu'à l'arabe. Si les minorités nomades s'accordent quant au crédit donné à leur propre langue, les femmes kanuriphones affichent 7 points de plus que les hommes. Face aux deux langues majoritaires, les locuteurs du hausa et du songhay-zarma acceptent plus volontiers que les femmes l'autre langue véhiculaire à l'école, alors que les minorités nomades ne leur donnent que peu de poids, pendant que les femmes kanuriphones accueillent un peu plus franchement le hausa.

L'hypothèse selon laquelle les femmes, et corollairement les mères, sont généralement les transmettrices d'agents d'ascension sociale, se voit ainsi ébranlée par certaines Nigériennes, mais on peut se demander ici pourquoi certaines se démarquent de leurs consœurs avec lesquelles elle partage le rôle d'éducatrices. Il semble en fait que les attentes envers l'école ne sont de loin pas (ou plus ?) toutes associées à l'apprentissage de la langue française qui ne permet plus d'obtenir, quasi automatiquement, un emploi rémunéré dans la fonction publique, ceci particulièrement parmi les femmes à tradition nomade qui sont les moins nombreuses à avoir déclaré parler le français et à avoir fréquenté l'école. En outre, il semble qu'une part importante de femmes se montre moins ouverte à un enseignement donné dans l'une des deux langues véhiculaires.

Pour l'administration nigérienne, les femmes semblent plus enclines que les hommes à choisir leur langue propre (écarts de 6 à 10 points). Les locutrices du fulfulde ne s'opposent cependant pas aux hommes sur ce point, ni en ce qui concerne le choix du français, faiblement exprimé, à l'instar des kanuriphones, alors que la langue officielle est souhaitée de manière plus nette parmi les locuteurs du hausa, du songhay-zarma et du tamajaq. Le hausa est retenu par les locuteurs du songhay-zarma, du fulfulde et du tamajaq alors que, parmi les kanuriphones, ce sont encore ses locutrices qui lui accordent une meilleure place. Les attitudes face au songhay-zarma comme langue administrative laissent entrevoir une acceptation légèrement plus marquée chez les femmes.

7.1.2. Langues de l'état civil

L'indicateur liant langues et documents d'état civil (acte de naissance et carte d'identité) est hautement instructif puisqu'il renvoie aux traces écrites de la relation instaurée entre les citoyennes et citoyens et l'Etat. Bien que les documents officiels soient rédigés, pour l'heure,

uniquement en français, celui-ci n'a pratiquement jamais récolté la majorité des réponses car la langue propre de chacune et chacun est presque systématiquement préférée. Les femmes hausaphones se révèlent les moins attachées à leur langue par rapport à toutes les autres qui souhaitent une utilisation écrite de leur langue de manière plus sensible que les hommes. Ces mêmes femmes hausaphones sont aussi les plus nombreuses de tous les répondants à donner la première place au français. Face à la langue officielle écrite, les kanuriphones des deux sexes sont à égalité alors que les femmes songhay-zarmaphones et les deux communautés traditionnellement nomades affichent une acceptation plus timide de celle-ci. Si l'on se réfère au poids accordé aux deux langues véhiculaires pour les documents officiels, on peut mentionner que 28% des locutrices du kanuri pourraient accepter une carte d'identité rédigée en hausa contre seulement 9% des hommes. Pour les membres tant masculins que féminins des deux autres communautés minoritaires, le choix des deux langues véhiculaires permettant de transcrire leur identité se révèle exceptionnel.

7.2. Domaines où les langues s'utilisent oralement

7.2.1. Langues des institutions de la République

On relève une relative homogénéité dans les réponses quant au discours d'une autorité nationale ou régionale : chacune et chacun privilégie avant tout sa propre langue, cette tendance étant un petit peu plus marquée chez les femmes. Cependant, les femmes kanuriphones se démarquent des hommes en acceptant plus favorablement le hausa lors d'un discours politique (44%/ 28%), alors que dans les autres communautés, plus d'hommes que de femmes accepteraient un discours tenu dans la langue véhiculaire de l'est. Concernant le français, les hommes sont légèrement plus nombreux à vouloir l'entendre de la bouche d'un dirigeant sauf chez les kanuriphones où les femmes se révèlent plus « francophiles », même si la langue officielle n'a récolté globalement que très peu de voix.

Au parlement national¹, on relève la même tendance de chacun et de chacune à privilégier sa langue sans grandes différences entre les sexes. Cependant, les locutrices du songhay-zarma et

1 D'une anecdote des enquêtes, on retiendra qu'une habitante de la ville de Diffa, à l'extrême est du pays et locutrice native du kanuri, ne pouvait imaginer que l'on puisse utiliser une autre langue que le songhay-zarma au parlement national, du moment que celui-ci siège à Niamey, « la capitale en pays songhay-zarma ». Les choix de langues exprimés ici sont ainsi à considérer avec une très grande précaution, une partie des répondants pourrait n'avoir pu envisager le lien entre les fonctions de leur parlement et les langues à y utiliser.

du kanuri semblent plus enclines que les autres à accepter le hausa au parlement (plus de 40%). Les femmes kanuriphones acceptent aussi plus volontiers que les hommes le songhay-zarma (47%/ 29%), comme les femmes hausa le font pour cette même langue (27%/ 17%). On relève donc ici une attitude féminine plus ouverte vis-à-vis de la langue de l'autre, surtout les langues véhiculaires, tout en préservant, dans le même temps, sa langue propre.

Pour les affaires relevant de la justice, les femmes souhaitent l'utilisation de leur langue de manière un peu plus soutenue que les hommes. Elles sont bien moins multilingues qu'eux, on l'a vu, le souci d'être entendues par les instances de la justice dans une langue qu'elles comprennent est donc plus fort chez elles. Cependant, les locutrices du kanuri et du songhay-zarma sont à nouveau plus favorables au hausa, comme les femmes hausaphones le sont au songhay-zarma. Quant au français, on constate un léger décalage : moins de femmes l'envisagent, sauf chez les kanuriphones où l'on relève une égalité, même si globalement la langue officielle n'a rencontré qu'un nombre limité de voix.

7.2.2. Langues des médias audiovisuels

Actuellement, la télévision nigérienne offre les nouvelles dans chacune des langues nationales selon un calendrier et une cadence bien définis. Selon MALLAM GARBA (1996), la télévision publique accorde dix-huit heures d'antenne aux deux langues véhiculaires et une présence qualifiée de « symbolique » aux autres langues. On peut y voir des saynètes, des comédies de situation locales, quelques publicités pour des produits de base, en hausa surtout, (poudre à laver, savonnettes, riz...), ainsi que le journal télévisé en langues nationales et en français¹. La radio offre une plus grande palette d'émissions en langues nationales, en raison, peut-être, d'une plus forte présence de radios privées. Il s'agit du médium principal au Niger, l'achat d'un poste représentant une dépense pouvant être assumée par les foyers nigériens, même si des villages éloignés des centres urbains ne sont pas encore couverts par les ondes radiophoniques.

Les choix de langues exprimés quant à la radio et la télévision sont clairs : chacun et chacune privilégient sa langue à plus de 85%, le besoin de comprendre les messages

¹ Au moment des enquêtes, une télévision privée gratuite, diffusée dans la capitale, existait mais elle ne faisait pas de places aux langues locales puisqu'elle reprenait uniquement des programmes diffusés sur un bouquet payant, d'origine occidentale. Il semble qu'actuellement (mars 2003), ce médium accorde aussi une place aux langues nationales.

radiophoniques et télévisés étant ainsi immédiatement satisfait. Les femmes manifestent cependant un attachement légèrement plus fort pour leur langue propre. Elles sont par contre moins enclines à accueillir favorablement la langue officielle dans les médias. Ce constat est étonnant ici car elles sont généralement plus nombreuses à l'avoir choisie, à l'école notamment. Il semble donc que le français reste un moyen pratique que leurs enfants se doivent d'acquérir pour leur promotion sociale mais qu'il ne constitue pas un véritable instrument de communication national. Les éducatrices semblent donc vouloir offrir une certaine ouverture à leurs enfants mais souhaitent aussi que leur environnement reste véritablement « nigérien », ce qui leur permet de rester en contact avec lui puisque, on l'a vu, elles sont moins nombreuses à déclarer pratiquer le français.

Les locutrices du hausa sont plus nombreuses que les hommes à accepter des programmes en songhay-zarma dans les médias, alors que les femmes songhay-zarmaphones se montrent moins ouvertes que leurs confrères vis-à-vis du hausa. Parmi les minorités, les femmes kanuriphones se montrent, encore une fois, les plus ouvertes envers le hausa et, dans une bien plus faible mesure, envers le songhay-zarma. Les femmes fulfuldephones manifestent une plus faible ouverture que les hommes aux deux langues majoritaires comme le font les locutrices du tamajaq envers le hausa.

7.2.3. Les langues pour prier

Parmi les langues souhaitées pour la prière, on relève, ici encore, que chacun considère son propre idiome tout à fait adapté. On soulignera que les locutrices du tamajaq s'affichent plus fidèles à leur langue que les hommes. Les deux langues dominantes sont, dans les faits, souvent utilisées pour les prêches mais elles ne reçoivent un accueil, d'ailleurs timide, que de la part des kanuriphones et des tamajaquophones, de manière un peu plus marquée chez les hommes.

Les répondants ont aussi été appelés à déterminer les langues qu'ils écartent de manière catégorique pour prier. Des réponses obtenues il se dégage que pratiquement personne ne rejette sa langue et qu'ici se dégage une parfaite homogénéité entre hommes et femmes. Les hommes refusent un peu plus manifestement le français que les femmes (écarts de 5 à 7 points) sauf parmi les tamajaquophones où ce sont les femmes qui y sont plus enclines. Les locuteurs du hausa manifestent une plus nette tendance à repousser le songhay-zarma que les locutrices (38%/28%) ; par contre, ce sont les locutrices du songhay-zarma qui rejettent de manière plus soutenue

le hausa (20%/ 11%). Si parmi les kanuriphones et tamajaquophones aucune aversion n'est exprimée, les femmes fulfuldephones expriment un rejet plus marqué du hausa (26%/ 20%). Les femmes kanuriphones s'avèrent ici les plus pragmatiques puisqu'elles sont parmi les plus nombreuses (58%) à prétendre ne pas pouvoir prier dans une langue qu'elles ne connaissent pas. Quant aux hausaphones, ce sont les seuls à exprimer de manière nette, et surtout chez les hommes, leur rejet du fulfulde (37%/ 25%), du kanuri (25%/ 17%) et du tamajaq (23%/ 14%). Si le rejet des trois langues nationales minoritaires est plus discret parmi les songhay-zarmaphones, il faut relever ici que ce sont les femmes qui y sont plus portées.

8. Désirs linguistiques absolus

Jusqu'ici, les désirs des répondants ont été mis en relation avec les fonctionnalités des langues. Par ailleurs, les répondants ont été confrontés à un désir plus absolu, détaché de tout contexte, par une série de trois questions groupées sous l'étiquette « technique de la pilule » (MOREAU 1990) : mis devant une aphasie imaginaire soudaine, les informateurs et informatrices ont dû choisir une première langue dont l'usage aurait été rendu possible par l'ingestion d'un comprimé magique. La même question a ensuite été reformulée à deux reprises pour permettre le choix d'une deuxième puis d'une troisième langue.

Globalement, les répondants affichent un réel désir de retrouver leur langue première. Cet attachement se révèle d'ailleurs sensiblement plus fort parmi les femmes (écarts par rapport aux taux communautaire : 15 points chez les songhay-zarmaphones, 8 points chez les kanuriphones et les tamajaquophones et 5 points chez les hausaphones et les fulfuldephones). L'arabe est, dans les cinq communautés, la langue qui reçoit le plus de voix après la langue première de chaque intéressé, alors que le choix du français en première position est très faible (5% des réponses). Ce refuge dans la langue religieuse est cependant plus marqué chez les hommes.

Au niveau de la deuxième pilule, la langue que les répondants souhaiteraient parler est de manière générale le hausa à hauteur de 30% ; ce résultat est fortement lié au fait qu'il est la L1 de la majorité de l'échantillon mais aussi parce qu'il est véhiculaire dans une grande partie des régions où l'enquête a eu lieu. Il est suivi de l'arabe, du français et enfin du songhay-zarma. Le choix de la langue religieuse est à nouveau plutôt formulé par les hommes. Les femmes expriment un choix plus fort pour le hausa mais moins marqué pour l'arabe et le français. Le troisième choix met à nouveau en compétition ces quatre idiomes mais dans un ordre de

préférence déclarée un peu différent. Cette fois-ci, le français obtient la première position (26%), suivi du hausa, du songhay-zarma et de l'arabe. Le choix du français s'avère un peu plus masculin même si les femmes l'ayant choisi dépassent toujours 20%. Le refuge dans la langue religieuse est cette fois-ci formulé plutôt par les femmes, surtout chez les hausaphones et les tamajaquophones.

9. Conclusion

La distinction entre langue orale et langue écrite va de pair avec la scolarisation et la capacité à lire et à écrire. Ainsi, la tradition écrite dont bénéficie le français semble jouer en sa faveur dans des domaines où langue et écriture sont intimement liés. Cependant, les femmes qui y ont le moins accès – les locutrices du fulfulde et du tamajaq – sont les plus enclines à le rejeter, à l'école notamment. Par contre, le choix des langues pour l'administration permet de constater une volonté plus féminine de pouvoir fonctionner au sein des appareils de l'Etat où le français n'est pas forcément le plus adapté. Enfin, les documents d'état civil sont surtout voulus en français, spécialement par les locutrices du hausa, les plus nombreuses du pays.

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à comprendre le français, leur attachement plus marqué pour leur langue première paraît donc lié à leur désir de comprendre et de pouvoir jouer leur rôle dans les institutions de la République. Par contre, elles sont moins nombreuses à accorder du crédit à leur langue en matière scolaire où le français est plus souhaité. Ce dernier ne semble cependant pas acquérir de caractère indispensable dans la vie publique au Niger, dans les médias notamment. Ce souhait-rejet exprimé par les femmes n'est rien d'autre que l'expression d'une forme d'insécurité linguistique mais aussi d'un véritable « handicap » social en raison de leur « carences » linguistiques.

On relève que les locutrices du kanuri envisagent l'utilisation écrite du hausa à l'état civil et accordent une place légèrement meilleure au songhay-zarma que les hommes. Leur attitude, qui se retrouve d'ailleurs dans les domaines plus oraux, n'est pas uniquement l'évocation d'un désir mais plutôt l'expression d'une réalité assumée puisqu'elles sont les plus nombreuses à déclarer parler le hausa, mais aussi, parmi celles qui vivent dans la capitale, le songhay-zarma.

L'attitude des locutrices du hausa permet aussi de remettre en question le mythe des hausaphones strictement unilingues car elles ne sont pas forcément les moins enclines à accepter une L2, notamment le songhay-zarma au Parlement national, mais aussi dans les médias. Mais

l'avenir des trois langues minoritaires, malgré le très fort attachement manifesté par leurs locuteurs et locutrices natifs, se voit compromis par le plus faible taux de femmes déclarant les pratiquer comme langues secondes ; leurs enfants ayant ainsi moins de chances d'y être ouverts. D'ailleurs, certainement par souci de préserver leur patrimoine, mais peut-être aussi à cause de leur mode de vie particulier, les femmes à tradition nomade sont moins ouvertes que les autres aux deux langues véhiculaires, dans leurs usages oraux.

Références

- ADEGBIJA, Efurosibina, 1994, *Language Attitudes in Sub-Saharan Africa, A Sociolinguistic Overview*, Multilingual Matters, Clevedon.
- DUMESTRE, Gérard, avec la collaboration de CANUT, Cécile, et al., 1994, *Stratégies communicatives au Mali langues régionales, bambara, français*, Institut d'Etudes Créoles et Francophones, CNRS-Université de Provence, Didier Erudition.
- LABOV, William, 1998, « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », in SINGY, Pascal (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, pp. 25-35.
- MALLAM GARBA, Maman, 1996, « Problème d'aménagement des langues minoritaires en Afrique le cas du kanuri au Niger », in *Questions de glottopolitique, France, Afrique, Monde méditerranéen*. Université de Rouen, pp. 29-38.
- MOREAU, Marie-Louise, 1990, « Des pilules et des langues. Le volet subjectif d'une situation de multilinguisme » in *Des langues et des villes*, Didier diffusion, Paris, pp. 407-420.
- SCHUELE, Rose-Claire, 1969, « Comment meurt un patois », in *Actes du Colloque de dialectologie franco-provençale*, IX, Neuchâtel, Genève, pp. 23-27.
- SINGY, Pascal, 1998, « Sociolinguistique, gender studies : l'insécurité linguistique en question », in SINGY, Pascal (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, pp. 9-22.
- SOW A., Salamatou, 1998, « Haala debbo "parole de femme". Place de la femme et représentation de son discours dans la société peule », in SINGY, Pascal (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, pp. 119-135.

Représentations linguistiques des Nigériens et des Nigériennes en fonction de leur âge

Fabrice ROUILLER
Université de Lausanne

1. Introduction

En reprenant le phénomène de transmission par les femmes, exposé par LABOV (1998), une attention particulière est apportée aux représentations linguistiques des jeunes Nigériens et Nigériennes. Est-ce que les jeunes, c'est-à-dire les gens âgés de 15 à 20 ans selon les critères de sélection établis, sont réceptifs aux intentions, inconscientes, de leurs mères ? La constatation du processus psychologique n'est certes pas possible par la méthode retenue. Néanmoins, notre hypothèse repose sur l'idée que des traces de ce processus doivent s'exprimer par des attitudes relativement comparables, tant du côté des jeunes que du côté de leurs mères ; ceci justifie une approche dont la variable de base repose sur l'âge, réduit à cinq classes pour la commodité de son utilisation.

A première vue, on ne rencontre que peu de résultats très saillants chez les plus jeunes mais plutôt une opposition entre les répondants âgés de 15 à 30 ans et ceux âgés de plus de 31 ans. Les premiers sont nés dans les années 70, ou plus tard, époque durant laquelle ont été lancées, au Niger, les écoles « expérimentales », suite aux conférences de la post-indépendance organisées par l'UNESCO, notamment celle d'Addis-Abeba, avec pour objectif premier la généralisation de l'alphabétisation sur tout le continent africain. La Conférence de Bamako, quant à elle, a abouti, en 1966, à l'unification des alphabets de langues nationales de l'Ouest africain (en l'occurrence les cinq langues « nigériennes » nous intéressant ainsi que les langues mandingues). Les informateurs peuvent certes être imprégnés de ce renouveau culturel autour des langues autochtones. Cependant, très peu d'entre eux ont véritablement reçu un enseignement dans ces langues, même s'il est, théoriquement, possible.

2. Profil linguistique et scolaire des témoins

Les résultats qui suivent seront basés sur la répartition présentée dans le tableau ci-dessous, en tenant compte du fort décalage qui existe entre classes d'âge et qui ne permet ainsi

d'accorder aux données qu'une valeur indicative, certaines strates étant trop peu fournies pour autoriser le dégagement de tendances véritablement représentatives.

		hausa	s-z	fulfulde	kanuri	tamajaq	Total
-20 ans	N=	167	76	102	43	121	509
	%	12.0	9.9	9.1	11.1	14.2	11.2
21-30 ans	N=	412	231	287	122	224	1276
	%	29.6	30.0	25.5	31.6	26.4	28.2
31-40 ans	N=	369	197	308	96	248	1218
	%	26.5	25.6	27.4	24.9	29.2	26.9
41-50 ans	N=	205	89	229	79	136	738
	%	14.7	11.6	20.4	20.5	16.0	16.3
+ 50 ans	N=	238	176	199	46	121	780
	%	17.1	22.9	17.7	11.9	14.2	17.3
Total	N=	1391	769	1125	386	850	4521
	%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Répartition des répondants selon L1 déclarée et âge

Plus de 40% des répondants âgés de moins de 31 ans ont déclaré avoir fréquenté l'école dite « traditionnelle », c'est-à-dire en français et selon le modèle occidental. Ce taux diminue graduellement en fonction de l'âge (28% chez les 31 à 40 ans, 14% chez les 41 à 50 ans) pour atteindre 9% chez les répondants de plus de 50 ans. En ce qui concerne la fréquentation de l'école dite « coranique », les personnes âgées de plus de 40 ans dépassent le score de 40% alors que les plus jeunes se retrouvent en-dessous de ce taux. Enfin, parmi ceux qui ont affirmé n'avoir suivi aucun enseignement, 47% ont plus de 50 ans contre 31% qui en ont moins de 30.

La pratique déclarée du français laisse apparaître un fort lien avec la scolarisation et, par conséquent, une diminution sensible du taux chez les plus âgés : en effet, 38% des jeunes de moins de 20 ans prétendent parler la langue officielle, contre seulement 15% des témoins âgés de plus de 50 ans. La scolarisation semble aussi avoir un effet sur la pratique des langues nationales comme langues secondes par les Nigérien-ne-s. Si le taux de multilinguisme général s'élève à 78%, un écart de dix points vers le bas caractérise les enquêtés de plus de 50 ans, qui, on l'a vu ci-dessus, sont les moins scolarisés. Le multilinguisme est donc un phénomène qui semble se renforcer chez les plus jeunes eu égard, d'une part, à l'augmentation du nombre de scolarisés, particulièrement en ville. D'autre part, la réalité nigérienne actuelle doit aussi avoir son influence sur le multilinguisme, notamment le creuset d'habitants aux langues différentes que représente maintenant la capitale, lié à un fort exode rural. En outre, les progrès technologiques comme la réception de programmes de télévision occidentaux par satellite peuvent renforcer la dynamique du français parmi les jeunes urbains, l'un des modes de fonctionnement social au Niger voulant

qu'un foyer détenant un téléviseur soit généralement ouvert aux amis et voisins, permettant ainsi d'augmenter de manière sensible le nombre de téléspectateurs.

Les phénomènes exposés ci-dessus expliquent la vitalité des deux langues véhiculaires au Niger ainsi que celle de la langue officielle. Cependant, les deux langues véhiculaires bénéficient d'un nombre de locuteurs non natifs variable en fonction de l'âge ; en effet, 30% des plus jeunes contre 44% des plus âgés affirment parler le songhay-zarma, alors que les jeunes se rapprochent des plus âgés (près de 60%) dans leur pratique du hausa, pendant que les adultes de 30 à 50 ans affichent un score légèrement au-dessus du taux général. Chez les plus jeunes, la pratique moins soutenue du songhay-zarma et celle, plus importante, de la langue officielle laissent donc entrevoir, dans un futur plus ou moins proche, un bilinguisme général hausa-français au détriment des autres langues nationales, même si le songhay-zarma joue un rôle véhiculaire réel dans certaines zones du Niger, dont la capitale.

3. Pratiques en situation

Si presque tous, jeunes et moins jeunes, déclarent pratiquer leur langue première en famille, on relève que les locuteurs du kanuri sont les moins nombreux à déclarer y parler la leur (83% contre plus de 90%). Ceci est particulièrement vrai chez les kanuriphones âgés de plus de 30 ans qui sont les plus nombreux à affirmer parler le hausa en famille : sa pratique n'est déclarée que par moins de 20% des plus jeunes, 30% des 21 à 30 ans, alors que les classes d'âges les plus âgées affichent un score au-dessus du taux commun de 37%. On a vu que les femmes kanuriphones déclaraient, elles aussi, et plus que les autres Nigériennes, parler aussi une autre langue en famille, en l'occurrence le hausa. Il est cependant surprenant que les jeunes de moins de 30 ans soient les plus nombreux à déclarer parler leur langue. S'agit-il ici d'un repli identitaire des jeunes ou d'une réaction psychologique envers les « autres » langues dont leurs mères se servent au sein du foyer ?

Aux dires des personnes interrogées, les relations amicales se tissent dans leur langue propre, la plupart du temps. Les plus jeunes locuteurs du fulfulde et du tamajaq manifestent cependant un écart par rapport à leurs pairs plus âgés : 87% pour les plus jeunes fulfuldephones et 95% et plus chez les répondants de plus de 21 ans, 77% chez les plus jeunes locuteurs du tamajaq et 84% et plus parmi les autres. Les hausaphones sont 22% à déclarer l'utilisation du songhay-zarma dans leur relations informelles, les jeunes étant légèrement plus nombreux (26%).

Par contre, chez les songhay-zarmaphones déclarant pratiquer le hausa avec leurs amis, le taux est relativement constant (30%) sauf chez les plus âgés (16%). Parmi les minorités, on relève la même tendance générale à une plus grande ouverture à l'une des deux langues majoritaires chez les plus jeunes. Parmi les fulfuldephones, les plus jeunes sont proportionnellement les plus nombreux à déclarer parler le hausa avec leurs amis (29% pour un taux moyen de 24%) ; par contre, ils sont les moins nombreux à déclarer la pratique du songhay-zarma dans leur cercle d'amis (taux général de 20%, 15% chez les plus jeunes). Chez les kanuriphones, le taux moyen de la pratique du hausa se situe à 60%, mais les plus jeunes (48%) et les plus âgés (41%) se démarquent de leurs pairs. Le même constat vaut aussi pour le songhay-zarma (taux moyen de 14%) mais cette fois-ci les plus jeunes et les plus âgés sont rejoints par les répondants de 41 à 50 ans (taux de 10%, voire en-dessous pour cette dernière classe d'âge). Enfin, les tamajaquophones affichent un taux relativement constant de 13% dans leur pratique informelle du songhay-zarma mais révèlent une relation inversement proportionnelle entre l'âge et la pratique du hausa : plus de 50% chez les plus jeunes mais moins de 30% chez les plus âgés.

4. Attitudes envers les langues majoritaires (hausa et songhay-zarma) : chez les locuteurs natifs

La prière, pratique des plus intimes, est voulue en langue propre chez les hausaphones de tous âges. Par contre, les plus jeunes locuteurs du songhay-zarma sont les moins nombreux à souhaiter l'usage de leur langue (écart de 8 points par rapport au taux communautaire de 89%). En ce qui concerne les langues désirées pour l'enseignement, les hausaphones manifestent une confiance en leur langue propre bien plus soutenue que les songhay-zarmaphones (60% contre 40%). Chez les hausaphones, leur langue acquiert des qualités éducatives de manière proportionnelle à l'âge des répondants (de 46% chez les plus jeunes à 66% chez les plus âgés). Chez les songhay-zarmaphones, les résultats examinés en fonction de l'âge sont assez proches du taux établi pour toute la communauté (38%) sauf chez les jeunes de moins de 20 ans où seulement 31% d'entre eux souhaiteraient l'usage de leur langue à l'école. Si 17% de songhay-zarmaphones choisissent aussi le hausa à l'école, les hausaphones ne sont que 11% à accorder des qualités scolaires à la deuxième langue majoritaire, sans qu'une attitude liée à l'âge ne se dégage.

Malgré des écarts relativement faibles, on relève une tendance chez les jeunes hausaphones et songhay-zarmaphones à accueillir moins favorablement que leurs pairs plus âgés l'idée qu'un

discours émanant d'une autorité (Président, préfet, sous-préfet,...) puisse être tenu dans leur langue propre. On retrouve la même tendance chez les plus jeunes à moins valoriser leur langue propre dans les débats parlementaires. Des choix exprimés quant aux langues de l'administration nigérienne se dégage une opposition entre les répondants âgés de plus de 30 ans et ceux âgés de moins de 30 ans dans leur attitude face à leur langue première. Cependant, chez les songhay-zarmaphones, un fossé générationnel semble se dessiner plutôt autour de l'âge de 40 ans. On relève ici une attitude inversement proportionnelle : lorsque le français est choisi par les jeunes, les langues nationales sont systématiquement moins valorisées. Les langues désirées en justice, quant à elles, ne donnent pas de résultats aussi tranchés entre les deux langues majoritaires et le français, même si 36% des locuteurs du songhay-zarma les plus jeunes retiennent le français contre 16% chez leurs pairs âgés de plus de 20 ans. Dans le domaine judiciaire, sous sa forme moderne et actuelle ou sous une forme religieuse et plus traditionnelle, il y a un très fort souhait de chacun de bien comprendre les verdicts pouvant les toucher directement. Il semble dès lors bien légitime que les langues comprises par chacun soient plutôt choisies alors que dans des institutions comme le parlement, le système d'autorités en place ou l'administration, peut-être encore perçues comme des importations occidentales, le français est moins contesté par les jeunes qui le maîtrisent plus souvent que leurs aînés.

Les documents officiels sont majoritairement désirés en français par les plus jeunes alors que les personnes plus âgées se tournent plutôt vers leur langue propre. En effet, si les hausaphones de moins de 30 ans ne souhaitent voir leur langue sur leur carte d'identité qu'à hauteur de 43%, les personnes âgées lui décernent 77% de leurs voix. Le même constat vaut pour les songhay-zarmaphones : près de 40% des plus jeunes le souhaitent contre plus de 80% des plus âgés. Peu d'écarts séparent jeunes et plus âgés quant à la langue qu'ils souhaitent dans les médias : 95% de hausaphones et 88% de songhay-zarmaphones désirent entendre leur langue à la radio et à la télévision. Si les hausaphones de tous âges s'accordent à hauteur de 25% dans leur souhait d'entendre des émissions, aussi, en songhay-zarma, les locuteurs de celui-ci manifestent, à l'égard du hausa, une attitude variable : on relève un score supérieur à 40% chez les gens âgés de moins de 40 ans mais en dessous de 40% chez les plus âgés. Un pic approchant 60% caractérise les locuteurs du songhay-zarma de 21 à 30 ans. Il semble ainsi que les jeunes songhay-zarmaphones acceptent de plus en plus le hausa comme langue des médias, diffusés, en principe, sur tout le territoire national, même dans les espaces où le songhay-zarma est majoritaire.

En ce qui concerne la pilule magique, parmi les locuteurs natifs du hausa et du songhay-zarma, ce sont les plus jeunes qui envisageraient de parler une autre L1, même si tous accordent la première place à leur langue. La prise fictive d'une deuxième comprimé révèle que ce sont les plus âgés qui accueillent le plus favorablement l'autre langue véhiculaire. Quant aux plus jeunes, ils sont les plus nombreux à privilégier le français.

5. Attitudes envers les langues majoritaires (hausa et songhay-zarma) : chez les locuteurs non-natifs

Si chacun et chacune a manifesté un très fort attachement pour sa langue propre, ce qui explique que les membres des trois communautés minoritaires visitées ont systématiquement donné la première place à leur langue, les enquêtés semblent bien conscients des avantages communicationnels que leur procurent les deux langues véhiculaires. Il est ainsi fait état de leur attitude générale par rapport à ces deux « grandes » langues. D'après le tableau ci-dessous, le songhay-zarma semble être moins parlé au Niger dans la classe d'âge des plus jeunes. Par contre, le hausa connaît une dynamique opposée puisqu'il se révèle un peu plus parlé par les répondants de moins de 50 ans, sauf chez les kanuriphones. Ce constat mérite cependant certaines précautions puisque près de 70% des individus ont été interrogés en zones à dominante hausaphone.

		- 20 ans	21-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	+ 50 ans	total
hausa	fulfuldephones	72.0%	72.4%	76.9%	72.3%	68.8%	73.0%
	kanuriphones	94.4%	98.2%	100.0%	97.0%	96.9%	97.9%
	tamajaquophones	84.8%	79.1%	81.1%	85.6%	73.8%	80.9%
songhay-zarma	fulfuldephones	33.3%	44.9%	44.5%	46.0%	53.6%	45.6%
	kanuriphones	13.9%	28.1%	31.1%	19.7%	18.8%	24.9%
	tamajaquophones	26.8%	37.2%	32.2%	33.6%	38.8%	33.8%

Pratique déclarée du songhay-zarma et du hausa selon L1 des minorités et âge

En ce qui concerne les langues non souhaitées pour la prière, il semble que les jeunes manifestent un rejet plus net du hausa. En effet, si le taux moyen de tamajaquophones refusant le hausa est de 8%, le score des plus jeunes s'élève à 18%. Par contre, le rejet du songhay-zarma est constant (autour de 7%) pour les cinq classes d'âge de la communauté. Les plus jeunes fulfuldephones manifestent eux aussi leur rejet du hausa de manière plus prononcée (à hauteur

de 30% contre 20% pour les autres), alors que le taux moyen de 17% envers le songhay-zarma vaut pour tous. Les kanuriphones les plus jeunes se démarquent de leurs pairs plus âgés dans leur rejet exprimé envers le hausa et le songhay-zarma, ceci de manière assez timide. Ces jeunes qui écartent les langues véhiculaires de leur sphère intime expriment-ils un rejet dirigé envers une langue et sa communauté ou s'agit-il plutôt d'une réaction critique, liée au jeune âge, envers l'éducation religieuse reçue très souvent dans l'une des langues véhiculaires ?

Les trois minorités ne manifestent pas de grand attachement pour le songhay-zarma pour lequel les scores généraux dépassent rarement 10%. Le meilleur score général se rencontre parmi les langues choisies pour les médias. Même si les variations sont peu sensibles au vu du faible taux général, on dégage tout de même un penchant manifesté plus sensiblement par les fulfuldephones de plus de 50 ans, alors que parmi les kanuriphones, ce sont plutôt les moins de 50 ans qui manifestent leur timide acceptation. La migration des populations kanuriphones en milieu songhay-zarma, particulièrement dans la capitale, a vraisemblablement commencé dans les années 60 lors de l'indépendance du Niger avec la volonté de représenter les minorités dans les institutions de l'Etat. Les plus jeunes, surtout ceux qui sont nés et ont été éduqués dans la capitale, semblent agréer ainsi une langue qui leur est moins « étrangère » puisqu'elle fait partie du milieu dans lequel ils évoluent, même s'ils sont les moins nombreux à déclarer la parler.

Les considérations qui suivent concernent uniquement le hausa, langue bien plus choisie par les informateurs des minorités linguistiques. En ce qui concerne l'école nigérienne, les fulfuldephones et tamajaquophones s'accordent tous pour donner au hausa 5 à 10% de leurs voix. Par contre, plus de 15% de kanuriphones de 21 à 40 ans et 24% des 41 à 50 ans souhaitent un enseignement en hausa pour leurs enfants. Dans des domaines comme le discours d'une autorité, les débats du parlement, la justice et l'administration, les kanuriphones se montrent les plus ouverts à la langue hausa. Parmi ceux-ci, ce sont surtout les témoins âgés de 31 à 50 ans qui manifestent ce désir alors que parmi les plus jeunes, on exprime un attachement plus timide au hausa. Dans les deux autres communautés minoritaires, on ne rencontre que de très faibles variations liées à l'âge. Mais il faut cependant souligner que parmi ces informateurs, et pour les domaines ci-dessus, 1 sur 5 choisit le hausa. En ce qui concerne les documents officiels, on constate un repli identitaire plus fort, même chez les kanuriphones, et spécialement chez les 31 à 50 ans qui ont manifesté, on l'a vu ci-dessus, un attachement plus soutenu pour le hausa dans d'autres secteurs. Le composé « carte d'identité » fait bien référence à l'intimité des sujets, intimité vécue et voulue en kanuri, alors qu'ils accepteraient le fonctionnement de certaines

institutions de la République aussi en hausa, à côté de leur langue propre. Dans les médias, on retrouve la même acceptation assez générale pour le hausa par les locuteurs du fulfulde (26%) et du tamajaq (22%). Par contre, les kanuriphones de 21 à 50 ans atteignent 42%, contre 33% chez les plus jeunes et 26% chez les plus âgés.

Concernant la « pilule magique », le songhay-zarma recueille systématiquement moins de voix que le hausa. Ce dernier est souhaité comme langue première par près de 10% de kanuriphones, par les 31 à 50 ans surtout. Le hausa est la langue seconde dont les minorités souhaitent acquérir la compétence : 40% chez les fulfuldephones et les kanuriphones et 32% chez les tamajaquophones. Cette fois-ci, ce sont les plus jeunes des trois communautés qui le plébiscitent plus massivement, ainsi que les locuteurs du kanuri âgés de plus de 50 ans. Le songhay-zarma est souhaité comme L2 par 17% de fulfuldephones, spécialement par les plus de 40 ans et par les tamajaquophones de moins de 40 ans, où l'écart est faible. Par contre, pour les kanuriphones, même si certains déclarent le parler, seulement 2% en souhaiteraient l'acquisition imaginaire. En L3, les trois minorités s'accordent à donner 25% de leurs voix au hausa, les jeunes locuteurs des trois communautés manifestant un choix moins prononcé. Le songhay-zarma récolte cette fois-ci les voix de 20% de fulfuldephones, de 15% de tamajaquophones et de 8% de kanuriphones. Ici, ce sont les plus jeunes qui lui octroient plus volontiers leurs voix.

6. Attitudes envers les langues minoritaires (fulfulde, kanuri et tamajaq)

Les trois langues minoritaires considérées sont choisies, presque exclusivement, par leurs locuteurs natifs. Elles ne sont d'ailleurs parlées, comme L2, que par un petit 10% de locuteurs du hausa et du songhay-zarma, les répondants de moins de 20 ans se révélant les moins enclins à en déclarer la pratique. Cependant, une attention particulière doit être accordée puisque ces trois communautés réunies représentent près d'un quart de la population nationale nigérienne et qu'elles manifestent, vis-à-vis de leur langue respective, un attachement très fort.

Pour les matières éducatives, les plus favorables à leur langue sont les fulfuldephones les plus jeunes et les plus âgés qui dépassent le taux général de 52%. Chez les kanuriphones, les témoins âgés de 21 à 50 ans (plus de 45%) s'opposent nettement aux plus et moins jeunes (un peu plus de 30%). Chez les tamajaquophones, ce sont plutôt les informateurs âgés de 21 à 30 ans (46%) qui manifestent la volonté de voir leur langue enseignée aux générations futures par l'école alors que le taux établi pour la communauté avoisine 38%. Concernant le discours d'une autorité,

les fulfuldephones et les tamajaquophones de moins de 20 ans, ainsi que les kanuriphones de 21 à 30 ans expriment un attachement plus réservé à leur langue, même si la majorité d'entre eux la désire. Parmi les langues à retenir au parlement nigérien, les jeunes locuteurs du fulfulde et du tamajaq sont les moins favorables à leur langue, alors que parmi les kanuriphones on relève une attitude relativement homogène. En justice, les langues préférées sont les langues premières de chaque interrogé. Cependant, les plus jeunes locuteurs du fulfulde et du tamajaq sont les moins attachés à leur langue, alors que les kanuriphones présentent à nouveau une attitude homogène. Le même constat vaut aussi pour les plus jeunes fulfuldephones et tamajaquophones dans les langues qu'ils désirent dans l'administration nigérienne. Dans ce domaine, les kanuriphones les plus attachés à leur langue sont les plus âgés et les plus jeunes.

Les documents officiels sont voulus dans la langue propre de chacun particulièrement chez les plus âgés : on note une progression soutenue en fonction de l'âge chez les locuteurs du fulfulde. Chez les kanuriphones, les témoins âgés de 41 à 50 ans dépassent 50% alors que les plus jeunes et les plus âgés se situent en dessous de la majorité de la strate. Le taux général des tamajaquophones se situe à 70% mais les plus jeunes se situent bien en dessous. Enfin, dans les médias, les kanuriphones manifestent une attitude assez homogène alors que les locuteurs du fulfulde et du tamajaq sont moins nombreux que les autres à souhaiter entendre leur langue à la radio et/ou à la télévision.

Suite à l'ingestion, fictive, d'une première pilule, la majorité des réponses se dirige vers la langue première mais les locuteurs du kanuri (67% contre 61%, taux général) et du tamajaq (74% contre 67%, taux général) de moins de 20 ans se présentent comme les plus « chauvins » comme le font les fulfuldephones de moins de 20 ans et ceux de plus de 50 ans (plus de 87%/ 83%). En conséquence, à la deuxième pilule, la tendance s'inverse, les plus jeunes étant les moins nombreux à choisir leur langue cette fois-ci. Après une troisième pilule, les résultats sont beaucoup moins saillants, vus à la loupe de l'âge.

7. Attitudes envers le français

D'une manière générale, le français, langue officielle, est surtout désiré dans des domaines où il est avant tout utilisé sous forme écrite (état civil et enseignement public). En ce qui concerne les documents officiels (acte de naissance et carte d'identité), outre un fort désir de les voir écrits dans leur langue, on l'a vu ci-dessus, les jeunes les souhaitent aussi en français : les réponses dépassent

50% chez les témoins de moins de 30 ans alors qu'elles se situent en dessous de 50% pour les deux langues majoritaires. Ici, le français se révèle la langue de choix par son statut international mais aussi par sa tradition écrite que ni le hausa et le songhay-zarma ni les langues minoritaires ne semblent encore avoir acquise aux yeux des répondants. Quant à l'enseignement public, le français est la langue choisie par 44% des répondants. La langue officielle est mieux acceptée par les jeunes générations pour ce qui touche à l'école et aux activités de l'Etat. Cependant, l'appartenance linguistique a aussi sa part d'influence comme chez les fulfuldephones (taux général de 35%), qui, à l'instar des autres jeunes Nigériens, se montrent plus volontiers enclins à maintenir la langue officielle dans les domaines qui lui sont actuellement dévolus, mais qui suivent aussi leurs pairs par une attitude moins favorable que celle des songhay-zarmaphones (taux général de 64%) envers le français comme langue préférée pour l'école publique.

Les plus jeunes sont les plus favorables à l'utilisation du français par le pouvoir politique (30% chez les plus jeunes locuteurs du songhay-zarma contre 10% chez les plus âgés et plus de 15% chez les hausaphones jusqu'à 30 ans contre moins de 10% à partir de 31 ans). On retrouve la même tendance chez les plus jeunes à moins valoriser leur langue propre pour les débats parlementaires et à préférer le français ; en effet, 33% des hausaphones les plus jeunes le choisissent alors que le taux établi pour la communauté est de 20% et 54% de songhay-zarmaphones font de même alors que le taux moyen est de 31%. En outre, les jeunes de moins de 20 ans se montrent parfois moins favorables au français que les répondants de 21 à 30 ans ou même parfois jusqu'à 40 ans. La dynamique du français semble donc bien aller vers un changement, qui correspond d'ailleurs en partie aux attitudes des femmes qui ne rejettent généralement pas le français mais qui l'accompagnent d'au moins une langue nationale, et plus particulièrement de l'une des deux langues véhiculaires. Concernant les langues souhaitées dans les médias, on constate à nouveau le phénomène où les plus jeunes et les plus âgés s'opposent. Chez les jeunes songhay-zarmaphones, le français récolte presque autant de voix que leur langue propre, certainement par le fait que ceux-ci, en majorité résidents de la capitale, sont proches des médias internationaux, moins répandus dans le reste du pays.

Le choix du français pour la prière est très discret, mais un peu moins parmi les songhay-zarmaphones de 31 à 40 ans, qui se détachent aussi bien de leurs pairs que des répondants des autres communautés linguistiques. Un pourcentage plus élevé de jeunes songhay-zarmaphones rejette aussi purement et simplement le français de la prière qui ne peut être envisagée dans cette langue associée avant tout à des pratiques non musulmanes.

En ce qui concerne les réponses données autour de la « pilule », le français n'est désiré que très rarement comme langue première. Lorsqu'on le choisit, il est plutôt accueilli par les jeunes. En L2, le taux de réponses accordées au français décroît avec l'âge : les plus « francophiles » étant les plus jeunes songhay-zarmaphones à près de 50% et les moins francophiles les locuteurs les plus âgés des trois langues minoritaires. C'est au niveau de la troisième pilule que le français reçoit le meilleur score : 25% de l'échantillon général. Les jeunes locuteurs des trois langues minoritaires donnent un nombre plus important de leurs voix au français et s'opposent de manière nette aux répondants de plus de 50 ans qui manifestent un besoin de la langue officielle moins prononcé.

8. Attitudes envers l'arabe

Concernant l'arabe, langue religieuse, la volonté de le choisir n'est exprimée que dans un domaine comme l'école et dans les désirs absolus des répondants (« pilule »). L'arabe est désiré à l'école dans une proportion comparable au français, c'est-à-dire par 42% des répondants. Il est voulu par 60% de songhay-zarmaphones, 51% de tamajaquophones, 43% de fulfuldephones, 41% de hausaphones et 17% de kanuriphones. Les principales oppositions se rencontrent parmi les minorités (fulfuldephones, tamajaquophones et kanuriphones) où une préférence plus affirmée pour l'arabe augmente graduellement avec l'âge. Chez les hausaphones et songhay-zarmaphones, on ne relève que peu de variations même si chez les songhay-zarmaphones ce sont les plus jeunes qui accueillent légèrement plus favorablement l'arabe à l'école. Dans les autres domaines, l'arabe ne recueille que peu de voix, ceci même au niveau de la justice, où, en rappelant que 99% de l'échantillon s'est révélé musulman, aucune relation ne semble être exprimée entre l'islam avec son propre système juridique et le choix de l'arabe. Les Nigérien-ne-s affichent donc une conception laïque de leurs institutions en écartant la langue religieuse des activités de l'Etat. Néanmoins, ils expriment le souhait que ce même Etat permette à leurs enfants d'acquérir, par l'école, des compétences non seulement « civiles » mais aussi religieuses.

A côté de l'école, l'arabe se manifeste aussi dans le choix libre lié à la pilule magique, même s'il récolte rarement plus de 25% des voix. Si rien n'oppose les cinq classes d'âge des répondants hausaphones et songhay-zarmaphones, on relève une attitude très peu accueillante de la part des plus jeunes informateurs des communautés minoritaires envers l'arabe que leurs pairs plus âgés voudraient acquérir après avoir ingéré un premier comprimé. La prise d'une deuxième pilule révèle une opposition entre répondants en-dessous et en-dessus de 30 ans, ces derniers réservant à

l'arabe un accueil plus favorable. Le troisième choix est l'expression d'une attitude relativement homogène sauf chez les locuteurs du fulfulde et du tamajaq de plus de 50 ans qui affichent un attachement plus manifeste pour l'arabe.

9. Conclusions

Une attitude plus favorable des jeunes envers les deux langues majoritaires et le français a été relevée. Elle peut être mise en parallèle avec celle des femmes dont les réponses sont comparables. Ce phénomène pourrait ainsi permettre un débat sur les modalités de la co-officialisation de ces deux langues, sans forcément écarter la langue officielle actuelle. Cependant, cette attitude positive est relativisée par les attentes des répondants en matière scolaire où, on l'a vu, les minorités n'accordent que peu de place au songhay-zarma et un accueil assez timide au hausa. L'attitude des hausaphones envers le songhay-zarma représente aussi une ombre au tableau : comment envisager l'officialisation de deux langues si les locuteurs natifs de l'une (en l'occurrence le hausa) n'accueillent pas aussi favorablement l'autre, le nombre de voix octroyées au songhay-zarma étant bien inférieur à celui des voix en faveur du hausa, sans qu'une attitude liée à l'âge ne se dégage, alors que les femmes songhay-zarmaphones ont manifesté un rejet plus sensible du hausa ?

Si l'arabe est fortement souhaité par la population générale à l'école, il est néanmoins bien moins désiré par les jeunes qui manifestent leur préférence pour le français. L'école, sous sa forme actuelle, semble donc satisfaire une partie de ceux qui l'ont fréquentée et quittée il y a encore peu de temps. Mais on a vu aussi que les plus âgés sont les moins scolarisés mais aussi ceux qui ont fréquenté le plus assidûment une école coranique, d'où leur refuge dans l'arabe. Le choix des répondants semblent ainsi reposer sur une dimension pragmatique, chacun retenant l'outil linguistique qu'il considère immédiatement disponible : l'arabe chez les plus âgés, le français chez les plus jeunes, sans que l'on puisse véritablement prétendre que les premiers pourraient être plus conservateurs que les seconds.

Références

- LABOV, William, 1998, « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », in SINGY, Pascal (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, pp. 25-35.
- SINGY, Pascal, 1996, *L'image du Français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en pays de Vaud*, L'Harmattan, Paris.

Représentations linguistiques des leaders d'opinion nigériens

Sandra BORNAND et Fabrice ROUILLER

Université de Lausanne

1. Introduction

Des entretiens parallèles aux enquêtes communes ont été conduits auprès de « leaders d'opinion » : dirigeants (préfets, sous-préfets, leurs adjoints) et quelques ministres de la V^{ème} République du Niger, tous francophones par leur formation et composant le versant dit *moderne* de l'échantillon, se sont entretenus avec Fabrice ROUILLER entre mai 1999 et décembre 2000 dans toutes les régions du pays¹. Durant cette période, le Niger a connu deux régimes politiques différents ; en effet, jusqu'au retour à la démocratie en janvier 2000, le pays a été gouverné par une junte militaire de transition depuis le coup d'Etat du 9 avril 1999. En outre, des entretiens, parmi les autorités dites *traditionnelles*, ont aussi été menés dans la région ouest du *Pays zarma*². Les *leaders d'opinion*, qu'ils aient un pouvoir politique ou non, par leurs fréquents déplacements dans tout le territoire de la République du Niger et/ou par leur statut au sein d'un village, d'une collectivité, permettent de mieux appréhender la réalité multilingue que connaît l'Etat nigérien, en tentant de cerner comment ils la gèrent au quotidien et quelles voies ils envisagent pour le futur.

2. Les répondants

Une première grille d'entretiens, proposée par Pascal SINGY, a été adaptée en fonction des réactions rencontrées sur le terrain dans les zones d'enquête de Gaya et de Dosso³. La même grille a ensuite été utilisée dans différentes régions du Niger. Plus de soixante personnalités (modernes) ont été interrogées individuellement. Ces informateurs, tous de sexe masculin, étaient pour une bonne moitié de langue première hausa et une douzaine étaient songhay-zarnaphones. Huit locuteurs du tamajaq ont aussi été approchés ainsi que quelques sujets de langue fulfulde,

1 Le terme « régions » fait référence aux zones d'enquêtes. Ce découpage ne correspond pas forcément aux « régions », entités administratives remplaçant les « départements », ces derniers devenant des « arrondissements », en vertu d'une loi votée en 1999 et qui régit le processus de décentralisation en République du Niger.

2 Menés par Sandra BORNAND, ils ont eu lieu dans la capitale, Niamey, dans trois villages du canton de Liboore (Tonko Bangu, Jeeri Jinde Zarma et Cendifaru), dans les villages de Ndunga (chef-lieu du canton du même nom), de Boko Cilli (canton de Kouré) et de Binno Ra (canton de Hamdallaye).

3 On la trouve en annexe du présent chapitre.

kanuri, arabe et tubu. Les autorités locales (préfets, sous-préfets, leurs adjoints) et nationales (ministres) ont pour la plupart quitté le Niger pour accomplir ou compléter leur formation. En effet, l'exode est la règle presque générale pour l'acquisition d'un enseignement supérieur et spécialisé, souvent vers un pays à longue tradition francophone, la France en particulier, mais aussi vers l'un des pays d'Afrique de l'Ouest. Une bonne moitié des répondants a reçu une formation supérieure de type universitaire ou a fréquenté l'E.N.A., les autres ont suivi une formation militaire ou secondaire inférieure, sauf pour les chefs de village interrogés qui sont avant tout agriculteurs à l'instar de leurs administrés. Les leaders modernes ont généralement une compétence en français comparable à celle des locuteurs natifs occidentaux. Par leurs propos, ils expriment un très fort attachement aux langues nigériennes dites nationales mais avouent aussi parler le français avec leurs enfants. Ainsi, le français, qui est pour la grande majorité des Nigériens une langue étrangère souvent non maîtrisée, l'est beaucoup moins pour les membres d'une classe sociale restreinte mais influente dans tout le pays.

Par contre, les autorités traditionnelles approchées, de langue première *zarma* uniquement - variété dialectale du songhay-zarma - étaient en majorité des vieillards d'origine noble¹ (chefs de village, princes², hommes libres, marabouts³ et imam⁴, sorko⁵). Ils ont été choisis parce qu'ils disposent d'une certaine autorité dans leur communauté du fait de leur âge, de leur statut social et/ou de leur fonction religieuse. En outre, de jeunes hommes *nobles* et quelques femmes *nobles* (vieilles et jeunes), trois *jasare* (griots généalogistes et historiens d'origine soninké⁶) et un descendant de *captif* (tisserand) ont été rencontrés. Ces derniers, également locuteurs du *zarma*, ne disposent pas d'un pouvoir politique, mais leurs avis permettent d'établir s'il existe des différences dans les représentations linguistiques selon que l'on est noble ou non, homme ou femme, vieux ou jeune. Les entretiens étaient présentés non pas comme l'objet spécifique de la rencontre avec eux mais comme une « simple » discussion. Dans ce cadre, il y a eu alternance entre interviews individuels et entretiens réalisés en groupe, et, dans ce dernier cas, il s'est agi

1 Les termes *noble* et *captif* sont définis chez OLIVIER DE SARDAN, 1984 : 27.

2 Il s'agit d'ayant-droit à la chefferie de canton.

3 Lettrés coraniques.

4 Dirigeants d'une communauté musulmane, chefs de la prière dans une mosquée.

5 « Comme pour *gow*, 'chasseur', il convient de distinguer le simple pêcheur, occasionnel ou même professionnel, et les « maîtres-pêcheurs », dont le savoir s'hérite de père en fils. *Sorko* connote les deux significations » (Olivier de Sardan 1982 : 341). Parmi les maîtres-pêcheurs, certains interviennent lors des danses de possession en louange des génies. C'est un de ces derniers qui a été interrogé.

6 Population du Mali.

nationale » qui fait référence à un concept bien particulier et défini par la loi nigérienne. On aurait donc pu s'attendre à ce que cet idiome étranger, mais officiel, soit plus souvent cité.

4. Puissance et supériorité des langues

Généralement, chaque informateur affiche une nette préférence pour sa langue sans pour autant la déclarer supérieure aux autres. Par contre, le nombre de locuteurs est presque toujours vu comme un facteur déterminant. Ainsi, le hausa est perçu comme le plus puissant car numériquement supérieur. Il est vrai que d'après les chiffres officiels¹, plus de 50% de locuteurs natifs et 30% de non natifs le parlent. Des ordres de grandeur ont souvent été avancés comme « deux Nigériens sur trois parlent hausa » et encore « plus de 80% de Nigériens le parlent ». En outre, le hausa est perçu, par les leaders modernes, comme une langue importante car il est parlé au Nigeria, où il jouit d'un statut de langue co-officielle à côté de l'anglais et d'autres langues nigériennes. On a relevé encore qu'en Afrique de l'Ouest, le hausa est une langue véhiculaire, internationale, commerciale très répandue et, partant, vue comme très puissante. On est aussi conscient de l'avance sociolinguistique du hausa par rapport aux autres langues nigériennes : standardisé et enseigné au Nigeria jusqu'au niveau universitaire, il connaît une importante diffusion écrite et orale. En outre, des radios internationales (*BBC, Deutsche Welle, Voice of America*), connues des informateurs et captées au Niger, proposent régulièrement des émissions en hausa. Sans qu'ils y aient expressément fait référence, on ajoutera encore qu'un nombre important de films en hausa et tournés au Nigeria circulent soit sous forme de cassettes vidéo soit dans les cinémas, dans les villes surtout. Leur succès vient sans doute autant de leur thématique proche de la saga que du fait qu'une langue africaine ait pu acquérir une dimension moderne par le cinéma.

Le critère numérique tend donc à poser le hausa comme première langue au Niger. Ainsi, le songhay-zarma obtient la deuxième place, conformément aux données chiffrées disponibles. On insiste aussi sur le fait que la plupart des Peuls et des Touaregs – l'arnalgame entre langue et appartenance « ethnique » est souvent commis – sont très souvent bilingues et maîtrisent, soit le hausa, soit le songhay-zarma, soit les deux. Il est encore intéressant de relever qu'on accorde le troisième rang, au plan numérique, tantôt au tamajaq, tantôt au fulfulde. Le tamajaq est cependant

1 Recensement général de population de 1988 et les projections annuelles qui en découlent.

beaucoup plus souvent cité, la raison se trouve vraisemblablement dans la rébellion armée touarègue qu'a connue le Niger durant les années 90 et n'est pas oubliée des répondants.

Le terme « puissance » revêt une polysémie comparable auprès des leaders traditionnels. La puissance est parfois comprise comme résultant du nombre de locuteurs et dans ce cas, les informateurs reconnaissent eux aussi la supériorité du hausa sur le songhay-zarma. Cette constatation est renforcée par le fait que le hausa est plus écrit que le songhay-zarma et dispose alors, selon eux, d'une plus grande uniformité et d'une meilleure diffusion. Lorsque la puissance est comprise comme force économique, ils reconnaissent également la supériorité du hausa, car « c'est avec celui-ci qu'on fait toutes les transactions ». La réputation commerciale attribuée aux Hausa semble déteindre sur leur langue. Par contre, lorsque la puissance est comprise comme une force magique et politique, le songhay-zarma apparaît comme la plus puissante : ils considèrent leurs guerriers comme les plus forts, grâce, notamment, à leur savoir-faire en matière de magie qui leur permet d'associer leur supériorité politique à leur langue car « même aujourd'hui, cinq Hausa peuvent être mis en déroute par un Zarma grâce aux sorts. Le zarma est la langue des sorts ». Ils attribuent également au songhay-zarma une puissance religieuse, car ils l'associent à l'arabe, langue du Coran : « Le zarma est proche de l'arabe ». Cette assertion relève de la même croyance qui fait de l'ancêtre des Zarma un compagnon du Prophète Mahomet. Il s'agit donc de justifier son ascendance sur les autres par sa proximité aux pays arabes et à l'islam : « Tout Zarma est plus important que les autres, c'est Dieu qui les a fait venir »¹. Enfin, quelques informateurs traditionnels définissent leur langue comme la plus puissante par le simple fait qu'elle est leur et qu'ils la comprennent. D'autres, plus nombreux, expriment un point de vue plus relatif en accordant à toutes une puissance identique. Cette puissance dépend alors de chaque personne interrogée : « Pour moi c'est le zarma, mais ça n'est pas la même chose pour tout le monde ».

5. Langues nationales et écriture

Les leaders modernes affichent une certaine fierté à voir leur propre langue écrite, la menant vers des utilisations contemporaines du langage écrit : les publications, Internet, la publicité. On relève aussi souvent les résultats positifs des écoles expérimentales en déplorant que celles-ci n'aient pas connu de généralisation². Un accueil favorable a été donné à l'idée qu'une

1 Cependant, un informateur rapproche également le hausa de l'arabe. Dans ce cas, le hausa est alors à son tour perçu comme langue de la religion.

2 Ce succès a d'ailleurs été encore une fois relevé par une équipe qui s'est récemment proposé d'évaluer les écoles

soit d'entretiens-débats où les gens étaient invités à discuter librement, soit de dialogues au cours desquels l'avis de chacun était demandé individuellement.

3. Les langues du Niger

Les autorités politiques modernes ont manifesté une grande imprécision quant au nombre de langues parlées dans toute la République du Niger. Ce flou existe d'ailleurs non seulement parmi les leaders d'opinion mais aussi dans les quelques textes législatifs qui comblent le vide juridique sur la question¹. La liste des dix idiomes officiellement reconnus est peu souvent citée dans son intégralité par les informateurs sauf, parfois, par des enseignants. Certaines sont d'ailleurs presque systématiquement oubliées. Les différentes réponses recueillies oscillent dans une fourchette de sept à dix langues différentes. Le nom qu'on leur donne varie aussi de manière significative, particulièrement pour le fulfulde, parfois nommé « langue des Peuls », « langue peule » ou plus simplement « peul ». Le même phénomène se retrouve pour le tamajaq qui est parfois désigné « langue des Touaregs », « langue touarègue » ou « touareg ». Le terme « kanuri » connaît une alternance « béribéri », dénomination hausa et songhay-zarma pour désigner aussi bien la communauté kanuri que son idiome. Étonnamment, une langue minoritaire parlée à l'ouest du Niger est très rarement oubliée : le gurmancé, ou gulumancema selon les textes officiels, alors que les autres langues minoritaires ne surgissent souvent pas de manière spontanée de la mémoire linguistique des enquêtés. On attribue encore des pratiques religieuses animistes aux Gurmance et leur singularité religieuse semble renforcer leur particularité linguistique. En outre, le Niger connaît, d'après ses leaders modernes, des « grandes » et des « petites » langues. Les grandes langues sont les cinq majoritaires qui s'enseignent depuis la création des écoles en langues nationales et dans les centres d'alphabétisation pour adultes au début des années soixante-dix. Les petites langues, « enfin, les langues minoritaires », sont des langues jouissant d'un statut formel comparable aux autres mais, dans les faits, elles ne bénéficient pas du même souci de conservation et de diffusion.

L'arabe au Niger est un cas un peu particulier : comme toute variété d'arabe parlé, il s'agit d'un arabe dialectal, aux traits propres (proches de ceux de l'arabe du sud algérien), qui ne correspond ni à l'arabe coranique enseigné par les marabouts ni à l'arabe classique utilisé dans les écoles dites « franco-arabes ». Les locuteurs de ce dialecte n'étant pas très nombreux, il est dès

¹ Notamment pour désigner « le » songhay-zarma : parfois « zarma » uniquement et parfois « zarma-songhay ».

lors courant que les leaders d'opinion les oublient, l'information donnée ici ne provenant d'ailleurs pas d'eux. A l'instar des autorités modernes, l'arabe est souvent oublié par les informateurs traditionnels. Il n'est donc pas complètement perçu comme une langue nationale, alors même que des chefs traditionnels disent qu'ils aimeraient l'avoir comme langue officielle, on le verra plus loin. Ce paradoxe met en évidence, d'une part, le fait qu'une langue nationale ne peut, selon le pouvoir traditionnel, devenir officielle et, d'autre part, la langue officielle peut parfois recevoir le statut de langue nationale, même si elle n'en jouit pas formellement.

On notera encore que les leaders soulignent parfois l'existence de variétés régionales de chaque idiome qui, selon eux, présentent de très nombreuses différences empêchant tout bonnement la communication, plus particulièrement le hausa, pour lequel on a retenu six dialectes pour ce qui est du Niger¹. La même remarque est formulée par un informateur songhay-zarmaphone citant deux variantes dialectales du songhay-zarma comme langue nationale : « le » kurtey et « le » dendi. Cette insistance s'explique d'une part, parce que le village de l'informateur (Jeeri Jinde Zarma) est voisin d'un village « kurtey ». Il manifeste ici sa conscience de l'existence de variantes linguistiques entre « le » kurtey (qui partage des spécificités « du » songhay) et « le » zarma qu'il pratique. D'autre part, les Kurtey² et les Dendis ont une origine « ethnique » qui diffère de celle des Zarma, tout comme leur prononciation et, parfois même, leur lexique, surtout pour ce qui est « du » dendi.

Parmi les autorités traditionnelles, outre les langues nationales telles que le zarma, le hausa, le tamajaq ou le fulfulde, quelques uns citent le français. On peut peut-être en déduire que, pour certains, le français, dont le statut de langue officielle lui accorde une certaine prédominance, est accepté comme langue nationale au même titre que les langues autochtones, même si elle est avant tout perçue comme la « langue des blancs » (en songhay-zarma : *annasaara ciine*, littéralement 'langue des Nazaréens et, par extension, 'langue des chrétiens'). Par contre, les autorités modernes ont très rarement cité le français dans la palette des langues parlées au Niger alors que le libellé de la question posée a bien pris garde d'éviter l'utilisation de « langue

1 Il semble que le problème de l'intercompréhension ne se pose pas, du moins en des termes d'impossibilité communicationnelle, lorsque le hausa est comparé à l'anglais, cf. SCHUH, Russell G. 2003 : <http://www.humnet.ucla.edu/humnet/aflang/Hausa/Language/dialectframe.html>

« Throughout the areas where Hausa is spoken, it is remarkably uniform in pronunciation, vocabulary, and structure. Indeed, the varieties of Hausa are at least as mutually comprehensible as the varieties of English. Based on examples of linguistic variation and uniformity available from other parts of Africa and the world, one can surmise that the Hausa language has spread rather rapidly and rather recently in order for it to have covered such a large area with such a large number of speakers.

Despite the basic uniformity of Hausa wherever it is spoken, one can identify a number of dialect areas. (...) »

2 Il s'agit de Peuls songhayisés.

et là encore, le hausa remporte la palme. Pourtant, deux informateurs songhay-zarmaphones mentionnent le hausa comme la meilleure langue pour les contes, alors même qu'ils ne le parlent pas, ce qui peut s'expliquer par la réputation que certains accordent aux contes hausa : « Je ne comprends pas le hausa, mais il paraît que les Hausa savent faire les contes et qu'ils sont plus agréables ».

Quant aux louanges mais aussi pour les prières de rogations, c'est-à-dire les requêtes que chaque fidèle adresse personnellement en dehors du rituel des cinq prières communes quotidiennes en arabe, les leaders modernes avouent une nette préférence pour la langue première qui permet à chacun, à titre individuel, de verbaliser ses souhaits dans un langage maîtrisé, ce qui n'est pas forcément toujours le cas en arabe qui sert à déclamer les prières imposées par le rite coranique et souvent apprises par cœur au cours de l'enfance, sans véritable approche « exégétique ». Mais si pour certains leaders traditionnels le songhay-zarma est la meilleure langue, car ils la comprennent, d'autres mentionnent le fulfulde, le bambara et le soninké pour trois raisons. Premièrement, l'harmonie avec la musique est mentionnée par un *jasare* considérant le fulfulde et le bambara comme les langues les plus adéquates pour accompagner le *moolo* (luth à trois cordes), instrument qui, justement, rythme les louanges. Ces deux langues apparaissent donc comme rythmiquement performantes. Ce choix peut encore s'expliquer de deux autres manières : d'une part, les airs de *moolo* sont, pour la plupart, destinés en priorité à des héros peuls, locuteurs du fulfulde et d'autre part les Bambara connaissent de grands héros dont certains *jasare* zarma vantent les exploits. Le soninké étant la langue d'origine des *jasare*, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi on le préfère pour les louanges. Enfin, on y voit aussi un aspect mystique, certains informateurs attribuant une puissance supérieure au soninké dans la mesure où il n'est pas compris par les destinataires des louanges. Mais les *jasare* ne profèrent jamais leurs louanges uniquement en soninké puisqu'il les traduisent en zarma, afin d'être compris. La meilleure langue semble donc être le résultat d'un mélange de deux aspects apparemment contradictoires : le mystique et la clarté.

7. Le français, langue nigérienne ?

Le français est très rarement considéré comme une langue nationale, ce qui se vérifie par le fait qu'il n'a été que très ponctuellement cité dans la liste des langues parlées au Niger. Très souvent, on ne considère comme nationales que les langues qui sont « du terroir ». Le français est donc perçu comme une langue étrangère, importée et « qui n'est pas née ici » et, partant, on

affirme qu'il ne correspond pas à la réalité africaine. A la limite, certains pourraient considérer le français comme une langue nationale s'il n'était pas si minoritaire. Cet argument est cependant discutable si l'on considère les « petites langues », fortement minoritaires mais qui ont quand même été reconnues nationales par le législateur. Et d'ailleurs, le français est toujours à mettre en relation avec le faible taux d'alphabétisation que connaît le Niger. Il est minoritaire justement parce que trop peu d'enfants sont scolarisés, on l'a sans cesse rappelé.

Les termes pour le qualifier sont nombreux mais on peut cependant les grouper. Vu par sa fonction, on le dit officiel ou langue de travail. Cependant, plusieurs leaders avouent utiliser, aussi bien auprès des populations que dans leurs relations professionnelles, au moins une des langues nationales, du moment qu'elle est comprise. Ainsi, le français n'est pas le seul et unique outil de travail au Niger. Certains arrivent à le qualifier de national justement par sa fonction de langue de travail. On ne rejette pratiquement jamais le français même si on le qualifie souvent de colonial, imposé, presque obligatoire à un moment donné de l'histoire du Niger. Mais les qualités qu'il offre prennent le dessus : à l'échelle de la nation nigérienne, on le dit neutre, unificateur, langue de personne donc de tous ou trait d'union. Il est vu comme le ciment de la nation nigérienne et, pour cette raison, on tendrait à le considérer comme une langue nationale. Un informateur moderne l'a même associé à l'arabe, ce dernier étant la langue du pouvoir religieux alors que le français est celle du pouvoir politique. Parlé dans toute l'Afrique de l'Ouest, il est vu comme une langue panafricaine permettant les échanges dans la « sous-région », échanges avant tout économiques. Parlé aussi dans le reste du monde, on souligne son caractère international. On rappellera au passage que le Niger est un état membre de la Francophonie. Certains, mais peu, relèvent aussi son aspect culturel, au sens large du terme, à mettre en relation avec le fait qu'il est vu comme la langue de l'école moderne, de l'instruction publique, qui a amené la « lumière » en Afrique. On le considère aussi comme une langue mieux « équipée », au sens de CALVET, et on prétend ainsi que « l'on peut tout dire en français ». Certains affirment même, au moment de devoir faire un discours, ne pas trouver certains termes en langue nationale. Ils rappellent qu'ils ont été formés en français, mais insistent aussi sur le fait que des notions n'existent tout simplement pas (encore) en langues nationales.

Par l'ouverture qu'il offre, certains affichent une propension à lui accorder une plus grande valeur qu'aux langues nationales. Le français est aussi vu comme un agent de modernité et encore et toujours comme l'un des facteurs assurant la promotion sociale des individus leur permettant d'accéder à un emploi régulier dans la fonction publique. Ceci est en partie vrai

anthologie de récits de griots en langues nationales devienne l'ouvrage de base pour l'apprentissage de la lecture par l'enfant. L'écrit permet la conservation de l'histoire, du patrimoine culturel, des contes car – comme l'ont souligné les répondants, en citant Amadou HAMPATE BA dans un discours prononcé à l'UNESCO dans les années suivant l'indépendance – « chaque fois qu'un ancêtre meurt, une bibliothèque disparaît ». Le passage à l'écriture est aussi vu comme un avancement vers la modernité pour les langues nationales. Cependant la transcription de messages traditionnellement oraux risque de travestir la réalité, en ôtant toute la dimension contextuelle – bruits, gestes, musique – du conte oral, de l'épopée déclamée. Inévitablement, la transcription les prive de tous ces éléments extralinguistiques qui deviennent alors imaginaires chez le lecteur. Cependant, la transcription en langues nationales est tout de même vue comme un avantage par rapport à une traduction et transcription en français, considéré ici comme étranger. Toutefois, beaucoup soulèvent le fait que lire demande un effort plus grand qu'écouter et beaucoup regrettent que la lecture ne soit de loin pas le passe-temps préféré des jeunes scolarisés, ce qui renforce en quelque sorte le caractère oral des langues autochtones. On souligne aussi que les griots se font de plus en plus rares et que le passage à l'écrit est presque obligé si l'on choisit de ne pas laisser disparaître une part importante du patrimoine culturel national, intrinsèquement oral. Et on ajoute encore qu'actuellement, beaucoup de griots « ne parlent que pour gagner de l'argent », « par opportunisme » en étant présent dans les – nombreuses – cérémonies socio-religieuses, en particulier les mariages et baptêmes. Au vu de ce fait actuel, il est évident que la généralisation de l'écriture en langues nationales devient urgente afin de sauvegarder les éléments patrimoniaux de la pléthore de propos émis par les griots, mais les moyens disponibles manquent souvent, insiste-t-on de manière répétée.

Parmi les leaders traditionnels, l'écriture est conçue comme un avantage. Pour certains, elle est vue comme un élément d'enseignement : « on peut apprendre aux gens à bien parler et écrire le zarma », « si on l'écrit, ça augmente l'intelligence », mais aussi comme un élément de puissance, la langue qui est écrite étant aussi la plus enseignée et donc la plus diffusée. Souvent d'ailleurs, ils qualifient le français de fort puisqu'il est écrit. Pour d'autres, l'écriture est conçue comme un élément de correction : « si elle est écrite, elle sera parfaitement parlée », « l'écriture va augmenter, parce qu'on peut apprendre aux gens à bien parler et écrire le zarma ». On peut peut-être voir dans cette vision de la correction, une volonté d'uniformisation du songhay-zarma. A

l'instar des leaders modernes, l'écriture est également perçue comme un élément de fixation puisque « ça ne se perd pas », disent certains, en donnant de la puissance à une langue. D'autres font de l'écriture un élément de communication à longue distance (la lettre). Cette mention s'explique par le fait que beaucoup partent en exode économique au Ghana ou en Côte-d'Ivoire durant la saison sèche ne permettant pas de cultiver les champs au Niger. Ils ne peuvent donc communiquer avec leurs proches que par courrier. Enfin, pour certains informateurs, l'écriture est un élément de légitimité, car « une langue écrite est une langue valable » et « la langue officielle doit être écrite ».

6. Les langues des contes, des louanges

Le français est très rarement considéré comme adapté pour les contes et les louanges car il ne fait pas partie de la culture nigérienne. On voit cependant parfois un avantage à utiliser le français vu son caractère international lié à une plus grande diffusion des contes. Mais le français pêche par son lexique restreint ne lui permettant pas de référer aux mythes nigériens, aux représentations des réalités nigéro-sahéliennes de manière aussi exacte que peuvent le faire les langues nationales. Les autorités modernes rappellent aussi que tant qu'une majorité analphabète composera la population du pays, le français ne pourra jamais servir de véhicule de la culture populaire nigérienne. D'ailleurs, le problème de l'analphabétisme touche non seulement la population générale mais aussi les conteurs qui héritent généralement de leur faculté et du pouvoir qui en découle de leurs ancêtres, sans nécessairement passer par l'école moderne en français.

Il s'est manifesté toute une mythologie autour de la richesse poétique de telle ou telle langue, surtout pour le fulfulde et le tamajaq, étonnamment parmi les non natifs de ces deux idiomes. Les locuteurs de ces deux langues ont encore une tradition nomade, rejetée parfois, mais qui fascine encore certainement. Des informateurs modernes pensent que certaines langues sont aussi plus riches que d'autres au niveau de leurs tournures idiomatiques, de leur grammaire, de leur vocabulaire au point que, par exemple, on en arrive à dire que le « zarma n'a pas de grammaire » ou que « le hausa a tout emprunté à l'arabe ». Les personnes interrogées ne peuvent cependant pas soutenir l'idée de supériorité d'une langue en particulier partant du principe qu'intrinsèquement langue et culture sont liées et que chacune a généré ses propres contes et ses mythes. On reconnaît une richesse à chaque langue et la seule supériorité reconnue repose sur un point de vue numérique

actuellement si l'on se fie, par exemple, aux offres d'emploi paraissant dans la presse locale, souvent auprès d'organismes internationaux, qui exigent des candidats aussi bien la maîtrise du français – et de l'anglais – que d'au moins une des langues nationales. Enfin, le français est perçu comme un vestige historique d'un passé assumé avec la France permettant encore aujourd'hui un lien économique fort, prometteur, à tort ou à raison, d'un développement durable attendu.

A l'égard du français, les leaders traditionnels affichent, eux aussi, une attitude soit positive, soit négative. Il est très rare qu'il suscite l'indifférence. Quand les répondants le définissent négativement, ils mettent en avant le fait que « c'est la langue des Européens », et qu'il leur a été imposé : « on leur a fait la guerre », « on n'a pas le choix de toute façon ». Comme il est exogène et imposé, il est perçu comme moins important : « Si les Zarma ne savent pas le français, c'est acceptable. Si les Zarma ne savent pas le zarma, c'est inacceptable ». Le français est également défini comme la cause de la perte des traditions autochtones par son écriture et sa puissance politique et économique. Enfin, il est décrit comme la langue des « mécréants »¹ au contraire de l'arabe qu'ils définissent comme celle des croyants.

Bien que le français soit extérieur et qu'il ait été imposé par la force, les répondants traditionnels lui octroient des qualités. C'est lui qui les a « civilisés » (en songhay-zarma *boŋ feeri*, littéralement 'ouvert la tête'). Cette idée est mentionnée de nombreuses fois et correspond à une réalité à laquelle beaucoup ont été confrontés. Elle est associée à l'idée d'ouverture sur le monde (exposée par un informateur) et, par extension, de voyage et d'exode. Le français leur apparaît comme une langue quasi universelle. C'est cet élément qui lui donne sa puissance : « il est parlé presque partout », « C'est la plus puissante de toutes les langues. Nous n'avons pas de langue qui ait sa puissance ». « Tout ce qui est important est fait en français » révèle qu'il est pour eux la langue du pouvoir car il est utilisé dans l'administration. C'est également celle par laquelle on obtient un travail et donc de l'argent, elle dispose donc d'un pouvoir économique. Enfin, elle est celle du savoir moderne car elle est enseignée à l'école et est parlée par les médecins. Elle est, comme le résume un informateur : « la langue qui nous aide à bien vivre dans ce monde » au contraire de l'arabe qui est la langue qui aide à bien vivre dans l'au-delà. Cet informateur fait donc du français une langue terrestre et de l'arabe une langue divine. D'autres mettent en évidence comme point positif le fait qu'il s'agit d'une langue neutre qui unit les différents peuples en permettant la communication interethnique : « ce n'est la langue de personne, aucune population ne se sent lésée ». Le français apparaît aussi comme une langue

1 Même si un informateur en fait une langue de Dieu à l'égal de l'arabe.

véhiculaire : « c'est le moyen pour les huit peuples de se comprendre, au début on ne l'hérite pas, mais on peut l'apprendre ».

Au vu de ce qui précède, on retiendra une très forte convergence entre pouvoir traditionnel et pouvoir moderne, même si les deux groupes n'ont pas le même accès à la seule et unique langue officielle nigérienne. Les informateurs traditionnels vont cependant plus loin quand ils comparent le français à l'arabe. Selon eux, tant l'arabe que le français ont pour avantage leur neutralité et leur caractère véhiculaire et international, mais plusieurs accordent leur préférence à l'arabe qu'ils caractérisent comme la « langue de Dieu ». Certains proposent d'ailleurs, on le verra ci-dessous, le remplacement du français par l'arabe. Dans certains témoignages, le français est comparé au hausa, ce dernier étant conçu comme moins local que les autres langues autochtones, mais moins véhiculaire que le français et l'arabe. Cependant, son origine autochtone leur apparaît comme un désavantage. La neutralité apparaît donc comme un élément essentiel dans le choix d'une langue officielle, et cette neutralité est mise en avant par les deux formes de pouvoir en présence au Niger.

8. La situation linguistique actuelle du Niger

La situation actuelle ne semble pas dérangeante. On l'a vu plus haut, le français est une langue internationale, scientifique dont le Niger ne semble pas pouvoir se passer. Mais on reconnaît quand même que le français est une langue officielle handicapante. Cependant, la promotion des langues nationales ne se fait actuellement pas de manière très efficace, les failles du système éducatif nigérien étant souvent soulignées. En outre, on a souvent rappelé que les langues nationales ne sont pas encore assez « équipées ». La plupart des leaders modernes interrogés sont parfaitement francophones. A titre purement individuel, la situation actuelle ne les dérange donc pas. Mais au niveau national, ils insistent sur le problème de l'analphabétisme et ils savent qu'ils doivent recourir aux langues nationales lors de leurs contacts avec les populations. Si le français est bien formellement la seule langue officielle, chaque langue nationale a donc acquis une fonction officieusement officielle dans le sens où les populations finissent par prendre connaissance de décisions dans leur langue grâce à un réseau de traducteurs et de porte-parole plus ou moins officiels et assermentés.

Parmi les autorités traditionnelles, la majorité des informateurs n'apporterait aucun changement à la politique linguistique actuellement en vigueur pour deux raisons : d'une part, le français est une

langue non autochtone et non locale, elle est donc consensuelle et neutre, ce qui permet d'éviter des conflits que la plupart des répondants redoutent si on remplaçait le français par une langue locale. D'autre part, le français est une langue véhiculaire, diffusée, selon eux, dans le monde entier. Ces deux raisons les conduisent à considérer la situation actuelle comme normale et plus sûre.

Cependant, quelques uns proposent de modifier la situation en remplaçant le français par l'arabe, qui dispose des mêmes qualités que le français, mais avec l'avantage supplémentaire d'être intimement lié à leur religion. S'ils disent préférer cette situation, beaucoup d'entre eux ne pensent pas que cela puisse se réaliser, parce que « les Français nous ont devancés, ils ne nous laisseraient pas faire ». Dans cette citation, choisie parmi d'autres, on retrouve l'idée du français comme langue imposée et contre laquelle on ne peut rien. D'ailleurs, la seule idée de remplacer le français par une autre langue a provoqué bien des rires, dans un premier temps, parmi les leaders traditionnels. D'autres évoquent leur envie d'avoir leur langue comme langue officielle, car, disent-ils, ils la comprennent. Cependant, la plupart d'entre eux restent pragmatiques et tiennent compte des problèmes que cela poserait auprès des autres populations. Tout d'abord, le songhay-zarma a une diffusion limitée géographiquement ; ensuite, cela attiserait les rivalités et provoquerait probablement de nouvelles guerres. Pour exemple, ils mettent particulièrement en évidence la rivalité qui oppose les Zarma et les Hausa. Pour eux, les Hausa ne seraient jamais d'accord d'apprendre le zarma : « s'il y a un Hausa parmi dix Zarma, ces derniers parleront en hausa pour ne pas le fâcher, car s'ils parlent en zarma, il pensera qu'ils médisent de lui ». Par cette remarque, ils cherchent à se représenter comme plus ouverts que les Hausa¹. C'est à cause de cette « ouverture » peut-être que quelques rares témoins zarma proposent de remplacer le français par le hausa. Reconnaissant qu'il s'agit de la langue majoritaire, ils pensent que les Zarma se soumettraient à ce choix (« on l'apprendrait comme on doit apprendre le français »). Cependant, ils soulignent la diffusion géographiquement limitée du hausa par rapport au français et à l'arabe. Enfin, certains évoquent la réticence de certains Zarma à accepter que le hausa soit placé au-dessus du zarma, même si la décision était votée.

9. Vers une langue nationale officielle ?

Le hausa est souvent cité si on ne devait choisir qu'une langue nationale officielle d'une part pour sa supériorité numérique et d'autre part pour son « avance » puisque « tout existe déjà

1 Afin de confirmer ou d'infirmer leurs dires, des enquêtes auprès de leaders d'opinion traditionnels locuteurs du hausa seraient nécessaires.

au Nigeria ». Il reste encore à mesurer comment serait considérée une « soumission » au Nigeria qui serait d'ailleurs inéluctable, pour une raison purement économique, le matériel pédagogique étant prêt à la diffusion et à la consommation. Cependant, on manifeste une vive inquiétude quant à l'éventualité qu'explorent des conflits, pour l'heure latents, en adoptant une telle décision.

Les leaders consultés affichent une connaissance raisonnable de la réalité linguistique locale : conscients de la puissance de communication des deux véhiculaires cités, ils mettent en avant leurs craintes quant à leur éventuelle promulgation institutionnelle pouvant engendrer la jalousie et même un conflit, liés au refus d'accepter un choix pouvant paraître injuste. Ce qui semble bien se régler au niveau (socio)linguistique pour répondre aux besoins de communication quotidiens des citoyens nigériens paraît plus difficile à gérer et à imposer par les agents de l'Etat. Le maintien du français comme langue officielle leur semble être la solution la plus appropriée pour garantir la cohésion nationale. De plus, le français, on l'a vu, permet une ouverture sur le monde et sert la République dans ses relations extérieures. Quant à savoir s'ils accepteraient l'adoption d'une seconde langue officielle, ils se montrent très prudents. Si quelques-uns d'entre eux privilégient le songhay-zarma, d'autres mettent en avant la supériorité numérique des Hausa comme justification de leur prédominance linguistique. D'autres, enfin, proposent de retenir trois langues officielles, le français, le hausa et le songhay-zarma, voire toutes les langues pour ne pas fâcher les autres populations. Finalement, ils reconnaissent la supériorité du français dans une telle situation.

D'une manière générale, remplacer le français paraît impossible aux différents répondants car chacun souhaiterait que sa langue devienne officielle, ce qui, selon eux, ne ferait que provoquer des tensions sociales. D'ailleurs, si, lors d'un débat, un informateur émet l'idée de remplacer le français par le songhay-zarma, les autres participants lui énoncent les problèmes que cela poserait. Ils sont donc généralement très conscients des conséquences du choix d'une langue ou de l'autre : « Même si c'est bien, ça risque de causer des problèmes. Nous allons nous battre car chacun va tenter de désigner sa langue. Comment pourrait-on choisir une langue sans choisir la sienne ? Ce serait l'arabe, car tout le monde l'aime. Ce n'est pas que nous l'aimons plus que le français, mais quand même, il y a beaucoup de gens qui aiment l'arabe ». Et encore : « Nous pensons qu'il n'est pas bon de vouloir faire, d'une de nos langues nationales, une langue officielle, car ce serait une provocation pour les autres populations qui se sentiraient vexées. Cela est d'autant plus vrai qu'un Hausa ne pourrait pas comprendre qu'étant un membre de la majorité

linguistique, on lui impose de parler nécessairement en songhay-zarma ou en fulfulde ou en tamajaq, etc. dans l'administration ». Enfin, un avis se range du côté des deux langues majoritaires : « si je savais qu'il n'y aurait pas de bagarre, j'enlèverais le français pour mettre le hausa ou le zarma. Le hausa plutôt puisqu'il est plus parlé. Mais comme je sais qu'il y aura de la bagarre, je laisse le français ».

Si, cependant, de rares informateurs persistent dans leur volonté d'officialiser leur langue, leur seule justification est le fait que c'est la leur et qu'ils la comprennent. Un seul informateur s'est exprimé avec véhémence, lorsqu'il a dit sa préférence pour le songhay-zarma et a nié le fait que les autres populations réagiraient mal malgré les arguments de ses compagnons : « Qui d'autres ? C'est faux, qu'en sais-tu ? Nous sommes tous des musulmans et, par conséquent, toute population à qui on dit qu'on va supprimer la langue des blancs pour une langue nationale sera d'accord. Tu vois, tous ces enfants renvoyés de l'école ne font plus aucun travail manuel parce qu'ils croient que parler le français, c'est quelque chose ». De cette citation prédomine le rejet du français qui est ici vu uniquement comme langue des étrangers, non musulmans de surcroît.

10. Conclusions

Les craintes exprimées face à une, et une seule, langue nationale déclarée officielle semblent justifiées si sa promotion se fait de manière trop abrupte. On dit qu'il faut laisser le temps au temps tout en développant des efforts de conscientisation des populations. Mais celles-ci, d'après le déjà cité rapport d'évaluation des écoles expérimentales, applaudissent à l'idée que leurs enfants puissent recevoir leur formation scolaire dans leur propre langue. Les informateurs l'ont eux aussi relevé. Une décision trop brutale, considérée comme trop partielle par les minorités lésées, pourrait avoir de fâcheuses conséquences sur la stabilité de la nation. Ce souci quant à la cohésion est non seulement mis en avant par les leaders modernes qui détiennent le pouvoir républicain, mais aussi par leurs homologues traditionnels, uniquement songhay-zarmaphones dans notre enquête, qui exposent leurs craintes quant aux conflits possibles.

En réaction à ces craintes, le français est perçu comme un ciment national. Personne n'est prêt à accepter une langue nationale officielle, ni deux, car la situation actuelle garantit, selon les témoins, la cohésion nationale. Les craintes exprimées par les leaders sont certes à prendre en considération mais l'on peut renvoyer ici aux résultats généraux de l'enquête nationale où il

s'avère que chaque Nigérien et Nigérienne, même s'il/elle se révèle très attaché-e à sa langue propre, n'exprime pas de véritable rejet des deux langues nationales majoritaires.

Les leaders traditionnels interrogés et qui ne parlent, pour la plupart, pas le français, acceptent pourtant, dans leur ensemble, et sans distinction d'âge, de sexe ou de statut social, la situation linguistique actuelle qui en fait la langue officielle de la République du Niger. Cette acceptation relève d'une part d'un certain fatalisme : cette situation est celle qu'ils ont toujours connue et ils croient que les Français ne leur permettraient pas de la changer. Cependant, on ne peut y voir uniquement un état d'esprit fataliste puisque plusieurs citent le français parmi les langues qu'ils considèrent nigériennes. D'officielle, elle est en quelque sorte devenue nationale. Une grande partie d'entre eux souhaite que le français reste la langue officielle, même s'ils ne bénéficient pas, directement, de ses avantages. Par pragmatisme, ils considèrent les bienfaits du français et non le simple fait qu'il leur a été imposé car il est pour eux une langue neutre dans le sens qu'elle n'est la langue d'aucune population du Niger, à l'instar de ce que déclarent les autorités modernes. Ensuite, elle apparaît comme une langue véhiculaire permettant aux différentes populations de communiquer entre elles, même si cette fonction véhiculaire est amplement assumée par deux langues autochtones. En outre, elle est la langue de l'exode, car elle est internationale, pour voyager et, par conséquent, aller chercher du travail en dehors du Niger. Enfin, elle est la langue du savoir et du travail, au sein de la fonction publique notamment, et donc de l'argent.

Lorsque les leaders traditionnels évoquent la possibilité de changer la situation linguistique actuelle, une seule langue leur semble concurrencer – un temps soit peu – le français : il s'agit de l'arabe. Les caractéristiques qui lui sont attribuées sont les suivantes : elle est neutre, elle peut être une langue véhiculaire, voire internationale, et – fait symbolique important – c'est la langue du Coran. Le fait que l'arabe soit lié à la religion musulmane leur fait souvent oublier qu'il est aussi une langue nationale et qu'une communauté du Niger, très minoritaire, la parle. Cependant, il semble qu'il ne peut pas concurrencer complètement le français, tout d'abord, parce qu'il est pour eux moins international que ce dernier. Ensuite, les répondants soulignent que les deux langues ne se trouvent pas au même niveau : l'arabe est plutôt considéré comme une « langue divine » et le français comme une « langue terrestre ». En effet, cette dernière est celle qui fait acquérir les biens sur terre – le pouvoir et l'argent –, alors que la première est celle qui permet, selon eux, d'« accéder au paradis ». Et c'est dans ce rapport à la religion que traditionnels et modernes s'opposent, ces derniers étant les décideurs mais aussi les exécutants d'une République officiellement laïque.

Annexe : Grille d'entretien

- 1) Quelles sont les langues du Niger ?
- 2) Est-ce qu'il existe des langues meilleures que d'autres ? Pourquoi ?
Y a-t-il une hiérarchie des langues ?
- 3) Quelle est la langue la plus puissante ?
- 4) Si on écrit en langue nationale, qu'est-ce que cela fait ? Est-ce que cela change quelque chose ?
Y a-t-il appauvrissement de la puissance d'évocation ?
- 5) Y a-t-il des langues meilleures que d'autres pour les contes, les louanges, etc. ?
- 6) Est-ce que le français a la force d'une langue nationale ?
Qu'est-ce que le français pour vous ?
- 7) Que pensez-vous de la situation linguistique du Niger avec le français comme langue officielle ?
- 8) Que pensez-vous de l'idée que l'une ou l'autre des langues nationales soit désignée comme prioritaire ? (politique, enseignement...) Laquelle et pourquoi ?

Références

- OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 1982, *Concepts et conceptions songhay-zarma : histoire culture société*, Nubia, Paris.
- 1984, *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali). Chefs, guerriers, esclaves, paysans...*, Karthala, Paris.
- STOLLER, Paul Allen, 1978, *The Dynamics of Bonkwano : Communication and Political Legitimacy among the Songhay (Republic of Niger)*, University of Texas, Austin.

Représentations de soi et des autres : de la construction d'une identité à travers quelques récits de *jasare*

Sandra BORNAND
Université de Lausanne

Dans la société sonjaj-zarma¹, il existe un groupe social fortement endogamique² jusqu'à il y a peu de temps, les *jasare* (griots généalogistes et historiens) dont la spécialité est d'être les maîtres de la parole et la mémoire des chefferies. Ils ont appris à maîtriser, à modeler la parole, conçue dans la région sonjaj-zarma comme une force dangereuse et donc déroutante, de façon à la retransmettre le plus efficacement possible³. Afin de remplir cette fonction, ils suivent un apprentissage très poussé au cours duquel ils apprennent les généalogies et l'histoire des différentes chefferies zarma. Mais leur fonction dépasse la simple remémoration d'événements passés. Les *jasare* diffusent, à travers des récits historiques, l'idéologie « officielle », celle du groupe au pouvoir : les nobles. On peut donc penser que les représentations des peuples proposées dans ces récits sont communément admises.

Dans cette contribution sont analysées les représentations que le narrateur-*jasare* propose des Zarma, mais également des autres peuples qu'ils côtoient dans quatre récits racontés par Jeliba BAJE, un *jasare* zarma : les Gourounsi et les Européens dans le récit de *Babatou*, et les Peuls dans ceux d'*Issa Korombé* et de *Kambe Zima et Alfa Mahaman Jobbo*, ainsi que dans celui d'*Alfaga Modibaajo*. Ces divers récits apparaissent dans ce cas sous la forme d'une transcription-traduction réalisée en commun avec un transcripateur zarma.

Illustration d'une analyse des représentations collectives par l'analyse du discours

Du fait qu'il a pour objet un événement réel du passé, le récit historique se démarque du récit de fiction, du conte comme de la fable : « sera donc « historique » tout récit que son

1 Bien que Sonjaj et Zarma se distinguent dans leurs discours d'origine sur l'aristocratie, leurs langues, cultures et histoires sont intimement liées au point que certains chercheurs leur attribuent une origine commune (Boubé GADO, entre autres.) ou les rassemblent sous un terme combiné pour les désigner comme Sonjaj-Zarma (OLIVIER DE SARDAN). En outre, les *jasare* des régions sonjaj et zarma s'attribuent une origine commune. De nombreux *jasare*, aujourd'hui installés en région zarma, ont d'ailleurs un père ou un grand-père qui résidait autrefois en région sonjaj. C'est pourquoi on trouve également, dans le corpus proposé, un récit qui se passe en région sonjaj et dont le féticheur est d'origine sonjaj.

2 L'endogamie est un moyen de garder le savoir à l'intérieur d'une même famille, d'un même clan et, pour les nobles, de ne pas se mélanger à une classe inférieure.

3 Pour plus de détails, lire BORNAND (1999).

narrateur et ses auditeurs ordinaires tiennent pour tel en fonction du partage qu'ils effectuent entre différents genres narratifs » (BAZIN 1979 : 445). C'est le cas du genre discursif désigné par l'expression « *wangaari deede* » (littéralement 'récit de guerrier') auquel appartiennent les récits de Babatou et d'Issa Korombé. C'est également le cas du genre appelé « *zima nda alfaga deede* » (littéralement 'récit de féticheur et de marabout') et représenté ici par les récits de Kambe zima et Alfa Mahaman Jobbo et d'Alfaga Modibaaajo.

Parce qu'il se donne comme n'étant pas fictif mais réel, un récit historique fonctionne toujours comme un piège ; on croit en effet que le récit ne dit rien d'autre que ce qu'il raconte. Or, « en l'absence d'un modèle écrit, chaque narrateur est, consciemment ou non, auteur ; il effectue un certain travail de transformation conformément à ses intérêts propres ou aux attentes d'un public donné. Mais ce travail est toujours une manière de retraiter un matériel narratif hérité, un stock d'événements mémorisés. Chaque auteur dispose d'un trésor, d'un patrimoine, dans lequel il sélectionne des éléments avec lesquels il recompose un produit au moins partiellement nouveau. Chaque *jeli*¹ acquiert d'un maître, généralement lui aussi *jeli*, à la fois des techniques (de composition, d'accompagnement musical, etc.) et un matériel narratif. Ainsi tend à se constituer une tradition narrative, qui n'exclut pas l'innovation et l'enrichissement » (BAZIN 1979 : 450-451).

Ce travail de transformation implique que la « vérité historique » peut être détournée au profit d'autres fonctions (éthique, politique, laudative, critique). La dimension événementielle qui apparaît au premier plan n'est alors que plus trompeuse. Et le sens – au premier abord absent du récit – réside dans la transmutation des événements en signes. C'est ainsi que dans le récit de Babatou, Jeliba BAJE utilise plusieurs procédés pour faire du guerrier zarma et, par extension, des Zarma, les véritables héros de ce récit. Premièrement, en le dédiant à Babatou, il fait de ce dernier le héros du récit. Deuxièmement, il structure sa narration comme une marche vers la gloire du guerrier zarma. Troisièmement, il réarrange l'histoire : en modifiant quelques événements, il en change alors le sens. Je ne m'étendrai pas sur ces différents points, car ce qui m'intéresse ici n'est pas la construction du héros Babatou, mais la représentation des Zarma et des autres peuples (Gourounsi et Européens) proposée par Jeliba BAJE.

Les autres récits (*Issa Korombé*, *Kambe Zima* et *Alfa Mahaman Jobbo*, *Alfaga Modibaaajo*) seront évoqués, dans un deuxième temps, uniquement du point de vue des représentations de l'autre, ici des Peuls.

¹ Terme malinké désignant les griots historiens et généalogistes et « correspondant » à *jasare* en zarma.

La représentation des Zarma et des autres peuples présents dans le récit de *Babatou*

La représentation des Zarma passe dans un premier temps par la description de Babatou, que le narrateur transforme en un héros générique, valorisant ainsi l'ensemble du peuple zarma. Voici un résumé du récit qui aidera à la compréhension de l'analyse et une description du contexte historique qui sera également utile pour l'interprétation du récit d'*Issa Korombé* (situé à la même époque, mais dans une région différente).

Résumé du récit

Le récit de *Babatou* raconte les aventures en Gold Coast (Ghana actuel) de Babatou, un guerrier zarma de Ndounga¹. Il part dans un premier temps à la recherche de l'or, sa plus importante quête est celle de la renommée et du pouvoir. Celle-ci se fait en six étapes : la première est celle de la soumission des autochtones ; la seconde est celle de la domination de Boukari, un chef autochtone, qui entraîne également la soumission du village de Karanga². Boukari est un des rares à oser défier Babatou, mais il doit rapidement se rendre à l'évidence : les Zarma lui sont supérieurs. Non seulement ils décident qui tuer et comment, mais ils choisissent également qui restera en vie. La troisième étape mentionnée dans le récit est celle de la consécration. Celle-ci se marque par la conquête d'un village et son changement de nom par Babatou. Or nommer est l'exercice suprême du pouvoir. La création des Gourounsi³ est un acte encore plus puissant, puisqu'il unit des peuples rivaux en un seul et leur attribue un nom. Ils lui sont donc complètement soumis. La quatrième étape amène Babatou dans l'actuel Burkina Faso où il cherche à affronter le Moro Naba, dont ses proches vantaient la réputation. Mais cette confrontation n'a pas lieu, le chef mossi ayant fui avant l'arrivée du Zarma. La cinquième étape a lieu à son retour du « Burkina Faso », lorsqu'il fait la rencontre de Samori Touré. Sans combattre, Babatou prouve, par la parole, sa supériorité au guerrier guinéen qui la reconnaît aussitôt. Le héros zarma est alors à son apogée. Lors de la sixième étape, il montre une volonté hégémonique encore plus grande, puisqu'il veut conquérir tout le Ghana actuel. Mais sa tentative avorte, car il se retrouve confronté aux Européens. S'il obtient quelques victoires contre ces derniers, Babatou doit finalement s'avouer vaincu. Il se suicide alors pour garder sa liberté.

1 Village zarma situé à l'ouest du Niger, au bord du fleuve, à une vingtaine de kilomètres de la capitale Niamey.

2 Village situé dans la Northern Region, au Ghana.

3 Population installée au nord du Ghana.

Le contexte historique du récit de *Babatou*

Ce récit de guerrier a pour cadre une époque bien particulière dans la société zarma : la deuxième moitié du XIX^e siècle qui vit l'émergence d'une nouvelle classe sociale, les guerriers professionnels, et, vers la fin du siècle, l'arrivée des colons. S'il existait des guerriers professionnels tant à l'est du pays zarma que dans la région du fleuve, leur situation n'était pas identique. Dans le Zarmataray (région est), les guerriers restaient majoritairement dans leur région pour combattre les Peuls et les Touaregs ainsi que certains Zarma¹, tandis que dans la région du fleuve, ils s'expatriaient dans le Gourounsi (nord du Ghana) à la recherche de la gloire et de la richesse. Cette différence s'explique par la situation socio-politique stable de la région du fleuve². Alfa Hano et Gazari furent les premiers à faire ce genre d'expéditions dans le Gourounsi. Babatou, qui était – selon les historiens – d'abord sous les ordres de Gazari, lui succéda à sa mort. Il devint un grand chef, alors même qu'il n'aurait pu revendiquer ce titre dans sa région, car il n'était qu'un simple noble et non un prince³.

La description des personnages

Le *jasare* ne décrit pas réellement les personnages. Outre l'ancrage géographique et généalogique, il narre des actions, des gestes, des paroles à partir desquels on déduit leurs caractéristiques. Le descriptif se déduit donc principalement de l'événementiel.

L'ancrage géographique et généalogique (noms du père et de la mère) forme le premier processus de description. Ils situent le personnage : Babatou est un noble zarma, plus précisément un Kogori⁴, car le *jasare* se rappelle sa provenance. Son prénom indique son origine musulmane, même si ses actes en font plutôt un pratiquant des religions du terroir.

Le deuxième processus consiste, pour le narrateur, à raconter les actes des différents personnages à partir desquels l'auditoire est amené à extrapoler les qualités du personnage. Ainsi

1 Il s'agit de rivalités de chefferies.

2 Ils vivaient généralement en paix avec les Peuls et, comme les Touaregs se trouvaient loin de leur territoire, ils n'avaient pas à subir leurs rezzous continuels d'après certains historiens. Enfin, ils entretenaient plutôt des liens de bon voisinage avec les autres Zarma du fleuve.

3 Dans la société zarma, on distingue les *burcin* (hommes libres, ou nobles en « français nigérien ») des *bannya* (esclave ou captif en « français nigérien »). A la suite d'OLIVIER DE SARDAN (1984), je traduis parfois *burcin* par noble pour me conformer à l'usage du « français nigérien ». Au sein des nobles, on découvre une autre distinction : celle qui distingue les simples nobles, qui n'ont pas le pouvoir, des aristocrates ou princes en français « nigérien » (*koyize* : littéralement « fils de chef ») qui peuvent, à la mort de l'actuel chef de canton, revendiquer la place de chef.

4 Sous-groupe zarma.

en disant « Babatou et sa suite », Jeliba BAJE indique clairement que Babatou est le chef des expéditions. Désormais, il apparaît à chaque fois qu'un ordre est donné : « Babatou dit qu'ils doivent accrocher leur tête... ». Lorsqu'il s'agit d'introduire un verbe de parole, Babatou est généralement placé en position de sujet : il détient la parole, il est celui qui donne les ordres, il est donc celui qui détient le pouvoir. Le fait qu'il ait tué 600 personnes montre sa puissance guerrière, alors que la décapitation de trois chefs et l'utilisation de leurs têtes pour faire des « drapeaux »¹ met en évidence sa cruauté. Ces deux caractéristiques sont les signes d'un grand chef ; c'est pourquoi elles réapparaissent tout au long du récit. La toute-puissance de Babatou s'affirme également dans les épisodes qui suivent sa discussion avec Boukari : tout est raconté comme si ce que voulait Babatou se réalisait automatiquement. Enfin, les différentes batailles que livre le héros zarma démontrent son courage exemplaire : il tue au combat un nombre impressionnant de guerriers et il recherche l'affrontement avec les chefs réputés les plus invincibles.

Le troisième processus de description des personnages consiste à comparer le personnage principal avec d'autres personnages connus. De cette confrontation, Babatou sort toujours grandi. Ainsi le personnage de Boukari permet au récit de définir Babatou : Boukari apparaît comme un être sûr de lui, courageux, malin et fin stratège. Il possède des fétiches et pratique les religions du terroir malgré son prénom musulman. Si Boukari est puissant et respecté, il s'incline devant Babatou : ses qualités ne sont avancées ici que pour rehausser celles de son rival. Dans son dialogue avec Boukari, Babatou se décrit d'ailleurs lui-même comme supérieur : « N'est-ce pas que tu sais que je suis plus fort que toi ? / N'est-ce pas que tu sais que j'ai plus de gris-gris que toi ? / N'est-ce pas que tu sais que j'ai plus de fétiches que toi ? / Il lui a dit : « au nom de Dieu c'est ainsi Babatou ».

Cette comparaison repose ici sur la puissance qui ne vient pas seulement de la force physique ou de la bravoure guerrière, mais également de leurs liens avec le surnaturel. De ces liens, on déduit son attachement aux religions du terroir, malgré son prénom musulman. L'islam apparaît alors comme une religion de façade. Babatou ne combat-il pas les marabouts avec un acharnement tout particulier ?² La rencontre avortée avec le Moro Naba met en évidence la réputation dont jouit le guerrier zarma auprès des autres grands chefs. Brave et audacieux,

1 Il s'agit alors de trophées.

2 « Il a dit ce qui est pire ce sont / Les marabouts parce que les marabouts les incitent à l'action / Tous ceux sur qui vous voyez un turban / qui ressemblent aux marabouts ne le dépassent pas ».

Babatou ne craint pas la renommée du Moro Naba³. Et celle-ci ne résiste pas face au guerrier zarma, puisque le Moro Naba fuit avant la bataille. La comparaison tourne donc une nouvelle fois en faveur du héros zarma. Sa confrontation verbale avec Samori Touré met en évidence sa clairvoyance et son intelligence⁴ et prouve sa supériorité guerrière : le héros zarma et sa suite ont dominé le village de Sankana en trois jours, alors que Samori a essayé durant sept ans et sept jours et qu'il a toujours été chassé. Tout comme le Moro Naba avait reconnu la supériorité de Babatou en fuyant, Samori Touré la reconnaît en « ôtant son bonnet / Et en s'agenouillant ». Ces deux actes marquent sa totale soumission au chef zarma. Ainsi la description extrêmement valorisante de Samori (« un puissant étranger / qui est plus grand que le ciel il est plus grand que la terre ») proposée par le récit augmente la valeur de Babatou. En décrivant le héros zarma comme supérieur au grand guerrier guinéen, le narrateur confère donc à Babatou toutes les qualités attribuées à Samori, en en augmentant le degré. Le dernier exemple est un peu particulier : le récit rapporte les dires des Européens qui comparent Babatou à un grand guerrier tchadien (Rabih, l'un des plus grands résistants à la pénétration française). Cette comparaison tourne à nouveau à l'avantage du héros zarma, non seulement parce que les Européens le disent, mais également parce que le narrateur ne se rappelle, dans le récit, que le nom du Zarma. Chaque rencontre a donc pour objectif de confronter Babatou à un adversaire de taille. A chaque fois, Babatou vainc par la force, par sa réputation ou sa clairvoyance. Sa seule défaite n'est pas contre un guerrier, mais contre trois armées (celles des Européens).

Les représentations des Zarma et des autres peuples (les Gourounsi et les Européens)

Pour la description des peuples présents dans le récit, le narrateur utilise généralement les mêmes procédés que pour celle du personnage. A partir d'un acte, d'une parole ou de la mise en évidence d'un rapport de force, le narrateur propose des représentations des peuples dont il est question dans ce récit : les Zarma, les Ghanéens et les Européens. Ces représentations sont partagées par l'auditoire, sinon le récit ne serait pas écouté ni accepté. Dans ce récit, le Ghana actuel est le lieu principal des opérations, puisque les Zarma s'y battent successivement contre les

3 « Le pouvoir du Moro Naba fait qu'il ne connaît pas les longs ni les courts / Celui qui l'aperçoit s'agenouille sans exception / Tu ne restes pas non plus debout il ne peut à plus forte raison connaître ta taille ».

4 « Il a dit au nom de Dieu tes discours sont agréables / La raison les a également perçus / Parce qu'ils ressemblent à la vérité / Même si c'est dans ton intention ce n'est pas ce qui t'a amené / Il lui a dit ce qui t'a amené c'est que quand tu as quitté la Guinée / Tu menais des combats, tu es venu et tu as entendu mon nom / [...] / Tu es venu par la ruse pour voir de quelle manière j'allais ».

autochtones puis contre les Européens. Cette présentation propose une étude des représentations de ces trois peuples.

Les Zarma peuvent d'abord être identifiés à leur modèle Babatou qui réunit en lui toutes les qualités « génériques » que le narrateur souhaite attribuer à ce peuple. Celles-ci ayant été commentées précédemment, nous ne nous arrêterons ici que sur les descriptions plus générales.

Les Zarma sont d'abord situés dans leur environnement d'origine : Babatou est de Ndounga, les autres Zarma sont originaires de Liboré, de Kouré, de Hamdallaye, de Dantchandou et de Koygolo. Il s'agit donc pour la majorité de Zarma de la région du fleuve. Leur exode est décrit de manière peu précise : le narrateur mentionne, outre le lieu de départ, deux étapes en pays zarma (le Zigi et Koygolo), et trois étapes au Ghana (Kissima, Karanga et Yendi). Entre le pays d'origine et celui de l'exode, il y a donc un certain parallèle : village d'origine + deux étapes / deux étapes + village d'arrivée. Entre le départ et l'arrivée, le récit ne dit rien sauf qu'« ils étaient nombreux » et qu'« ils ont marché ils ont marché ils ont marché ». Cette répétition met en évidence le courage et la ténacité de tout un groupe dont l'importance laisse entendre que ces qualités sont intrinsèques à l'identité zarma. La migration qui le mena au Ghana rappelle également la première migration qui mena les Zarma, sous la conduite de Mali Bero, de la mare de Mallé (Mali) à leur emplacement actuel. Ce voyage au Ghana, sous la conduite de Babatou, définit celui-ci comme le véritable successeur de Mali Bero.

La motivation première qui conduit les Zarma à migrer est la quête de l'or. Cette recherche de la richesse laisse entendre qu'ils viennent d'un pays pauvre. Ils n'en apparaissent pas moins comme des guerriers courageux, puissants et conscients de leur force : « ils ont vu que la force de la guerre c'est eux ». A cela s'ajoute la connaissance de la honte (*haawi*) : « tu sais le Zarma craint beaucoup la honte ». C'est d'ailleurs par peur de la honte que Babatou se suicide à la fin du récit : « ils l'ont eu mais lui ne veut pas qu'ils le trouvent vivant à plus forte raison qu'ils le capturent ». Or, chez les Zarma, la « honte » est une donnée centrale du comportement social. Éviter la honte, c'est être bienséant, pudique. Il est postulé que la honte est un privilège de noble, alors que l'esclave, le vil griot, le *garaasa*¹, ne la connaissent pas [...] » (OLIVIER DE SARDAN 1982 : 183). En soulignant cette qualité des Zarma, le narrateur laisse entendre que les autochtones ne la possèdent pas. Le courage et la connaissance de la honte étant deux

1 Artisan touareg, travailleur du cuir. « De nos jours le terme de *garaasa* tend à s'appliquer en pays zarma-songhay à tout forgeron, quelle que soit son origine, depuis que la fonte du fer, privilège des zem, maîtres-forgerons songhay, a disparu. Mais le sens précis de *garaasa* touareg subsiste, et véhicule une forte charge symbolique, faite de mépris, de fascination et d'amusement. » OLIVIER DE SARDAN 1982 : 156).

caractéristiques extrêmement importantes, selon les Zarma, pour désigner le « vrai noble », ils apparaissent par conséquent comme un peuple noble, contrairement aux autochtones et aux Européens.

Les autochtones sont appelés littéralement les « fils du pays ». Ils habitent un pays, le Ghana, où se trouve « beaucoup d'or » et s'opposent aux « étrangers » venus d'un pays pauvre (les Zarma). Mais cette opposition ne montre pas la véritable valeur des uns et des autres, puisque les « pauvres étrangers » sont décrits comme étant supérieurs aux « riches autochtones ». Le récit postule donc la supériorité des Zarma sur les Côtiers. Dans un premier temps, le narrateur distingue les autochtones : il y a les Dagati, les Dagomba et les Farafara. Cependant, il ne leur attribue aucun lieu spécifique : s'il cite le nom de nombreux villages (Yendi, Tenkodogo, Kissima, Karanga, Wa), il ne dit pas qui les habite. La mention de ces différentes « ethnies » prouve la connaissance et la compétence du narrateur. Elle renforce en outre la puissance de Babatou qui rassemble ces trois peuples en un seul, les Gourounsi¹ : « Les Farafara / Les Dagomba / Les Dagati / Il [Babatou] les a introduits parmi les Zarma au point qu'ils sont plus nombreux [que les Zarma] / Il les a regroupés il leur a fait manger le même gris-gris / Il leur a appris la même tactique de guerre / C'est ce jour-là que / Babatou a dénommé ses soldats / « Le fer ne les attrape pas » / Ce qui a donné Gourounsi / Il n'y avait pas de Gourounsi / Des Dagati / Des Farafara / Des Dagomba / Ce sont uniquement eux qu'il a changés ».

Leur perte de pouvoir dans la région qu'ils occupaient autrefois se marque donc par une perte progressive de leur identité. D'ailleurs, lorsque l'un des leurs – Boukari – tente de s'opposer à Babatou, on ne connaît que son prénom : son origine reste inconnue (est-ce un Dagomba, un Farafara, un Dagati ou encore un membre d'un autre groupe autochtone ?). Cependant, quand Babatou reconnaît la supériorité des Européens et qu'il rend aux autochtones une partie de leurs biens, ceux-ci retrouvent leur identité et leur spécificité : « Mais les gens à qui j'ai pris le pays qui sont les Dagati et les Farafara et les Dagomba ». En retrouvant leur liberté par rapport à Babatou, ils retrouvent ainsi leur nom. Véritable suzerain, le héros zarma a donc tout pouvoir sur ses vassaux. C'est lorsqu'il le décide qu'ils retrouvent leur liberté et leur identité.

La description des autochtones reste très floue. On sait seulement qu'ils sont les habitants d'un pays riche et qu'ils ont un tempérament belliqueux (« [Les Zarma] ont trouvé beaucoup de

1 Le narrateur ne mentionne que trois fois le terme « gourounsi » : à deux reprises, lorsqu'il explique l'origine de ce nom et à une reprise lorsqu'il parle des relations actuelles entre Zarma et Gourounsi.

guerres dans [le pays gourounsi]»). Le récit mentionne également l'existence de grands villages. On en déduit que le pouvoir est centralisé. Cette idée est confirmée par l'évocation répétée de chefs puissants (« un chef dangereux et puissant »). On apprend en outre que la région est islamisée, le récit insistant sur la présence de marabouts. Cependant, cette présence de l'islam n'implique pas forcément la disparition des religions du terroir, puisque le récit évoque à plusieurs reprises la présence de gris-gris et de fétiches.

En outre, on s'aperçoit que le récit insiste sur les points communs entre Zarma et Gourounsi : ces deux peuples sont, par exemple, tous deux belliqueux et pratiquent à la fois l'islam et les religions du terroir. Mais la comparaison tourne toujours à l'avantage des Zarma : si les Gourounsi sont forts, ils le sont moins que les Zarma. D'ailleurs, leurs grands chefs sont inférieurs au commun des Zarma : « Tu as vu maintenant l'affaire de Babatou / Babatou est devenu puissant / Quand un Zarma a quitté le Zarmataray s'il est arrivé au pays gourounsi si tu ne connais pas Babatou tu le connais / Tu ne cherches que là où / Il y a un village gourounsi / Viens et demande qui est le chef de village si on te dit un tel / Si tu veux tu le gifles au point de le terrasser / tous ceux qui sont dans le village suivront / Ils n'oseront pas te défier pour savoir s'ils te maîtriseront ».

Le narrateur désigne **les Européens** par un terme très courant en zarma : « *annasaara* ». Ce terme d'origine arabe ('nazaréen', par extension 'chrétien') « qui a, dès la conquête, désigné les colonisateurs, continue aujourd'hui à s'appliquer à tous les non-africains » (OLIVIER DE SARDAN 1982 : 33). Une seule fois, le récit distingue les différents peuples qu'il regroupe sous ce terme : les Français, les Anglais et les Allemands qu'il situe tous au sud du Ghana (Kumasi), par opposition aux Zarma qui sont établis au nord. La mention des différentes origines met en évidence la puissance de Babatou qui affronte une coalition de trois peuples. Même vaincu, Babatou surpasse donc les différents héros zarma de la colonisation qui n'ont affronté que les Français.

Les Blancs apparaissent comme des hommes de science : ils possèdent des armes à feu (fusils) et l'écriture (livre, journal, paroles écrites). En cela, ils s'opposent aux Zarma, à leurs armes archaïques (sabre, épée), à leur croyance dans un pouvoir surnaturel et dans la puissance de la parole proférée. Cependant, malgré leur possession du fusil, les Européens ne peuvent vaincre directement Samori et Babatou. Dans les deux cas, ils doivent opter pour la ruse : ils menacent les femmes de ces derniers qui révèlent le secret de leurs maris. Ce n'est donc que par la ruse qu'ils ont pu vaincre la résistance des Noirs (« boro bi » dans le récit). Mais si la ruse est

généralement valorisée dans les contes, elle ne l'est pas dans ce cas, car – dans le récit – la ruse est employée par crainte des adversaires et non comme marque d'intelligence. Les Européens n'affrontent pas Babatou directement, car lors de chaque confrontation, il les a vaincus. En cela, ils s'opposent aux Zarma qui se font un honneur d'affronter les Européens d'hommes à hommes, malgré leur reconnaissance de la supériorité technique de ces derniers. La peur des Européens s'oppose par conséquent au courage des Zarma. Même vaincus, le peuple zarma est donc valorisé.

Cette valorisation se retrouve dans l'intérêt que manifestent les Européens par rapport au savoir guerrier des Zarma : « [Au début] ils n'ont pas combattu contre lui / Ils venaient ils discutaient avec lui / C'est à ce moment-là / Qu'ils lui ont demandé ainsi qu'à Gazari comment il [Babatou] commandait les gens et comment il maîtrisait le Ghana ».

Si les Blancs sortent finalement vainqueurs contre les Zarma (par la ruse et la trahison), leur invincibilité n'est pas complète. Ils subissent des pertes lors de leurs affrontements avec Babatou : « Les Blancs ont peur au point qu'ils ne savent pas qui ils sont / De la manière dont les Blancs ont peur des bombes / C'est ainsi qu'ils ont peur de Babatou ». En outre, leur victoire reste incomplète, puisqu'ils n'emprisonnent pas Babatou de son vivant.

La représentation des Européens passe également par les discours des personnages africains du récit. Tant Samori que Babatou évoquent leurs relations aux Européens. Si Babatou semble fataliste (prédiction oblige), Samori veut se révolter. Dans son discours, Samori oppose les Noirs (nous et toi ; nous ; tous les hommes noirs) aux Blancs (des Blancs) et met en garde Babatou contre l'attitude conquérante des Européens (l'extermination). Pour répondre à cette menace, il propose au héros zarma une alliance sous la forme d'une première guerre d'indépendance : « Combattons les Blancs / Pour les renvoyer chez eux / Les hommes noirs doivent devenir libres ». A l'esprit de résistance manifesté par Samori, Babatou oppose un fatalisme dicté par la prédiction et son esprit de clairvoyance, ce qui ne l'empêche pas de réaliser des actes de bravoure contre les Européens. A plusieurs reprises, il répète qu'il attend son heure (sa fin n'a-t-elle pas été prédite ?) et qu'il ne peut rien faire contre les Blancs. Bien qu'ayant une réaction opposée à Samori, Babatou construit son discours sur une même structure : il oppose « moi Babatou », « Toi Samori », « nous tous », « notre jour » aux « Blancs », à « eux / les ». Mais aux verbes d'action employés par Samori (« *tangamyay* » : combattre ; « *ye kondayay* » : renvoyer, etc.) s'opposent les verbes d'état employés par Babatou (« *batuyay* » : attendre ; « *gooroyay* » : rester ; etc.). Son fatalisme s'exprime jusque dans la passivité de son discours.

Si l'on compare les représentations des trois peuples cités précédemment (Zarma, Gourounsi, Européens), on retrouve une opposition particulièrement intéressante. Ainsi à la personnification des Zarma (deux des leurs possèdent un nom) s'oppose la non-individuation des Gourounsi (seul un de leurs chefs est mentionné et dans un seul épisode) et des Blancs (seules leurs nationalités sont mentionnées, et à deux reprises seulement). Cependant, lorsque ces derniers sortent vainqueurs de leur confrontation avec les Zarma, le récit opère une légère individuation : il désigne le commandant des Blancs comme celui qui donne les ordres. Cette légère individuation ne fait pas pour autant de ces derniers des héros, car seuls les noms restent dans la mémoire. Malgré sa défaite, Babatou (et, par extension, les Zarma qu'il représente) reste donc le véritable héros du récit. C'est ainsi qu'à l'instar des personnages que rencontre Babatou et qui servent à le définir dans un premier temps et à le valoriser dans un deuxième temps, les autres peuples cités dans ce récit ont également un rôle de faire-valoir du peuple zarma.

Si « Babatou » est le récit d'un grand héros zarma précolonial, une fois raconté à l'époque coloniale et post-coloniale, il apparaît comme un modèle pour tous les Zarma et, en particulier, les migrants. Ce récit encourage, en effet, les Zarma à l'exode sur ce que le *jasare* définit comme leur territoire (le pays gourounsi) et leur enseigne le comportement à avoir avec les peuples de la « Côte »¹. Il suffit de relire les vers cités ci-dessus (p 95).

Cette citation met en évidence une domination des Zarma sur les Gourounsi que signale également Jean ROUCH (1956 : 163), lorsqu'il examine les relations qui lient « Côtiers » et Zarma : « Le Zabarma, par exemple, sûr de son ancienne civilisation, regarde l'homme de la Côte, qu'il soit en faux-col ou en Jaguar, comme un « Gurunsi », un descendant des esclaves que Babatou échangeait « contre une noix de cola » au marché de Salaga : dans toutes les discussions avec les gens d'Accra, il suffit que le Zabarma traite son adversaire de « Gurunsi » pour supprimer toute réplique. Cette attitude fière du dernier « kaya-kaya » en loques vis-à-vis de l'avocat ou du médecin qui le frôle en voiture est un des comportements les plus singuliers qu'il soit donné d'observer en Gold Coast. Il permet en tout cas de mesurer cet isolement de l'homme de la Côte éduqué et méprisant des civilisations africaines et l'homme des savanes dédaigneux de toutes les formes de l'éducation européenne. »

Les travailleurs immigrés zarma qui louent leurs services dans les plantations du Ghana compensent ainsi l'infériorité de leur situation par le souvenir de la domination qu'ont exercée les

1 Terme en « français nigérien » désignant la région du Golfe de Guinée, tout particulièrement dans le contexte zarma, la Côte d'Ivoire et le Ghana actuels.

Zarma au XIX^{ème} siècle. Ce récit est par conséquent important, car il valorise les Zarma aux dépens des Gourounsi et, plus généralement des « Côtiers », et qu'il leur inculque de la fierté et du courage quelle que soit la situation dans laquelle ils se trouvent.

Les représentations des Peuls dans les récits d'*Issa Korombé*, de *Kambe Zima* et *Alfa Mahaman Jobbo* et d'*Alfaga Modibaaajo*

Dans le récit de *Babatou*, le héros zarma est confronté à des peuples qui lui sont totalement étrangers. Les Gourounsi ne sont pas installés dans une région limitrophe à la région zarma et les Européens viennent d'y arriver (nous sommes à la fin du XIX^{ème} siècle). Dans les trois récits qui suivent, l'autre, ce sont les Peuls, un peuple voisin et présent en « pays zarma », avec lequel les Zarma ont toujours eu des contacts. On peut par conséquent s'interroger sur les représentations proposées par le narrateur de cet autre que l'on côtoie chaque jour.

Les *jasare* zarma racontent de nombreuses histoires dont les héros sont peuls. Les « classiques » comme le récit de *Boubou Ardo Galo* et celui d'*Hamma Bodeejo Paate* ont été à mon avis empruntés au registre des *maabo* (griots généalogistes et historiens peuls d'origine mandingue), mais ils sont également narrés à un auditoire zarma en tant que *faakaaray deede* (récit de distraction). Les *jasare* les utilisent alors comme des modèles. Mais ces modèles sont-ils représentatifs de ce que pensent les Zarma des Peuls ou sont-ils simplement des modèles idéaux de la noblesse ? Dans ce dernier cas, il ne s'agirait plus d'une représentation de l'autre, mais simplement d'une autre représentation de l'idéal du groupe dominant. C'est pourquoi j'ai choisi d'analyser des récits qui appartiennent véritablement au répertoire zarma « traditionnel », qui mettent en scène des héros sojay ou zarma ici confrontés – de manière pacifique ou non – à des Peuls. Ainsi, l'autre est clairement désigné.

Si l'on compare les trois récits, on découvre trois rôles joués par le personnage du Peul. Dans le récit d'*Issa Korombé*, le Peul est par exemple clairement désigné comme l'ennemi qu'il faut abattre. Dans les récits de féticheur et de marabout, comme il ne peut s'agir de guerre, le rôle du Peul change : il est représenté dans le récit d'*Alfaga Modibaaajo* comme celui qui amène l'islam en région sojay et s'oppose au féticheur sojay. On retrouve

le Peul dans un rôle identique dans le récit de *Kambe Zima et Alfa Mahaman Jobbo*, mais le narrateur insiste ici plus sur son rôle d'allié du Zarma.

Le récit d'*Issa Korombé*

Le récit d'*Issa Korombé* raconte les exploits du guerrier zarma éponyme. Tout comme Babatou, Issa Korombé a vécu au XIX^{ème} siècle. Cependant, contrairement au guerrier précédent, il mena ses combats dans le Zarmataray, à la fois contre les Touaregs et les Peuls. Le récit qui nous concerne ici n'évoque que les épisodes qui l'opposèrent à ces derniers. En voici un court résumé.

Né à Karma dans le Boboye (région à l'est du « pays zarma » dominée par les Peuls dont le chef-lieu est aujourd'hui Birni N'gaore), Issa partit très vite en région sonjay, à Wanzerbe, un village réputé pour sa sorcellerie. C'est là-bas qu'il reçut des pouvoirs magiques (notamment en tétant le sein d'une femme sorcière) qui firent de lui un grand guerrier. Allié à un grand guerrier zarma, Daouda Bougaram, il attaqua et incendia le village peul de Tamkala où résidait Abdoulassane, un chef qui commandait tout le Boboye. Le fils de ce dernier, Bayero, alors enfant, se réfugia dans l'actuel Burkina Faso pour préparer la reconquête de ses terres. Il y obtint l'aide d'un grand féticheur qui lui dit comment battre Issa : en recevant une noix de cola¹ des mains mêmes du guerrier zarma, il posséderait son âme. Bayero s'arrangea donc pour devenir le berger d'Issa et, de fil en aiguille, acquit sa confiance. Ayant reçu une noix de cola de la part d'Issa, Bayero quitta ses fonctions de berger et se rendit chez un autre féticheur qui habitait de l'autre côté du fleuve Niger. Celui-ci lui dit comment attirer Issa dans un traquenard. Avec l'aide d'autres Peuls (les Foutanké ou gens du Fouta) et les Silance présents à Birni N'gaore, Bayero tua Issa et devint le chef du Boboye.

Les représentations du Peul dans le récit d'*Issa Korombé*

Dans ce récit, le Peul, représenté principalement par le personnage de Bayero, apparaît comme le rival du Zarma. Ainsi la première mention du guerrier peul intervient suite au renversement de pouvoir dans le Boboye : les Zarma attaquent son village, alors chef-lieu du

¹ Le colatier est un arbre d'Afrique qui produit la noix de cola. « Aussi, aujourd'hui encore, toute gratification, tout "remerciement" pécuniaire, toute commission à un intermédiaire, peut être appelée « cola ». (OLIVIER DE SARDAN 1982 : 161).

Boboye, et battent son père. Bayero est désigné comme le fils du chef de la région : « Ce jour-là tout le Boboye / était sous le règne d'Abdoullassane ». Dans les vers qui suivent, le narrateur montre que le départ du fils n'est que provisoire et que celui-ci va chercher à se venger : « Bayero est parti au Burkina / à la recherche d'un pouvoir pour reconquérir la terre de son père ». Il insiste sur la ténacité du Peul : « Bayero a fait beaucoup de recherches » et « Il a fait pendant longtemps des investigations ». Si le narrateur prépare la défaite du héros zarma (un féticheur indique comment battre Issa)¹, il met toutefois en évidence l'invincibilité du guerrier zarma : « Maintenant / Daouda Bougaram n'est plus / Et c'est Issa Korombé qui règne à sa place / Pourtant Issa est plus invulnérable que Daouda Bougaram / Si toutefois tu n'obtiens pas l'âme d'Issa / Il ne faut pas penser à reconquérir le Boboye / Rien ne peut te permettre de vaincre Issa / Sauf si tu obtiens de ses mains une noix de cola sortie de sa poche / Qu'il t'aura remise de lui-même ».

En évoquant le cheptel d'Issa², le *jasare* complète l'image du Peul en montrant qu'ils ne sont pas seulement des guerriers, mais des bergers qui travaillent ici pour le Zarma : « C'est parmi les bergers peuls d'Issa / que Bayero vint s'associer ». Cette mention semble souligner la domination du Zarma sur le Peul. En évoquant les fonctions de bergers des Peuls, le narrateur nous fait part d'une réalité sociale, mais son but dépasse, à mon avis, la simple description. En effet, lorsque l'on a affaire à des récits de guerriers peuls, comme *Boubou Ardo Galo* ou *Hamma Bodeejo Paate*, il arrive que le *jasare* mentionne la possession de bétail par le héros, mais il ne le désigne jamais comme berger. Dans le récit d'*Issa Korombé*, le narrateur dit : « Des Peuls sont venus faire paître [ses animaux] pour lui », ce qui signifie qu'ils sont les bergers d'Issa et qu'ils travaillent pour lui. Le guerrier peul, Bayero, n'est par contre jamais désigné comme berger. Le narrateur dit seulement qu'il se fait passer pour un de ses bergers et qu'il possède lui-même un grand troupeau. On peut donc distinguer les guerriers peuls possesseurs de bétail des bergers peuls qui travaillent sous leurs ordres ou même sous les ordres des Zarma.

Le motif de la ruse, très courant dans les récits de guerriers, fait alors son apparition : « Bayero s'est beaucoup soumis à Issa / Plus que tous les autres bergers ». Cette représentation du Peul comme un être rusé, à qui l'on ne peut pas faire confiance³, puisque c'est en faisant

1 Ceci est un motif récurrent des récits de guerrier narrés par les *jasare* : le héros n'est pas vaincu par plus fort que lui, il est défait par son destin (sous la forme d'un interdit qu'il ne respecterait pas ou des pouvoirs magiques détenus par ses rivaux).

2 « Issa Korombé / A tellement d'animaux / Qu'il n'en connaît pas le nombre ».

3 « Bayero Abdoullassane / S'est installé aux côtés d'Issa / Bayero Abdoullassane / A annoncé à Issa Korombé / Qu'aujourd'hui il allait mourir / Issa Korombé lui a dit : "Mon Peul qu'y a-t-il ?" / Il lui a répondu : "Je suis un croqueur de cola / Et il n'y a plus de cola" / Issa Korombé a sorti la noix de cola de sa poche et la lui a tendue /

confiance à Bayero qu'Issa contribue à sa perte, se retrouve dans les commentaires entendus par hasard lorsque j'étais sur le terrain : « Le Peul est fourbe » ; « on ne sait jamais ce qu'il pense » ; « il peut te trahir sans que tu ne voies rien venir ». Il s'agit donc d'une représentation assez commune, reconnue d'ailleurs par certains informateurs peuls qui positivent : « Le Peul est très intelligent » ; « Seuls les Peuls savent ce que pense un Peul ».

Ayant obtenu en quelque sorte l'âme d'Issa, Bayero rassemble ses troupes. On retrouve alors une autre représentation des Peuls : ils sont solidaires. Alors que le narrateur, au début de son récit, mentionnait le fait qu'Issa avait combattu beaucoup de Zarma, et qu'à la fin de son récit, juste avant la disparition du guerrier zarma, il mettait à nouveau en évidence les dissensions parmi le peuple zarma², il souligne ici l'union des Peuls : Bayero, membre du clan des Dikko, bénéficie de l'aide des Foutanké (ou Toucouleurs), originaires du Fouta Toro (actuelle République du Sénégal) et du Fouta Djallon (actuelle République de Guinée) et des Sillance, présents à Birni N'gaore dans le Boboye.

Avec l'évocation des Foutanké, le narrateur mentionne la présence d'armes à feu. Les combattants peuls bénéficient par conséquent de techniques plus évoluées que les Zarma qui se battent avec des lances et des flèches. Le *jasare* représente donc, tout comme dans le récit de Babatou, une guerre inégale. D'autant plus, que les Peuls obtiennent l'aide d'un marabout : « Le marabout peul Foutanké / [...] / S'est mis à distribuer les versets du Coran afin que les gens les lisent » et bénéficient de la chance : « Le marabout peul du Fouta / Connaissant bien le secret de la chance / A dit que la chance n'est rien d'autre que quelque chose se trouvant dans le vent qui souffle / Si tu bouges avec / Nul ne pourra t'empêcher d'avoir cette chance / Le vent a soufflé et le marabout a ordonné de préparer les [chevaux] ».

Le récit souligne toutefois la puissance des Zarma qui, bien qu'ayant perdu leur « magie » (« Sa "magie" aussi qui consiste à hurler pour effrayer l'adversaire / N'a plus eu d'effet », offrent une belle résistance. Et, même si les Peuls sortent vainqueurs de cette bataille et dominent la région (« A ce moment-là / Toutes les chefferies du Zarmataray / Ont été récupérées par Bayero Abdoulassane / Les chefs zarma du Boboye sont aussi nombreux / Bayero leur a arraché tout leur pouvoir », ils doivent reconnaître la supériorité des Zarma en la personne d'Issa

Bayero a pris la noix de cola et est sorti. ».

2 « Alfaga Addababou / Qui est le marabout de Kayan [village du canton zarma de Hamdallaye, dans la région du fleuve] / A réuni toute la population de Kayan / Et leur a annoncé qu'il possède un document dans sa bibliothèque / Il a aussi demandé que personne ne baptise son enfant Issa / Dans le village de Kayan / Issa Korombé ne mettra jamais ses pieds en pays zarma / [...] / Pour cela justement / Même de nos jours à Kayan Hamdallaye / personne ne baptise son enfant Issa. ».

Korombé : « Issa a succombé / Et l'on a écrasé et mélangé sa chair à celle de son fils / Issa Korombé ! / Ne possède pas de tombeau / Parce que ce jour tous les guerriers ont reçu des morceaux de chair et avalé cela afin qu'ils puissent avoir un cœur aussi dur que celui d'Issa / Ce jour-là le cœur d'Issa Korombé / Qui se trouve être dans la poitrine même / Ali Panga / Un des guerriers de Bayero l'a arraché de sa poitrine pour l'avaler / Eh oui ! il l'a sorti de la poitrine d'Issa / L'a écrasé et avalé / Cela dans l'espoir de se faire un cœur du genre de celui d'Issa ». Le narrateur ne finit-il d'ailleurs pas par la clause suivante : « Voilà le récit d'Issa Korombé ». Ce faisant, il choisit son héros.

Une autre représentation des Peuls

En sélectionnant dans mon corpus des récits qui n'appartiennent pas à la catégorie *des wangaari deede* (récits de guerriers), j'ai voulu vérifier si les représentations des Peuls proposées dans le récit d'*Issa Korombé* se retrouvaient dans des récits appartenant à un autre genre ou si elles y étaient différentes, voire opposées. Comme les deux exemples qui suivent sont tirés de récits appartenant au genre des *zima nda alfaga deede* (récit de féticheur et de marabout), il n'y est aucunement question de guerre. On peut donc se demander si les Peuls restent les ennemis ou s'ils peuvent être représentés comme des alliés. Voici le résumé du premier de ces récits qui mettent en scène un *zima* et un marabout.

Résumé du récit d'*Alfaga Modibaaajo*

Alfaga Modibaaajo raconte l'histoire d'un féticheur qui faisait régner la terreur dans la région sojay. Il interdisait notamment de célébrer un baptême en son absence. En cas de désobéissance de la part de la population, il utilisait ses pouvoirs surnaturels pour se venger. Un jour, un marabout peul (*modibaaje*) se rendit dans la région. Comme sa venue coïncidait avec un baptême, son hôte l'invita à y participer. Voyant que la cérémonie ne débutait pas, le marabout proposa à son hôte de la célébrer, car c'était là son rôle et non celui du féticheur. Ils acceptèrent et le marabout commença à dépecer le mouton, quand le féticheur arriva fort en colère. Ils se disputèrent alors par l'entremise de leurs pouvoirs magiques. Cette dispute se termina par la victoire du marabout. Humilié, le féticheur promit de ne plus célébrer de baptême.

Les représentations du Peul dans le récit d'*Alfaga Modibaaajo*

La première véritable évocation d'*Alfaga Modibaaajo* met en évidence à la fois son origine peule et son statut de marabout, « Cissé » étant le nom de louange des marabouts peuls. Dans un deuxième temps, le narrateur ne mentionne que son statut (« Le marabout »). Puis, il évoque à nouveau à la fois son origine et son statut : « Nous avons ici certains Modibaaajo / Les Modibaaajo ce sont des marabouts peuls ». Par l'évocation de ce groupe, l'auditoire sait que ces marabouts sont originaires de la région du fleuve, de Bangoula plus précisément, un village situé à environ dix kilomètres de Niamey. Le marabout est donc étranger au pays sonjaye : « C'est ce marabout-là qui s'est levé et est parti dans le Sonjaye ».

A ce personnage s'oppose celui du féticheur, qui lui est originaire de la région Sonjaye : « Au Sonjaye / C'est lui qui a un grand féticheur ». Celui-ci occupe des fonctions dévolues en région islamisée au marabout : « Tous ceux dont la femme a accouché / C'est le féticheur qui fait le baptême / Parce que si le féticheur n'est pas venu / [...] / Si tu as égaré le mouton le mouton se relèvera ».

A première vue, on peut donc en déduire que le Peul est l'agent musulman, tandis que le Sonjaye reste résolument attaché aux anciennes pratiques religieuses, du moins à l'époque. D'après l'histoire de l'implantation de l'islam, on peut en effet situer les événements qui nous sont racontés dans la première partie du XIX^{ème} siècle, soit au début de la phase peule d'islamisation. Cette opposition est toutefois légèrement rectifiée par le narrateur, lorsqu'il parle de l'hôte du marabout et du fait que la population accepte les pratiques du féticheur par peur des représailles : « L'hôte a dit que si seulement / On ne dit pas que c'est lui / Alors il peut continuer à agir / Le marabout est venu il a dit aux gens : "excusez-moi / L'islam / C'est à lui que revient le baptême / Mais on n'attend pas un féticheur" ».

La confrontation entre le féticheur sonjaye et le marabout peul montre que ce dernier est puissant, puisqu'il a le dernier mot lors de la bataille « magique » qui les oppose. Il est en plus impitoyable. Ne renonce-t-il pas à l'humiliation du féticheur seulement sur les supplications de son hôte ? En obtenant la soumission du féticheur qui abandonne la célébration des baptêmes à l'islam, le marabout peul apparaît comme le représentant de celui-ci. Sachant que ce récit a été raconté en 1999 et que la région est aujourd'hui majoritairement islamisée, la représentation du Peul est donc, dans ce récit, particulièrement

positive. D'autant plus que, lorsque l'on s'intéresse à la morale de l'histoire, on s'aperçoit qu'il agit en fonction de son statut au contraire du féticheur qui outrepassa ses fonctions.

Cette représentation positive se retrouve dans le récit de *Kambe Zima et Alfa Mahaman Jobbo*, dont je propose, dans un premier temps, le résumé.

Résumé du récit de *Kambe Zima et Alfaga Mahaman Jobbo*

Kambe Zima et Alfa Mahaman Jobbo est l'histoire d'une amitié entre un féticheur zarma et un marabout peul. Lors de leur première rencontre, le féticheur voulut impressionner le marabout par ses pouvoirs surnaturels, mais ce dernier lui démontra la supériorité d'*Irko*y (Dieu¹). Le féticheur reconnut alors celui-ci et voulut abandonner ses anciennes pratiques pour suivre la voie musulmane. Le marabout lui dit de ne pas y renoncer en lui montrant qu'il disposait de pouvoirs que lui-même n'avait pas. Le féticheur devait donc continuer à travailler avec les génies, mais en les mettant au service de l'islam. C'est ce qu'il fit. Désormais, ils allaient prêcher ensemble. Un jour qu'ils étaient en brousse, le marabout ne voyant aucun village, dit qu'ils allaient devoir passer la nuit à jeun. Le féticheur lui répliqua qu'un village de génies se trouvait juste à côté. Ils se rendirent alors chez le chef du village en question, y mangèrent et y dormirent. Ce dernier épisode montre la relation d'interdépendance, entre les deux hommes. Le narrateur leur attribue, d'ailleurs, dans une autre version de ce récit, une relation de « cousinage à plaisanterie » (*baasotaray*)².

Les représentations du Peul dans le récit de *Kambe Zima et Alfa Mahaman Jobbo*

Ici, il n'est plus question d'opposition. Le Peul est devenu l'allié du Zarma, le marabout l'allié du féticheur. En fait, le *jasare* met plus l'accent sur la relation spécifique qui lie le féticheur et le marabout que sur les deux personnages. Le narrateur évoque deux épisodes : le premier raconte la rencontre de ces deux personnages et pourrait être intitulée « de l'affrontement à l'amitié » ; le second évoque le récit de leur amitié qui aboutit à un cousinage à plaisanterie (dans

1 Signalant littéralement « notre maître », « Cette expression est plus utilisée que le terme arabe *Aalla* (Allah), cependant assez usuel. Ce qui aurait été l'ancien terme songhay pour Dieu, *Kuncumo*, est par contre tombé en désuétude. On emploie rarement *beene koy* (maître du ciel) ou *Ngaari* » (OLIVIER DE SARDAN 1982 : 221).

2 « Le cousinage à plaisanterie suppose en effet une absence de honte (haawi) réciproque qui permet d'échanger avec décontraction injures, sarcasmes, moqueries. » (OLIVIER DE SARDAN 1982 : 43).

une version hors contexte³). Or « la particularité du « modèle » culturel que constitue le « cousinage », c'est de désamorcer l'inégalité sans la supprimer, de mettre entre parenthèses la distance sociale sans l'abolir, ou, inversement, de susciter alliance, protection et entraide entre des partenaires nécessairement lointains ou inégaux » (OLIVIER DE SARDAN 1982 : 48).

Sachant que ce récit a pour cadre la région ouest du « pays zarma », et plus précisément le village de Boko Cilli (un village appartenant au sous-groupe zarma des Tobil-Fu) situé dans le canton de Kure, et le village de Say situé au bord du fleuve, on peut interpréter ce cousinage de la manière suivante : il symbolise les relations unissant les chefferies zarma du fleuve à la chefferie peule de Say qui, au XIX^{ème} siècle, était le centre islamique le plus important dans l'Ouest du Niger actuel. Et OLIVIER DE SARDAN (1982 : 45) de souligner : « entre groupes ethniques, le cousinage prend donc des formes d'alliance. [...] la traduction d'une alliance en termes de parenté est un gage de stabilité qui la met au-dessus des fluctuations de la conjoncture politique, et l'inscrit dans la culture de chaque groupe ».

Le Peul n'est pas dans ce récit, l'autre, l'étranger, dangereux comme il pouvait l'être dans le récit d'*Issa Korombé*. Il n'est plus non plus celui qui impose sa loi comme dans le récit d'*Alfaga Modibaajo*. Il est ici assimilé à un membre de la famille, le cousin à plaisanterie (*baase*), qui ne peut nuire (il n'est pas le rival dans la course à la chefferie). La relation entre les deux groupes est décontractée, sans honte et la confiance règne. Le narrateur offre, avec ce récit, une représentation du Peul plus positive que celle proposée dans les précédents récits.

Cependant, on retrouve certains éléments présents dans le récit d'*Alfaga Modibaajo*. Le Peul apparaît, dans le second récit de féticheur et de marabout, comme l'agent de l'islamisation du pays zarma, même si dans une version de ce récit, le narrateur attribue au Zarma un double statut : « Tu sais / L'état de féticheur / C'est dans le maraboutage qu'il l'a eu / C'est pour ça qu'on lui joue cet air ». Cette représentation correspond à celle revendiquée aujourd'hui par les descendants de Kambe Zima. Le narrateur, lui, hésite, et, dans une version récitée hors contexte, fait de Kambe Zima uniquement un féticheur. Mais revenons au personnage peul. Alfa Mahaman Jobbo est d'abord nommé : le narrateur désigne alors à la fois l'origine du personnage (Jobbo est le nom d'un clan peul) et son statut (« *alfa* » signifie « marabout »). Le fait de le nommer dès son apparition est important, car historiquement ce personnage a joué un rôle prédominant dans la

3 Deux enregistrements de ce récit ont été réalisés : un, sur ma demande, devant les habitants de Boko Cille et l'autre, en ma seule présence. Le premier est dit « en contexte provoqué » dans la mesure où il se rapproche d'un des contextes de narration possible. Le deuxième est appelé « hors contexte », puisqu'il ne répond à aucun critère de profération.

région. Si le *jasare* mettrait l'accent sur la magie pour le féticheur, il souligne ici la connaissance d'Allah de la part du marabout. Une connaissance qui lui confère un statut spécifique dans la religion musulmane : il est désigné comme « *wali* », ce qui signifie « saint ». Le narrateur lui attribue également un grand pouvoir : il peut se déplacer sans moyen de locomotion. Par les louanges qui sont adressées à tous les marabouts, le *jasare* renforce ce pouvoir : celui-ci touche la vie et la mort.

Malgré tout cela, le marabout peul est ici représenté comme humble. Il reconnaît, sans difficulté aucune, les compétences du féticheur, et lui propose une alliance. Ainsi à l'orgueil du marabout peul dans le récit d'*Alfaga Modibaajo* Alfa Mahaman Jobbo répond par l'humilité. Cependant, on ne peut complètement opposer ces représentations. Si l'on s'intéresse à la morale du récit, on s'aperçoit que ces deux récits proposent un modèle religieux identique même si la forme symbolique diffère. Le récit d'*Alfaga Modibaajo* représente le comportement à ne pas avoir du point de vue du féticheur qui outrepassé ses fonctions (il baptise à la place du marabout) ; c'est pourquoi il est puni. Le récit de *Kambe Zima* et d'*Alfa Mahaman Jobbo* propose, quant à lui, une attitude idéale des deux côtés : le féticheur reconnaît la supériorité divine et décide de mettre ses compétences au service d'Allah). Le marabout reconnaît, de son côté, son inefficacité dans certains domaines et réclame la participation du représentant des génies. Ce récit propose donc un modèle religieux fait de tolérance et de syncrétisme. Mais ce modèle va au-delà, puisqu'il établit des relations de proximité (sur le modèle familial) entre marabouts et féticheurs, ou si l'on étend la classification au groupe ethnique, entre Peul et Zarma, car chacun des personnages représente à la fois un groupe religieux et un groupe ethnique. A l'inverse d'Issa Korombé et Bayero qui cherchent à éliminer, ou plutôt à dominer l'autre groupe ethnique, Kambe Zima le Zarma et Alfa Mahaman Jobbo le Peul s'allient.

Comparaison des représentations des Peuls dans les trois récits étudiés

La représentation des Peuls n'est pas monolithique. Chacun des récits étudiés propose une image de ce groupe ethnique. Dans le récit d'*Issa Korombé*, le Peul représente l'ennemi, alors que dans le récit de *Kambe Zima* et *Alfa Mahaman Jobbo*, il apparaît comme l'ami. Le premier récit insiste sur les stéréotypes liés au Peul, stéréotypes qui sont repris d'ailleurs par la population : le Peul est intelligent, rusé, mais il est également celui à qui on ne peut pas faire confiance et que l'on ne comprend pas. Dans le récit de *Kambe Zima* et *Alfa Mahaman Jobbo*, il apparaît comme intelligent, puisqu'il est capable de définir ses limites, et tolérant : il accepte les pratiques de

l'autre. Enfin, dans le récit d'*Alfaga Modibaaajo*, il occupe une position intermédiaire : il est celui qui amène l'islam en région sojay, tout comme dans le récit de *Kambe Zima et Alfa Mahaman Jobbo*, mais il est également l'étranger qui impose ses règles (avec, toutefois, la complicité des villageois). Ni ennemi ni ami, il est uniquement perçu comme un agent religieux puissant et fier. On pourrait penser que le narrateur nous propose dans ces deux récits le modèle du bon marabout. Mais lorsqu'on écoute le récit d'*Alfa Sino*, un récit qui appartient également au genre « *zima nda alfaga deede* » et qui ne met en scène que des Zarma (le féticheur et le marabout), on remarque que le marabout zarma outrepassa ses fonctions en louant le génie de la foudre. Il ne fait pas montre de la même intelligence que le marabout peul des deux récits précédemment cités. Peut-on alors en déduire que le narrateur se représente le Peul comme plus intelligent et plus tolérant que le Zarma ? Ou existe-t-il d'autres explications pour expliquer ces différentes représentations ?

Sans que cela infirme l'hypothèse précédente, si l'on replace ces récits dans leur contexte historique et géographique, on s'aperçoit que chacun d'eux est issu d'une région différente, et que l'histoire des relations entre Peuls et Zarma (voire Sojay) varie d'une région à une autre.

Selon les historiens et les traditionnistes, les hostilités entre Zarma et Peuls du Boboye débutent au XIX^{ème} siècle après une période de cohabitation pacifique. S'il n'y eut plus de grande guerre entre eux depuis la colonisation, les tensions demeurèrent. Ce sont ces tensions qui apparaissent dans le récit d'*Issa Korombé*.

Les Zarma du bord du fleuve Niger se trouvent *a priori* dans une situation différente de celle des Zarma de l'Est. Il semble qu'ils n'aient jamais connu d'exaction de la part des Peuls de Say, avec lesquels ils vivaient en toute harmonie sous l'autorité morale et spirituelle d'Alfa Mahaman Jobbo, le chef peul de Say. L'autorité de ce dernier sur les Zarma du fleuve ne fut pas acquise par la force, mais par l'intelligence et la connaissance qu'il avait des dissensions internes aux Zarma. Ainsi assiste-t-on au XIX^{ème} siècle à des alliances entre Zarma du fleuve et Peuls contre les Zarma de l'Est. Le récit de *Kambe Zima et Alfa Mahaman Jobbo* reflète cette alliance en faisant de l'autre un proche.

Quant au troisième récit (*Alfaga Modibaaajo*), il a pour cadre la région sojay de Wanzerbé, un lieu particulièrement attaché jusqu'il y a peu aux religions du terroir¹. Le marabout vient quant à lui de Bangoula, un village peul de la région du fleuve, situé à quelques kilomètres de Niamey.

1 Selon ROUCH (1989, 1969 : 25), « il y a quelques années [à Wanzerbé], les femmes se précipitaient pour purifier avec des torches enflammées l'endroit où un voyageur avait fait la prière ».

L'opposition Peul / Sonjaye divise le récit. Cette simple distinction suffit à l'interprétation : le Peul est l'agent musulman, tandis que le Sonjaye reste résolument attaché aux anciennes pratiques religieuses.

On le voit, ces trois régions ont un vécu différent. Et c'est ce vécu qui influence les différentes représentations proposées par les récits. On peut donc légitimement penser que le narrateur n'a pas d'a priori absolus par rapport aux Peuls, mais qu'il exprime les sentiments de l'auditoire zarma qui se trouve en face de lui. La diversité des représentations proposées par le *jasare* nous montre qu'elles dépendent de la région où a lieu l'histoire. En résumé, les Zarma ne conçoivent pas les Peuls de la même manière selon qu'ils sont originaires de l'est ou de l'ouest.

Conclusion

En comparant les représentations de l'autre, on s'aperçoit que celles-ci diffèrent selon que l'autre est un peuple lointain ou proche. Ainsi les Européens, le « peuple » le plus lointain évoqué dans ces récits, ne sont pas valorisés au contraire des Peuls dans le récit par exemple de *Kambe Zima et Alfa Mahaman Jobbo*. Les Blancs apparaissent comme une masse uniforme dirigée – on ne le voit qu'à la fin du récit – par un commandant. Et, malgré leur supériorité technique (armes à feu, écriture), ils ne dominent les Zarma que par la ruse.

Au contraire, les Peuls sont nommés et individualisés. Il y a bien sûr l'ennemi Bayero, mais on trouve également l'agent d'islamisation Alfaga Modibaajo et le « cousin à plaisanterie » et ami Alfa Mahaman Jobbo. Le narrateur nous propose par conséquent une représentation nuancée qui va du rejet du guerrier Bayero à la sympathie pour le marabout et chef de Say.

Les représentations des Gourounsi – peuple à la fois lointain puisque les Zarma ne le côtoient pas quotidiennement comme les Peuls, et proche, car lors de l'exode, la région gourounsi est souvent choisie – se trouvent à mi-chemin entre celle des Européens et des Peuls. D'une part, l'auditeur a l'impression qu'il s'agit là aussi d'un peuple sans nom et sans visage (à l'exception du seul Boukari) au point que les distinctions ethniques ne sont mentionnées qu'en début et fin du récit, avant que Babatou ne les envahisse et après qu'il les a libérés. D'autre part, la description est plus détaillée que celle des Européens, car l'autre est semblable : le récit insiste sur les nombreux points communs qu'ils ont avec les Zarma, tout en soulignant que la comparaison est toujours en faveur des derniers. Mais il arrive parfois que la représentation des Peuls soit favorable : dans le récit de *Kambe Zima et Alfa Mahaman Jobbo*, le Peul est même décrit comme intelligent (peut-être même plus intelligent que le Zarma dans ce récit du moins), tolérant et sympathique.

Cependant, quel que soit l'autre, le narrateur utilise ses représentations pour se définir, plus précisément pour définir ce qu'est un zarma. La construction de sa propre identité passe donc par la comparaison avec l'étranger : ici, l'Européen, le Gourounsi ou le Peul.

Références

- BAJE, Jibo, 1998, *Issa Korombé* (recueilli par BORNAND, Sandra).
- 1999 a, *Kambe Zima et Alfa Mahaman Jobbo* (recueilli par BORNAND, Sandra).
- 1999 b, *Babatou* (recueilli par BORNAND, Sandra).
- 1999 c, *Alfaga Modibaajo* (recueilli par BORNAND, Sandra).
- 1999 d, *Alfa Sino* (recueilli par BORNAND, Sandra).
- BAZIN, Jean, 1979, « La production d'un récit historique » in *Cahiers d'études africaines*, 73-76, XIX-1-4, Paris, pp. 435-483.
- BONTE, Pierre, IZARD, Michel, 1991, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, PUF, Paris.
- BORNAND, Sandra, 1999, « Le statut des griots en pays songhay-zarma de l'époque précoloniale à aujourd'hui », in *Brücken und Grenzen/Passages et frontières*, 290-300, Forum Suisse des Africanistes, LIT Verlag, Münster/Hamburg/London.
- CAUVIN, Jean, 1980, *La Parole traditionnelle africaine*, Editions Saint-Paul, Les Classiques Africains n° 882, Paris.
- GADO, Boubé, 1980, « Le Zarmatarey. Contribution à l'histoire des populations d'entre Niger et Dallol Mawri », *Etudes Nigériennes*, n° 45, Niamey.
- NICOLAS, Guy, 1975, *Dynamique sociale et appréhension du monde au sein d'une société hausa*, Institut d'ethnologie, Musée de l'Homme, Paris.
- OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 1982, *Concepts et conceptions songhay-zarma histoire culture société*, Nubia, Paris.
- 1984, *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali). Chefs, guerriers, esclaves, paysans...* Karthala, Paris.
- PERSON, Yves, 1977, « Samori, construction et chute d'un Empire » in *Les Africains*, tome I, Editions Jeune Afrique, pp. 253-285.
- ROUCH, Jean, 1956, « Migrations au Ghana (Gold-Coast) » in *Société des Africanistes*, pp. 33-196.
- 1989 (1960), *La religion et la magie songhay*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles.
- TRAORE, Karim, 2000, *Le jeu et le sérieux*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln.

Le français au Niger : pratiques déclarées et représentations

Pascal SINGY

Université de Lausanne

1. Liminaire

Deux raisons au moins militent en faveur de la présence dans ce volume d'un chapitre consacré au français. La première, évidente, tient dans le fait que même s'il fait encore clairement figure de « visitor language » – pour reprendre l'éclairante expression d'Efuro Sibina ADEGBIJA (1994 : 66), le français constitue aujourd'hui l'unique langue officielle de la République du Niger. Dans ces conditions, on comprendrait mal qu'une étude sociolinguistique conduite à large échelle sur le sol nigérien ne s'arrête pas sur certaines des conséquences attitudinales qu'entraîne un tel état de fait.

La seconde raison tient au rapport particulier que le français entretient avec certaines des langues locales, rapport dont les effets de véhicularisation – caractéristique majeure du paysage linguistique africain (NICOLAÏ, 2001 : 399) – qui lui sont associés ont toutes chances de peser sur le devenir des Nigériens. Ainsi, l'observation montre qu'en divers points de l'espace nigérien (c'est le cas notamment dans les agglomérations de Niamey, de Maradi et de Tillabéri), le hausa et/ou le songhay-zarma permettent la communication entre des locuteurs qui ne l'ont pas tous pour langue première (CALVET, 1996 : 452). De ce point de vue, assurant une fonction véhiculaire dans certaines circonstances, ils s'opposent ici aux autres idiomes en présence qui, eux, se limitent¹ à permettre la communication intra-ethnique. Attendu la véhicularité que confère – *de jure* serait-on tenté de dire – au français son statut de langue de l'Etat, on peut donc poser l'existence dans certaines régions du Niger d'une diglossie véhiculaire (CALVET, 1996). Comprise dans sa conception élargie puisqu'elle ne suppose ni une parenté génétique entre les idiomes impliqués ni un bilinguisme individuel généralisé (FISHMAN, 1971 ; LÜDI, 1997), cette diglossie rend compte d'une complémentarité fonctionnelle des usages (FERGUSON, 1959), certes, variable au gré des régions où elle est attestée, mais toujours empreinte d'une certaine asymétrie comprise en termes de domaines formels réservés. Ainsi, moyen de communication

1 A cet égard, signalons la contribution dans ce volume de Salamatou SOW qui indique que le fulfulde est lui aussi véhiculaire dans la région de Téra.

dans les sphères de l'enseignement public¹ tout comme – de manière plus ou moins systématique selon les cas – dans celles de l'administration et des médias et fort d'une exclusivité pour tout ce qui touche aux documents officiels, le français apparaît-il comme la variété « haute » de cette diglossie, le hausa et le songhay-zarma fonctionnant dès lors comme variétés « basses ».

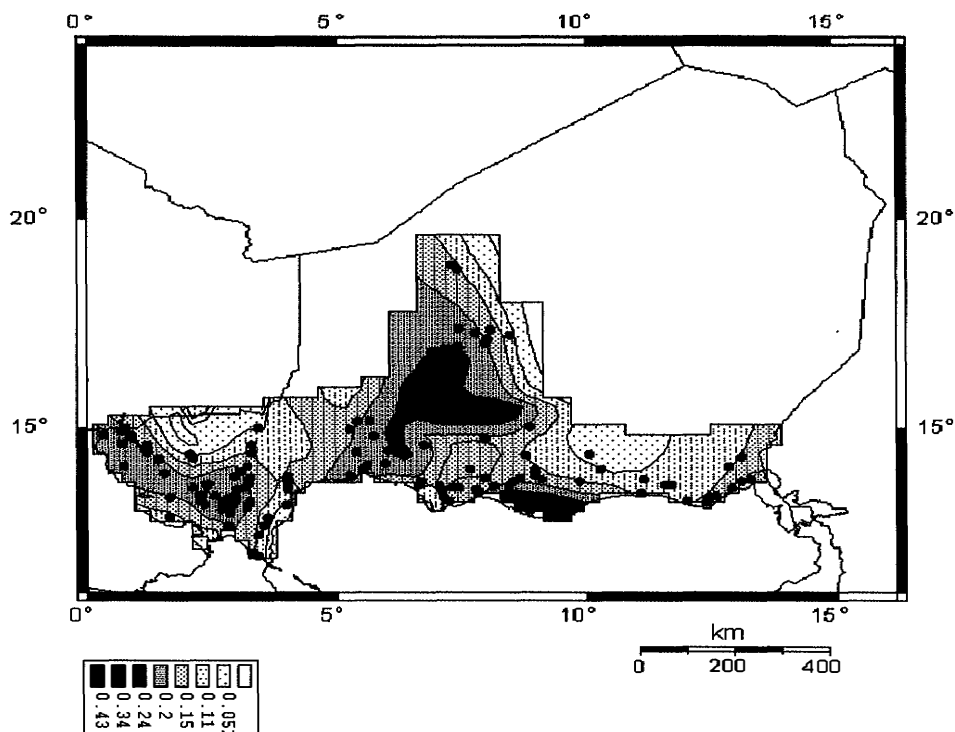
Pour l'heure restreinte essentiellement à la capitale et à certains centres urbains, cette situation de diglossie véhiculaire n'est sûrement pas vouée à une stabilité inéluctable. A l'instar de ce que l'on a pu relever sur d'autres terrains d'enquête (ex. Catalogne), elle est susceptible d'évoluer, par exemple en permettant à l'une ou/et à l'autre des variétés « basses », une fois la question de leur contrepartie graphique définitivement réglée, de devenir, à terme, un parfait concurrent de la variété « haute » (CALVET, 1996). Parce qu'ils portent au jour certaines dimensions de l'imaginaire linguistique (HOUDEBINE, 1998) des Nigériens à propos des liens entre l'idiome officiel et les langues locales et parce que l'on sait que le contenu de certaines des attitudes et représentations linguistiques développées par des locuteurs installés dans une situation sociolinguistique donnée est à même de livrer des indications sur la nature de cette situation (entre autres MOREAU, 1992 ; SINGY, 1996), les résultats présentés dans ces pages contribuent à une évaluation actuelle de la situation de cette diglossie véhiculaire, tout en permettant la formulation de quelques hypothèses prédictives en relation avec cette situation.

2. Le français au Niger : langue officielle mais langue étrangère

Si l'essentiel des données de l'étude touche, s'agissant du français, au domaine des représentations, un certain nombre d'entre elles concernent toutefois son usage. C'est ainsi qu'exprimées en termes déclaratifs, les réponses aux diverses questions centrées sur la pratique du français montrent que celui-ci, bien que langue de l'Etat, demeure exclusivement langue seconde (CUQ, 1991) au Niger, constat conforme à ce que l'on observe dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest au profil comparable tels le Mali ou le Burkina Faso (CANUT & DUMESTRE, 1996). A cet égard, aucun des plus de 4500 Nigériens interrogés dans le cadre de l'étude ne reconnaît le français comme langue première. Apparaissant *de facto* à portée véhiculaire limitée, celui-ci est désigné par à peine plus de 31% des membres de l'échantillon comme une langue seconde à leur actif. En outre, le degré de francisation de l'espace habité nigérien n'apparaît pas uniforme, la pratique du français

¹ On vise ici l'enseignement qualifié de « formel » par la loi de 1998 portant orientation du système éducatif nigérien, de « traditionnel » ou de « moderne » par les auteurs du présent ouvrage. C'est-à-dire le système d'enseignement occidental légué par la colonisation française.

étant davantage observée en zone urbaine qu'en milieu rural. Comme l'indique la carte ci-dessous¹ la majorité des francophones nigériens réside dans les agglomérations de Niamey, Zinder, Maradi, Tahoua et Diffa, d'où proviennent plus de 50% de nos informateurs.



La prise en compte des variables sexuelle et générationnelle reflète clairement l'effet de la scolarisation sur la pratique de l'idiome officiel. Ainsi, tout d'abord, on note que les hommes, au total davantage scolarisés que les femmes, déclarent plus massivement (34.1%) une maîtrise du français que ces dernières (24.1%). Pour sa part, le graphique donné ci-dessous révèle que les répondants appartenant aux classes d'âge inférieures, statistiquement mieux scolarisés que leurs aînés, inclinent en plus grand nombre à déclarer le français comme langue seconde que ceux appartenant aux générations plus âgées. En effet, près de 40% des enquêtés âgés de moins de 30 ans répondent dans ce sens contre seulement 15 à 18% environ de ceux âgés de plus de 40 ans.

1 Carte des fractions de personnes parlant le français par point d'enquête. Le tracé des courbes utilise une méthode d'interpolation fondée sur les voisinages. Cf. THIOULOUSE, Jean, CHESSEL, Daniel, CHAMPELY, Stéphane, « Multivariate analysis of spatial patterns : a unified approach to local and global structures », *Environmental and ecological statistics*, 2, 1995, p. 1 - 14.

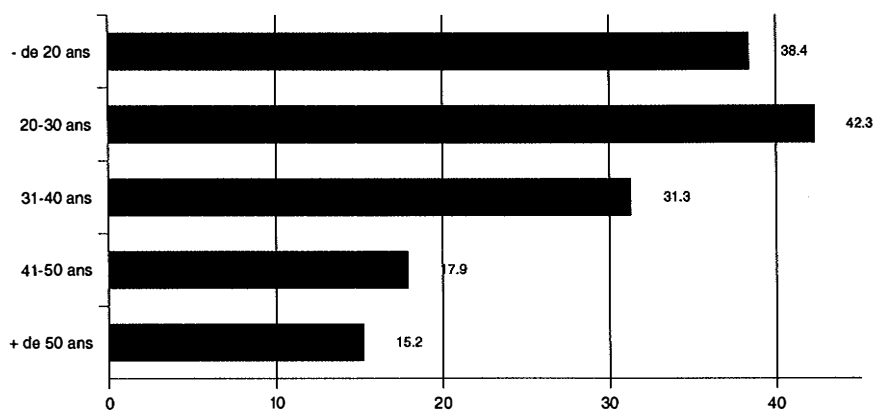


Figure 1 : Pratique déclarée du français en fonction de l'âge (N=3543)

Enfin, la pratique déclarée du français langue seconde rend compte d'une nette opposition entre les populations nigériennes à tradition nomade et celles à tradition sédentaire. C'est ainsi qu'un fulfuldephone sur dix et deux tamajaquophones sur dix seulement affirment avoir le français pour langue seconde contre environ 45% des hausaphones et des kanuriphones, les songhay-zarmaphones obtenant un score qui atteint presque 55%. Pareil constat peut être illustré au travers du graphique suivant :

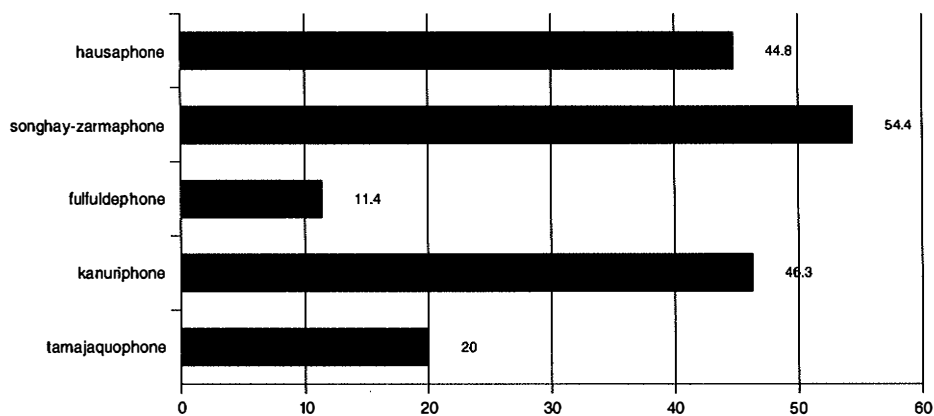


Figure 2 : Pratique déclarée du français selon la langue première (N=3543)

3. L'image du français au Niger

Plusieurs indicateurs ont été construits pour pouvoir saisir la relation qu'entretiennent les Nigériens avec leur idiome officiel. L'un d'entre eux était de nature clairement projective et constituait une adaptation de la célèbre question dite de la pilule (MOREAU, 1990). C'est précisément

avec la présentation de la distribution des réponses à cette question que l'on voudrait ouvrir cette section consacrée à l'image du français au Niger.

3.1. La question dite de la pilule

Fondé sur trois questions successives, cet indicateur projectif installait les enquêtés dans la situation suivante : « *Un jour, vous vous réveillez sans plus savoir aucune langue. Mais j'ai une pilule qui peut vous guérir. Seulement le médicament ne permet de retrouver qu'une langue. Laquelle choisiriez-vous de retrouver ? et pourquoi ?* » Une fois la réponse à cette question obtenue et consignée, les enquêtés étaient soumis à la même question pour une deuxième pilule, puis pour une troisième pilule.

Si l'on se contente d'observer les réponses portées sur le français (cf. figure 3), force est de constater que celui-ci ne rencontre guère la faveur des membres du collectif. Ainsi, moins de 5% d'entre eux le désignent, au moment de la prise de la première pilule, comme la langue qu'ils voudraient recouvrer si le choix leur en était donné. En vérité, les répondants privilégient généralement leur langue première en invoquant des raisons de nature identitaire ou patrimoniale.

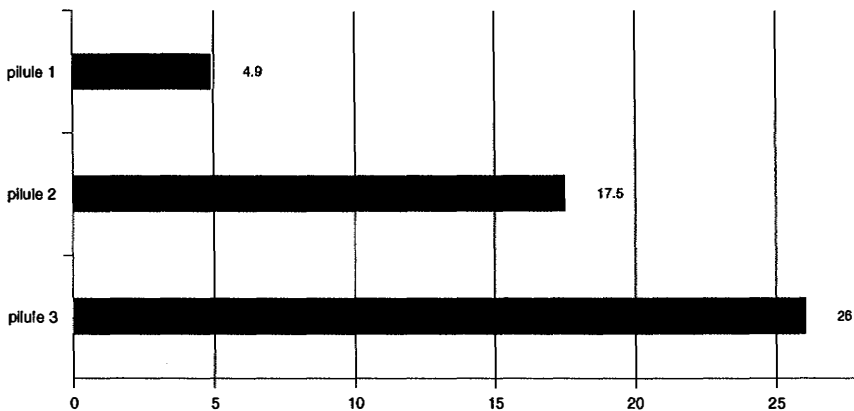


Figure 3 : La question dite de la pilule (N=4549 pilule 1 ; 4328 pilule 2 ; 3881 pilule 3)

Le nombre d'enquêtés se portant sur le français lors du choix de la deuxième pilule miracle n'atteint pas un score très important. En effet, il ne dépasse pas 17%. Seule la prise de la troisième pilule conduit à un résultat notable, lequel rassemble un peu plus du quart de l'échantillon. L'examen des propos justifiant le choix du français révèle une absence totale d'arguments identitaires, soulignant, par exemple, l'officialité du français au Niger. Le contenu des réponses renvoie en fait essentiellement à deux réalités distinctes. La première fait référence

au rôle de langue internationale dévolu au français, rôle permettant une communication à large échelle. Majoritairement exprimée, la seconde de ces réalités se résume dans la conviction que le français représente un instrument incontournable pour toute promotion sociale.

La distribution des réponses à cette question dite de la pilule en fonction de nos variables sociologiques ne permet pas d'établir des constats différenciés, à deux exceptions près. Ainsi tout d'abord, un examen des résultats fondés sur la prise en compte de la langue première des répondants, révèle, entre autres choses, une certaine disparité entre locuteurs hausaphones et songhay-zarmaphones. Comme le montre le tableau suivant, le français a, au total, davantage la faveur des premiers que des seconds, pour qui l'idiome officiel nigérien est surtout retenu au moment du choix de la 3^e pilule. Les résultats opposent également les locuteurs des langues véhiculaires (hausa, songhay-zarma) aux autres. Les premiers choisissent le français plus tôt (2^{ème} pilule) et en plus grand nombre que les seconds qui font passer le choix d'une langue véhiculaire locale avant celui du français.

Communautés linguistiques	Choix portés sur le français		
	Pilule 1	Pilule 2	Pilule 3
Hausaphone (N=1389)	6.8%	25.5%	24.7%
Songhay-zarmaphone (N=769)	3.0%	23.9%	31.6%
Fulfuldephone (N=1124)	2.7%	8.7%	22.5%
Kanuriphone (N=390)	5.9%	11.4%	29.3%
Tama jaquophone (N=850)	6.5%	13.2%	25.6%

Tableau 1 : La question de la pilule selon la langue première

En outre, il apparaît que la maîtrise ou non du français n'est pas sans incidence sur la ventilation des réponses. C'est ainsi que les membres de l'échantillon déclarant avoir le français pour langue seconde se portent sur lui dans une proportion plus importante que les autres, au moment du choix de la première (8.3% versus 3.5%) et de la deuxième pilule (29% versus 10.7%). Concernant le choix de langue opéré lors de la prise la troisième pilule miracle (32.1%), l'écart entre les scores, tout en étant de moindre importance, demeure tout de même de près de dix points.

Maîtrise du français	Choix portés sur le français		
	Pilule 1	Pilule 2	Pilule 3
Déclarée (N=1091 pilule 1 ; 1086 pil. 2 ; 1057 pil. 3)	8.3%	29%	31.2%
Non déclarée (N=2459 pilule 1 ; 2365 pil. 2 ; 2070 pil. 3)	3.5%	10.7%	22.6%

Tableau 2 : La question de la pilule et maîtrise du français

Ces résultats, qui mettent en lumière certains aspects de l’imaginaire linguistique des Nigériens en lien avec la langue de l’Etat sont issus d’une question ouverte laissant la liberté à l’enquêté de raisonner en termes de souhaits ou de rêves. Ils contrastent singulièrement, comme on va le voir maintenant, avec les résultats attachés à certains indicateurs¹ fondés sur des questions plus directives et centrées sur le rapport entre les différentes langues parlées au Niger et certaines des fonctions véhiculaires qu’assure principalement jusqu’ici le français.

3.2. Pour une carte d'identité établie autrement qu'en français ?

C’est sur une question relative à l’établissement – pour le moment exclusivement en français – des cartes d’identité nigériennes que reposait le premier de ces indicateurs. Pratiquement, cette question invitait les membres du collectif à nous dire dans quelle(s) langue(s) ils souhaiteraient que soit rédigée leur propre carte d’identité. Le profil des réponses multiples apportées par l’échantillon dans son entier se présente comme suit :

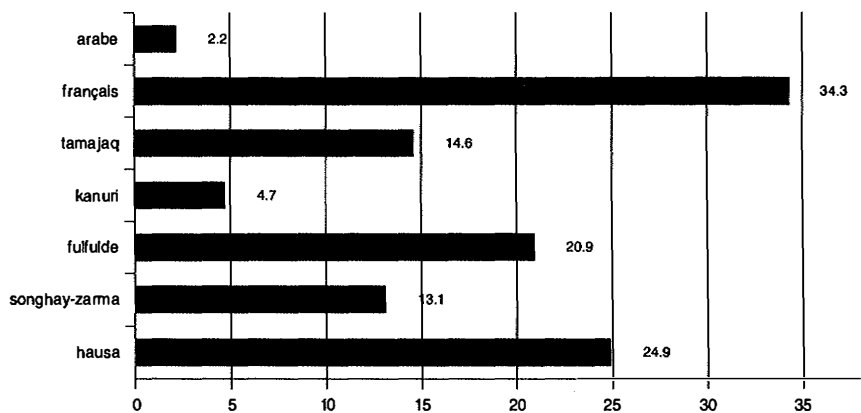


Figure 4 : Langues de prédilection pour l’établissement des cartes d’identité (N=4513)

1 Cette contribution se limite à la présentation des indicateurs, construits en vue d’appréhender le rapport qu’entretiennent les Nigériens avec le français, qui apparaissent les plus topiques.

En raison de la sur-représentation de certaines communautés au sein de l'échantillon (cf. dans ce volume, JOLIVET, ROUILLER, « Historique de la recherche »), l'essentiel à retenir de ces résultats globaux est que, parmi les langues que retiennent ici les enquêtés, le français se détache assez clairement des autres idiomes attestés sur le sol nigérien. En effet, plus de 34% des membres de l'échantillon le considèrent, en premier lieu en raison de son statut au plan international, comme la langue dans laquelle ils désirent voir leurs papiers d'identité établis. Un tel résultat s'explique surtout par le score important qu'il obtient au sein des communautés à tradition sédentaire (cf. tableau 3). En effet, pas loin de la moitié des populations hausaphone, songhay-zarmaphone et kanuriphone s'est portée sur le français. On notera qu'en contraste, les communautés fulfuldephone et tamajaquophone, à tradition nomade, ne plébiscitent le français qu'à hauteur de 14.8% pour la première et 17.9% pour la seconde.

Un autre constat doit être établi à l'examen des résultats ventilés en fonction de la langue première des répondants : au sein des diverses communautés concernées par l'étude, la langue majoritairement souhaitée pour l'établissement des cartes d'identités nigériennes est systématiquement celle qui fonde chacune de ces communautés. Cette inclination à privilégier ici sa langue est particulièrement vraie pour ce qui est des deux communautés à tradition nomade : plus de huit fulfuldephones sur dix (82%) et plus des trois quarts de la population tamajaquophones (75.6%) se portent sur leur propre idiome. Mais il est à relever qu'aucune langue locale ne voit des locuteurs qui ne l'ont pas pour langue première se porter largement sur elle. Ainsi les scores qui leur sont attachés ne dépassent-ils pas, en règle générale, 5% au sein des populations autres que celles qu'elles définissent, exception faite du hausa qui réunit – modestement cependant en regard des divers scores obtenus par le français – près de 19% des kanuriphones et environ 10% des locuteurs des autres langues.

Langues citées	Langue première des répondants				
	Hausa N=1382	S-Zarma N=769	Fulfulde N=1119	Kanuri N=389	Tamajaq N=850
Hausa	56.4%	9.4%	8.4%	18.8%	11.5%
Songhay-zarma	3.9%	58.8%	4.6%	2.3%	2.5%
Fulfulde	1.4%	1.3%	82.0%	0.5%	0.1%
Kanuri	0.5%	0.3%	—	51.4%	—
Tamajaq	0.9%	0.6%	0.1%	—	75.6%
Français	48.9%	48.4%	14.8%	46.5%	17.9%
Anglais	0.8%	1.7%	3.1%	0.1%	—
Arabe	1.7%	2.9%	2.4%	2.8%	1.8%

Tableau 3 : Langues de prédilection pour l'établissement des cartes d'identité selon la langue première

La pratique déclarée du français apparaît comme une source évidente de variabilité des réponses. En témoigne le tableau suivant qui montre que le nombre d'enquêtés désireux de voir leurs papiers d'identité établis en français est plus de trois fois supérieur chez ceux qui en affirment la maîtrise (66.5%) que chez les autres (19.8%).

maîtrise déclarée du français	choix porté sur le français
Oui (N=1091)	66.5%
Non (N=2449)	19.8%

Tableau 4 : Le français comme langue pour l'établissement des cartes d'identité

Signalons encore, au plan sociologique, qu'hommes et femmes tendent à répondre dans des proportions identiques à la question fondant ce premier indicateur. En revanche, la prise en compte de la variable générationnelle aboutit à une claire disparité des résultats. Cette dernière se traduit par une tendance à privilégier le français qui décroît en fonction de l'âge des répondants. En effet, si près de 45% des membres du collectif âgés de moins de 30 ans souhaitent voir leur carte d'identité établie en français, ceux âgés de 30 à 40 ans ne sont que 32.5% à répondre dans ce sens et ceux de plus de 50 ans à peine 20%.

3.3. Pour un enseignement dispensé en français ?

Le second de ces indicateurs centrés sur le rapport entre langues parlées au Niger et fonctionnalités des usages se fondait sur une question liée à l'enseignement, jusqu'à ce jour essentiellement assuré en français. Ouverte, cette question appelait les enquêtés à désigner la ou les langue(s) de leur choix s'agissant de l'enseignement dispensé à leurs propres enfants, puis à motiver leur choix. Le graphique donné ci-dessus illustre la distribution des réponses - multiples - à cette question pour l'ensemble du collectif .

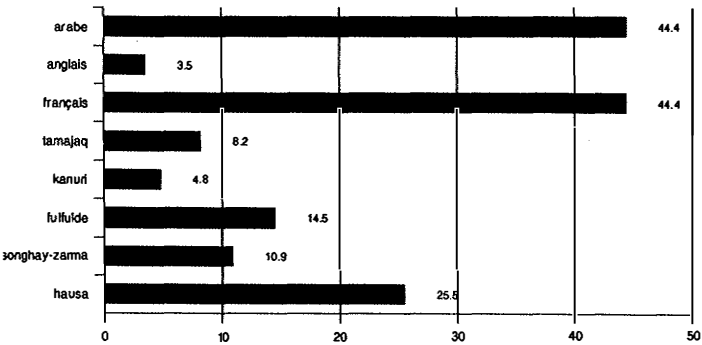


Figure 5 : Langues de prédilection pour l'enseignement (N=4474)

A hauteur de l'échantillon et tel qu'il se présente, la seule information que l'on peut aisément dégager de ces résultats concerne la remarquable égalité observée entre le français et l'arabe, qui apparaissent comme étant les deux idiomes sur lesquels s'accordent majoritairement les enquêtés (près de 45%) quand il s'agit de la langue d'enseignement pour leurs enfants. Les raisons invoquées par les enquêtés pour justifier ici leur choix du français se résument essentiellement en termes de prestige, de conservatisme et de promotion sociale. S'agissant de l'arabe, la plupart des enquêtés qui se sont portés sur lui livrent des arguments qui insistent sur l'accès à la connaissance et à la pratique du Coran.

Examinés en fonction de la langue première des répondants, les résultats attachés à cet indicateur livrent deux indications d'importance. La première tient dans ce qu'au sein des communautés concernées, la langue majoritairement souhaitée pour l'enseignement n'est pas toujours celle de chacune de ces communautés. Concrètement, à l'exception de celles formées par les hausaphones et les fulfuldephones, trois populations portent, au total, davantage leur choix sur une des deux langues étrangères que sur la leur propre. Ainsi les kanuriphones et surtout les songhay-zarmaphones privilégient-ils d'abord le français avec des scores atteignant 50% chez les premiers, lesquels sont 46.7% à plébisciter leur propre idiome, et dépassant 64% chez les seconds qui se portent sur le leur à hauteur seulement de 37.7%. Pour leur part, les tamajaquophones considèrent, pour moitié d'entre eux (50.7%), l'arabe comme une langue de prédilection pour l'enseignement, alors qu'ils ne sont pas plus de 38.2% à souhaiter voir leur idiome assurer pareille fonction.

La seconde indication réside dans le fait que les enquêtés – tous autorisés, rappelons-le, à livrer plusieurs réponses – ne privilégient généralement pas les usances locales qu'ils n'ont pas pour langue première. Notons toutefois à cet égard le résultat établi pour le hausa que retiennent comme langue d'enseignement pour leurs enfants près de 17% des songhay-zarmaphones et plus de 18% des kanuriphones.

	Langue première des répondants				
	Hausa N=1366	S-Zarma N=763	Fulfulde N=1115	Kanuri N=383	Tamajaq N=844
Langues citées					
Hausa	58.8%	16.8%	7.4%	18.3%	6.5%
Songhay-zarma	10.8%	37.7%	2.4%	2.3%	2.0%
Fulfulde	3.2%	2.9%	52.0%	0.5%	0.5%
Kanuri	2.1%	0.5%	0.2%	46.7%	0.1%
Tamajaq	2.2%	1.6%	0.3%	—	38.2%
Français	44.7%	64.4%	34.3%	50.7%	36.1%
Anglais	5.3%	6.4%	1.2%	2.6%	1.3%
Arabe	40.6%	60.0%	42.8%	17.2%	50.8%

Tableau 5 : Langues de prédilection pour l'enseignement selon la langue première

La prise en compte de la pratique déclarée du français par les répondants influe clairement sur la distribution des réponses. Comme le révèle le tableau ci-après, les répondants affirmant parler l’idiome officiel sont presque deux fois plus nombreux (61.1%) à le privilégier comme langue d’enseignement pour leurs enfants que ceux qui disent ne pas le parler (37%). Ainsi, tout donne à penser que les répondants francophones déclarés souhaitent voir leur progéniture bénéficier du même type d’enseignement qu’ils ont probablement eux-mêmes suivi.

maîtrise déclarée du français	choix porté sur le français
Oui (N=1084)	61.1%
Non (N=2433)	37.0%

Tableau 6 : Le français comme langue d’enseignement

Concernant enfin le poids des autres variables sociologiques, on signalera tout d’abord que les femmes (48%) inclinent davantage que les hommes (42%) à privilégier le français comme langue de l’enseignement. En outre, le score attaché à l’idiome officiel décroît régulièrement avec l’âge : 50.1% des moins de 20 ans se portent sur le français contre seulement 39% des plus de 50 ans.

3.4. Pour une justice rendue en français ?

Admis l’importance que joue l’idiome officiel dans certains domaines administratifs, ne serait-ce que parce que tous les documents qu’ils distribuent sont rédigés en français, il a paru intéressant d’interroger la population nigérienne sur le(s) moyen(s) de communication qu’elle souhaite pouvoir utiliser avec les personnels exerçant précisément dans ces domaines.

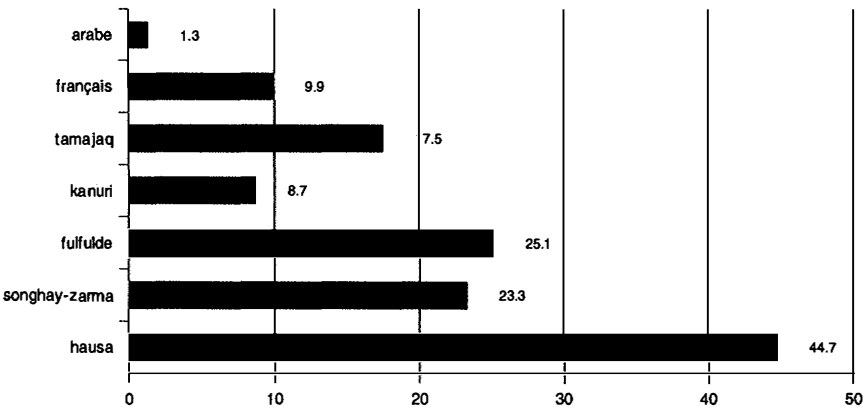


Figure 6 : Langues de prédilection pour rendre la justice (N=4502)

Concernant par exemple l'univers de la justice, on retiendra d'abord que, pris dans leur ensemble, les enquêtés ne plébiscitent guère le français, puisque celui-ci obtient ici un score inférieur à 10%. Au plan des résultats globaux, le sort réservé au hausa mérite d'être signalé attendu que près de 45% des répondants se sont portés sur lui, la part de l'échantillon total formée des hausaphones ne dépassant pas 31%.

Les résultats observés en fonction de la langue première des répondants témoignent en quelque sorte de la nature des raisons avancées par ceux-ci pour justifier leurs réponses. Comme on peut le lire ci-après (tableau 7), le choix est porté massivement – à plus de 80% – à l'intérieur de chaque communauté sur la langue propre à celle-ci, traduction chiffrée d'un désir exprimé de pouvoir comprendre et se faire entendre par les représentants de la loi. On notera par ailleurs que les enquêtés songhay-zarmaphones (18.5%) sont sensiblement plus enclins à privilégier le français en matière de justice que les autres qui obtiennent des scores attachés à l'idiome officiel inférieurs de 4 à 14 points selon les cas. Enfin, il faut noter, s'agissant du constat établi à partir des résultats valables pour l'échantillon dans son entier, que seul le hausa présente des scores relativement importants à l'intérieur de chacune des communautés linguistiques concernées par l'étude. Ainsi, plus d'un tiers des kanuriphones, près de 30% des songhay-zarmaphones et plus de deux enquêtés fulfuldephones ou tamajaquophones sur dix inclinent à le citer comme une langue dans laquelle ils voudraient que la justice soit rendue.

	Langue première des répondants				
	Hausa N=1376	S-Zarma N=765	Fulfulde N=1117	Kanuri N=388	Tamajaq N=852
Langues citées					
Hausa	88.2%	28.4%	22.5%	35.6%	21.8%
Songhay-zarma	15.7%	80.7%	12.4%	6.2%	6.1%
Fulfulde	5.8%	5.4%	90.0%	1.8%	0.6%
Kanuri	3.2%	3.0%	0.4%	82.0%	—
Tamajaq	4.0%	3.0%	0.5%	0.5%	80.7%
Français	14.4%	18.5%	3.7%	11.9%	3.9%
Anglais	0.1%	0.3%	—	—	—
Arabe	1.7%	1.4%	1.4%	0.5%	0.6%

Tableau 7 : Langues de prédilection pour rendre la justice selon la langue première

Par delà toute diversité sexuelle ou générationnelle, la nécessité de pouvoir être un acteur à part entière dès lors que l'on pénètre l'univers de la justice se lit dans le tableau suivant. En effet, à peine 4% des répondants qui ne parlent pas le français souhaiteraient voir les jugements rendus en français, ce que n'attendent pas plus de 24% de ceux qui en déclarent la maîtrise.

maîtrise déclarée du français	choix porté sur le français
Oui (N=1085)	24.5%
Non (N=2442)	4.5%

Tableau 8 : Le français comme langue pour rendre la justice

3.5. Pour des médias qui émettent en français ?

Dans l'état actuel des choses, les radios, émettant pour partie en français, constituent encore les principaux médias au Niger. C'est aussi la raison pour laquelle il a paru pertinent d'élaborer un indicateur en lien avec un tel constat. Cet indicateur reposait, pratiquement, sur une question ouverte invitant les enquêtés à désigner la/les langue/s dans laquelle/lesquelles ils souhaiteraient entendre l'essentiel des émissions radiophoniques leur étant destinées. Valable pour l'ensemble du collectif, la distribution des réponses se présente ainsi :

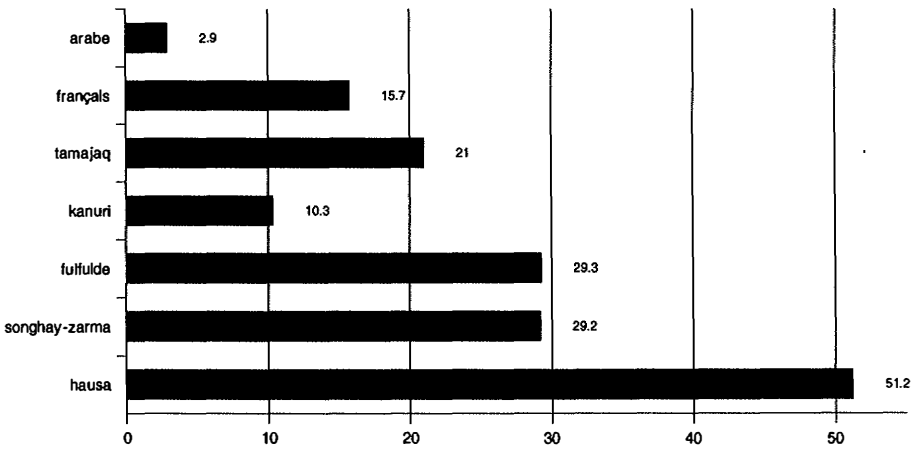


Figure 7 : Langues de prédilection pour des émissions de radio (N=4520)

La distribution des réponses apportées à cette question relative à la transmission d'émissions radiophoniques offre un profil relativement comparable à celle observée pour l'indicateur élaboré à propos de la justice. En effet, ainsi qu'on peut le lire (figure 7), le hausa, en rassemblant sur lui plus de la moitié des réponses (51.2%), fait largement figure ici de favori, quand on sait que le total des locuteurs l'ayant pour langue première est inférieur à 31%. De plus, le français présente là aussi un score bien modeste en comparaison avec ceux qu'il affiche lorsqu'il est question de l'enseignement par exemple. L'examen des raisons avancées par nos informateurs pour justifier leur choix révèle une légitimité récurrente accordée au hausa, lequel, reconnu comme étant la langue la plus largement parlée au Niger, est en quelque sorte tenu pour la langue locale

véhiculaire par excellence. Pour leur part, les répondants enclins à choisir le français mettent en général l'accent sur le lien très étroit entre son statut officiel et le contenu de certaines émissions radiophoniques.

Tout comme nous l'avons relevé pour l'indicateur centré sur la justice, la ventilation des réponses en fonction de la langue première des répondants montre que si chaque communauté tend à privilégier sa propre langue dans des proportions très importantes (de 85 à 94%), seul le hausa est au bénéfice d'un score notable à l'intérieur de toutes les communautés en présence. A noter que ce score apparaît plus important parmi les populations à tradition sédentaire que parmi celles à tradition nomade. Plus de quatre songhay-zarmaphones et kanuriphones sur dix se portent sur lui contre un peu plus de 21% des tamajaquophones et 26% des fulfuldephones. Enfin, il est encore à signaler ici qu'avec un score établi à près de 30% et supérieur de 7 à 22 points à ceux observés pour les autres communautés nigériennes, les songhay-zarmaphones sont les plus nombreux à souhaiter pouvoir entendre en français l'essentiel des émissions radiophoniques.

	Langue première des répondants				
	Hausa N=1387	S-Zarma N=769	Fulfulde N=1120	Kanuri N=389	Tamajaq N=852
Langues citées					
Hausa	94.9%	45.1%	26.3%	42.4%	21.7%
Songhay-zarma	25.5%	88.3%	13.5%	9.5%	7.9%
Fulfulde	10.8%	13.4%	94.7%	3.6%	0.1%
Kanuri	5.6%	4.8%	1.2%	85.6%	0.2%
Tamajaq	8.4%	8.3%	1.3%	1.5%	87.9%
Français	21.8%	28.3%	6.3%	16.5%	6.0%
Anglais	0.6%	0.5%	—	0.3%	0.5%
Arabe	3.4%	3.5%	3.5%	1.0%	1.5%

Tableau 9 : Langues de prédilection pour la transmission d'émissions de radio selon la langue première

On relève ici encore une opposition entre francophones et non francophones déclarés. Ainsi les premiers sont près de 40% à souhaiter entendre des émissions radiophoniques produites en français, les seconds n'étant pas plus de 7% à répondre dans ce sens.

marise déclarée du français	choix porté sur le français
Oui (N=1088)	39.2%
Non (N=2452)	7.0%

Tableau 10 : Le français comme langue pour la transmission d'émissions radio

Un examen des résultats en fonction de l'âge des répondants révèle une propension à privilégier le français plus marquée chez les moins de 30 ans, puisque plus de 23% d'entre eux

portent leur choix sur lui contre à peine 8% des plus de 30 ans. Enfin, il faut noter que les hommes (17.7%) désirent sensiblement plus que les femmes (12.2%) entendre les radios nigériennes émettre en français.

4. Conclusion

Les résultats attachés aux divers indicateurs livrés dans cette contribution sont fondés sur un collectif de plus de 4500 individus dont la composition autorise à formuler plusieurs constats à portée générale. Ainsi, on commencera par relever qu'à l'instar d'autres nations de la francophonie non européenne ou nord américaine, le Niger se présente de telle sorte qu'à peine plus de trois de ses ressortissants sur dix, dans notre enquête¹ déclarent parler la langue qui le fonde officiellement. Amenée sans doute à évoluer dans le mesure où les jeunes générations semblent davantage le pratiquer que les autres, une telle situation n'est pas sans peser sur le sort réservé au français qui, de manière évidente, souffre au Niger, à l'heure qu'il est, d'un déficit aigu de *corpus* face à un *status* prépondérant, pour reprendre les termes de CHAUDENSON (2000).

A tout bien considérer, les citoyens de la République du Niger semblent concevoir leur idiome officiel dans des termes davantage marqués par la raison que par la passion. C'est du moins ce qu'invitent à penser les résultats attachés à la question dite de la pilule, où le français, a priori et dans l'idéal, n'a guère la faveur des enquêtés. Tout indique à cet égard que les locuteurs nigériens regardent celui-ci avec un certain réalisme. Certes, globalement le français occupe, avec l'arabe, la première place dans leur esprit quand il est question de la scolarisation de leurs enfants. Ces deux langues importées, qui se sont fixées au Niger dans des conditions socio-historiques différentes, sont privilégiées par les répondants dans des proportions qui les placent loin devant la première langue nationale qu'est le hausa. Pragmatiques, nombre de Nigériens semblent, selon leurs propres dires, vouloir offrir à leurs enfants une langue – en l'espèce le français – qui permette d'améliorer leur condition d'existence en occupant un poste de travail dans le tertiaire encore essentiellement public ou

1 Les Nations Unies (cf. le Bilan Commun de Pays pour le Niger, <http://www.pnud.ne/pnudfr/bcp/>, estiment à 20%, en 2000, le taux d'alphabétisation de la population dans son ensemble. Taux très variable selon le sexe, l'âge et le lieu de résidence. Le taux brut de scolarisation (nombre total d'enfants scolarisés dans le primaire ou le secondaire, quel que soit leur âge, divisé par le nombre total d'enfants appartenant au groupe d'âge correspondant officiellement à ce niveau d'enseignement, exprimé en %) est évalué à 34% en 2000. Ce taux est également très variable.

en émigrant pour des jours meilleurs vers des espaces francophones plus ou moins lointains¹. A ce propos, on se souviendra que les femmes inclinent encore plus que les hommes à considérer l'idiome officiel comme une langue de première importance dans le domaine de l'éducation. Pareil constat n'est pas sans lien avec le contenu de la nouvelle thèse énoncée par LABOV (1998) pour expliquer cette tendance à privilégier les formes linguistiques de prestige particulièrement marquée chez les femmes occidentales, lesquelles seraient mues par un souci de voir non pas tant elles mêmes que leurs enfants bénéficier d'une promotion sociale.

Les Nigériens semblent manifester un très fort souci de pouvoir établir directement des rapports d'intercompréhension avec certains organes de l'Etat dont ils sont citoyens. Le besoin de comprendre et de se faire entendre n'est de loin pas satisfait par le français qui reste une langue *étrangère* pour beaucoup. Ce besoin s'exprime avec insistance pour ce qui concerne le domaine judiciaire où, pour l'heure, tous les jugements sont rendus en français uniquement. Par ailleurs, le français reste, aux yeux de nos répondants pris dans leur ensemble et motivés, selon toute apparence, par ce même désir d'émigration dans les espaces francophones déjà relevé, la langue de prédilection pour l'établissement de leur carte d'identité. En revanche, le français n'apparaît guère comme une langue de choix dès lors qu'il est question des médias. Les Nigériens aspirent clairement à voir les programmes de radio être diffusés dans leur langue première respective, même si se dessine une franche tendance pour accorder au hausa une certaine primauté en la matière. Cette tendance est d'autant plus nette qu'elle ne se manifeste pas seulement parmi la communauté hausaphone – numériquement la plus importante – mais parmi toutes les communautés linguistiques installées au Niger.

Au total, les résultats révèlent que le hausa et le songhay-zarma, bien que toutes deux langues majoritaires, ne bénéficient pourtant pas du même traitement. Le hausa témoigne d'un consensus plus large que le songhay-zarma en termes de fonctionnalité des usages. Dans ces conditions, tout en comptant sur les effets de rétroaction des représentations sur les pratiques (REY, 1972), n'est-on pas fondé à se demander s'il ne peut pas devenir un jour le concurrent du « visitor language », remettant ainsi en cause le caractère immuable de la diglossie véhiculaire rencontrée sur certaines fractions de l'espace habité du Niger ?

A qui veut tenter de répondre à cette question, on rappellera tout d'abord qu'il doit garder à l'esprit l'attrait fort limité que le hausa semble présenter, aux yeux de ceux ne l'ayant pas pour

¹ Le sort réservé ici à l'arabe s'explique pour partie également par des raisons liées à un projet migratoire au sein de sociétés attirantes au plan économique telles la Libye ou l'Arabie saoudite.

langue première, dans des domaines formels tels l'enseignement ou l'établissement de papiers d'identité, autrement dit dans des domaines où l'écriture occupe une place de premier ordre. Mais il doit aussi garder à l'esprit la préférence clairement plus affirmée pour le français chez les songhay-zarmaphones que chez les hausaphones, pour ce qui touche, par exemple, à l'enseignement, à la justice et aux médias, quand bien même l'idiome officiel, on l'a relevé, ne constitue pas, dans l'idéal, pour ces derniers une langue de prédilection. A cet égard, face aux signes évoqués à l'instant d'une dynamique de la situation de diglossie véhiculaire attestée dans plusieurs agglomérations nigériennes, il n'est pas déraisonnable d'interpréter la tendance à privilégier le français que l'on observe dans la communauté ayant pour langue le songhay-zarma - l'autre variété « basse » à côté du hausa - comme la manifestation d'une certaine résistance.

On ne saurait conclure sans insister sur cette disparité récurrente observée entre les francophones - déclarés - et les non francophones dans leur rapport au français. Les locuteurs nigériens se réclamant d'une pratique de l'idiome officiel inclinent nettement plus que les autres au développement d'un imaginaire linguistique réservant au français une place de choix. Recrutés surtout parmi les jeunes générations, ces derniers ont donc toutes chances de participer, par effet de transmission à ceux qui vont les suivre, au maintien, voire au renforcement de la position du français dans le paysage linguistique nigérien. Pareil constat doit donc également être pris en compte pour qui s'essaie à prédire l'orientation de la dynamique de cette diglossie véhiculaire que connaît une partie du Niger.

Références

- ADEGBIJA, Efurosibina, 1994, *Language Attitudes in Sub-Saharan Africa. A Sociolinguistic Overview*, Multilingual Matters, Clevedon.
- CALVET, LOUIS-JEAN, 1996, « Véhicularité, véhicularisation », in DE ROBILLARD, Didier, et al. (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Champion, Paris, pp. 451 - 456.
- CANUT, Cécile, DUMESTRE, Gérard, 1996, « Français, bambara et langues nationales au Mali », in DE ROBILLARD, Didier, BENIAMINO, Michel (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Champion, Paris, pp. 219 - 228.
- CHAUDENSON, Robert, 2000, *Mondialisation : la langue française a-t-elle encore un avenir ?*, Didier Erudition, Paris.
- CUQ, Jean-Pierre, 1991, *Le français langue seconde*, Hachette, Paris.

- FERGUSON, Charles, 1959, « Diglossia », *Word*, 15, pp. 325 - 340.
- FISHMAN, Joshua, 1971, *Sociolinguistique*, Nathan, Paris.
- HOUDEBINE, Anne-Marie, 1998, « Insécurité linguistique, imaginaire linguistique et féminisation des noms de métiers », in SINGY, Pascal (dir.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, pp.155 - 176.
- LABOV, William, 1998, « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », in SINGY, Pascal (dir.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, pp. 25 - 35.
- LÜDI, Georges, 1997, « Un modèle consensuel de la diglossie ? », in MATTHEY, Marinette (dir.), *Les langues et leurs images*, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, Neuchâtel, pp. 88 - 93.
- MOREAU, Marie-Louise, 1990, « Des pilules et des langues. Le volet subjectif d'une situation de multilinguisme » in *Des langues et des villes*, Didier diffusion, Paris, pp. 407-420.
- NATIONS UNIES, 2001, *Bilan Commun de Pays pour le Niger*, <http://www.pnud.ne/pnudfr/bcp> (page consultée le 2.07.2004).
- NICOLAÏ, Robert, 2001, « Exploration dans l'hétérogène : miroirs croisé », *Cahiers d'études africaines*, 163-164, XLI-3-4, pp. 399 - 421.
- REY, Alain, 1972, « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », *Langue française*, 16, pp. 4 - 28.
- SINGY, Pascal, 1996, *L'image du français en Suisse romande*, L'Harmattan, Paris.
- THIOULOUSE, Jean, CHESSEL, Daniel, CHAMPELY, Stéphane, « Multivariate analysis of spatial patterns : a unified approach to local and global structures », *Environmental and ecological statistics*, 2, 1995, p. 1 - 14.

Les variations en hausa chez les locuteurs natifs

Mahamane L. ABDOULAYE

Université de Niamey

1. Introduction

Cette contribution a pour but de présenter et d'interpréter des données de l'enquête relatives aux pratiques linguistiques de locuteurs natifs du hausa (les *Hàusaawaa*) sur les plans phonologique, morphologique, syntaxique et lexical. Parmi les seize zones où les enquêtes ont été conduites, on ne retiendra que les huit où le hausa est implanté, soit comme langue première, soit comme langue véhiculaire, conformément au tableau ci-dessous¹.

	Niamey	Filingué	Doutchi ²	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa	16 régions
Hommes	50% (116)	61,4% (54)	68,5% (50)	47,4% (54)	65,5% (135)	61,9% (70)	74% (191)	56,3% (54)	63,7% (888)
Femmes	50% (116)	38,6% (34)	31,5% (23)	52,6% (60)	34,5% (71)	38,1% (43)	26% (67)	43,8% (42)	36,3% (505)
Total	232	88	73	114	206	113	258	96	1393

Tableau 1.1. : Répartition des hommes et des femmes dans chaque région

Concernant la répartition des répondants par sexe, quelques zones présentent des taux équilibrés et la plupart ne sont pas loin de la moyenne d'un tiers de femmes pour deux tiers d'hommes. Seule la région de Zinder montre un déséquilibre important en faveur des hommes. Voici maintenant les taux des différentes classes d'âge selon les régions :

1 Pour limiter leur taille, les tableaux présentent les détails de ces huit régions seulement, mais les données se réfèrent systématiquement à l'ensemble de la population enquêtée (1393 individus), dont Ayorou (11 répondants), Boboye (55), Dosso (38), Gaya (57), Kollo (10), Say (29), Téra (3) et Tillabéri (10). Généralement, le total des répondants, question par question, est souvent inférieur à l'échantillon de 1393 puisque tous les individus n'ont pas forcément répondu à toutes les questions.

2 Il s'agit de la ville de Dogondoutchi, souvent appelée «Doutchi» au Niger et ainsi désignée dans les tableaux à venir par souci d'économie d'espace.

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa	16 régions
-20 ans	12,5 (29)	5,7 (5)	4,1 (3)	14,9 (17)	12,6 (26)	19,5 (22)	11,3 (8)	8,3 (8)	12 (167)
21-30 ans	38,4 (89)	23,9 (21)	15,1 (11)	33,3 (38)	28,6 (59)	25,7 (29)	30,9 (79)	37,5 (36)	29,6 (412)
31-40 ans	25,4 (59)	28,4 (25)	16,4 (12)	26,3 (30)	27,7 (57)	22,1 (25)	28,9 (74)	26 (25)	26,5 (369)
41-50 ans	11,2 (26)	18,2 (16)	21,9 (16)	13,2 (15)	17 (35)	11,5 (13)	12,9 (33)	21,9 (21)	14,7 (205)
+50 ans	12,5 (29)	23,9 (21)	42,5 (31)	12,3 (14)	14,1 (29)	21,2 (24)	16 (41)	6,3 (6)	17,1 (238)

Tableau 1.2. : Pourcentage (et nombre) des classes d'âge dans chaque région

On observe que les classes d'âge de 21 à 30 ans et de 31 à 40 sont surreprésentées. Dogondoutchi montre aussi un déséquilibre en faveur de la classe la plus âgée, mais le nombre absolu des personnes de cette classe est comparable à celui des autres régions.

La répartition des répondants selon le type d'éducation reçue en fonction des régions se présente comme suit :

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa	16 régions
Sans scolarisation	22,1 (50)	35,1 (27)	21,9 (14)	37,2 (42)	27,7 (56)	34,6 (37)	14,8 (38)	35,8 (34)	27,3 (366)
Coranique	54,9 (124)	40,3 (31)	51,6 (33)	29,2 (33)	60,9 (123)	49,5 (53)	73,4 (188)	49,5 (47)	54 (725)
Moderne ¹	41,6 (94)	27,3 (21)	23,4 (15)	42,5 (48)	34,2 (69)	26,2 (28)	22,7 (58)	24,2 (23)	30,6 (411)
Alphabétisation	2,2 (5)	3,9 (3)	14,1 (9)	0,9 (1)	24,3 (49)	0,9 (1)	3,1 (8)	5,3 (5)	6,6 (88)
Professionnel	4,9 (11)	0 (0)	4,7 (3)	0 (0)	1,5 (3)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1,6 (21)

Tableau 1.3. : Pourcentage (et nombre) des types d'éducation dans chaque région

Dans ce tableau, le total des taux pour chaque région dépasse 100% parce qu'un même répondant peut déclarer plus d'un type d'éducation. Au total, les 1393 répondants ont ainsi donné 1611 réponses (Maradi vient en tête avec un taux cumulatif de 147% et Filingué, avec 106%, a le

1 L'éducation de type « moderne » correspond à l'enseignement dit traditionnel dans d'autres chapitres. Elle est opposée aux écoles dites expérimentales, moins nombreuses, qui proposent un enseignement dans cinq des langues nationales depuis le début des années 70.

taux cumulatif le plus bas). On note que Maradi et Zinder présentent une certaine concentration des éduqués de l'école coranique à l'est. Cependant, le problème le plus important est posé par la répartition des alphabétisés (plus de la moitié sont à Maradi) et chaque fois qu'ils montrent une tendance, il faudra nécessairement départager l'effet de l'éducation de celui de la région. Le tableau suivant donne la répartition des types d'éducation par tranche d'âge :

	-20	21-30	31-40	41-50	+50
Sans scolarisation	28,8 (47)	21,8 (88)	25,6 (91)	29,6 (56)	36,2 (83)
Coranique	42,9 (70)	53,7 (217)	57 (203)	56,5 (107)	55,5 (127)
Moderne	38 (62)	47,5 (192)	28,9 (103)	17,5 (33)	9,2 (21)
Alphabétisation	1,2 (2)	5 (20)	10,1 (36)	7,9 (15)	6,6 (15)
Professionnel	1,2 (2)	1,5 (6)	1,4 (59)	3,2 (6)	0,9 (2)

Tableau 1.4. : Pourcentages (et nombre) des types d'éducation dans chaque tranche d'âge

La somme des taux donnés pour chaque tranche d'âge dépasse toujours les 100% en raison des réponses multiples chez un même individu. Ainsi, la tranche d'âge de 21-30 ans atteint le taux cumulatif de 129,5% (elle a aussi le plus fort taux des éduqués à l'école moderne, avec 47,5%). La tranche d'âge de 50 ans et plus a le plus bas taux cumulatif, avec 108,4% (elle a aussi le plus bas taux des éduqués à l'école moderne, avec 9,2%). Voici maintenant la répartition des sexes pour chaque tranche d'âge :

	-20	21-30	31-40	41-50	+50
Hommes	44,9 (75)	62,4 (257)	66,7 (246)	62,9 (129)	75,6 (180)
Femmes	55,1 (92)	37,6 (155)	33,3 (123)	37,1 (76)	24,4 (58)

Tableau 1.5. : Pourcentage (et nombre) des sexes dans chaque classe d'âge

On observe un ratio moyen d'un tiers de femmes pour deux tiers d'hommes, sauf pour la première tranche où les femmes dépassent 55% et la dernière tranche où on a un déséquilibre en faveur des hommes. L'effet du facteur sexe est cependant bien départagé de l'effet de l'âge : si, par exemple, les femmes se montrent conservatrices, ce ne sera pas parce qu'elles sont toutes âgées. Il ne faut pas oublier ici la relative surreprésentation des femmes parmi les moins de 20

ans et des hommes parmi les plus de 50 ans. Finalement, est donné dans le tableau suivant le pourcentage des sexes dans chaque catégorie d'éducation :

	Sans scolarisation	Coranique	Moderne	Alphabétisation	Professionnel
Hommes	34,7 (127)	83,2 (603)	68,1 (280)	84,1 (74)	19 (4)
Femmes	65,3 (239)	16,8 (122)	31,9 (131)	15,9 (14)	81 (17)

Tableau 1.6. : Pourcentages (et nombre) des sexes dans chaque type d'éducation

On remarque des déséquilibres entre les taux des deux sexes, c'est pour cette raison que dans le présent chapitre, l'effet de l'éducation sera examiné indépendamment du facteur sexe, en ne considérant que les réponses de la population masculine (sauf pour les variables *kàree* et *kùreegee* où les réponses des deux sexes sont combinées). Le chapitre se limitera aussi à l'examen des quatre premiers types d'éducation à l'exclusion du type « professionnel » où l'on recense seulement 17 femmes et 4 hommes seulement.

2. Les dialectes du hausa¹

La plupart des auteurs (voir par exemple WOLFF 1993 : 7) affirment que le hausa est plutôt homogène et que généralement deux locuteurs de dialectes périphériques différents peuvent se comprendre assez facilement. On peut confirmer cette impression par l'écoute

1 Conventions, abréviations et remarques

Le dialecte de l'auteur est le katsinanci (Maradi). En l'absence d'indications supplémentaires, les données et jugements grammaticaux parfois donnés dans le texte concernent donc ce dialecte.

Notre transcription (exemple : *faràaree*) adhère à l'orthographe officielle du hausa avec les changements suivants : les voyelles longues sont doublées, le ton bas (B) est noté avec un accent grave *à(a)*, le ton descendant (HB) avec un accent circonflexe *â(a)*. Le ton haut (H) est noté par l'absence de marque sur la voyelle *a(a)*. Le symbole « Ƒ » représente le /t/ roulé distinct du /t/ battu (l'orthographe ne les distingue pas et les représente par <t>). Il faut aussi noter que la graphie <Ƒ> est prononcée [h] (ou [h^w] avant [a]) en katsinanci et dans les dialectes de l'ouest. En katsinanci et dans ces mêmes dialectes, la fricative éjective /s'/ et l'affriquée éjective /tʃ/ contrastent devant la voyelle [a], mais ces phonèmes sont tous deux représentés par la graphie <ts>.

Les abréviations sont : 3 'troisième personne' ; CONT 'continu' ; FUT 'futur' ; p 'pluriel' ; qqch. 'quelque chose' ; VN 'verbo-nominal'.

Les < > renferment des formes données dans l'orthographe officielle qu'il est parfois nécessaire d'utiliser pour rester fidèle aux sources et à la base de données. Les crochets et les barres obliques sont utilisés pour présenter des formes phonétiques et phonologiques données en API. L'astérisque marque les formes agrammaticales, les formes intermédiaires dans les dérivations et les formes historiques ou hypothétiques.

Dans ce chapitre, la référence principale sur le hausa est NEWMAN (2000). MIJINGUINI (1993) est un dictionnaire basé sur le hausa du Niger (katsinanci et plus à l'ouest) ; NEWMAN et NEWMAN (1977), NEWMAN, R.M. (1990), MCINTYRE et MEYER-BAHLBURG (1991) et AWDE (1996) sont tous basés sur le hausa standard, ce dernier proposant aussi des entrées indexées « Niger » concernant surtout des emprunts au français.

d'interviews radiophoniques de locuteurs des dialectes du Nigeria, du Niger, du Ghana et de ceux de la diaspora hausa. Néanmoins, et indépendamment des investigations linguistiques modernes, les locuteurs natifs ont bien conscience de différences régionales portant sur la phonologie, la morphologie et surtout sur le lexique et les maniérismes (interjections, jurons et autres expressions paralinguistiques). Cette perception de réelles différences a donné lieu à des désignations locales des dialectes des principaux états traditionnels hausa, le nom du dialecte étant dérivé du nom de l'état généralement par le suffixe *-ancii* associé à un schéma tonal haut (voir *Kanòo - kanancii*, *Dàuraa - daurancii*, etc.). Les travaux linguistiques modernes ont essentiellement adopté ces distinctions mais, au-delà des parlers locaux, la distinction fondamentale oppose les dialectes de l'est à ceux de l'ouest, avec, au centre, le *katsinanci* (Katsina et Maradi, voir NEWMAN 2000 : 1). Les principaux dialectes sont les suivants :

- dialectes de l'est : le *kananci* (Kano), le *dauranci* (Daura), le *guddiranci* (Gudiri), le *zazzaganci* (Zaria), etc.
- dialectes de l'ouest : le *sakkwatanci* (Sokoto), le *gobiranci* (Gobir), l'*arewanci* (Dogondoutchi), le *kurfayanci* (Kourfey), l'*adaranci* (Adar), etc.

Dans cette dimension est-ouest, les dialectes varient par des traits phonologiques (prosodie et phonématique), morphologiques, syntaxiques et lexicaux d'une manière assez cohérente. Certains dialectes ne sont pas aisés à classer en l'absence d'études approfondies. Par exemple, ZARIA (1982 : 78) place le *damagaranci* (Zinder) dans les dialectes de l'ouest, alors que NEWMAN (2000 : 1) le place parmi les dialectes de l'est, ce qui est peut-être plus vraisemblable. Quant à SCHUH (2003), il classe ce même dialecte avec le *katsinanci*, donc un dialecte central. Le dialecte d'Agadèz (*agadasancii*) est normalement classé au centre, plus proche du *katsinanci* que du hausa standard. La position géographique septentrionale de ce dialecte, ainsi que de l'*adaranci* (Ader, Tahoua) ou du *damagaranci*, peut motiver l'hypothèse d'une dimension de variation nord-sud, en plus de la dimension est-ouest. La signification de cette dimension reste à prouver. NEWMAN (2000 : 1) en parle, mais les traits impliqués (sauf un seul : la fricative [ʒ] au Niger vs l'affriquée [dʒ] au Nigeria) concernent l'influence que le français a pu avoir sur le hausa du Niger et celle de l'anglais sur celui du Nigeria. Les données de l'enquête, ici présentées, ne manqueront pas d'éclaircir certains de ces points de discorde.

3. Les variables phonologiques

Les traits particuliers du système à 32 phonèmes consonantiques du hausa standard sont les suivants : présence de cinq glottalisées/laryngalisées : les occlusives /ɓ, ɗ, kʰ/, la fricative /sʰ/ (notée <ts> selon les normes orthographiques) et la semi-voyelle laryngalisée /j/ (notée <y> selon les normes orthographiques). Les occlusives vélaires ont des correspondantes palatalisées /kʲ, gʲ, kʲʰ/ et labialisées /kʷ, gʷ, kʷʰ/. L'occlusive glottale [ʔ] est notée <ʔ> selon les normes orthographiques, mais seulement en position médiane (voir [ʔá:ʔà] 'non' orthographié <a'a> et [ʔínl:] orthographié <ini>). Il existe aussi deux types de « r », la vibrante /ʀ/ et la battue /ɾ/, qui est articulée soit comme une vraie « flap » soit comme une rétroflexe. Enfin les phonèmes /f, fʰ/ sont réalisés [f, fʰ] mais plus fréquemment comme une fricative bilabiale [ɸ, ɸʰ] ou encore comme une occlusive bilabiale [p, pʰ]. Pour certains lexèmes, /f/ peut devenir /h/, même en hausa standard, surtout avant les voyelles postérieures, ce qui parfois conduit à des alternances orthographiques (voir standard *tsuufa* 'vieillir' et *tsoohoo* (**tsoofoo*) 'vieux', ou encore *dafàa* 'cuire' et *dàhu* 'être cuit' ; voir NEWMAN 2000 : 393).

Les dialectes de l'ouest diffèrent du hausa standard en présentant un nombre plus important de consonnes ou en n'ayant pas de réalisations [f, ɸ, p]. Le katsinanci diffère du hausa standard par la présence d'une affriquée prépalatale éjective /tʃʰ/ (notée <c> dans certains cas) et qui contraste avec la fricative alvéolaire éjective /sʰ/. Le katsinanci a aussi doublé l'inventaire de l'ordre des alvéolaires avec des correspondantes labialisées /tʷ, dʷ, ɗʷ, nʷ, sʷ, zʷ, sʷʰ, lʷ, rʷ, ɾʷ/ et aussi /tʃʷ/. Finalement, le katsinanci a de rares réalisations obligatoires de [f, ɸ, p] dans des mots comme *fàhimtāa* (**hwàhimtāa*) 'comprendre', *oofɪs* (**oohɪs*) 'bureau'. Autrement, /f/ et /fʰ/ du hausa standard correspondent en katsinanci à /h/ (ou [hʷ] avant la voyelle /a/) et à /hʲ/ respectivement (voir standard *fiiili* 'espace', *faatāa* 'peau' et leurs correspondants en katsinanci *hiili*, *hwaatāa*). En katsinanci donc, /f/ a fusionné avec /h/, sauf avant la voyelle /a/ où /f/ a survécu à travers [hʷ]. C'est pourquoi au Niger les formes standard *littaafɪ* 'livre' et son pluriel *littattāfai* sont orthographiées comme <littahi> et <littattafai> (voir AMANI et ADAMOU 1995 : 44, 88). Les locuteurs nigériens savent donc qu'un /hʷ/ à l'ouest correspond à un /f/ en hausa standard, mais qu'un /h/ à l'ouest peut correspondre soit à un /f/ soit à un /h/ en hausa standard. En outre, à Tibiri (Maradi), à part les traits

propres au katsinanci ci-dessus, on note l'existence d'une série palatalisée des alvéolaires /tʃ, dʃ, dʒ, lʃ, rʃ, etc./ (voir WOLFF 1993 : 39) et une labialisée /mʷ/. Finalement, l'adaranci (voir CARON 1991 : 8-9) et les dialectes périphériques (Zaria, Niamey, Bauci, etc.) ont un seul phonème /r/.

Contrairement aux consonnes, le système vocalique, dans son inventaire, ne varie guère d'un dialecte à l'autre. Tous les dialectes ont un système de cinq voyelles de base /i, e, a, o, u/, leurs correspondantes longues /i:, e:, a:, o:, u:/ et deux diphthongues /aj, au/. Tous les dialectes ont aussi deux tons de base (haut et bas) et un ton descendant dérivé de la séquence d'un ton haut et d'un ton bas.

3.1. La variable f/hʷ : *littaafɪi, fura, fuskɔ̀a*, etc.

Selon ZARIA (1982 : 41), dans les dialectes de l'est, c'est-à-dire Kano, Zaria et Daura, on trouve le phonème /f/ (avec ses réalisations [f, Φ, p] selon les dialectes et les individus). A Katsina et Sokoto (Nigeria) et dans les dialectes du Niger, il y a lénition de /f/ à /h/. L'enquête a testé six items pour cette variable et les résultats globaux sur les 16 régions sont :

h	%	f	%	N=	traduction
<littahi>	87.3	<littafi>	8.6	1294	'livre'
<hura>	91.7	<fura>	6.7	1336	'bouillie'
<huska>	92.9	<fuska>	6.4	1337	'visage'
<kahwa>	92.5	<kafa>	5.3	1328	'pied'
<hwage>	73.3 ¹	<fage>	6.3	1026	'arène'
<hwata>	89.2	<fata>	8.6	1325	'peau'

Tableau 3.1. : Résultats /h/ ~ /f/

Il semble donc qu'au Niger, les variantes /h, hʷ/ dominent clairement, ce qui n'est pas surprenant puisque tous les dialectes, sauf le damagaranci, sont classés à l'ouest ou au centre. Le fort taux pour les items 'livre' et 'peau' est probablement dû aux expressions religieuse et journalistique *littaafɪi mɔ̀i tsaɾkii* 'le Coran' et *baɕaɾ faatɔ̀a* 'la race noire', expressions fréquentes dans les média. Les régions géographiques diffèrent assez clairement dans leurs taux pour les deux réalisations /f/et /hʷ/, comme le montre le tableau suivant :

¹ Réponse « Autre » pour cet item: 20,4%

		Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
littaafii	/f/	6,2	4,5	16,2	4,6	2,9	22,9	5,6	16,7
	/h/	91,2	78,7	71,6	95,4	96,1	74,3	86,3	81,1
fura	/f/	3,5	8,9	1,3	1,8	1,9	38,5	3,5	6,2
	/h/	96,1	90	98,7	98,2	97,6	61,5	92,6	86,6
fuskàa	/f/	2,2	10	1,3	1,8	2,4	33,3	2,5	10,3
	/h/	97,8	90	97,3	98,2	97,1	66,7	95,1	86,6
kafàa	/f/	2,2	8,9	1,3	1,9	2,9	31,3	1	3,1
	/h/	96,9	86,7	78,7	97,2	95,7	68,7	97,1	95,8
fagee	/f/	1,8	9,2	1,4	4,3	0	31,2	5,1	9,8
	/h/	79,8	54	16,4	94,6	98,4	64,5	73,5	85,2
faatàa	/f/	6,2	16,9	1,4	6,4	2,4	37,1	2,5	7,3
	/h/	93	82	95,8	93,6	94,2	60,3	93,6	86,5
Moyenne /f/		3,7	9,73	3,82	3,47	2,08	32,38	3,37	8,90

Tableau 3.2. : Pourcentages des réponses avec /f/et /h^w/dans chaque région

On remarque un contraste entre les régions où /f/ a une distribution moyenne faible de 2,08% à 3,82% (Maradi, Zinder, Tahoua, Dogondoutchi) et les régions avec un taux plus substantiel, à 8,9% et au delà. Dans la région d'Agadèz, la réalisation /f/ apparaît plus fréquemment qu'ailleurs (le tiers des réponses de la région). Comme on peut le remarquer, la configuration n'est pas conforme à une variation sur la dimension est-ouest, sinon Filingué et Dogondoutchi auraient moins de /f/ que Maradi et surtout que Zinder. D'autre part, on remarque que Filingué, Agadèz et Diffa sont toutes des régions périphériques au « pays » hausa. Il est donc possible que, dans ces régions, le hausa soit influencé par le tamajaq (Filingué, Agadèz) ou le kanuri (Diffa).

Dans les régions retenues, Niamey est un peu particulier car, dans cette ville, on retrouve des locuteurs de toutes les régions. A priori, le hausa parlé par les locuteurs natifs de la capitale du Niger ne sera pas nécessairement homogène (surtout si on considère les individus les plus âgés). Dans le Tableau 3.2. ci-dessus, on voit que Niamey se démarque des autres zones périphériques et se comporte comme une zone centrale.

Globalement, on relève une très légère différence entre les sexes selon laquelle les hommes produisent plus de /f/ que les femmes (sauf pour l'item 'livre') et, à l'inverse, et ceci pour tous les items, celles-ci produisent plus de variantes /h/. La différence entre les sexes n'étant pas si grande, l'information brute est donnée ici sans aller plus loin dans son interprétation. Les classes d'âge et les types d'éducation n'ont pas apporté d'indications significatives.

En conclusion, les variations de f/h^w semblent déterminées par la région géographique : la périphérie (Filingué, Agadèz, Diffa) compte plus de réalisations /f/ que le centre (surtout Maradi et

Zinder). Nous avons lié ce fait à l'influence du tamajaq et du kanuri sur le hausa. Nous avons traité Niamey comme un cas à part.

3.2. La variable j/w (et u/i) : *yinli/wunli*¹

Tout d'abord, il faut préciser que /j/ et /w/ sont des phonèmes distincts dans tous les dialectes du hausa ; par exemple, en hausa standard, *wâa* 'frère aîné' s'oppose à *yâa* 'sœur aînée'. Il se trouve que les seuls cas où /j/ alterne librement avec /w/ sont les lexèmes pour 'journée' et 'couteau' (et dans *saawuu/saayuu* 'racines', voir WOLFF 1993 : 205). Selon ZARIA (1982 : 52), l'alternance dans ces deux mots a une distribution purement géo-dialectale.

	Standard	Katsina	Sokoto	Kourfey	Kan o	Daur a	Zaria	Guddiri
'journée'	w	j	j	j	w	w	w	w
'couteau'	w	j	j	j	w	w	w	w

Tableau 3.3. : Distribution de *wunli* et *yinli* selon ZARIA (1982 : 52)

Il semble donc que le hausa standard et les autres dialectes de l'est aient /w/, contre /j/ à l'ouest. Cependant, il faut noter que tous les dictionnaires (même ceux du hausa standard) donnent toujours les deux formes *yinli/wunli* comme simples variantes (voir AWDE 1996 : 169, 172, MIJINGUINI 1993 : 453, 463, R.M. NEWMAN 1990 : 61, etc.). Les données de l'enquête ne s'accordent pas non plus avec la catégorisation stricte donnée par ZARIA.

Conformément au protocole d'enquête, on a donné aux répondants l'expression de salutation *inaa kwaanana* ? 'Comment avez-vous passé la nuit ?' (Cette expression, équivalente à 'Bonjour', est utilisée du matin jusqu'à 13-14 heures). Les répondants devaient donner l'expression correspondante utilisée durant l'après-midi, après 13-14 heures, et le soir, et qui est *inaa yinli* ? 'Comment avez-vous passé la journée ?'. Dans les réponses, le mot pour 'journée' présente des formes variées, avec la forme <wuni> à 53,3%, <yini> à 23,9%, <ini> à 12,6% et <wini> à 7,6% sur 1329 réponses (dans les 16 régions). Si on regroupe les occurrences des deux formes en /w/, on voit que /w/ l'emporte à 60,9% sur /j/ qui a un taux de 23,9%.

1 La graphie standard <y> représente le son [j] de l'API.

La distribution régionale de /j/ et /w/ semble assez confuse, comme on peut le voir dans le tableau ci-après :

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadéz	Zinder	Diffa
<yini>	32,1	31,1	25,3	11,9	34,8	7,8	7,9	10,4
<wuni/wini>	58	30	46,7	38,5	60	90,5	88,7	88,5

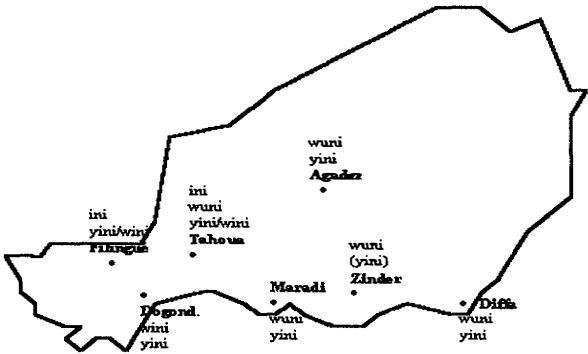
Tableau 3.4. : Pourcentages de réponses /y/et /w/ pour yinli/wunli dans chaque région

On remarque dans le tableau ci-dessus que /j/ est surtout présent au centre (Maradi avec 34,8% a le plus haut pourcentage) et à l'extrême ouest (dont Niamey). Les formes en /w/ se rencontrent au centre (Agadéz a le plus fort taux), à l'est (Zinder et Diffa), mais aussi à l'ouest avec des taux importants (Dogondoutchi : 46,7%). Il est difficile de trouver une dimension cohérente de variation dans ce tableau. Ainsi, par manque de corrélations claires entre la variation j/w et les facteurs retenus, la paire yinli/wunli sera examinée aussi sous l'angle d'une variable i/u, comme on peut le voir dans le tableau 3.5. :

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadéz	Zinder	Diffa
<yini>	32,1	31,1	25,3	11,9	34,8	7,8	7,9	10,4
<wini>	0,4	30	46,7	10,1	0	1,7	3	2,1
<ini>	9,4	36,7	0	48,6	5,2	1,7	3,4	1
Total /i/	41,9	97,8	72	70,6	40	11,2	14,3	13,5
<wuni>	57,6	0	0	28,4	60	88,8	85,7	86,5
« Autre »	0,4	2,2	28	0,9	0	0	0	0
N=	224	90	75	109	210	116	203	96

Tableau 3.5. : Pourcentages de réponses /i/et /u/pour yinli/wunli dans chaque région

On remarque que la forme en /i/ <yini, wini, ini> apparaît plus fortement à l'ouest (Filingué, Dogondoutchi et Tahoua). La forme est moyenne à Maradi et plus faible à l'est. La forme en /u/ (wunli) apparaît surtout à l'est et au centre. Elle est présente à Tahoua mais n'apparaît pas du tout dans les réponses données à Dogondoutchi et Filingué (pour les deux réalisations, Niamey semble isolé dans la région ouest et se comporte comme Maradi, au centre). Au vu de cette distribution est-ouest cohérente (à l'exception de Niamey), on peut penser que la variation i/u est plus fondamentale, l'alternance y/w pouvant être expliquée comme le reflet de l'ajustement de la semi-voyelle à la voyelle. Cependant, les choses ne sont pas simples, si on regarde la répartition des formes sur une carte plutôt que dans un tableau.



Carte 1 : Distribution des formes en /i/et /u/ *yini/wuni* dans les régions

On remarque que la forme *wini* apparaît plus fortement à Dogondoutchi et Filingué, même si dans ces deux régions, on n’enregistre aucune réponse avec /u/, ce qui ne peut expliquer la présence de /w/. Il est donc probable que les deux alternances soient réelles et imbriquées l’une dans l’autre, même si l’alternance i/u semble plus importante.

On ne remarque pas de corrélation particulière selon le sexe dans la répartition de formes en /j/ ou /w/. Sous l’angle de la variation i/u par contre, il se dessine quelques tendances.

	Hommes	Femmes
<yini>	23,7	24,3
<wini>	10,1	3,3
<ini>	8,1	20,4
Total /i/	41,9	48
<wuni>	56,5	47,8
N=	844	485

Tableau 3.6. : Pourcentages de réponses en /i/et /u/pour *yini/wuni* pour chaque sexe

On note la préférence qu’ont les hommes pour *wini* alors que les femmes préfèrent *ini*. Cependant, les femmes ont une production équilibrée des formes en /i/ ou /u/, alors que les hommes montrent une préférence pour les formes en /u/ (avec une différence de 14,6%). Toutes les tranches d’âge se rapprochent dans la production des formes en /j/ ou /w/. Si on considère l’alternance i/u par contre, il semble se dessiner des tendances cohérentes en ce sens que les répondants de plus de 50 ans (à 75% des hommes) produisent les formes *ini*, *yini* et *wini* nettement plus souvent que ceux des autres tranches d’âge. A l’inverse, les plus de 50 ans donnent moins de formes *wuni* que les autres classes d’âge. Sous l’angle du type d’enseignement reçu, quand on considère les réalisations /j/ versus /w/, on n’obtient, encore une fois, pas de configuration cohérente. Si on examine l’alternance i/u, les faits semblent plus interprétables :

globalement, les non-scolarisés montrent une nette préférence pour les formes en /i/ avec un score de 61,2%. Ainsi, le fait qu'ils évitent la forme *wunî* (36%) se comprend comme manifestant la tendance complémentaire contre les formes en /u/.

En conclusion, la variable <yini/wuni> implique plus l'alternance i/u que l'alternance j/w. Les formes en /i/ dominent dans les parlers de l'ouest, au sein de la classe d'âge des plus de 50 ans et aussi chez les non-scolarisés. Le sexe, à première vue, ne semble pas beaucoup influencer les réalisations. Néanmoins, on ne peut pas expliquer tous les faits dans le seul cadre de l'alternance i/u et il est nécessaire de reconnaître aussi l'existence d'une alternance y/w. Comme hypothèse pour rendre compte des faits, nous proposons la forme *winî* comme étant la forme originelle, qu'on trouve dans l'ouest « conservateur » (Filingué, Dogondoutchi, Tahoua). Cette forme étant instable, elle est ajustée de deux façons : soit le /w/ est palatalisé à /j/ pour avoir la forme *yinî* (solution pandialectale), soit il est tout simplement effacé pour donner la forme *inî* (qui ensuite acquiert un coup de glotte [ʔinî] ; voir aussi les deux formes *yi* et *i* toutes deux signifiant 'faire', comme dans *yi hakà ?* (= *i hakà*) 'fais comme ça ?'). La solution *inî* semble surtout caractériser l'ouest (Filingué, Tahoua). A l'est, on peut aussi émettre l'hypothèse que le /i/ de *winî* a été assimilé à /u/ après la semi-voyelle /w/, d'où la naissance de l'alternance i/u. Dans ces processus, Tahoua semble être une zone de transition car toutes les formes *inî*, *wunî*, *yinî* et *winî* sont représentées à des taux appréciables (entre 10,1% et 48,6%, voir Tableau 3.5). En conclusion, si les formes en /i/ sont plus anciennes, ceci peut expliquer leur prédominance dans les secteurs conservateurs : l'ouest, les femmes (les hommes montrant une préférence pour le /u/), les personnes âgées et les non-scolarisés.

3.3. La variable j/w : *yuɤaa/wuɤaa*

Cette variable peut à priori être associée à la variable <yini/wuni> dans l'alternance j/w. Cependant, nous traitons ici l'item 'couteau' séparément car il semble réellement impliquer une alternance j/w, contrairement à la variable <yini/wuni>. Dans le résultat global pour 'couteau', le /j/ l'emporte avec 51,2% contre /w/ à 46,6% sur 1312 réponses (dans les 16 régions).

La variable 'couteau' vue sous l'angle régional se présente comme suit :

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
<yuɤa>	70,4	84,1	70,7	80,4	16,7	15,3	25,5	20
<wuɤa>	27	12,5	28	17,6	79,9	82	72,5	76,8
« Autre »	1,3	3,4	1,3	2	3,3	2,7	2	3,2
N=	226	88	75	102	209	111	200	95

Tableau 3.7. : Pourcentages des formes *yuɤaa* et *wuɤaa* dans chaque région

L'item 'couteau' a bien une distribution géo-dialectale. On rencontre *yuukaa* surtout dans la zone ouest : Filingué, Tahoua et Dogondoutchi, mais cette forme se trouve aussi au centre et à l'est, à des taux moindres. La variante *wuƙaa* caractérise le centre et la zone est : Agadèz, Maradi, Zinder et Diffa. Niamey se comporte comme une zone de l'ouest.

En fonction des sexes, on dégagera que 51.2% des hommes produisent la forme *wuƙaa* contre 38.5% chez les femmes alors que la forme *yuukaa* reçoit 59.2% de réponses féminines et 46.6% de réponses masculines. La raison de cette tendance est probablement à chercher du côté du conservatisme des femmes, la forme *yuukaa* étant possiblement la forme la plus ancienne. Les deux tranches d'âge de 21 à 30 ans et 31 à 40 ans ont des taux équilibrés pour les deux formes. Les répondants de moins de 20 ans (à 55% des femmes) et ceux entre 41 et 50 ans ont une légère préférence pour *yuukaa*, alors que ceux de 50 ans et plus préfèrent la forme *wuukaa* (à 57% contre 40,7%).

Il semble y avoir une corrélation entre la variable 'couteau' et les types d'éducation, comme on le voit dans le tableau suivant :

	Non-scolarisés	Coran	Moderne	Alphabétisation
<yuƙa>	72,5	41,4	42,1	26
<wuƙa>	26,6	56,1	56,3	68,5
« Autre »	0,9	2,5	1,6	5,5
N=	109	553	252	73

Tableau 3.8. : Pourcentages des formes *yuukaa* et *wuƙaa* dans chaque type d'éducation

On remarque que les éduqués des écoles coranique et moderne ont des taux comparables. Les alphabétisés montrent une préférence pour *wuƙaa*, probablement à cause de l'effet régional de Maradi, où *wuƙaa* atteint le taux de 80% des réponses et où se trouvent les 55,7% des alphabétisés de l'enquête. Le comportement le plus significatif dans le tableau ci-dessus est la préférence des non-scolarisés pour la forme *yuukaa* (72,5%). Comme le tableau ne rapporte que les réponses des hommes, cette tendance semble bien due au facteur de l'éducation.

En conclusion, l'alternance *yuukaa/wuƙaa* est clairement influencée par le facteur géo-dialectal, le sexe, l'éducation et, dans une certaine mesure, l'âge aussi. Alors que ZARIA (1982 : 52) prétend que /j/ vs /w/ est la seule différence entre les variantes de 'couteau', il faut noter que la prononciation du présent auteur des deux formes est *wuƙaa* et *yuukaa*, c'est-à-dire avec, en plus, une différence vocalique /u/ versus /u:/. MIJINGUINI (1993 : 452, 464), quant à lui, donne les formes *wuukaa* et *yuukaa* (mais des pluriels avec une voyelle brève, *wuƙàaye-*

wukàayee et *yukàayee*) et cite une variante <huka>. Dans ce cas, il se pourrait que la forme originelle soit en fait *yuukaa*, des dialectes de l'ouest plus conservateurs, et que la forme *wukaa* soit dérivée par la chute du /j/ et la transformation de la première more de la syllabe en une semi-voyelle /w/ (voir ci-dessus le cas de *winli/yinli* 'journée' et la variante *inli*). Ceci peut expliquer pourquoi les femmes, plus conservatrices, préfèrent aussi l'ancien *yuukaa*. Les femmes partagent peut-être ce conservatisme avec les répondants non-scolarisés et ceux de 50 ans et plus qui manifestent une tendance pour *yuukaa*.

3.4. Alternance g/w : *wurin kòokoowàa/gurin kòokoowàa*

Les sons [g] et [w] réalisent, dans tous les dialectes, des phonèmes distincts. A notre connaissance, la paire *guri/wuri* 'place' est la seule à connaître cette alternance (voir aussi ZARIA 1982 : 52). Selon ZARIA, la distribution serait géo-dialectale, comme pour j/w. Cependant, il ne compare que deux dialectes, le hausa standard et le zazzaganci (centré sur la ville de Zaria au Nigeria).

Globalement, dans les 16 régions, la forme *wuri* arrive en tête avec 20,2% des réponses sur 1107 réponses, alors que *guri* ne recueille que 6,2%. Les tableaux ci-dessous ne concerneront que la distribution des réponses *gurin kòokoowàa* et *wurin kòokoowàa*, même si la réponse la plus fréquente est *fiilin kòokoowàa* avec 61,4% des réponses mais qui ne nous intéresse pas ici.

Les formes *wuri* et *guri* ne semblent pas varier avec les régions d'une manière cohérente. On relève que *guri* apparaît fortement à Diffa et dans une moindre mesure à Filingué, Agadèz et Zinder. Il n'apparaît pas du tout à Maradi. Aucune tendance ne peut être dégagée ici. Il en va de même pour la distribution de *wuri*. Le fort taux obtenu par *fiili* rend évidemment difficile l'appréciation de la distribution de *guri* ou *wuri*. Le facteur sexe semble influencer les réalisations de *wuri/guri*, mais il n'existe pas de tendances contraires pour les deux sexes. En regroupant les réponses contenant *wuri*, /w/ semble être préféré par les femmes, 25% des réponses contre 16,5% chez les hommes. Cependant, on ne note pas de tendance inverse avec *guri*, où les sexes sont à égalité. En fonction de l'âge, on ne note pas de tendance particulière du tout, les taux des deux formes étant sensiblement les mêmes pour toutes les classes d'âge. Le facteur de l'éducation révèle une certaine corrélation sans avoir de grande signification. Les scores des alphabétisés pour *guri* (nul), *wuri* (7,5%) – et *fiili* (80,6%) – reflètent la situation régionale à Maradi, qui observe les mêmes tendances (55,7% de tous les alphabétisés de l'enquête sont à

Maradi). Néanmoins, il est remarquable qu'aucun des alphabétisés des autres régions n'ait choisi la forme *gurii*. Il ne nous est pas clair pourquoi les éduqués de l'école moderne présentent aussi un si bas score avec *gurii*. Les non-scolarisés ont le plus fort taux de *gurii*, double de celui obtenu par les éduqués de l'école coranique qui viennent ensuite. Il faut reconnaître que l'option *fiilin kòokoowàa*, préférées par les enquêtés, ne permet vraiment pas de cerner la distribution réelle des formes *gurii* et *wurii*.

Tout indique donc que la variable *wurii/gurii* n'est associée que faiblement avec le facteur de l'éducation et pas du tout avec les autres facteurs de variation. Peut-être s'agit-il d'une ancienne alternance pandialectale ? Selon ZARIA (1982 : 52), les formes *gurii* et *wurii* sont liées par une règle de correspondance /w/ versus /g/. Mais il faut noter que, en hausa standard du moins, seul *wurii* est utilisé comme base pour construire le pluriel, *wuràree* 'places' et non pas *gurii* (voir **guràree*). De la même façon, seule la base *wurii* est utilisée pour dériver l'adverbe *dà wuri* 'tôt' (littéralement 'avec espace'), ou dans l'expression *gàbaa wuri* 'chemise' (littéralement 'poitrine dehors'). D'autre part, on peut noter le fait que *gurii* a une variante *gûu/gûn* 'place' (voir MIJINGUINI 1993 : 124). Il est possible que les deux racines, *gûu/gûn* 'place' et *wurii* 'place', ne soient pas apparentées. La forme *gurii* pourrait donc être un amalgame des deux racines ou bien, plus simplement, elle est peut-être le résultat d'un nivellement (quasi) analogique de *gûu* à *gurii* sur le modèle de *wurii* (le ton descendant de *gûu/gûn* indique cependant que la base originelle était aussi dissyllabique --**gunli* ?--, car normalement ce ton provient de la fusion d'une séquence de syllabes Haut + Bas, voir *kâi* 'tête' <**kaayli*). Ce traitement un peu particulier pourrait expliquer le fait qu'on n'ait pas de corrélations claires et aussi la limitation de l'alternance à la seule paire *gurii/wurii* (en excluant les changements induits par la loi de Klingenberg, selon laquelle les obstruantes en finale de syllabe médiane subissent une lénition ; voir le changement *gaggaawaa* > *gaugaawaa*, via *[gáwga:wá:], 'hâte' ; voir NEWMAN 2000 : 230).

3.5. La variable u/i : *tùmaatli/tlmaatli*

Généralement les voyelles sont plus instables que les consonnes, on y rencontre donc beaucoup d'alternances dont a/i (*rashli* - *rishli* 'perte'), a/u (*dàbaaṛàa* - *dùbaaṛàa* 'plan, tactique'), i/e (*koomēe* - *koomii* 'tout'), etc. et naturellement l'alternance u/i. Selon NEWMAN (2000 : 420), la plupart de ces alternances sont motivées par des processus assimilatoires, par

exemple /u/ peut devenir /i/ si la syllabe suivante contient /i/ (voir *bùkii* - *blkii* 'baptême'). Mais il est clair que certaines alternances sont lexicalement déterminées comme cela est vraisemblablement le cas dans *jimàa* - *jumàa* 'durer', *hìta* - *hùta* 'sortir' ou *diibàa* - *duubàa* 'jetter un coup d'oeil'. Dans la paire *tùmaatli* - *tìmaatli* 'tomate', le conditionnement peut être phonologique si on accepte que l'assimilation puisse opérer sur des syllabes non contiguës.

Les alternances vocaliques diffèrent aussi des alternances consonantiques en ce qu'elles touchent plus de mots. Elles ne sont cependant pas générales et certains mots contrastent uniquement en ayant /i/ ou /u/ à la même position (voir *kàshi* 'taper', *kàsu* 'être divisé, classé' - avec palatalisation automatique - ; *juuyàa* 'tourner', *jiyàa* 'prendre soin' ; *killaa* 'jardin', *kullaa* 'gourde' ; *hiitaa* 'éventer', *huutaa* 'se reposer' ; *tuukaa* 'conduire', *tiikaa* 'terrasser', etc.), alors que pour beaucoup de mots changer la voyelle aboutit simplement à un non-mot (*wutaa* 'feu', **witaa* ; *wurii* 'place', **wirii* ; *fiilii* 'espace', **fuulii*, etc.).

Le premier item de l'alternance u/i dans l'enquête est *tùmaatli* <tumati/timati>. Ce mot est vraisemblablement un emprunt à l'anglais (voir schéma tonal BHB correspondant au schéma accentuel anglais [tə'ma:təʊ]). Le katsinanci a la variante *tùmmaatli* qui n'apparaît d'ailleurs pas dans les réponses de l'enquête. AWDE (1996 : 162) donne la forme du hausa standard *tùmaatli* avec une variante nigérienne *tùmaatli*, alors que NEWMAN et NEWMAN (1977 : 127) donne seulement *tùmaatli*. MIJINGUINI (1993 : 414) cite la forme *tùmaatli*, avec les variantes <tumatur/tumatul>. Aucun des dictionnaires donc ne donne de variante avec /i/.

L'item 'tomate' a provoqué de nombreuses réalisations différentes durant l'enquête. On a entre autres : <tumatum, tumatiri, tumatr, tumatir et tumatim> mais aussi <timatir, tomati, tomatri, tomatr et tomat>. Comme c'est l'alternance u/i qui nous intéresse, ces multiples formes ont été regroupées en deux classes, celles en /u/ et celles en /i/. On note alors que les formes en /u/ apparaissent dans les 65,2% des 1326 réponses (dans les 16 régions). Les formes en /i/ atteignent le taux de 18,1% (le reste étant réparti entre les formes avec /o/ ou avec /a/ et la réponse « Autre »).

La distribution de *tùmaatli/tìmaatli* manifeste une relation avec la dimension est-ouest, comme on le voit ci-dessous :

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
Formes /u/	64,3	58,6	43,2	63,2	70,3	96,6	77,3	72,1
Formes /i/	22	25,3	55,4	15,1	3,3	0,9	6,4	11,3
N=	227	87	74	106	209	116	203	97

Tableau 3.9. : Pourcentages des formes en /u/et /i/ *tùmaatli/tìmaatli* dans chaque région

On remarque que les formes en /u/ ont un fort taux d'apparition à Agadèz, Zinder, Diffa et Maradi, régions qu'on peut caractériser comme étant l'est et le centre, mais les formes en /u/ sont aussi assez présentes dans tout l'ouest. Néanmoins, à l'ouest (Dogondoutchi, Filingué), une tendance claire existe pour les formes en /i/ avec des taux importants. Niamey se comporte plutôt comme une région de l'ouest.

Les formes en /u/ atteignent le taux de 69% chez les hommes et 60% chez les femmes. Si sensiblement plus d'hommes que de femmes utilisent les formes en /u/, il n'y a cependant pas de tendance inverse avec les variantes en /i/ dont le taux est de 17,5% chez les hommes et de 19,2% chez les femmes. Pour le facteur âge, l'alternance montre une certaine sensibilité mais qui n'est pas assez forte pour être interprétée. Les formes en /u/ sont préférées dans toutes les classes d'âge et les variations ne semblent pas significatives. On observe plus de différences avec les formes en /i/ où la classe des 50 ans et plus affiche un taux double de celui des deux classes les plus jeunes. Les tendances liées au type d'enseignement ne sont pas claires ici non plus. Seuls les alphabétisés semblent avoir une préférence marquée pour les formes en /u/ (avec le plus fort taux) et une tendance correspondante à éviter les formes en /i/ (avec le plus faible taux). Mais ceci se confond avec des tendances similaires pour Maradi, où se trouvent les 55,7% de tous les alphabétisés de l'enquête.

En conclusion, la variation *tùmaatli/timaatli* semble uniquement déterminée par le facteur géo-dialectal, les formes en /i/ se rencontrant surtout à l'ouest.

3.6. La variable u/i : *jumàa/jimàa*

La deuxième paire relative au test de la variable u/i est l'expression *sai an jumàa/jimàa*, 'au revoir'. Les dictionnaires du hausa standard (voir NEWMAN et NEWMAN 1977 : 58 ; AWDE 1996 : 74) aussi bien que MIJINGUINI (1993 : 173) donnent seulement la variante *sai an jimàa*, où *jimàa* veut dire 'durer'. On peut penser que dans la paire *jumàa/jimàa*, *jumàa* est peut-être la forme de base, si on considère la forme apparentée *jim kàdan* 'peu après'. Pour le présent auteur, cette expression n'accepte pas l'alternance u/i, voir **jum kàdan*. Pour cet item aussi, il est indiqué de regrouper les formes en /u/, <juma, jumawa> d'une part et, d'autre part, les formes en /i/, c'est-à-dire <jima, jimawa>. Dans la distribution globale pour les 16 régions, les formes en /i/

Les variations ne montrent de cohérence sur aucune dimension. Filingué a le plus fort taux des formes en /u/, les taux de ces formes sont comparables pour Dogondoutchi, Tahoua, Agadèz, Zinder et Diffa mais Maradi se distingue avec le taux le plus faible. Il est difficile de donner un sens à ces distributions. La répartition des réalisations selon le sexe donne des tendances identifiables mais pas très fortes, les hommes utilisant sensiblement plus de formes en /u/ que les femmes. Si l'on considère que *jimɗa* est la forme de base, les femmes seraient donc plus conservatrices, mais les écarts sont trop réduits pour être significatifs. L'âge et les types d'éducation ne semblent pas influencer les réalisations de *jumɗa/jimɗa*.

En conclusion, les résultats de la variable u/i diffèrent selon que l'on considère la paire *tùmaatli/tìmaatli* ou la paire *jumɗa/jimɗa*. La première semble bien régie par le facteur géo-dialectal : les formes en /i/ sont produites surtout à l'ouest. Par contre, la paire *jumɗa/jimɗa* ne semble pas covarier avec les régions d'une manière cohérente. En outre, il faut relever que les formes en /u/ sont majoritaires pour la paire *tùmaatli/tìmaatli* (à 65,2%), alors que pour la paire *jumɗa/jimɗa*, ce sont les formes en /i/ qui sont majoritaires (à 91,6%). Ceci, entre autres, nous a amené à poser *tùmaatli* et *jimɗa* comme formes de base. Il est donc clair que les deux variables *tùmaatli/tìmaatli* et *jumɗa/jimɗa* ne sont pas associées.

3.7. Conclusion sur les variables phonologiques

L'examen des résultats de l'enquête selon les facteurs de variation a parfois conduit à la dissociation de variables qui semblaient, a priori, être de même nature (voir variable u/i). La variable *yinli/wunli* 'journée' a montré deux alternances, y/w et i/u. L'interaction des variables avec les facteurs de variation peut être résumée dans le tableau ci-après :

	Région	Sexe	Age	Education
f/h ^w	x	(?)		
j/w: <i>yinli/wunli</i>				
i/u: <i>yinli/wunli</i>	x	x	x	x
j/w: <i>yuuɛaa/wuɛaa</i>	x	x	x	x
g/w: <i>gurii/wurii</i>				x
u/i: <i>tùmaatli/tìmaatli</i>	x			
u/i: <i>jumɗa/jimɗa</i>				

Tableau 3.10. : Corrélations des 7 variables phonologiques

On remarque que la région est le facteur qui influe le plus sur les variations, affectant quatre variables sur sept. Ensuite vient le facteur de l'éducation qui influe sur trois variables, alors que le facteur du sexe et celui de l'âge affectent deux variables chacun. Parmi les variables, i/u *yinli/wunli* et j/w *yuukaa/wuukaa* sont affectées par les quatre facteurs, les variables f/h^w, g/w *gurii/wurii* et u/i *tùmaatli/tìmaatli*, par un seul facteur. Les deux autres variables, j/w *yinli/wunli* et u/i *jumdaa/jimdaa*, ne montrent de corrélation avec aucun des facteurs.

4. Les variables morphologiques : les formes du pluriel

La présente section est basée sur le découpage que NEWMAN (2000) donne des schémas du pluriel du nom et de l'adjectif en hausa. Dans cette classification, NEWMAN distingue seize types ou schémas morphologiques principaux de formation du pluriel, la plupart ayant des sous-schémas (voir NEWMAN 2000 : 430-465). Les processus morphologiques impliqués sont la suffixation, l'infexion, la reduplication partielle et totale, le changement tonal, ou une combinaison de ces opérations. À part le cas de radicaux originellement féminins, le pluriel est commun et est généralement basé sur la forme masculine (voir *tumklyaa* 'brebis' et son pluriel *tumaakii* 'brebis', mais *ɓàraawòo* 'voleur', *ɓàraunlyaa* 'voleuse' et leurs pluriels communs *ɓàràayii/ɓàrai* 'voleurs'). C'est pour cela que beaucoup d'auteurs préfèrent concevoir trois genres en hausa : le masculin, le féminin et le pluriel. L'adhésion à une classification comme celle proposée par NEWMAN permet de limiter le nombre de variations qui sont significatives. Par exemple, pour un singulier donné, une variation impliquant un changement de schéma sera plus importante que celle qui impliquerait un changement de sous-schéma.

Les items sur lesquels l'enquête a porté sont soit principalement des noms (*kàree*, *bookaa*, *kùreegee*, *yaaròo*), soit des adjectifs/noms (*baakoo*, *tsoohoo*, *raggoo*, *gurgùu*), soit des adjectifs (*farii*), ou bien des noms verbaux (*kuukaa*, *taakli*, *bugùu/bugòo*). Dans cette section, les items sont présentés un à un, avec leur caractérisation sémantique complète afin de favoriser l'interprétation des réponses. Les schémas de pluralisation standard de chaque mot seront ensuite indiqués (avec l'aide des dictionnaires notamment) et les éventuelles variations commentées.

4.1. La variable *bookaa* 'herboriste, sorcier' (féminin : *bookanyda*)

Cet item a un pluriel uniforme partout, *bookdayee* (MIJINGUINI 1993 : 48, NEWMAN et NEWMAN 1977 : 14). Le schéma de pluralisation de ce mot, la Classe 3.2 -*aayee*HBH, est utilisé pour un grand nombre de mots. Les dictionnaires ne notent aucune alternance et ceci cadre avec le présent résultat selon lequel *bookdayee* recueille 99% des 1333 réponses. Une présentation des réponses selon les quatre facteurs de variation est ici totalement inutile.

4.2. La variable *bàakoo* 'étranger, visiteur, invité, nouveau, inconnu, etc.' (féminin : *bàakuwaa*)

L'item *bàakoo* a la forme *bàakii* au pluriel, forme qui appartient à la Classe 10.2 -*ii*, une classe restreinte qui compte seulement dix mots (voir NEWMAN 2000 : 454). Les dictionnaires ne donnent que la forme *bàakii*. Ceci correspond bien au score de 96% des 1334 réponses obtenues.

4.3. La variable *tsoohoo* 'usé, vieux, père' (féminin : *tsoohuwaa*)

Selon NEWMAN (2000 : 449), l'item *tsoohoo* a deux pluriels qui sont néanmoins apparentés. En effet, la Classe 7.2 -*aCCii*BH est représentée par deux mots seulement, *tsoohoo* et *saaboo* 'nouveau', avec deux sous-variantes, selon le schéma suivant :

Singulier	Pluriel plein	Pluriel réduit	Forme à l'ouest
<i>tsoohoo</i>	<i>tsòofàffii</i>	<i>tsòffii</i>	<i>tsoohii</i>
<i>saaboo</i>	<i>sàabàbbii</i>	<i>sàbbii</i>	<i>saabii</i>

Les deux mots ont donc jusqu'à trois formes du pluriel, mais celles-ci se résument à un seul type morphologique, la Classe 7.2. La forme réduite est obtenu par la chute de la syllabe médiane. A l'ouest, on assiste à un processus de dégémination avec allongement vocalique compensatoire et relèvement des tons à un schéma HH.

Dans les données de l'enquête, on rencontre la forme <tsohi> (avec ses variantes <tsofi, tsohhi, tsopi, tsappi, tsahi, etc.>) qui apparaît dans 94,3% des 1322 réponses. La forme <tsohwahhi> (avec ses variantes <tsoffafi, tsofffi, tsohwahi, tsopappi, tsofwahi, etc.>) obtient un

score de 3%. Comme la marge de variation des formes est très faible, l'examen des corrélations qu'il peut y avoir avec les quatre facteurs de variation retenus est superflu.

4.4. La variable *rɔ̌agoo* 'mouton' (féminin : *tumkɪyaa* 'brebis')

La classe du pluriel de cet item (Classe 6.1 -*unaaHB*) est assez large et connaît beaucoup de variations et de classes apparentées (voir NEWMAN 2000 : 444). Tous les dictionnaires ne donnent qu'un seul pluriel pour *rɔ̌agoo*, la forme *raagunɔ̌a*, avec une variante *raagunaa* à Dogondoutchi. L'enquête confirme la cohérence des sources lexicographiques car la forme <raguna> *raagunɔ̌a* atteint 98% des 1311 réponses enregistrées. Les autres formes sont <ragunai, ragunoni, ragunnai, etc.> qui, ensemble, recueillent moins de 2% des réponses. Ici encore, il est inutile d'explorer les éventuelles corrélations entre cette variable et les facteurs de variation.

4.5. La variable *yaarɔ̌o* 'enfant, garçon, aide' (féminin : *yaarinyɔ̌a* 'fille')

Cet item a une forme du pluriel *yâaraa* en hausa standard et une variante *yâara* dans les dialectes de l'ouest, notamment le katsinanci. Selon NEWMAN (2000 : 441), cette forme appartient à la Classe 4.1 -*GaaHBH*, où « G » représente la dernière consonne du singulier géminée. Quelques exemples typiques de la classe sont : *reeshêe* 'branche', *râssaa* 'branches' ; *zoobêe* 'bague', *zôbbaa* 'bagues'. Le schéma HBH réparti sur deux syllabes entraîne le ton descendant sur la première syllabe (en fait, NEWMAN dériverait une forme comme *zôbbaa* de **zoobâbaa*). Le seul problème est que *yâara(a)* (avec un seul autre mot *taurêe*, *tâuraa* 'bouc') constitue une exception à la règle de gémination. Une distribution intéressante serait celle entre la forme standard *yâaraa* et la forme dialectale *yâara*, malheureusement les données disponibles n'informent pas sur la longueur vocalique. NEWMAN (2000 : 433) donne une seule forme alternative, *yaarookii* qu'on retrouve dans les anciens écrits. La forme du pluriel la plus fréquente dans la base de données est bien <yara>, avec un score de 99% des 1322 réponses, ce qui rend toute recherche de facteurs de variation parfaitement vaine. Les autres formes rencontrées sont <yarori> et <yaraye>.

4.6. La variable *kàree* 'chien' (féminin : *kàryaa*)

Selon NEWMAN (2000 : 435) *kàree* dériverait de la forme **kàrne*, attestée dans les anciens écrits sur le hausa. Les formes du pluriel semblent basées sur cette ancienne racine. En effet MIJINGUINI (1993 : 189) donne *kāñnai* et *kañnukàa*, alors que NEWMAN et NEWMAN (1977) donnent seulement la seconde forme, qui peut donc être considérée comme la forme standard caractéristique des dialectes de l'est. La forme *kañnukàa* est de la Classe 6.2 *-ukàaHB* du pluriel (voir *laayti*, *laayukàa* 'lignes, rangées'). La forme *kāñnai*, des dialectes de l'ouest, appartient à la Classe 2.1 *-aiBH* (voir *daalibii*, *dāalibai* 'étudiants').

Dans les données de l'enquête concernant l'ensemble des seize régions, *kāñnai* est majoritaire avec 54,5% des réponses. La forme *kañnukàa* vient en deuxième position avec un score de 41,4%. Ces deux types morphologiques du pluriel totalisent donc 96% des 1336 réponses, ce qui représente une variabilité minime pour un pluriel. La forme qui vient en troisième position est *kāñnuu*, de la Classe 9.1 *-uuBH*, qui obtient 3,8%.

On observe une bonne distribution des deux formes *kāñnai* et *kañnukàa* sur la dimension est-ouest, comme le montre le tableau suivant :

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
<karnai>	65,6	85,6	92	83,5	49,5	51,3	16,7	10,3
<karnuka>	26	13,3	6,7	15,6	50,5	48,7	82,4	87,6
N=	227	90	75	109	210	117	204	97

Tableau 4.1. : Pourcentages des formes *kāñnai* et *kañnukàa* dans chaque région

La forme *kañnukàa* prévaut clairement à l'est, à Diffa et Zinder. Au centre, Maradi et Agadèz, les deux formes sont en équilibre à près de 50%. A l'ouest, par contre, la forme *kāñnai* l'emporte clairement (voir Dogondoutchi, Filingué et Tahoua). Niamey se comporte comme une région intermédiaire entre l'ouest et le centre. Les résultats confirment donc ce qu'indiquent les travaux lexicographiques.

Les réalisations de la variable *kàree* ne sont pas influencées par le facteur sexe. Par contre, l'âge semble avoir une influence sur le choix des réalisations du pluriel de *kàree*, même si cette influence est légère, comme le montre le tableau suivant :

	-20	21-30	31-40	41-50	+50
<karnai>	49	49,9	57,1	52,2	63,8
<karnuka>	44,4	45	39,3	43,4	34,5
N=	151	389	361	205	229

Tableau 4.2. : Pourcentages des formes *kāñnai* et *kañnukàa* dans chaque classe d'âge

Si on considère les extrémités, il semble bien que les plus jeunes et les plus âgés manifestent des tendances inverses. Les répondants de 50 ans et plus produisent la forme *kāṛnai* à 63,8% contre *kaṛnukāa* à seulement 34,5%, alors que les jeunes de 20 ans et moins font respectivement 49% et 44,4%. Mais il n'y a pas de variation progressive entre la troisième et la quatrième classe.

On observe une certaine influence du type d'éducation dans le choix des formes *kāṛnai* ou *kaṛnukāa*, comme on le voit dans le tableau suivant (pour les variables *kāree* et *kūreegee* les tableaux présentent les réponses combinées des deux sexes ; voir le commentaire du Tableau 1.6) :

	Non-scolarisés	Coran	Moderne	Alphabétisation
<karnai	62,8	48,7	50,3	57,3
<karnuka>	32,3	57	46,2	41,5
autres réponses	4,9	4,2	3,6	1,1
N=	347	704	394	89

Tableau 4.3. : Pourcentages des formes *kāṛnai* et *kaṛnukāa* dans chaque type d'éducation

On observe une tendance chez les non-scolarisés et les alphabétisés à produire la forme *kāṛnai* de manière plus importante que les répondants ayant suivi un autre type d'éducation. Les femmes ne montrent pas de tendance particulière pour *kāṛnai*. De la même façon, il faut noter que le comportement des alphabétisés se démarque des tendances de Maradi où les deux formes sont en équilibre autour de 50% chacune (55,7% de tous les alphabétisés de l'enquête sont à Maradi). On peut donc dire qu'il y a une corrélation entre la variable et le facteur de l'éducation.

En conclusion, la variation dans le pluriel de *kāree* semble dépendre de la région, de l'âge et de l'éducation reçue. Plus le répondant est à l'ouest, âgé, ou alphabétisé/non éduqué, plus il a tendance à produire la forme *kāṛnai*, ce qui nous conduit à formuler l'hypothèse que cette forme, plus ancienne, est utilisée par des répondants au caractère plus conservateur.

4.7. La variable *farii* 'blanc' (féminin *faraa*)

Le mot *farii* 'blanc' est principalement un adjectif avec de rares emplois comme nom (voir *farin watāa* 'clair de lune', *farin haḳḳōraa* 'le blanc/la blancheur des dents'), mais il est aussi utilisé avec le sens 'voyelle arabe'. MIJINGUINI (1993 : 159) donne comme pluriel la forme <ḥwarare> (mais il ne mentionne pas le sens de 'voyelle arabe', donnant l'autre équivalent *wasālii* 'voyelle'). Pour NEWMAN et NEWMAN (1977 : 35) par contre, les deux sens de *farii* ont deux

pluriels distincts : *faràaree* 'blancs' et *fařfaruu* 'voyelles arabes'. Ce même système est repris par AWDE (1996 : 42). *Farii* serait donc parallèle à *bakii* 'noir, consonne arabe' dont les pluriels sont *bakàakee* 'noirs' et *babbakuu* 'consonnes arabes'. A propos de *bakii*, MIJINGUINI (1993 : 38) donne *bakàakee* 'noirs' mais distingue entre *bakii* 'lettre de l'alphabet', avec le pluriel *babbakuu* ; et *bakii* 'consonne' avec le pluriel *bakàakee*. Apparemment, on a donc un peu mélangé les pluriels à l'ouest, *babbakuu* référant seulement aux lettres de l'alphabet, alors que *bakàakee* réfère à la couleur noire et aux consonnes.

Notre intuition est plus proche de la présentation de MIJINGUINI : l'adjectif 'blancs' peut être rendu par *faràaree* et *fařfaruu*, l'adjectif 'noirs' par *bakàakee* et *babbakuu*. Le terme général pour 'lettre de l'alphabet' est *bakii* (pluriel : surtout *babbaakuu* mais aussi *bakàakee*), le terme pour 'consonne (arabe)' est *hařufii* (pluriel : *hařuffàa*) et, finalement, le terme pour 'voyelle (arabe)' est *wasàlii* (pluriel : *wasullàa*). Dans notre intuition, seul le terme spécifique de 'voyelle arabe' *farii* a un pluriel restreint, *fařfaruu* (et non **faràaree*).

Quel est le sens retenu par les enquêtés ? Cela dépend naturellement de la présentation de l'item par les enquêteurs et nous pensons que globalement les enquêtés ont bien retenu le sens visé de 'blanc' (voir nos interprétations plus loin). Dans la base de données (sur les seize régions), la forme <hwarare> correspond à 54,8% des 1315 réponses (ce taux comprend aussi les variantes <farare, parare, etc.>). La forme <hwarhwaru> est citée dans 43,7% des cas (y compris les variantes comme <farfaru, horhoru, hwarfaru, etc.>). La forme <hwarare> appartient à la Classe 3.1 -aaCeeHBH (où « C » est une copie de la dernière consonne du singulier), une classe assez fréquente. Quand à la forme <hwarhwaru> elle appartient à la Classe 10.1 -uuH avec reduplication (la classe ne comprend que onze items, voir *raamli/raamuu* 'trous', parmi lesquels seuls *farii* et *bakii* exigeraient, en plus du suffixe -uu, une reduplication préfixale CVC).

La distribution des deux formes semble bien dépendre du facteur géo-dialectal, comme le montre le tableau suivant :

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
<hwarhwaru>	50,5	79,8	70,3	71,5	38,4	40,9	5,5	16,8
<hwarare>	48	18	21,6	27,5	61,2	59,1	94,1	81,1
N=	227	89	74	109	206	115	202	95

Tableau 4.4. : Pourcentages des formes *fařfaruu* et *faràaree* dans chaque région

On observe que *fařfaruu* caractérise surtout la zone ouest avec des sommets à Filingué, Tahoua et Dogondoutchi. Les taux de *fařfaruu* sont moyens au centre (Maradi, Agadèz) et bien

faibles à l'est (Zinder, Diffa). A l'inverse *farðaree* se rencontre surtout à l'est (avec les sommets à Zinder et Diffa). Au centre (Maradi, Agadèz) la forme a des taux moyens et des taux plus faibles à l'ouest (voir Filingué). Niamey se comporte comme une région intermédiaire entre l'ouest et le centre.

Le facteur sexe ne joue pas de rôle dans la production des formes en alternance. Mais la variable semble influencée par le facteur de l'âge d'une manière assez cohérente, comme on le voit dans le tableau suivant :

	-20	21-30	31-40	41-50	50
<hwarhwaru>	32,2	38,2	42,4	45,6	61
<hwarare>	66,5	61,4	56,3	51,5	36,3
N=	149	383	357	202	223

Tableau 4.5 : Pourcentages des formes *fařfaruu* et *farðaree* dans chaque classe d'âge

La corrélation est bien nette, avec des tendances inverses et progressives pour les deux formes à travers les âges. Ainsi, plus on est âgé, plus on préfère *fařfaruu* et inversement pour *farðaree*.

Il y a une corrélation entre la variable <hwari> et le type d'éducation reçue, comme on peut le voir dans le prochain tableau (les répondants sont tous des hommes ; voir le commentaire du Tableau 1.6) :

	Non-scolarisés	Coran	Moderne	Alphabétisation
<hwarhwaru>	66,7	37,1	36,5	36,5
<hwarare>	30,6	61,7	62,4	58,2
Nombre	111	578	266	74

Tableau 4.6. : Pourcentages des formes *fařfaruu* et *farðaree* dans chaque type d'éducation

On peut observer un contraste entre les non-scolarisés et les éduqués. Les premiers tendent à utiliser plus *fařfaruu* (66,7% de leur réponses) et moins de formes *farðaree* (30,6% des réponses). La tendance inverse est à observer chez les éduqués, dans des proportions comparables.

En conclusion, la variable *farii* est soumise à l'influence de beaucoup de facteurs, la région, l'âge et l'éducation. Plus le répondant est à l'est, jeune, ou éduqué, plus il utilise *farðaree* et évite *fařfaruu*. Comme pour beaucoup de variables, nous pouvons supposer que le conservatisme joue un rôle primordial ici. En effet nous avons vu que *fařfaruu* appartient à une classe du pluriel limitée à seulement 11 items, donc probablement un vieux schéma de pluralisation. Si la forme *fařfaruu* est effectivement la plus ancienne, il n'est pas étonnant qu'on la retrouve à l'ouest, chez

les personnes âgées et chez les non-scolarisés. Cependant la forte différence entre le taux des non-scolarisés et celui des éduqués mérite aussi un commentaire. Une interprétation possible de cette configuration serait d'abord d'assumer qu'effectivement les enquêtés ont pour la plupart le sens 'blanc' de *farii* en tête. Sur cette base, on peut émettre l'hypothèse que les éduqués, plus conscients du sens 'voyelles arabes' de *faṛfaruu*, cherchent à éviter cette forme. Mais la non-incidence du sexe dans le choix des formes reste un mystère.

4.8. La variable *kùreegee* 'écureuil'

Pour cet item, MIJINGUINI (1993 : 213) donne <kuruggai, kuregai, kuregu> comme formes du pluriel. Il semble, à première vue, qu'une certaine variabilité existe à l'ouest. NEWMAN et NEWMAN (1977 : 70) donnent seulement *kùrèguu* que nous considérerons comme la forme standard.

Dans l'enquête, ce sont les formes <kuruggai> et ses variantes (<kuregai, kuraggai>) qui viennent en tête avec 62,8% des 1252 réponses (dans les 16 régions). Ces formes appartiennent à la Classe 2.1 -aiBH du pluriel et ses sous-variantes :

<i>kùrègai</i>	Classe 2.1 « normale ».
<i>kùràggai</i>	Classe 2.1 avec gémiation caractéristique des dialectes de l'ouest (voir NEWMAN 2000 : 434, le changement du /e/ bref en /a/ est automatique en syllabe fermée).
<i>kùràggai/kùrèggai</i>	Classe 2.1. avec divers processus d'assimilation.

La forme *kùrèguu* (et ses variantes <kuraggu, kureggu, kuruggu, etc.>) vient en deuxième position dans les réponses avec un taux de 22%. La forme *kùrèguu* appartient à la Classe 9.1 -uuBH du pluriel, qui impose un schéma tonal bas sur toutes les syllabes sauf la dernière, qui a le ton haut (voir *kujèraa* 'chaise' et son pluriel *kùjèruu*). Selon NEWMAN (2000 : 452), cette classe reçoit aussi la vaste classe des noms de location dérivés de verbes et qui, tout comme *kùreegee*, font aussi le pluriel de la Classe 2.1 (voir *kaṛāntaa* 'lire' et *makaṛāntaa* 'école' avec un pluriel de la Classe 9.1 *mākāṛāntuu* et de la Classe 2.1 *mākāṛāntai*). Les variantes *kùrègguu/kùràgguu*, etc. sont toujours de la Classe 9.1 avec gémiation, ce qui est un trait de l'ouest. Les deux formes combinées atteignent 84,8% des réponses (le reste étant constitué de la forme inchangée, de la réponse « Autre » et d'autres réponses mineures).

La distribution des deux classes de formes <kuraggai> et <kuregu> semble varier selon les régions d'une manière cohérente, comme on le voit dans le tableau suivant :

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
<kuraggai>	62	90,8	89,3	57,6	70,7	73,9	28,8	44,1
<kuregu>	10	7	1,3	17,2	13	16,2	60	47,3
N=	210	86	75	99	201	111	187	93

Tableau 4.7. : Pourcentages des formes *kùràggai* et *kùrèguu* dans chaque région

On remarque que *kùràggai* apparaît surtout à l'ouest et au centre : Filingué (90,8%), Dogondoutchi (89,3%), Agadèz et Maradi. La seule incohérence est le taux de Tahoua (57,6%) moins fort que celui de Maradi (70,7%) et d'Agadèz (73,9%). La forme *kùrèguu* a une distribution inverse, avec les plus forts taux à l'est : Zinder (60%) et Diffa (47,1%). Ailleurs, la forme est plus limitée : de 1,3% à Dogondoutchi à 17,2% à Tahoua. Niamey se place encore une fois à l'intermédiaire des dialectes de l'ouest et de ceux du centre. La distribution des deux classes de forme en *-ai* et *-uu* semble donc cohérente avec les données des sources lexicographiques.

La variable *kùreegee* ne montre pas de sensibilité particulière au facteur sexe, du moins quand on ne considère que les deux choix principaux, les formes *kùràggai* (hommes : 66%, femmes : 56%) et *kùrèguu* (hommes : 24,1% et femmes : 17,9%). Dans les deux cas, les taux varient dans les mêmes proportions, on ne peut donc pas vraiment dire que l'un des sexes préfère une forme particulière. La différence qui est cependant visible dans les taux pour chaque forme (où les hommes ont des taux supérieurs) est due au fait que les femmes ont plus recours à des formes sans changement ou d'autres formes marginales : voir <kurege>, avec 11,5% des réponses chez les femmes (contre 0,2% pour les hommes et 4,2% globalement) ; <kureggina>, avec 5,6% (contre 1,9% pour les hommes et 3,2% globalement) et <kuregina>, etc.

Entre la variable *kùreegee* et le facteur âge, il semble exister une corrélation. Examinons les données du tableau suivant :

	-20	21-30	31-40	41-50	50
<kuraggai>	46	53,4	64,7	67,6	78,5
<kuregu>	22,6	28,8	19,4	19,2	13,4
N=	133	351	345	198	224

Tableau 4.8. : Pourcentages des formes *kùràggai* et *kùrèguu* dans chaque classe d'âge

On a ici un cas de tendances inversées progressives à travers les âges. Plus on est âgé, plus on a tendance à préférer la forme *kùràggai* et presque inversement pour la forme *kùrèguu*.

Il semble y avoir des tendances pour le choix de *kùràggai* ou *kùrèguu* selon le type d'éducation reçu, mais elles ne sont pas très marquées. Voyons le tableau suivant :

	Non-scolarisés	Coran	Moderne	Alphabétisation
<kuraggai>	66	62	57	77,5
<kuregu>	13,4	26,1	23,6	11,3
N=	328	665	356	89

Tableau 4.9. : Pourcentages des formes *kùràggai* et *kùrèguu* dans chaque type d'éducation

D'abord, on peut remarquer la tendance chez les alphabétisés à préférer la forme *kùràggai* au détriment de *kùrèguu*, mais, comme 55,7% de tous les alphabétisés de l'enquête sont à Maradi, ceci n'est peut-être qu'un effet régional (Maradi préfère *kùràggai* à 70%). Cependant, on note aussi que les non-scolarisés préfèrent *kùràggai*, alors que les éduqués des écoles coranique et moderne choisissent plutôt *kùrèguu*.

En conclusion, on note de fortes corrélations entre la variable *kùrègee*, le facteur géo-dialectal et le facteur de l'âge. Plus le répondant est à l'ouest ou âgé, plus il produit la forme *kùràggai* et inversement pour la forme *kùrèguu*.

4.9. La variable *raggoo* (féminin : *ragguwaa*) 'paresseux'

Il existe deux formes dialectales pour le singulier de 'paresseux', une forme à l'est *ragoo* et une forme à l'ouest avec gémination *raggoo* (voir MIJINGUINI 1993 : 328). Selon NEWMAN (2000 : 438), la forme standard *ragoo* serait dérivée de *raggoo* par dégémination. Les deux formes, dans tous les cas, appartiennent à la même Classe 3.2 -*aayee*HBH, *ragwàayee* et *raggwàayee*, avec leur variantes phonologiques (voir *raggwàayee*).

Dans l'enquête, on note trois types morphologiques du pluriel de *raggoo*. Globalement, dans les 16 régions, la forme <raggaye/ragwaye>, de la Classe 3.2 obtient 77,9% des 1328 réponses (avec ses variantes <raggaye, raggwaye, etc.>). La deuxième forme est <ragwagi>, avec un score de 13,5% (avec ses variantes <raggagi, raggwagi, ragagi, etc.>). Cette forme *ragwàagii* (citée aussi par MIJINGUINI 1993 : 328) n'intègre aucune des classes du pluriel proposées par NEWMAN. Finalement, la troisième forme avec 8% est <ragwage> (et ses variantes <raggage, roggage, etc.>). La forme *ragwàagee* appartient à la Classe 3.1 -*aaCee* (où « C » indique une copie de la dernière consonne du singulier). Cette classe est naturellement apparentée à la Classe 3.2. Les formes (avec leurs variantes) font 99,4% des réponses.

A l'instar de la plupart des variables passées en revue, il semble y avoir une association entre la variable *raggoo* et le facteur géo-dialectal, comme le montre le tableau ci-dessous :

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
<raggaye>	92,1	98,8	100	93,5	93,3	80,2	12,4	46,4
<ragwage>	1,7	0	0	2,8	4,3	1,7	32,7	22,7
<raggagi>	4,8	1,1	0	1,8	2,4	16,4	54,5	30,9
N=	228	88	75	109	208	116	202	97

Tableau 4.10. : Pourcentages de *raggàayee*, *ragwàagee* et *raggàagii* pour chaque région

La forme *raggàayee* domine très clairement la scène à l'ouest (elle atteint les 100% des réponses à Dogondoutchi) et au centre (Maradi, Agadèz). On la retrouve cependant aussi à l'est, avec le plus faible taux à Zinder (12%). Les deux autres formes, *ragwàagee* et *raggàagii* se trouvent à l'est. Ces deux formes semblent liées dans la variation de leurs taux : là où l'une est faible, l'autre l'est aussi et inversement (sauf le cas d'Agadèz). Ceci est peut-être une bonne raison pour les considérer soit comme des variantes mineures d'une même forme, soit de considérer leurs classes de pluriel comme apparentées. Niamey se comporte comme une zone intermédiaire entre l'ouest et le centre (voir Tahoua et Maradi).

Il n'y a pas de corrélation entre la variable *raggoo* et le sexe ou l'âge. Par contre, il semble y avoir quelques tendances dans le choix de *raggàayee/ragwàagee/ragwàagii* selon le type d'éducation reçu.

	Non-scolarisés	Coran	Moderne	Alphabétisation
<raggaye>	89,9	74,3	76,8	87,5
<ragwage>	5,5	10,5	10,2	5,6
<raggagi>	4,6	14,9	13	7
N=	109	558	255	72

Tableau 4.12. : Pourcentages de *raggàayee*, *ragwàagee*, *raggàagii* dans chaque type d'éducation

On remarque la tendance chez les non-scolarisés à préférer la forme *raggàayee*. La même tendance est observée chez les alphabétisés, mais ceci peut être un effet régional de Maradi où *raggàayee* est prédominant et où se trouvent les 55,7% de tous les alphabétisés de l'enquête.

Nous pouvons conclure que la variable *raggoo* est bien sensible dans ses réalisations au facteur géo-dialectal et, dans une certaine mesure, au facteur de l'éducation. Dans sa distribution cependant, la variable ne se comporte pas conformément aux données des sources lexicographiques. En effet, la Classe standard 3.2 *-aayeeHBH* (celle de *rag(g)(w)àayee*) est plus présente à l'ouest et chez les non-scolarisés, alors que les formes non repertoriées dans les dictionnaires du hausa standard se trouvent à l'est (au Niger pour le moins).

4.10. La variable *gurgùu/gurmùu* 'boîteux'

Après une consultation de trois dictionnaires du hausa standard, il ressort que seule la variante *gurgùu* est utilisée dans ce dialecte. MIJINGUINI (1993 : 129), par contre, cite la forme *gurmùu* comme équivalente à *gurgùu*. Apparemment, la forme pandialectale *gurgùu* est la forme originelle, servant seule de base pour les dérivations : *gurgùncee* 'devenir boîteux', *gùrgùntaa* 'condition de boîteux', etc., où la base *gurmùu* ne peut pas apparaître (du moins à notre connaissance). Les dictionnaires (y compris MIJINGUINI 1993) ne donnent que la forme plurielle *gurdaguu*.

Ceci dit, dans la base de données, la variable *gurgùu* représente en fait deux variables : les schémas du pluriel utilisés et la racine utilisée (c'est-à-dire *gurg-* ou *gurm-*). Nous allons examiner ces deux variables séparément.

Pour la variable du pluriel, on note les formes *gurdaguu* et *gurdamuu*, qui toute deux appartiennent à la Classe 5.1 *-aa-uuHBH* où l'élément *-aa-* est infixé avant la dernière consonne du radical. Cette classe atteint 92% des 1327 réponses (sur les 16 régions). Les deux formes *gurgàayee* et *gurmàayee* viennent en deuxième position avec un taux regroupé de 2,7%. Les deux formes appartiennent à la Classe 3.2 *-aayeeHBH* du pluriel dans la classification de NEWMAN (2000). En raison de la faible marge de variation des deux classes du pluriel, nous n'allons pas examiner l'incidence des facteurs de variation.

La deuxième variable est constituée par les racines qui apparaissent dans les formes du pluriel produites par les enquêtés, soit *gurg-* ou *gurm-*. La variante *gurg-* apparaît dans des réponses comme <guragu> (57,6%), <gurgaye> (1,9%), <gurugai>, <gurguna>, etc. La base *gurg-*, sous toutes ses formes, atteint le taux de 61,8% dans les 1327 réponses (sur les 16 régions). La variante *gurm-* apparaît sous les réponses comme <guramu> (35,1%), <gurmaye> (0,8%), <guramey>, <gurame>, etc. La base *gurm-* a un taux regroupé de 37,9%. Les deux bases ensemble représentent 99,7% des réponses. Dans les tableaux de co-variation ci-dessous, nous considérons seulement les formes <guragu/gurgaye> d'une part, et les formes <guramu/gurmaye> d'autre part (toutes les autres réponses représentant moins de 0,6%).

La distribution des bases *gurg-/gurm-* semble influencée par le facteur géo-dialectal, comme le montre le tableau suivant :

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
<i>gurg-</i>	41,3	27,1	24	28,4	89	92,2	93,6	95,9
<i>gurm-</i>	58	68,2	76	69,7	8,6	4,3	1	2,1
N=	227	85	75	109	210	116	203	97

Tableau 4.13. : Pourcentages de *gurg-/gurm-* dans chaque région

On remarque que la base *gurg-* est plus représentée à l'est, avec de forts taux à Diffa (96%), Zinder (93,6%), ainsi qu'au centre à Agadèz et Maradi. Cette base est aussi présente à l'ouest mais à des fréquences nettement moindres. La base *gurm-* au contraire prévaut surtout à l'ouest avec des sommets à Dogondoutchi (76%), Tahoua (69,7%) et Filingué (68,2%). Ailleurs, elle obtient des taux faibles (de 2,1% à 8,6%). Niamey est entre les dialectes de l'ouest et ceux du centre.

Il n'y a pas de corrélation significative entre la variable *gurg-/gurm-* et le sexe ou l'âge. Par contre, il semble y avoir quelques tendances pour le choix de *gurg-/gurm-* selon le type d'éducation reçu.

	Non-scolarisés	Coran	Moderne	Alphabétisation
<i>gurg-</i>	40	67,5	69,7	81,9
<i>gurm-</i>	59,1	31,2	28,8	18,1
N=	110	559	254	72

Tableau 4.14. : Pourcentages des racines *gurg-/gurm-* dans chaque type d'éducation

On remarque que les non-scolarisés ont une préférence pour la racine *gurm-* au détriment de la racine *gurg-*. Les éduqués de l'école coranique et moderne ont des taux proches pour les deux formes. Les alphabétisés ont une tendance plus marquée pour la racine *gurg-* au détriment de *gurm-*, mais ceci n'est peut-être que l'effet régional de Maradi, où on préfère la racine *gurg-* à 89% et où se trouvent les 55,7% de tous les alphabétisés de l'enquête.

En conclusion, la variable *gurgùu/gurmùu* renferme deux variables qu'on peut explorer : la stratégie de pluralisation et la racine sélectionnée. La stratégie de pluralisation n'offre qu'une variabilité limitée et les éventuelles corrélations n'ont pas été explorées. Par contre, la racine utilisée *gurg-* ou *gurm-* dépend du facteur géo-dialectal et du facteur de l'éducation. La racine *gurm-* est privilégiée à l'ouest et a des taux négligeables à l'est. Elle a aussi la préférence des non-scolarisés. La racine *gurg-* est privilégiée à l'est, mais apparaît aussi à l'ouest avec des taux importants. Ceci, en accord avec le fait qu'elle sert aussi de base pour les différentes dérivations, montre que *gurg-* est probablement la forme originelle. Néanmoins, il est difficile de poser un processus phonologique reliant les deux. Nous proposons donc que les deux racines n'ont

historiquement rien à voir l'une avec l'autre et qu'elles viennent de deux sources lexicales différentes. En effet, MIJINGUINI (1993 : 129) donne le verbe *gurmùdée* 'se tordre' et le nom verbal *gùrmudàa* 'torsion'. Vu la proximité sémantique de *gurgùu* et *gurmùdée*, il est fondé de penser que la forme *gurmùu* est une réduction du participe *gùrmùdàddee* 'tordu', réduit pour s'aligner avec *gurgùu*. Pour une raison que nous ignorons, ce processus est privilégié à l'ouest et dans la catégorie des non-scolarisés¹.

4.11. Les noms verbaux : variables *kuukaa*, *taakli* et *bugùu*

En raison des similarités qui caractérisent le comportement de ces trois variables, nous les présentons dans une même section pour faire ressortir plus clairement les différentes corrélations. Nous présentons d'abord les généralités sur les variables.

La variable *kuukaa* 'pleur'

Cet item est un nom verbal associé au verbe *kookàa* 'pleurer, se plaindre' (un autre verbe à morphologie irrégulière est *kuuka* 'se plaindre'). Le verbe *kookàa* sert aussi de base à d'autres dérivations : *kookée* 'pleurer tout son saoul', *makookii* 'deuil', *kòoke* 'en pleurant', *kòokee* 'cri', *kòokànci* 'implorer' (voir MIJINGUINI 1993 : 205), ainsi que le « pluriel » du nom verbal *kuukaa*, qui est *kòoke-kòokee* 'pleurs, plaintes'.

Le nom verbal *kuukaa* et son pluriel d'action *kòoke-kòokee* sont tous deux reliés directement au verbe *kookàa*, par des processus différents. *Kuukaa* est en rapport avec *kookàa* - synchroniquement du moins - par une alternance vocalique interne, où une voyelle semi-fermée alterne avec une voyelle fermée (voir aussi *jeefàa* 'jeter' et *jiifàa* 'jet' ; *keetàa* 'déchirer' et *kiitàa* 'déchirure' ; *googàa* 'frotter' et *guugàa* 'repassage', etc., voir NEWMAN 2000 : 714). Par contre, *kòoke-kòokee* est la racine verbale redoublée avec un schéma tonal BH-BH (voir NEWMAN 2000 : 196). En fait, quand ces formes redoublées se rapportent à une action, NEWMAN les appelle des « *frequentative* » et non pas vraiment des formes du pluriel (voir *wannàn kòoke-kòokee yaa/sun yi yawàa* 'ces pleurs/ce pleurnichement ça suffit', où l'accord avec *kòoke-kòokee* peut être le singulier *yaa* ou le pluriel *sun*).

1 La racine *gurm-* a connu récemment une certaine fortune avec la célébrité d'un chanteur traditionnel handicapé de la région de Tahoua qui s'appelait « Dan Gourmou ». Le terme est désormais pérennisé à travers le « Prix Dan Gourmou » décerné à la meilleure œuvre musicale.

Au niveau sémantique, la pluralisation des noms verbaux n'est pas sans ambiguïté. En effet, dans une pluralisation de ce type, la frontière n'est pas toujours distincte entre l'intensité d'une action, sa durée et sa fréquence. Ainsi, pour *kuukaa*, la forme du pluriel préférée est <kuka> à 30,3% des 977 réponses (sur les 16 régions). On est en droit de penser ici que cette réponse réfère probablement à l'intensité de l'action. Ceci semble confirmé par la présence (à de bien moindres taux) d'expressions modifiées comme <kuka kwarai> 'pleurer très fort', ou bien des synonymes d'intensité comme <tsuwa, kugi, kururuwa, gigara> tous signifiant 'grand cri, cri intense, hurlement'. On a aussi des expressions qui soulignent la durée de l'action telles que <kuka da yawa> 'long/beaucoup de pleur', <ta kuka> 'continuer à pleurer', <ana ta kuka> 'on continua à pleurer', etc.

La deuxième forme par la fréquence est <kukaye> avec 23% des réponses. Cette forme appartient à un schéma nominal de pluralisation (Classe 3.2 -*aayee*HBH) et réfère certainement à des « instances » de pleurs, par une personne plusieurs fois, ou par des personnes différentes. La troisième forme avec 20,4% des réponses est <koke koke> (*kòoke-kòokee*) qui elle aussi réfère à des instances de pleurs. Il faut noter que, dans la description traditionnelle du hausa, la forme *kòoke-kòokee* serait considérée comme la forme attitrée du pluriel du nom verbal, les schémas nominaux étant utilisés surtout pour les sens concrets des noms verbaux : voir *zààbee* 'choix, élection', *zaafukda* 'élections'). Finalement, on a dans la base de données les formes telles que <kuka da yawa> avec 4,7% et <kukoki> avec 3,3% des réponses. Les cinq formes totalisent les 81,8% de toutes les réponses. Dans 12,8% des cas, les enquêtés ne connaissent pas de pluriel.

La variable *taakli* 'piétinement'

Même si cela ne semble pas avoir eu de conséquences perceptibles dans les réponses, il faut quand même mentionner l'homonymie qui existe entre *taakli*₁ 'fumier' et *taakli*₂ 'piétinement, paire de chaussures, pas, mesure, trace, etc.' et aussi la polysémie de *taakli*₂. En effet, MIJINGUINI (1993 : 393), AWDE (1996 : 151) et MCINTYRE ET MEYER-BAHLBURG (1991 : 124) citent le sens 'fumier' comme premier sens du mot *taakli*. Seul NEWMAN et NEWMAN (1977 : 116) placent le sens 'piétinement' en première position avant 'fumier'. Dans la famille du sens 'piétinement', *taakli* est le nom verbal des verbes *taakda* 'poser (le pied), faire un pas, piétiner (qqch.)' et *tàaki* 'piétiner (qqch.)'.

Comme pour *kuukaa*, la forme inchangée <taki> arrive en tête comme forme du pluriel, avec 27,3% des 961 réponses (sur les 16 régions). Ici aussi, et en dépit du caractère discret de l'action de *taakli*, certaines des formes réfèrent probablement à l'intensité ou à la durée de l'action, des formes (à des taux moindres) comme <taki da yawa> 'long/beaucoup de piétinement', <tattakawa> 'piétiner et piétiner', <takawa da yawa> 'piétiner longtemps/beaucoup', <tahihuna> 'marches', <tahiya> 'marcher' et on trouve même une présence de <rawa> 'danse'.

La forme <taki> est suivie par <takuna> (*taakunaa*, Classe 6.1 -*unaa*HHB) avec 23,8% des réponses. Encore une fois, la forme attirée <take take> (*tàake-tàakee*) vient en troisième position avec 9,5% des citations, c'est-à-dire bien moins que son correspondant *kòoke-kòokee* qui a obtenu 20,4% des réponses. La raison est probablement due au fait que *tàake-tàakee* a pris le sens particulier de 'défi, harcèlement, sous-entendu, etc.' (relié au sens 'pas', comme quand on arpente le sol autour de quelqu'un, l'embêtant, le narguant ; pour le sens de 'sous-entendu' voir aussi NEWMAN et NEWMAN 1977 : 116). Or, la base *taakli* n'a pas ce sens de 'défi', d'où la déconnexion. Néanmoins, MIJINGUINI (1993 : 393) donne bien <take-take> comme le « réitératif » du verbe *taakaa* 'piétiner'.

La quatrième forme est <takoki> (*taakookii*, Classe 1.1 -*ooCii*H, où « C » indique une copie de la dernière consonne du radical). Elle obtient le score de 5,6% des réponses. Ensuite, viennent les formes <taki da yawa> 'beaucoup de piétinement' (5%) et <takaye> avec 3% des réponses. La réponse « ne sait pas » atteint le taux de 12,7%.

La variable *bugùu*, *bugòo* 'coup'

La forme *bugùu* est plus connue des locuteurs du hausa et aurait pu être présentée à l'enquête. La variante *bugòo* est secondaire, par exemple MIJINGUINI (1993 : 49), qui est le seul à la citer, la renvoie simplement à *bugùu*. Les autres dictionnaires donnent seulement *bugùu* comme nom verbal de *bugaa* 'frapper (qqch. sur qqch.), frapper, imprimer' et *bùgi* 'frapper'.

Globalement sur les 16 régions, la forme inchangée *bugùu/bugòo* arrive en tête avec 29,6% des 986 réponses, si on combine les occurrences de <bugu> (16,5%) et <bugo> (13,1%). Ceci serait comparable au score de *kuukaa* et *taakli* comme pluriels inchangés, probablement marquant l'intensité de l'action. A l'instar des deux autres noms verbaux, on

rencontre des formes d'intensité ou de durée, des formes comme : <bugu da yawa> 'beaucoup de coups', <ta duka> 'continuer à frapper', <bubbuge bubbuge> 'petits coups', <kashi> 'mise à mort', <ƙulli> 'coup de poing', etc.

La forme réitérative <buge-buge> (*bùge-bùgee*) arrive en deuxième position avec 21% des réponses. Il faut noter que *bùge-bùgee* a le sens prévisible de 'instances de coups, petits coups, etc.', d'où un score comparable à celui de *kòoke-kòokee*. La troisième forme est <bugu da yawa> avec 6,2%, puis arrivent <bugaye> (5,4%), <buguguwa> (2,4%) et <bugage> (1,8%). La réponse « ne sait pas » atteint les 12% des cas.

Nous examinons maintenant les tableaux des réponses selon les quatre facteurs de variation retenus pour les trois variables.

A première vue, il est difficile de discerner des tendances cohérentes dans la distribution des pluriels des noms verbaux à travers les régions. Néanmoins, pour certaines stratégies de pluralisation, des tendances régionales peuvent être dégagées en considérant les trois noms verbaux ensemble.

Examinons, ci-dessous, la distribution des formes tour à tour pour *kuukaa*, *taakli* et *bugùu*. Le cas de Niamey sera traité à part plus loin.

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
<kuka>	61,1	1,3	0	0	26,7	53,8	1	53,7
<kukaye>	14,2	2,5	8,1	23,5	31,5	37,6	38	20,9
<koke koke>	22,3	25,3	9,5	13,2	36,4	4,3	33	11,9
<kuka da yawa>	0	12,7	20,3	1,5	0	0	0	0
<kukoki>	0	1,3	1,4	1,5	1,8	0	15	9
« Autre »	0	1,3	0	8,8	0	0	0	0
Ne sait pas	0,5	39,2	55,4	47,1	0	0	5	3
N=	211	79	74	68	165	93	100	67

Tableau 4.15. : Pourcentages des formes du pluriel de *kuukaa* dans chaque région

On note que la forme inchangée <kuka> se rencontre à Agadèz et Diffa (où elle est majoritaire) et à Maradi (en troisième position). Ailleurs, ses taux sont négligeables ou nuls. <Kukaye> semble avoir une distribution plus équilibrée, faible seulement à Dogondoutchi et à Filingué. La forme <koke koke> se trouve surtout dans trois régions : Maradi, Zinder et Filingué. Finalement, la forme <kuka da yawa> se trouve pratiquement à Dogondoutchi et à Filingué seulement.

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
<taki>	56,3	0	0	0	21,5	47,9	2,2	52,2
<takuna>	15,9	2,4	1,4	0	39,6	28,1	68,1	28,4
<take take>	14,4	21,7	5,6	5,8	8,1	1	17,6	1,5
<taki da yawa>	0	18,1	16,9	0	0	0	0	0
<takoki>	4,3	7,2	4,2	11,6	6	9,4	2,2	3
<takaye>	1,4	0	1,4	0	5,4	10,4	1,1	1,5
« Autre »	0	0	4,2	18,8	0	0	0	0
Ne sait pas	0,5	36,1	46,5	55,1	0,7	0	4,4	4,5
N=	208	83	71	69	149	96	91	67

Tableau 4.16. : Pourcentages des formes du pluriel de *taakh* dans chaque région

On note que la forme inchangée <taki> se rencontre à Agadèz et Diffa (où elle est majoritaire) et à Maradi (en deuxième position). Ailleurs, ses taux sont négligeables ou nuls. <Takuna> semble avoir une distribution plus équilibrée, mais elle est faible à Dogondoutchi et à Filingué et nulle à Tahoua. La forme <take take> se trouve surtout dans deux régions : Filingué et Zinder. La forme <taki da yawa> se trouve à Dogondoutchi et à Filingué seulement. Finalement, Agadèz et Maradi ont la forme <takaye>.

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
<bugu>	35,6	0	0	8,2	18,6	38,7	1	24,6
<bugo>	24	0	0	0	9,6	12,9	1	26,1
<bugu + bugo>	59,6	0	0	8,2	28,2	51,6	2	50,7
<buge bugu>	18,3	23,5	6,7	19,2	24,1	4,3	54,5	15,9
<bugu da yawa>	0	17,6	22,7	1,4	0	0	0	0
<bugage>	1	0	0	0	3,2	3,2	1	1,4
<buguguwa>	3,4	0	0	0	4,5	3,2	1	2,9
<bugaye>	5,3	1,2	2,7	0	7,1	7,5	1	8,7
« Autre »	0,5	0	1,3	21,9	0	0	0	0
Ne sait pas	0	37,6	57,3	28,8	0	0	5	8,7
N=	208	85	75	73	156	93	101	69

Tableau 4.17. : Pourcentages des formes du pluriel de *bugu* dans chaque région

On note que la stratégie de la forme inchangée <bugu/bugo> se rencontre à Agadèz, Diffa et Maradi (où elle est partout majoritaire). Ailleurs, ses taux sont négligeables ou nuls (sauf Tahoua qui a tout de même 8,2%). La forme <buge bugu> se trouve surtout dans trois régions : Zinder, Maradi et Filingué, mais aussi à Tahoua et Diffa. La forme <bugu da yawa> se trouve pratiquement à Dogondoutchi et à Filingué seulement. Finalement, les formes <bugage/buguguwa/bugaye> se retrouvent à Agadèz, Maradi et Diffa.

Il y a donc une certaine cohérence dans le traitement des trois variables dans les différentes régions. Par exemple, les régions qui utilisent la stratégie de la forme inchangée (Agadèz, Diffa,

Maradi) ont aussi le plus faible taux de réponse « ne sait pas ». A l'inverse, les régions qui n'utilisent pas la forme inchangée (Dogondoutchi, Filingué, Tahoua) se rabattent sur la stratégie « X da yawa » 'X beaucoup' et/ou elles ont un fort taux de la réponse « ne sait pas » ou la réponse « Autre ». A cause de la récurrence des associations entre certaines stratégies et des régions données, on peut bien parler de corrélation entre les variables *kuukaa*, *taakli* et *bugùu/bugòo* et le facteur géo-dialectal. Cependant, l'axe est-ouest n'est pas le cadre des variations observées. On a, au contraire, des convergences entre des régions non contiguës (voir Maradi, Zinder et Filingué pour la forme redoublée ; Agadèz, Diffa et Maradi pour la forme inchangée ; etc.).

Dans les trois tableaux, la région de Niamey se désolidarise de l'extrême ouest (Filingué, Dogondoutchi, Tahoua) : elle a toujours le plus fort taux de la forme inchangée et des taux appréciables pour la forme redoublée et les pluralisations nominales. En fait Niamey se comporte plus comme Diffa pour les trois variables.

Les variables *kuukaa*, *taakli* et *bugùu* semblent aussi covarier avec le facteur du sexe, comme le montrent les tableaux suivants :

	Hommes	Femmes
<kuka>	15,6	52,3
<kukaye>	31,5	10,5
<koke koke>	23,6	15,6
<kuka da yawa>	7,2	1
<kukoki>	5,1	0,5
Ne sait pas	10,4	16,3
N=	585	392
<taki>	11,9	50,8
<takuna>	33	9,5
<take take>	9,6	9,2
<taki da yawa>	8,3	1,6
<takoki>	7,6	1,1
<takaye>	4,6	0,5
Ne sait pas	11,9	13,9
N=	581	380
<bugu>	3,8	35
<bugo>	9,6	18,1
<bugu + bugo>	13,4	53,1
<buge bugé>	23,3	16,6
<bugu da yawa>	9,4	1,5
<bugage>	7,2	2,7
<buguguwa>	3,8	0,5
<bugaye>	2,6	0,7
Ne sait pas	11,3	13,2
N=	583	403

Tableau 4.18. : Pourcentages des formes du pluriel de *kuukaa*, *taakli* et *bugùu* pour chaque sexe

On remarque que pour les trois noms verbaux, la stratégie de la forme inchangée prévaut chez les femmes, où elle dépasse partout la barre des 50% des réponses. Les hommes utilisent peu cette stratégie et préfèrent majoritairement les formes redupliquées (sauf pour *taakli* où *taakunda* vient en tête probablement parce que *tàake-tàakee* a un autre sens). Les hommes ont aussi plus tendance à utiliser des stratégies nominales de pluralisation et ceci dans les trois cas (voir les résultats de : <kukaye, kukoki, takuna, takoki, takaye, bugaye, buguguwa, bugage>. Enfin, les hommes semblent utiliser plus volontiers l'expression 'X da yawa'. Les hommes et les femmes ont des taux comparables de la réponse « ne sait pas », même si chez les femmes ce taux est légèrement supérieur dans les trois variables.

Avec l'âge, on semble avoir moins de corrélations qu'avec les autres facteurs, mais quelques tendances se dégagent tout de même. La stratégie de la forme inchangée semble dans tous les cas caractériser surtout les plus jeunes, les plus âgés y recourant moins. Les jeunes utilisent aussi plus souvent les stratégies nominales. Les plus âgés semblent plus enclins à utiliser l'expression « X da yawa » et sont aussi les plus nombreux à déclarer ne pas connaître de forme plurielle. La forme redupliquée est utilisée par toutes les classes d'âge à des taux voisins, sauf les plus jeunes qui y recourent le moins.

Ici aussi, on observe de nombreuses corrélations entre les variables et les types d'éducation. Globalement, on remarque un contraste entre les non-scolarisés et les autres. Les non-scolarisés utilisent plus que les autres la stratégie de la forme inchangée et déclarent plus que les autres ne pas connaître la réponse. Les non-scolarisés ont aussi le plus bas taux d'usage des stratégies nominales. Dans le choix des formes inchangées, les non-scolarisés sont suivis par les éduqués de l'école coranique et de l'école moderne. Les alphabétisés ont les plus faibles taux de formes inchangées. Ils ont cependant les plus forts taux d'usage de formes redupliquées, généralement leur taux est le double de celui des autres. Il faut noter que cette tendance est bien un effet de l'éducation puisque Maradi, où se trouvent les 55,7% de tous les alphabétisés de l'enquête, est une zone qui utilise la forme inchangée.

En conclusion, la question sur la pluralisation des noms verbaux a apparemment constitué un défi pour les enquêtés. Ceux qui ont réagi aux questions semblent se débrouiller avec de multiples stratégies, à moins qu'ils ne recourent à la réponse « ne sait pas ». Même si, comme nous le croyons, les tendances sont indiscutables, il y a quelques problèmes de cohérence. Comme illustration, on peut noter que la stratégie de la forme inchangée est complémentaire avec la réponse « ne sait pas » pour les régions et les âges (c'est-à-dire, les régions et les classes d'âges

ont des tendances globales contraires pour les deux réponses). Cependant, cette complémentarité n'est pas observée avec les sexes et les types d'éducation : les femmes et les non-scolarisés ont des forts taux pour les formes inchangées et pour la réponse « ne sait pas ». Des techniques d'analyse plus élaborées devraient permettre d'expliquer ces configurations et d'autres problèmes similaires.

4.12. Conclusion sur les variables morphologiques

Dans cette section sur la pluralisation, nous avons rencontré deux types de variables. Le premier type regroupe les variables à faible taux de variation (moins de 10%) dont il est inutile d'explorer les facteurs de variation. Il s'agit des variables suivantes : *bookaa*, *bàakoo*, *tsoohoo*, *ràagoo* et *yaaròo*, mais aussi *gurgùu/gurmùu* en ce qui concerne la pluralisation. Le deuxième type regroupe les variables dont les différentes réalisations sont caractérisées par des taux assez importants et pour lesquelles l'incidence des quatre facteurs de variation, qui sont la région, le sexe, l'âge et le type d'éducation, a été examinée. Voici un tableau récapitulatif des résultats (la variable *gurg-/gurm-* concerne la racine sélectionnée et non pas la pluralisation) :

	Région	Sexe	Âge	Education
<i>kàree</i>	x		x	x
<i>farii</i>	x		x	x
<i>kùreegee</i>	x		x	
<i>raggoo</i>	x			
<i>gurg-/gurm-</i>	x			
<i>kuukaa</i>	x	x	x	x
<i>taakli</i>	x	x	x	x
<i>bugòo</i>	x	x	x	x

Tableau 4.19. : Corrélations des variables morphologiques

On note une prédominance du facteur géo-dialectal qui influence toutes les variables à variation importante. La dimension de changement implique toujours le contraste entre l'ouest, le centre et l'est du Niger (sauf pour les noms verbaux). Le deuxième facteur en importance est celui de l'âge qui influence les choix dans six variables. Vient ensuite le facteur de l'éducation qui intervient dans les réalisations de cinq variables, alors que le facteur du sexe n'affecte que les trois variables verbo-nominales. A l'exception de *raggoo* et *gurg-/gurm-*, toutes les variables sont influencées par plus d'un facteur. La configuration habituelle est une certaine convergence des

secteurs conservateurs : l'ouest, les femmes, les personnes âgées et les répondants non-scolarisés. Ces secteurs s'opposent aux secteurs plus innovatifs : l'est, les hommes, les jeunes et les répondants ayant reçu une éducation.

5. La variable syntaxique : le futur

A l'instar de la plupart des langues négro-africaines, le hausa ne marque pas les catégories de temps/aspect/mode sur le verbe. Au contraire, ces catégories sont indiquées par des indices morphologiquement indépendants ou fusionnés à des pronoms sujets, comme c'est en général le cas en hausa (voir HEINE 1993 : 76). Dans la description traditionnelle du hausa, il y a normalement trois marques principales pour exprimer une action future : 1. l'aspect continu, 2. le futur I et 3. le futur II. Ces trois temps/aspects sont illustrés ci-après :

1. aspect continu	ḍaali bai	sunàa	zuwàa	makařantaa.
	étudiants	3p-	aller-	école
		CONT	VN	
	'Les étudiants vont habituellement à l'école.'			
	'Les étudiants iront à l'école.'			
2. futur I	ḍaali bai	zaa	sù jee	makařantaa.
	étudiants	FUT I	3p aller	école
	'Les étudiants sont sur le point d'aller à l'école.'			
3. futur II	ḍaali bai	ṣu	jee	makařantaa.
	étudiants	3p. FUT II	aller	école
	'Les étudiants iront à l'école.'			

Normalement, l'aspect continu exprime une action qui se déroule dans un certain temps (présent, passé ou futur) ou d'une manière habituelle, d'où la première interprétation du premier exemple. Mais le continu peut aussi être utilisé pour exprimer une action future, d'où la seconde interprétation. La forme donnée au deuxième exemple, le futur I, exprime l'idée du futur, avec un sens ingressif ou non. Ce futur s'est récemment développé à partir du verbe inchoatif *z̄aa* '(être en train d') aller' (voir *z̄aa su makařantaa* 'ils vont à l'école'). Finalement, dans le dernier

exemple, on a le futur II qui est dédié à l'expression du temps futur simple. On précisera encore que ces caractérisations sémantiques des différentes formes du futur sont sujettes à controverse dans la littérature linguistique hausa (pour des références à ce sujet voir ABDOULAYE 2001 : 28-30).

Dans la base de données, les trois formes illustrées ci-dessus ont toutes été utilisées, sous diverses variantes qui ont été regroupées pour le calcul des taux (les formes du continu sont : <ina zuwa gobe, ina zawa, ina zakuwa, gobe nika zuwa, etc.> ; les formes du futur I sont : <zan zo, za ni zo> ; et les formes du futur II <na zo, ni zo>). A la question « si c'est demain que je dois venir, comment est-ce que vous pouvez exprimer cela ? », on a trouvé cinq types de réponses avec les fréquences suivantes dans le premier choix (total de 1329 réponses sur les 16 régions) :

Continu	<gobe ina zuwa>	<i>gòobe inàa</i> <i>zuwàa</i>	40,1%
Futur I	<zan zo gobe>	<i>zân zoo gòobe</i>	22,9%
Futur II	<gobe na/ni zo>	<i>gòobe nâa/nîi</i> <i>zoo</i>	13,3%
Subjonctif	<in zo gobe>	<i>în zoo gòobe</i>	3,3%
« Autre »		-	17,1%
Ne sait pas		-	3,6%

Après une première réponse, le répondant est encore invité à effectuer un deuxième choix pour exprimer toujours la même idée. Les mêmes formes réapparaissent avec les fréquences suivantes :

Continu	47,8%
Futur I	21,5%
Futur II	11,8%
Subjonctif	0,7%
« Autre »	17,2%
Ne sait pas	1%

Pour cette raison, on donne ci-dessous les tableaux de distribution des formes selon les quatre facteurs de variation dans le premier et dans le deuxième choix. Notons que les formes gardent plus ou moins les mêmes taux dans les deux choix probablement à cause de l'utilisation de constructions équivalentes (par exemple, un répondant peut donner le continu avec *-nda* au premier choix et le continu avec *-kêe* au deuxième choix). Nous laissons à des travaux futurs le soin d'examiner les rapports entre les formes équivalentes¹.

1 L'aspect continu est marqué par *-nda* en usage normal, *-kêe* dans les contextes d'émphase (quand un constituant de la phrase est focalisé, questionné ou relativisé). En plus, d'autres formes du continu apparaissent dans les phrases négatives ou dans d'autres dialectes. Toutes les marques du continu exigent, normalement, la forme nominale du

Certaines des formes du futur semblent bien avoir une distribution géographique, comme le montrent les tableaux suivants :

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
Continu	54,6	42,1	57,4	49,9	22,9	28,2	28,4	27,8
Futur I	11	11,1	5,3	7,3	21,9	21,4	43,7	52,6
Futur II	4,9	7,8	5,3	7,3	35,9	16,3	14,2	5,2
Subjonctif	1,3	0	0	0	4,9	18,8	3,4	2,1
« Autre »	28,2	7,8	28	35,5	13,6	15,4	8,8	9,3
Ne sait pas	0	31,1	4	0	1	0	1,5	3,1
N=	227	90	75	110	206	117	204	97

Tableau 5.1. : Pourcentages des formes du futur dans chaque région : Choix 1

Généralement on remarque que la forme du continu est utilisée partout, avec de forts taux à l'ouest (Dogondoutchi, Tahoua et Filingué). Le futur I semble être une spécialité de l'est et du centre, dans une certaine mesure. Les plus forts taux se retrouvent à Diffa et Zinder. Le futur II semble être utilisé surtout au centre, clairement à Maradi, Agadèz et Zinder. Le fort taux de réponses « Autre » à Tahoua a probablement un rapport avec l'existence d'une forme future particulière à cette région (la forme *anli zoo* 'je viendrai', voir CARON 1991 : 186). Dans la même optique, il serait intéressant de voir ce qui se passe réellement à Niamey et à Dogondoutchi qui ont aussi un fort taux des réponses « Autre ». Le fort taux de réponses « ne sait pas » à Filingué ne trouve pas d'explication pour le moment. Dialectalement, Niamey se comporte comme une région de l'ouest (voir Dogondoutchi par exemple). Voyons maintenant les réponses du deuxième choix :

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
Continu	44,8	72,7	53,8	68,8	41,4	33,4	43,9	42,9
Futur I	16,3	9,1	11,5	6,3	32,8	16,7	21,1	42,9
Futur II	8,1	0	3,5	3,1	17,1	22,3	17,5	14,3
Subjonctif	0	0	0	0	2,9	0	0	0
« Autre »	30,6	9,1	30,8	18,8	5,7	27,8	15,8	0
Ne sait pas	0	9,1	0	3,1	0	0	1,8	0
N=	49	11	26	32	70	18	57	7

Tableau 5.2. : Pourcentages des formes du futur dans chaque région : Choix 2

D'abord, on note qu'il y a bien moins de réponses au deuxième choix, 270, contre 1329 pour le premier choix. Cependant, on remarque que la répartition des formes ne diffère pas grandement de celle du premier choix. Là où une forme est forte au premier choix, elle est aussi forte au deuxième choix et inversement (les grandes exceptions sont Diffa avec le futur II, Agadèz avec le subjonctif et Zinder avec la réponse « Autre »).

La variable du futur semble avoir de légères corrélations avec le facteur sexe mais sans tendances clairement dégagées. L'utilisation du continu est bien équilibrée chez les deux sexes. Pour le futur I et le futur II, les hommes semblent dépasser les femmes, mais nous ne pensons pas que les différences soient assez importantes. Le taux de réponses « Autre » chez les femmes est le double de celui qu'on trouve chez les hommes.

Il ne semble pas y avoir de tendances dans l'usage des formes du futur à travers les âges. On a bien l'impression que plus on est jeune, plus on a tendance à éviter la forme du continu et à utiliser le Futur II, mais les différences sont trop faibles pour être significatives. Encore une fois, le tableau du deuxième choix reflète globalement celui du premier choix. Notons tout de même que la tranche des 41 à 50 ans semble, au deuxième choix, recourir plus au continu au détriment du futur II. Le subjonctif obtient aussi des taux plus faibles qu'au premier choix, mais ceci à travers tous les âges.

La fréquence des formes du futur ne semble pas être en relation avec les types d'éducation des répondants. Les alphabétisés semblent le moins avoir recours au continu, mais cela est peut-être dû à l'effet régional de Maradi, qui a aussi un taux bas pour le continu (55,7% des alphabétisés de l'enquête sont à Maradi). De la même façon, si les alphabétisés préfèrent le futur II, c'est que cette forme est la plus utilisée à Maradi. Cependant, on peut noter que parmi les autres catégories, les éduqués de l'école coranique ont le plus faible taux du continu et le plus fort taux du futur I, mais les différences sont trop faibles pour avoir une quelconque signification.

En conclusion, les formes du futur sont uniquement en corrélation avec le facteur géo-dialectal.

6. Les variables lexicales

L'enquête a exploré les variations lexicales des concepts « arachide », « huile » et « grenier ». Nous allons ici brièvement présenter les résultats généraux sur ces variables, en explorant l'impact éventuel des facteurs de variation. Les questions posées sont les suivantes :

6.1. La variable *gujiyaa* 'arachide'

Réponses aux questions :

Désignation d'une arachide : « Qu'est-ce ? »

« Connaissez-vous un synonyme ? »

« Y a-t-il une différence de sens entre les deux termes ? »

Les dictionnaires du hausa standard s'accordent à distinguer d'une part *gyàḍḍaa* 'peanut(s), groundnut(s)', c'est-à-dire 'arachide' et d'autre part *gujiyaa* 'Bambara peanuts/groundnuts', c'est-à-dire 'voandzou, pois de terre' (voir AWDE 1996 : 58, 55, R.M. NEWMAN 1990 : 196). Ainsi, en hausa standard, les termes *gyàḍḍaa* et *gujiyaa* n'ont pas la même signification. A l'ouest (au Niger), la situation est un peu différente : MIJINGUINI (1993 : 126) donne *gujiyaa* comme étant l'équivalent de *gyàḍḍaa*, ou de *kwalanshe* à Dogondoutchi, avec le sens 'arachide'. A l'ouest, le terme *gujiyaa* est cependant le seul à être utilisé pour désigner 'voandzou, pois de terre' dans les expressions *gujiyaɓ kùrigà* (ou *yaɓ kùrigà*, une expression qui a cours en hausa standard aussi). Globalement, les trois réponses obtenues sont les suivantes (sur un total de 1338 réponses dans les 16 régions d'enquête) :

<gujiya>	71,3%	(954)
<gyaḍa>	15,1%	(202)
<kwalanshe>	13,6%	(182)

Le facteur géo-dialectal a clairement une influence sur la variable 'arachide', comme on le voit dans le tableau qui suit.

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
<gujiya>	78,9	35,6	9,3	97,3	93,8	94	92,2	47,4
<gyaḍa>	11,4	14,4	12	1,8	6,2	6	7,8	52,6
<kwalanshe>	9,6	50	78,7	0,9	0	0	0	0
N=	228	90	75	110	210	117	204	97

Tableau 6.1. : Pourcentages des formes pour 'arachide' dans chaque région

On remarque que le terme *gujiyaa* est présent partout, recueillant un taux faible seulement à Dogondoutchi et un taux moyen à Filingué, deux zones où *kwalanshe* est privilégié. La réalisation *gyàḍḍaa* atteint son sommet à l'extrême est (Diffa avec 52,6%). De Tahoua à Zinder, son taux est faible (de 1,8% à 7,8%), mais il s'élève à 14% à Filingué et 12% à Dogondoutchi. *Kwalanshe* se limite à l'extrême ouest. On note que la région de Niamey, cette fois, présente une configuration qui lui est particulière car on ne peut ni la comparer à une région, ni même lui trouver une place dans la progression est-ouest, comme ce fut parfois le cas avec les variables morphologiques par exemple. Cette configuration particulière est conforme à ce que l'on peut attendre d'un mélange, dans la capitale, des différentes variétés locales.

Le facteur sexe ne semble pas avoir une incidence sur le choix des réalisations de la variable 'arachide'. Par contre, le facteur âge montre une certaine influence dans le choix des formes pour la variable 'arachide'.

	-20	21-30	31-40	41-50	+50
<gujiya>	74,3	77,6	72,9	63,6	62,9
<gyada>	13,2	12,6	15,5	20,4	15,3
<kwalanshe>	12,5	9,8	11,6	16	21,8
N=	152	389	361	206	229

Tableau 6.2. : Pourcentages des formes pour 'arachide' dans chaque classe d'âge

Tout d'abord, la forme *gyàḍāa* semble avoir une distribution assez équilibrée à travers les classes d'âge. Par contre pour *gujiyaa* et *kwalanshe*, on peut discerner une différence entre les deux classes les plus âgées d'une part, et les autres classes d'autre part, les deux classes les plus âgées produisant plus de formes *kwalanshe* et moins de formes *gujiyaa*. On observe les tendances inverses au sein des trois classes les plus jeunes.

La variable 'arachide' montre une corrélation avec le facteur de l'éducation, comme le montre le tableau suivant :

	Non-scolarisés	Coran	Moderne	Alphabétisation
<gujiya>	53,2	71,5	78,2	78,1
<gyada>	19,8	17,6	10,9	19,2
<kwalanshe>	27	11	10,9	2,7
N=	111	564	257	73

Tableau 6.3. : Pourcentages des formes pour 'arachide' dans chaque type d'éducation

On remarque que les non-scolarisés ont le plus faible taux pour *gujiyaa* (53,2%) et le plus fort taux pour *kwalanshe* (27%). Ceci est réellement un effet de l'éducation puisque Dogondoutchi, qui a le plus fort taux pour *kwalanshe*, n'a qu'un taux moyen de non-scolarisés. Les éduqués des autres types ont des taux comparables pour les trois lexèmes ou bien les écarts ne sont pas importants. Le très faible taux des alphabétisés pour *kwalanshe* est probablement un effet régional de Maradi, où *kwalanshe* n'existe pas et où se trouvent les 55,7% de tous les alphabétisés de l'enquête.

La variable 'arachide' est soumise à l'influence du facteur géo-dialectal, du facteur de l'âge et du facteur de l'éducation. Deux des réalisations, *gujiyaa* et *gyàḍāa* sont pandialectales. Nous avons vu que, selon les sources lexicographiques consultées, ces deux mots ont, en hausa standard, des sens différents alors qu'ils sont synonymes au Niger. Quand à la forme *kwalanshe*, BERNARD et WHITE-KABA (1994 : 66) citent une expression *zarma* <*damsi kolanse*> 'arachide *kolanse*', qui est une espèce d'arachide au cycle long, les locuteurs hausa de l'extrême ouest ayant pu emprunter ce terme pour désigner l'arachide.

6.2. La variable *mâi* 'huile'

Réponses aux questions :

« Que fait-on avec l'arachide ? »

« Connaissez-vous un synonyme ? »

« Y a-t-il une différence de sens entre les deux termes ? »

Selon les dictionnaires (MIJINGUINI 1993 : 279, R.M. NEWMAN 1990 : 186, etc.), le mot *mâi* a une grande polysémie et signifie 'huile, carburant, graisse, beurre'. D'autres acceptions sont 'lotion, pommade, etc.' et même 'pâte dentifrice'. Le mot *mâi* fonctionne donc comme un terme générique qui recouvre des termes plus spécifiques (par exemple *kitsée* veut dire 'graisse animale'), ou bien il doit être modifié pour désigner des corps gras spécifiques (*bakin mâi* 'huile moteur', *mân gyàdāa* 'huile d'arachide', *mân shaafîi* 'huile à frotter', c'est-à-dire 'pommade', etc.). Aucun dictionnaire, même MIJINGUINI (1993), ne cite le terme <dungule> (*dungulêe*) qui apparaît dans quelques réponses de l'enquête. En katsinanci, dialecte du présent auteur, le sens de *dungulêe* est 'beurre frais non fondu'.

Dans la base de données, les résultats globaux de la variable 'huile' sont les suivants (sur 1318 réponses dans les 16 régions d'enquête) :

<mai>	99,1%	(1307)
<dungule>	0,4%	(5)
« Autre »	0,5%	(6)

En raison de la marginalité des deux autres réponses vis-à-vis de *mâi*, l'examen de l'incidence des facteurs de variation pour cette variable est inutile.

6.3. La variable *rûmbuu* 'grenier'

Réponses aux questions :

« Où conservez-vous les céréales pour que les animaux ne les mangent pas ? »

« Connaissez-vous un synonyme ? »

« Y a-t-il une différence de sens entre les deux termes ? »

Le sens de 'grenier' est unanimement rendu dans les dictionnaires du hausa standard par le terme *rûmbuu* seulement (voir AWDE 1996 : 134, R.M. NEWMAN 1990 : 25, etc.). Par contre,

MIJINGUINI (1993 : 28, 344) précise que le sens de 'grenier en paille' est rendu par *rùmbuu* dans la région du Katsina (Maradi, Katsina) et par *ambùutaa* dans la région de l'Ader (Tahoua). Ces deux termes contrastent avec *rùheewaa* (possiblement relié à *rufèe* 'fermer') qui, selon MIJINGUINI, désigne un grenier en argile qu'on rencontre dans la région de l'Ader et l'Arewa.

Dans la base de données, les trois formes *rùmbuu*, *ambùutaa* et *rùheewaa* ont la distribution globale suivante (sur 1327 réponses dans l'ensemble des 16 régions) :

<rumbu>	62,2%	(825)
<ambuta>	22,8%	(303)
<ruhewa>	13,8%	(183)
« Autre »	0,8%	(11)
« Ne sait pas »	0,4%	(5)

Le facteur géo-dialectal semble bien régir la distribution des formes pour 'grenier' d'une manière assez cohérente, même si la configuration est plus compliquée que ne le laissent croire les sources lexicographiques. Examinons le tableau suivant :

	Niamey	Filingué	Doutchi	Tahoua	Maradi	Agadèz	Zinder	Diffa
<rumbu>	46,1	15,6	6,7	49,1	87,7	94,8	100	92,6
<ambuta>	34,6	77,8	82,7	3,6	0,5	0	0	2,1
<ruhewa>	13,9	6,7	10,8	47,2	11,3	5,2	0	4,3
N=	228	90	75	110	204	115	204	94

Tableau 6.4. : Pourcentages des formes pour 'grenier' dans chaque région

On observe que la forme *rùmbuu* est présente partout de l'extrême ouest à l'extrême est (Filingué-Diffa) et domine la scène à l'est, avec 100% de réponses à Zinder. La deuxième forme *ambùutaa* est clairement restreinte à l'ouest, surtout à Dogondoutchi et Filingué. Quant à la forme *rùheewaa*, on la trouve à l'ouest et au centre (Dogondoutchi, Tahoua, Maradi). Comme pour la variable 'arachide', Niamey se particularise et ne ressemble à aucune région.

Le facteur sexe n'a pas d'incidence sur le choix des réalisations de la variable 'grenier'. Par contre, la variable montre une sensibilité au facteur de l'âge d'une manière assez cohérente et ce pour les trois réalisations, comme on le voit dans le tableau suivant :

	-20	21-30	31-40	41-50	+50
<rumbu>	72	65,5	64,5	61,3	46,9
<ambuta>	16	20,2	20,9	25,5	32,5
<ruhewa>	8	8,8	12,4	11,8	16,7
N=	150	386	358	204	228

Tableau 6.5. : Pourcentages des formes pour 'grenier' dans chaque classe d'âge

Tout d'abord, on observe un contraste entre la classe la plus âgée et toutes les autres. Ainsi, la classe des plus de 50 ans a le plus bas score pour *rũmbuu* et le plus haut score pour *ambiũtaã* et *rũheewaa* et, à chaque fois, avec des écarts assez importants par rapport à la classe la plus proche. Cependant, les quatre autres classes diffèrent aussi et on observe une parfaite progression pour *rũmbuu* et *ambiũtaã* : plus on est jeune, plus on préfère *rũmbuu* et inversement pour *ambiũtaã*. Pour *rũheewaa*, la progression est moins parfaite, mais on peut dire que plus on est âgé, plus on produit la forme *rũheewaa*.

Enfin, la variable 'grenier' montre une corrélation avec le facteur de l'éducation, comme le montre le tableau suivant :

	Non-scolarisés	Coran	Moderne	Alphabétisation
<rumbu>	37,7	67	70,5	73,3
<ambuta>	42,1	20,3	19,2	12
<ruhewa>	10,6	10,1	6,6	12
« Autre »	2,6	0,5	1,1	1,3
Ne sait pas	0	0	0,4	0
N=	114	585	271	75

Tableau 6.6. : Pourcentages des formes pour 'grenier' dans chaque type d'éducation

On remarque que les non-scolarisés ont le plus fort taux pour *ambiũtaã* et le plus faible taux pour *rũmbuu*. Cette tendance est bien due au facteur de l'éducation puisque la région ayant le plus fort taux des non-scolarisés (Tahoua avec 37,2%, voir Tableau 1.3) a un taux faible pour *ambiũtaã* (3,6%) et un taux moyen pour *rũmbuu* (49,1%, voir Tableau 6.4 section 6.3.1). Par contre la faiblesse de *ambiũtaã* chez les alphabétisés (par rapport aux autres éduqués) est probablement due à l'effet régional de Maradi, où *ambiũtaã* a un score de 0,5% et où se trouvent les 55,7% de tous les alphabétisés de l'enquête. La forme *rũheewaa* a des taux voisins dans tous les types d'éducation.

En conclusion, la variable lexicale 'grenier' est régie par le facteur géo-dialectal, le facteur de l'âge et le facteur de l'éducation. Les trois réalisations sont sensibles au facteur géographique et au facteur de l'âge : plus on est à l'ouest ou âgé, plus on préfère *ambiũtaã* et *rũheewaa* et moins on a la forme *rũmbuu*. Le facteur de l'éducation influence *rũmbuu* et *ambiũtaã* seulement : les non-scolarisés montrent une tendance pour *ambiũtaã* et une tendance contre *rũmbuu*.

6.4. Conclusion sur les variables lexicales

Des trois variables lexicales dans l'enquête, deux ont montré une sensibilité à trois facteurs : la région, l'âge et l'éducation. Parmi ces variables, on retrouve les convergences

observées avec les variables morphologiques, c'est-à-dire la convergence entre les répondants de l'ouest, les répondants âgés et les répondants non-scolarisés. Mais, contrairement à ces dernières, nous ne disposons d'aucune indication qui nous permette d'inscrire cette convergence sur le compte du conservatisme de ces catégories de répondants.

7. Conclusion générale

Certaines corrélations brutes entre des variables linguistiques et des facteurs sociolinguistiques de variation ont été présentées ci-dessus. Même si certaines de ces corrélations ne soutiendraient pas des analyses plus poussées, il est déjà clair que c'est la question « qui dit quoi ? » qui doit préoccuper les études dialectologiques du hausa et non pas simplement la question « où dit-on quoi ? ».

Le facteur géo-dialectal est bien important et deux variables seulement sur les dix-sept (g/w *guri/wuri* et u/i *jumɗa/fimɗa*) ne montrent pas de sensibilité cohérente à ce facteur. La dimension spatiale de variation est généralement la dimension est-centre-ouest, confirmant ainsi la classification traditionnelle des dialectes du hausa entre dialectes de l'ouest (Filingué, Dogondoutchi), dialectes du centre (Maradi, Katsina) et dialectes de l'est (Zinder, Diffa). L'agadasanci (Agadèz), selon les résultats de l'enquête, fait bien partie des dialectes centraux, alors que le damagaranci (Zinder) est à classer à l'est. Le comportement de la région de Niamey dépend des niveaux linguistiques considérés : pour les variables phonologiques et le futur, Niamey semble solidaire des zones de l'ouest (Dogondoutchi, Filingué et, dans un seul cas, avec Maradi). Pour les variables morphologiques, Niamey se situe entre l'ouest et le centre, sauf pour les trois noms verbaux où Niamey se compare plus à Diffa. Finalement pour les variables lexicales, Niamey ne se rapproche d'aucune autre région et, pour la variable 'arachide', ne se laisse même pas classer au sein de la configuration des autres dialectes. Enfin, peu de variables se laissent clairement délimiter dans la dimension est-ouest. Par exemple, les réalisations *kwɔlanshe* et *ambùutaa* s'arrêtent entre Dogondoutchi et Tahoua, *winli* entre Tahoua et Maradi, *gurm-* entre Maradi et Agadèz et *ragwàagee* entre Agadèz et Zinder. La plupart des autres variables ont des variations continues de l'extrême ouest à l'extrême est.

Le facteur du sexe joue un rôle dans les variables phonologiques surtout : les femmes préfèrent les formes en /i/ de la variable *yinli/wunli*, la forme en /j/ de la variable *yuuka/wukaa*.

Le facteur du sexe intervient aussi dans la pluralisation des noms verbaux où certaines stratégies sont préférées par l'un ou l'autre sexe.

Quant au facteur de l'âge, il met généralement une classe à l'extrémité du continuum en opposition avec les autres classes : comme, par exemple, quand les répondants de 50 ans et plus préfèrent *yinli* versus *wunli* ou *yuukaa* versus *wukaa* ou *kānai* versus *kāmukāa*, etc. Parfois, ce sont deux classes à une extrémité qui s'opposent aux autres. Ainsi, la classe des 41 à 50 ans et celle de 50 ans et plus préfèrent la réalisation *kwalanshe* de la variable 'arachide' et les réalisations *ambūutaa* et *rūheewaa* de la variable 'grenier'. On rencontre aussi des variables qui ont une sensibilité plus fine au facteur de l'âge et où on observe des tendances progressives et inverses pour les réalisations en compétition à travers les âges. C'est le cas de la variable *farii*, la variable *kūreegee* et, dans une certaine mesure, la variable 'grenier'.

Le facteur de l'éducation intervient le plus fréquemment en opposant les non-scolarisés à tous les autres. Ainsi les non-scolarisés ont un comportement distinct avec la variable *j/w yuukaa/wukaa*, la variable *g/w gurii/wurii*, la variable *farii*, la variable *raggoo*, la variable *gurg-/gurm-*, les variables *kuukaa*, *taakli* et *bugūu/bugòo* et les variables 'arachide' et 'grenier'. Dans le cas des noms verbaux, les alphabétisés se distinguent avec certaines stratégies de pluralisation. Dans un cas, celui de la variable *kāree*, les non-scolarisés s'associent aux alphabétisés contre les deux autres catégories (école coranique et école moderne).

Dans le cas de multiples corrélations pour une variable, nous avons fréquemment observé l'association entre la région ouest, les femmes, les personnes âgées et les non-scolarisés. Nous avons tenté d'expliquer cette convergence par le conservatisme qui caractériserait ces strates de l'échantillon. Mais l'on peut naturellement faire appel à d'autres explications et le problème de corrélations multiples est en fait l'un des problèmes dont nous laissons le traitement à d'autres travaux. Nous espérons que les questions et les problèmes que nous avons soulignés, ainsi que les anomalies qu'on a pu observer trouveront des réponses et des explications dans des analyses plus détaillées de la base de données ou par d'autres enquêtes.

Références

- ABDOULAYE, Mahamane L., 2001, « The grammaticalization of Hausa *zâa* 'be going' to future », in AMEKA, Felix K., MOUS, Maarten , (eds.), *Journal of African Languages and Linguistics*, 22(1), Mouton de Gruyter, Berlin, pp. 1-32.
- AMANI, Laouali, ADAMOU, Mahaman R., 1995, *Karatu da rubutu 2 littahin yân-makaranta na gwalgwado* [*Lire et écrire n° 2 livre expérimental pour l'élève*], INDRAP, Niamey.
- AWDE, Nicholas, 1996, *Hausa : Hausa-English/English-Hausa Dictionary*, Hippocrene Books, New York.
- BERNARD, Yves, WHITE-KABA, Mary, 1994, *Dictionnaire zarma-français (République du Niger)*, ACCT, Paris.
- CARON, Bernard B., 1991, *Le haoussa de l'Ader*, Dietrich Reimer, Berlin.
- HEINE, Bernd, 1993, *Auxiliaries : Cognitive forces and grammaticalization*, Oxford University Press, New York.
- MCINTYRE, Joseph, MEYER-BAHLBURG, Hilke, 1991, *Hausa in the media A lexical guide (Hausa-English-German, English-Hausa, German-Hausa)*, Helmut Buske, Hambourg.
- MIJINGUINI, Abdou, 1993, *Karamin kamus : Hausa zuwa Faransanci (Dictionnaire élémentaire hausa-français)*, SP-CNRE/PS, Niamey.
- NEWMAN, Paul, NEWMAN, Roxana Ma, 1977, *Modern Hausa-English Dictionary*, University Press, Ibadan.
- NEWMAN, Paul, 2000, *The Hausa language : An encyclopedic reference grammar*. Yale University Press, New Haven.
- NEWMAN, Roxana Ma, 1990, *An English-Hausa Dictionary*, Yale University Press, New Haven.
- *Problématique des langues au Niger pratiques et représentations*, Recherche FNS n° 12-52602-97, Rapport final.
- SCHUH, Russell G., 2003, <http://www.humnet.uchicago.edu/humnet/aflang/Hausa/Language/dialectframe.html> (page consultée le 2.07.2004).
- WOLFF, H. Ekkehard, 1993, *Referenzgrammatik des Hausa*, LIT, Münster/Hamburg.
- ZARIA, A. Bello, 1982, *Issues in Hausa dialectology*, Ph.D. dissertation, Indiana University, Bloomington.

Représentations linguistiques des locuteurs natifs du hausa

Fabrice ROUILLER

Université de Lausanne

Nous nous intéressons ici aux locuteurs et locutrices natifs du hausa qui, selon les statistiques disponibles, représentent plus de 50% de la population du pays. La répartition des hausaphones natifs par zone d'enquête peut se lire dans le tableau ci-dessous :

	Fréquence	%
Agadèz	113	8.1
Ayorou	11	0.8
Boboye	55	4.0
Diffa	95	6.8
Dosso	38	2.7
Dogondoutchi	73	5.2
Filingué	88	6.3
Gaya	57	4.1
Kollo	10	0.7
Maradi	206	14.8
Niamey	232	16.7
Say	29	2.1
Tahoua	114	8.2
Téra	3	0.2
Tillabéri	10	0.7
Zinder	258	18.5
Total	1392	100

1. Profil linguistique des répondants

Parmi les locuteurs natifs du hausa qui prétendent parler, au moins, une seconde langue, le songhay-zarma a la préférence de 474 informateurs sur 771, soit plus de 60%. Le français reçoit 371 (48%) réponses et est suivi, loin derrière, par le fulfulde (90 individus), le kanuri (88) et le tamajaq (71), ce qui représente, pour chacune de ces trois langues, un faible taux de 10%. Les plus nombreux à déclarer parler le songhay-zarma (taux supérieur à 90%) vivent dans les espaces à dominante songhay-zarma comme la région de Tillabéri – mais ici, la strate est trop peu fournie pour que l'on puisse se permettre une généralisation et d'ailleurs, la région ne compte pas un nombre très important de hausaphones natifs. Dans les zones au moins bilingues (hausa et songhay-zarma), comme Dosso et Filingué, la pratique de la deuxième langue véhiculaire nigérienne est aussi très importante. A Niamey et Gaya, deux zones où les deux langues sont en

contact permanent, ils sont encore 85% à en déclarer la pratique. En zone à dominante hausa, chez les hausaphones de Tahoua et de Maradi, plus de 30% déclarent parler le songhay-zarma. C'est aussi dans ces deux dernières régions que la pratique du français semble la plus forte (70%), alors que, dans la capitale, seuls 40% de hausaphones en reconnaissent la maîtrise. Pour les langues minoritaires, les contacts des populations représentent le facteur principal de leur acquisition. En effet, on trouve surtout des hausaphones parlant le fulfulde à Diffa et à Say. Pour le le tamajaq, c'est dans le centre-nord du pays (Agadèz) qu'il est le plus parlé par les hausaphones (56%), alors que les zones de Filingué et de Tahoua ne comprennent que 15% de locuteurs du tamajaq comme langue seconde. Si le kanuri est parlé par 85% des hausaphones de la région de Diffa, ils ne sont plus que 20% à Zinder.

2. Les contextes d'oralité familiale (famille, amis, marché)

La pratique des langues secondes est fortement liée à leurs domaines d'utilisation. En effet, si en famille, c'est le hausa qui est majoritairement parlé (plus de 90%), on relève quand même 122 personnes qui disent y parler aussi le songhay-zarma, ce qui représente presque 10% des répondants. Dans le Boboye on enregistre le plus grand nombre de hausaphones pratiquant aussi la deuxième langue véhiculaire en famille. Dosso et Niamey affichent un score de 20% alors qu'à Filingué et Gaya, les contacts entre les deux langues semblent n'avoir que peu de répercussions sur les idiomes pratiqués en famille. Quant à la langue officielle, elle ne passe la porte que d'un très petit nombre de foyers. Les relations amicales sont aussi tissées en hausa mais là, 308 individus, soit 22%, disent aussi pratiquer le songhay-zarma et 162, 12%, le français, dont 25% disent utiliser la langue officielle avec leurs amis dans la capitale. Les autres langues nigériennes ne semblent pas servir aux relations amicales des hausaphones natifs. Le taux du songhay-zarma varie très fortement : 85% des répondants disent le parler dans le Boboye, 57% à Niamey, 47% à Dosso, 40% à Filingué, mais seulement 12% à Gaya. Ailleurs, il n'est quasiment jamais parlé puisque les amis songhay-zarmaphones y sont évidemment très rares. Le marché mêle trois langues principales avec cette fois-ci plus de 25% de hausaphones qui disent commercer aussi en songhay-zarma : 96% dans le Boboye, 65% des Niaméyens, 45% des habitants de Dosso et de Filingué et 24% de ceux de Gaya. Le français affiche un taux de 10%, mais 25% des habitants de Niamey disent l'utiliser, certainement par le fait qu'il joue, sur les marchés de la capitale, un rôle véhiculaire entre Nigériens et ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest – Béninois, Burkinabés, Maliens, Togolais...

3. La prière

Presque tous les répondants déclarent vouloir prier en hausa et très peu envisagent une autre langue. D'ailleurs, 35% rejettent le songhay-zarma, 34% le fulfulde, 23% le kanuri, 22% le français et 20% le tamajaq. C'est à Zinder que l'on manifeste le plus fort rejet de la langue d'autrui pour assumer cette fonction religieuse. En fonction des langues, on constate que pour le kanuri, c'est là où il est parlé, c'est-à-dire à Zinder et à Diffa, qu'il est le plus rejeté par les hausaphones. Ce même constat vaut aussi pour le fulfulde. En ce qui concerne le tamajaq, c'est à Tahoua que le rejet est le plus fort. Par contre, pour le songhay-zarma, c'est là où il n'est pas parlé que l'on manifeste un plus grand rejet (Maradi 14% et Zinder 32%), alors qu'à Niamey ils ne sont que 7% à le faire. Dans la région administrative de Tillabéri et les petites villes proches de Niamey (Kollo, Say), il enregistre des scores plus favorables certainement parce qu'il s'agit de zones songhay-zarmaphones historiques et que le hausa n'y est pas véhiculaire. Quant au français, c'est à Maradi et à Zinder que le taux de rejet est le plus fort (plus de 20%), suivi d'Agadèz (14%), de Diffa (10%) de Tahoua (8%) et de Niamey (7%). Il semble donc que plus on s'éloigne de la capitale, plus le français est rejeté. Ce sont d'ailleurs des zones où le hausa est majoritaire.

4. Les langues de l'écriture

Dans l'enseignement public nigérien, près de 60% choisissent leur langue, 40% l'arabe et 45% le français. Mais on relève aussi que 10% pourraient accepter le songhay-zarma à l'école : 29% dans le Boboye, 20% à Dosso et à Niamey, 14% à Gaya mais seulement 8% à Filingué. Maradi affiche un étonnant score de 14% alors que le songhay-zarmaphone n'y est que très peu parlé. Ailleurs, on enregistre un faible taux de réponses pour le songhay-zarma. Le français est préféré à Tahoua par 65% des répondants alors que l'arabe est choisi plus massivement à Maradi par 56% des hausaphones. Au-dessus du taux moyen, on a pour le français : Niamey, Maradi et Dogondoutchi et pour l'arabe : Agadèz, Tahoua et Dogondoutchi. Il semble donc que les grandes villes du sud accordent de plus grandes qualités à la langue officielle alors que le nord semble plus favorable à la langue religieuse. Dogondoutchi résume la situation nationale avec une ambivalence affirmée pour les deux langues. Si l'anglais ne récolte que peu de voix (5%), on peut souligner que ce sont les

répondants de la capitale qui le choisissent à hauteur de 12%. Les zones proches du Nigeria par contre ne semblent absolument pas attirées par la langue « super-véhiculaire ».

Dans l'administration, le hausa reçoit la majorité des voix (76%), mais le français en remporte 37% et le songhay-zarma pourrait aussi servir 15% des hausaphones interrogés, surtout là où vivent des songhay-zarmaphones natifs (Niamey, Boboye, Dosso). C'est à Niamey que les voix octroyées au français sont les plus élevées (48%), suivi de Maradi, Boboye, Dosso et Gaya (autour de 40%).

Pour les documents d'état civil, le hausa reçoit aussi la majorité des voix mais ils sont seulement 56% à le choisir cette fois-ci, alors que le français est désiré par près de 50% des informateurs. On n'accorde presque aucune qualité écrite au songhay-zarma qui reçoit un taux national de 4% mais avec tout de même 14% de voix à Niamey.

En résumé, on accorde assez de confiance au hausa mais le français semble offrir bien des qualités pour les domaines où l'on ne peut se passer d'une langue écrite. Par contre, à l'école, ce n'est pas le caractère écrit de l'arabe qui favorise son choix mais plutôt son côté sacré, son caractère religieux : près de 4 sur 10 veulent le faire acquérir à leurs enfants.

5. Les langues des domaines oraux de l'officialité

Une autorité locale ou nationale devrait se faire entendre avant tout en hausa mais on relève aussi un léger 10% qui ne dissocie pas langue et discours officiels. L'usage du français est principalement souhaité à Niamey et à Agadèz où il recueille plus de 20% de voix, alors que les autres localités se situent près du taux général voire en dessous. Si le songhay-zarma n'est souhaité que par 14% des hausaphones, on relève un meilleur accueil là où il est parlé : dans le Boboye, ils sont plus de 70% (40 sur 55), à Niamey 30% (72 sur 231), 26% à Dosso (10 sur 38) et 21% à Filingué (18 sur 85).

Le parlement national pourrait accorder une meilleure place au français et au songhay-zarma, 20%, même si le hausa reste bien majoritaire (89%). Le français reçoit la préférence des hausaphones des centres urbains comme Niamey (30%) et 20% pour Agadèz, Maradi, Tahoua et Zinder. Le songhay-zarma connaît un taux général de 20% mais c'est à nouveau là où il est parlé qu'il est le plus accepté pour les affaires parlementaires, sauf à Filingué cette fois-ci où il obtient un score inférieur au taux moyen.

Les langues désirées en justice sont les mêmes que celles choisies pour le discours d'une autorité : hausa 88%, songhay-zarma 16%, français 14%, mais, pour ce dernier, plus de 20% à Niamey et dans le

Boboye. Cette dernière zone d'enquête accorde aussi le plus de voix pour le fonctionnement des tribunaux au songhay-zarma. Ils sont même près de 40% à Niamey, 27% à Gaya, 23% à Dosso, mais seulement 11% à Filingué.

Parmi les langues choisies pour les médias audiovisuels (radio et télévision), 95% des voix sont accordées au hausa, 26% au songhay-zarma et 22% au français et seulement un faible 10% au fulfulde et au tamajaq. Pour le songhay-zarma, le taux n'est pas régionalement uniforme : s'il est considéré comme presque inutile à Diffa, Zinder et Agadèz, ils sont 25% à Maradi, 22% à Filingué, plus de 30% à Dosso et Gaya, 48% à Niamey et 80% dans le Boboye à le choisir. On constate donc ici que plus on vit éloigné des songhay-zarmaphones natifs, moins on souhaite entendre leur langue dans les médias nigériens. Il n'y a rien d'intrinsèque aux Hausa dans leur acceptation de la langue de l'autre, mais il faut plutôt voir dans le fait de vivre ensemble un facteur d'ouverture à l'autre et d'acceptation de sa langue. Quant au français, le taux diminue graduellement d'ouest en est : Niamey 32%, Boboye 33%, mais très peu à Dosso et à nouveau Dogondoutchi, 30% à Agadèz, Maradi et Tahoua taux de 20% ou un peu plus, et 14% seulement à Zinder. Pour le fulfulde, c'est à nouveau la cohabitation qui fait qu'on le sélectionne : Tahoua, 15%, Diffa 18%, Maradi 17%, Niamey 22% et Zinder 25%. Ceci est aussi vrai pour le tamajaq puisque c'est à Agadèz qu'on le retient plus favorablement que dans les autres zones d'enquête.

6. Conclusion

Si les hausaphones sont parmi les plus nombreux à ne parler que leur langue, qui dispose, rappelons-le, d'une énorme véhicularité non seulement au Niger mais dans une bonne partie de l'Afrique de l'ouest, ils ne sont pas si fermés à l'autre... La cohabitation avec les songhay-zarmaphones les fait adopter leur langue. En outre, leur tradition commerciale les amène à adopter la langue de leurs clients. Le rapport des hausaphones natifs au français correspond aussi à leur adaptation à l'espace dans lequel ils vivent : il est plus parlé mais aussi plus souvent souhaité dans la capitale Niamey que dans des villes comme Zinder et Maradi, où le hausa est majoritaire, et qui sont, de plus, géographiquement mais aussi économiquement proches des grandes villes du nord du Nigeria, hausaphones. Il faut donc voir dans la dynamique linguistique des hausaphones un pragmatisme certain : leur langue satisfait bon nombre de leurs besoins, le français peut en satisfaire certains dans certaines circonstances (à Niamey, pour la langue écrite) et la deuxième langue véhiculaire, le songhay-zarma, devient, pour eux aussi, un véhicule de communication, du moins dans les régions où il est parlé.

Représentations linguistiques des locuteurs natifs du songhay-zarma

Hamidou SEYDOU HANAFIOU

Université de Niamey

1. Présentation des locuteurs et de la langue songhay-zarma

Au Niger, le terme « songhay-zarma » s'utilise pour désigner l'idiome de populations habitant l'ouest du pays (régions administratives de Dosso et de Tillabéri), ainsi qu'à Niamey, la capitale du pays, qui est également un espace dans lequel il joue un rôle important. Les différentes statistiques de la population par groupe ethnolinguistique indiquent que la langue des Songhay-zarma occupe, d'après le nombre de ses locuteurs, la seconde place après le hausa. Ils se répartissent en différents sous-groupes : on distingue généralement entre zarma, songhay (ou kaado) et dendi. On trouve des travaux parlant de plus en plus de groupe « songhay-zarma-dendi », un terme formé à partir du nom de chacune des trois grandes composantes de cet ensemble (SOUMONNI, Elisée, et al., 2000). Au sein de chacun de ces sous-groupes, il est possible de trouver des subdivisions qui témoignent des différentes vagues de migration expliquant la présence de ces populations habitant à l'origine, d'après leur histoire, l'actuel pays du Mali, berceau de l'empire songhay. Les travaux de NICOLAI¹ font état d'une langue songhay parlée au Mali, au Niger, au Burkina Faso, au Bénin, etc. Sa classification des dialectes du songhay fait ressortir trois variétés méridionales situées au Niger : il s'agit du kaado (ou songhay), du zarma et du dendi. Par ailleurs, officiellement, on ne parle au Niger que d'une même langue pour ces trois variantes : par exemple, la loi n° 2001-037 du 31 décembre 2001 relative à la promotion et au développement des langues nationales du Niger utilise le vocable « songhay-zarma ». Le songhay – dans le sens de NICOLAI – est une langue parlée dans différents pays de l'Afrique de l'Ouest et classée par GREENBERG² dans la grande famille nilo-saharienne des langues négro-africaines. Mais sa classification génétique est encore sujette à controverse. En effet, différents auteurs, parmi lesquels CREISSELS³ et LACROIX⁴, pensent qu'il existe des

1 NICOLAI, Robert, 1981, *Les dialectes du songhay. Contribution à l'étude des changements linguistiques*, SELAF, Paris.

2 GREENBERG, Joseph, 1966, *Languages of Africa*, Mouton, La Haye.

3 CREISSELS, Denis, 1981, « De la possibilité de rapprochements entre le songhay et les langues Niger-Congo (en particulier mandé) », in *Nilo-Saharan (Proceedings of the first Nilo-Saharan linguistics colloquium. Leiden. Sept. 8-9 1980)*, Foris Publications, Dordrecht-Holland, pp. 307-327.

4 LACROIX, Pierre-Francis, 1977, « Les parlers des sous-ensembles songhay-zarma septentrional », Documents de terrain (cf. <http://sahelia.unice.fr/efsahelia/index.html>).

éléments indiquant un possible rapprochement entre le songhay et des langues du groupe mandingue appartenant à une autre famille linguistique, d'après la typologie établie par GREENBERG. Enfin, NICOLAI soutient l'idée que le songhay pourrait résulter de l'évolution d'une forme pidginisée du tamajaq (ou du berbère) insérée dans la structure d'une langue mandé.

Les locuteurs du songhay-zarma partagent leur espace géographique avec d'autres groupes ethnolinguistiques, notamment les locuteurs du tamajaq et ceux du fulfulde. On compte également des locuteurs du hausa dans cette aire d'influence du songhay-zarma. Il est par exemple parlé dans l'arrondissement de Filingué, dans l'arrondissement de Gaya, où est pratiquée la variété dendi, et dans la capitale. Enfin, une autre langue est parlée dans ce même espace : il s'agit du gulmancema que l'on retrouve dans les régions géographiques de Torodi (arrondissement de Say) et de Téra.

2. Les données

On relève une relation forte entre langue première (ci-après L1) et appartenance ethnique déclarées. En effet, 96% des enquêtés qui ont déclaré avoir le songhay-zarma pour L1 se sont réclamés du groupe « ethnique » songhay-zarma. Durant l'enquête, parmi les réponses possibles en termes de choix de langue, le questionnaire conçu à l'endroit des locuteurs du songhay-zarma présentait les modalités-réponses « zarma », « songhay » et « dendi » comme des langues différentes, au même titre que le hausa et le fulfulde par exemple. Mais les travaux de linguistique descriptive ont jusqu'ici considéré « le » zarma, « le » songhay (ou kaado) et « le » dendi comme les trois dialectes d'une même langue appelée songhay, on l'a vu ci-dessus.

Au-delà des travaux des spécialistes et des appellations officielles, on doit aussi souligner l'attitude des locuteurs – Songhay (ou Kaado), Zarma et Dendi – qui manifestent le sentiment de parler la même langue. Ce sentiment tient certainement à l'intercompréhension d'une part, mais aussi à l'histoire commune. Ayant eu l'occasion de participer nous-même à la production des données, nous avons noté des réactions d'enquêtés le mettant en évidence. En témoignent les réponses à la question relative à la L1 : il est arrivé qu'un locuteur du kaado (ou songhay) dise parler zarma. Même si le nombre de personnes de l'aire zarma qui se sont déclarées zarmaphones est supérieur à celui des Songhay qui se disent songhayophones, le fait qu'un pourcentage, même faible, d'un sous-groupe utilise le terme qui a trait à l'autre sous-groupe traduit le sentiment de parler la même langue.

3. Indicateurs sociolinguistiques

Au total, 773 locuteurs et locutrices du songhay-zarma ont été soumis à l'enquête. L'enquête a concerné les différentes couches sociodémographiques que l'on rencontre au Niger : des femmes comme des hommes, des jeunes comme des adultes, des lettrés comme des non lettrés. La variable zone urbaine/zone rurale a également été prise en compte. Le tableau suivant donne la répartition selon le sexe des individus dans les différentes zones de l'enquête :

	N=	Hommes	Femmes
Ayorou	37	51.4%	48.6%
Boboye	59	86.4%	13.6%
Dosso	50	72.0%	28.0%
Filingué	89	55.1%	44.9%
Gaya	51	66.0%	34.0%
Kollo	20	50.0%	50.0%
Niamey	239	53.6%	46.4%
Ouallam	31	77.4%	22.6%
Say	60	50.0%	50.0%
Téra	72	69.4%	30.6%
Tillabéri	58	67.2%	32.8%
Total absolu	766 ¹	471	295
Total relatif	100.0%	61.5%	38.5%

Répartition des enquêtés par sexe selon la zone d'enquête

Il aurait été possible d'envisager, à partir d'ici, l'exploitation des données par zone d'enquête. Notre choix personnel a cependant privilégié une approche générale des représentations linguistiques dans tout le « domaine songhay-zarmaphone ». Nous considérons que la prise en compte de la dimension régionale ne modifierait pas radicalement la situation décrite dans les pages qui suivent.

On constate que la ville de Niamey compte le plus grand nombre de personnes interrogées au cours de l'enquête (un peu plus du 1/3 des enquêtés). On relève aussi que la proportion d'hommes interrogés est supérieure à celle des femmes. Cette différence est plus marquée dans la zone du Boboye, mais dans les zones de Say et Kollo, il n'existe pas de disparité.

¹ La différence entre 773 et 766 s'explique par quelques inattentions lors de la production des données et/ou lors de leur enregistrement informatique.

Le tableau ci-après indique que la frange la plus représentée dans cette enquête est celle des personnes dont l'âge est compris entre 21 et 30 ans ; vient ensuite la frange de personnes dont l'âge varie entre 31 et 40 ans.

	- 20	21-30	31-40	41-50	+ 50
	ans	ans	ans	ans	ans
hommes	48.7	59.7	63.5	58.4	68.8
femmes	51.3	40.3	36.5	41.6	31.2
total	9.9	30.0	25.6	11.6	22.9

Répartition par âge selon le sexe

On compte parmi les personnes interrogées des individus ayant fréquenté l'école (enseignement dit « traditionnel »), des personnes ayant suivi un enseignement du type coranique ou professionnel, mais aussi des personnes qui n'ont reçu aucun de ces types d'enseignement. Le tableau suivant donne la répartition des enquêtés par type d'enseignement en tenant compte de la variable sexe :

	aucun	coranique	traditionnel	professionnel	alphabétisation
hommes	110	164	212	3	16
femmes	105	84	129	1	2
total absolu	215	248	341	4	18
total relatif	28.06%	32.37%	44.51%	0.52%	2.34%

Enseignement suivi

Près de la moitié des enquêtés ont déclaré avoir fréquenté l'école dite traditionnelle; 215 personnes ont déclaré n'avoir suivi aucun type d'enseignement.

	Hommes	Femmes	N= 766	Total relatif
hausa	267	119	386	50.39%
français	197	82	279	36.42%
fulfulde	44	26	70	9.13%
anglais	42	6	48	6.26%
kanuri	1	1	2	0.26%
tamajaq	23	2	25	3.26%
arabe	23	3	26	3.39%
gulmancema	7	6	13	1.69%
bambara	32	4	36	4.69%
autres	33	8	41	5.35%

Autres langues parlées

La plupart des enquêtés ont déclaré parler au moins une autre langue que leur L1. La langue la plus citée à ce niveau est le hausa, c'est-à-dire la langue la plus parlée au Niger, avec

50.39% des enquêtés ; vient ensuite le français, la langue officielle et véhicule de l'enseignement dit « traditionnel ». Deux langues, faiblement citées, n'ont ni le statut de langue nationale, ni celui de langue officielle : il s'agit de l'anglais et du bambara, des langues parlées dans des pays qui constituent des destinations pour les migrants nigériens : Nigeria pour l'anglais, Côte d'Ivoire pour le bambara où il joue un rôle commercial. On doit par ailleurs signaler l'existence au Niger d'une importante communauté de bambarophones originaires pour la plupart du Mali. En outre, l'anglais est enseigné comme matière dans le secondaire (premier et second cycles) et au niveau du supérieur. Quant à l'arabe cité parmi les autres langues parlées, on peut se demander s'il s'agit de l'arabe dialectal parlé dans certaines régions du Niger, ou bien d'une connaissance de l'arabe classique à travers l'enseignement coranique et l'enseignement dans les *medersas* (écoles franco-arabes).

Dans le cas des langues nationales, plusieurs facteurs peuvent concourir à l'explication de leur maîtrise. Il y a d'abord le fait que ces langues partagent le même espace. On trouve dans la même zone aussi bien des locuteurs du fulfulde que des locuteurs du tamajaq. Dans une ville comme Niamey, la capitale, toutes les communautés ethnolinguistiques sont présentes. A la faveur du voisinage et des échanges commerciaux, l'acquisition d'autres langues n'est pas un fait surprenant. Par ailleurs, certains enquêtés songhay-zarmaphones ont pour cadre familial un milieu que l'on peut caractériser de linguistiquement mixte en ce sens que les deux conjoints n'ont pas la même L1 (moins de 10% chez les hommes, 20% chez les femmes) ; on peut supposer que les personnes issues de ce type de milieu parlent la langue des deux parents. Un autre facteur explicatif du bilinguisme (ou du plurilinguisme) est le type de foyer. Lorsque les différentes épouses d'un homme polygame sont de langues différentes, les conditions favorables à l'apprentissage d'autres langues par les membres de la même famille sont réunies.

Il est fréquent de noter, chez les jeunes en particulier, surtout en milieu urbain, la maîtrise de deux ou trois langues sans pour autant qu'il s'agisse toujours des langues de leurs parents. Cela tient à l'environnement linguistique dans lequel ils baignent. On sait par exemple qu'aussi bien en zone urbaine que rurale, il est fréquent qu'une famille nigérienne partage son espace réduit de vie, couramment appelé la « concession », avec d'autres familles. Dans une ville comme Niamey, il n'est pas rare de trouver dans les quartiers populaires quatre à cinq familles réunies dans une même cour.

4. Contextes d'utilisation des langues

La quasi-totalité des enquêtés déclarent utiliser leur L1 pour les échanges familiaux. Le hausa suit, loin derrière (9% des répondants), le songhay-zarma dans cette fonction. D'autres langues comme le bambara, le français, le fulfulde et le tamajaq ne recueillent que moins de 2% de réponses. Ces deux dernières partagent l'aire géographique de la L1 des enquêtés : le fulfulde et le tamajaq sont des langues dont les locuteurs sont disséminés à travers toute la « région songhay-zarma ». Mais leurs langues respectives ne pénètrent que timidement l'espace familial.

Lorsqu'il est question de langues utilisées dans les échanges avec les amis, la L1 des répondants est également citée en premier avec 748 occurrences. Le hausa, la langue la plus parlée au Niger, obtient 204 occurrences : autrement dit, plus de la moitié des personnes ayant déclaré parler le hausa l'ont cité comme langue de communication avec les amis. A la différence du cadre familial, la langue hausa tient donc une place importante dans les échanges amicaux pour 26% des enquêtés. Quant au français, il a obtenu ici 12% de citations. D'autres langues sont aussi utilisées dans les échanges amicaux mais dans une bien plus faible mesure qui n'autorise pas de développement plus poussé. Cette situation à trois langues traduit l'usage de plusieurs codes lorsqu'il s'agit de communication avec les amis.

Une mise en relation des choix de langues avec l'âge et le sexe des individus montre que le nombre des hommes, quel que soit leur âge, ayant choisi le hausa ou le français est inférieur au nombre de ceux qui ont déclaré le parler. La proportion de femmes utilisant le hausa entre amis, quel que soit leur âge, représente dans la plupart des cas (hormis chez les plus de 50 ans) au moins la moitié des répondantes ayant déclaré parler le hausa. Dans le cas du français, le nombre de femmes l'utilisant dans les échanges amicaux est toujours inférieur au nombre de personnes parlant cette langue, quel que soit leur âge. Il faut surtout souligner le fait qu'aucune femme de plus de quarante ans n'a déclaré utiliser le français dans le cadre des échanges amicaux quand bien même il en existe qui le parlent (6). Les chiffres relatifs aux autres langues parlées montrent d'ailleurs que les femmes de ces âges ne sont pas nombreuses à parler le français, ce qui se comprend bien vu l'histoire de l'introduction du français au Niger. Cette différence de comportement des hommes et des femmes relativement aux échanges amicaux laissent penser à une très rare utilisation du français par les femmes au profit des autres langues (hausa et songhay-zarma en particulier). Il reste à rappeler que les hommes aussi sont moins enclins à utiliser le français dans ce contexte : cela tient probablement à l'image que l'on a au Niger du

français, une image tendant à donner l'impression que cette langue doit être « bien » parlée ou pas du tout. En effet, les Nigériens se hasardent rarement à parler français lorsque les conditions ne les y obligent pas. L'explication à cette attitude nous semble être la peur de commettre une faute ou la peur de paraître ridicule aux yeux des autres. Cela a bien entendu une conséquence négative sur l'apprentissage de cette langue.

Un autre cadre d'utilisation des langues parlées est le marché. Dans ce contexte, on constate une fois de plus l'utilisation fréquente de la L1 des enquêtés (743 occurrences, soit 96.99%), mais aussi une place importante occupée par le hausa (249 occurrences, soit 32.5%). Autrement dit, sur les 386 personnes ayant déclaré la pratique du hausa, 249 l'ont cité comme langue qu'ils utilisent dans les échanges commerciaux. Le français est également utilisé dans ce contexte mais par seulement 44 répondants, soit moins de 6% des songhay-zarmaphones interrogés. Le score obtenu par le hausa s'explique principalement par le fait que ses locuteurs natifs ont une tradition commerciale très ancienne et qu'ils sont présents sur bon nombre de marchés nigériens.

5. Les représentations linguistiques

Les répondants ont été invités à exprimer des choix par rapport à différents domaines d'utilisation des langues : éducation, justice, médias, etc. La variété des domaines n'exclut cependant pas des rapports étroits entre certains. Aussi, dans le souci de pouvoir faire des généralisations et de dégager des enseignements utiles, l'analyse ci-après réunit et traite sous un même sous-titre certaines questions sur la base d'« affinités ». Il en est ainsi des langues pour la radio et la télévision, analysées sous la rubrique « langues et médias », et des langues pour la carte d'identité et l'acte de naissance, présentées sous le point « langues et écriture ». En outre, les questions relatives aux langues du discours des autorités lorsqu'elles vont à la rencontre des populations, aux langues de l'administration et aux langues pour la justice ont aussi été traitées dans un même point. La raison essentielle qui a guidé cette option est que, dans les trois cas de figure, il s'agit de la relation administrateur-administré. En revanche, les langues pour l'enseignement ont fait l'objet d'un point à part. Il en est de même pour les langues souhaitées au parlement et pour les langues retenues pour la prière. Chacune des questions étant suivie d'une autre relative aux raisons évoquées pour justifier les choix,

les résultats de l'enquête fournissent des chiffres pour lesquels il n'est pas toujours évident de dégager des tendances en raison de la multitude de réponses données, mais aussi et surtout au vu du nombre de réponses possibles à chaque fois. Aussi, l'analyse présente les réponses les plus courantes, celles qui ont recueilli à chaque fois le plus d'occurrences, sans cependant passer sous silence les autres raisons évoquées.

5.1. Langues et enseignement

Situation actuelle

La langue véhicule d'enseignement retenue pour le système éducatif nigérien à l'école dite « traditionnelle » est le français. Toutefois, au début des années 70, le Niger comme la plupart des pays africains, a choisi d'expérimenter l'enseignement en langues nationales. C'est ainsi que différentes écoles ont été ouvertes pour enseigner dans cinq des langues nationales du Niger (fulfulde, hausa, kanuri, songhay-zarma et tamajaq). L'arabe est utilisé comme langue d'enseignement dans les *medersas* (écoles franco-arabes) en relation avec le français. En fait, il s'agit d'un enseignement du type bilingue dans lequel le français tient une place importante dans la mesure où les élèves de ce système ont la possibilité de rejoindre le cadre traditionnel. L'utilisation de l'arabe comme véhicule d'enseignement à travers les *medersas* prend ces dernières années de plus en plus d'importance : on note en effet l'ouverture d'écoles franco-arabes à travers tout le pays. En même temps, dans les centres urbains, les écoles traditionnelles privées prolifèrent, mais on remarque aussi l'ouverture, dans ces mêmes centres urbains, d'écoles utilisant l'arabe comme véhicule. L'arabe prend ainsi une place de plus en plus importante dans le cadre de l'enseignement formel au Niger¹.

Dans les enseignements secondaire et supérieur, l'arabe et l'anglais sont des matières d'enseignement. Enfin, dans le système d'éducation non formelle (alphabétisation), certaines des langues nationales sont utilisées comme véhicule et matière d'enseignement. Une loi adoptée en 1998 (loi 98-12 du 1^{er} juin 1998), portant orientation du système éducatif nigérien, parle d'un système éducatif bilingue dans lequel les langues nationales seraient utilisées à la fois comme langue et matière d'enseignement. En attendant le décret d'application de cette loi, des partenaires

1 Ce survol de la situation actuelle provient de notre propre observation de la réalité nigérienne puisque des données chiffrées sur le sujet ne sont, pour l'instant, pas disponibles.

au développement conduisent des programmes d'enseignement bilingue à travers des écoles dites bilingues pilotes.

Résultats et commentaires

L'enquête auprès des populations indique des avis très partagés lorsqu'il est question de choisir des langues pour l'enseignement. Le français recueille dans ce cadre le meilleur score avec 490 occurrences (63.96%), suivi de l'arabe (357 occurrences, soit 46.6%). La L1 des enquêtés n'occupe que le troisième rang : 285 occurrences, soit 37.20%. Ainsi, les première et deuxième places ne sont occupées ni par la langue la plus parlée dans le pays, ni par la L1 des enquêtés. La première place accordée au français peut être vue comme un désir de voir la situation actuelle continuer, mais son statut de langue internationale doit y être également pour quelque chose puisque seules 95 personnes sur 490 justifient leur choix en raison de son statut actuel de langue officielle. La seconde place offerte à l'arabe dans ce contexte peut être mise en relation avec son statut de langue d'enseignement dans l'éducation coranique (apprentissage de la lecture et de la compréhension du Coran), mais aussi de langue d'enseignement dans les *medersas*. Il nous semble qu'à ce niveau la confusion entre un système éducatif consacré par l'école traditionnelle et un autre par l'école coranique, doit être l'explication la plus plausible du score de la langue arabe pour cette fonction. D'ailleurs, parmi les raisons évoquées par les enquêtés pour justifier leurs choix, celle relative à la langue religieuse a recueilli le plus d'occurrences (335). Ceci va dans le sens de notre raisonnement selon lequel il y a certainement amalgame entre la fonction de la langue d'enseignement de la religion (enseignement du Coran) et la fonction de langue d'enseignement pour tous les types d'enseignement.

Aussi bien pour le français que pour l'arabe, le nombre de personnes ayant déclaré les parler est nettement inférieur au nombre de personnes les ayant retenues comme langues pour l'enseignement. Dans le cas de l'arabe, 26 personnes seulement ont déclaré le parler. De même le nombre de personnes ayant suivi un enseignement de type coranique est inférieur au nombre de personnes ayant retenu l'arabe comme langue d'enseignement. En outre, le nombre de personnes ayant suivi un enseignement traditionnel en français est nettement inférieur au nombre d'occurrences que cette langue a reçues.

Si l'on considère que la place du français s'explique par la pratique d'hier et d'aujourd'hui et son statut de langue officielle du pays, et que pour l'arabe l'argument

fort est son statut de langue de la religion, les choix portés sur des langues nationales font du songhay-zarma (la L1 des enquêtés) et du hausa (la langue la plus parlée au Niger) les deux langues les plus citées ensuite. Mais il y a lieu de souligner le fait que seules 109 personnes sur les 285 ayant retenu le songhay-zarma justifient ce choix par sa qualité de L1, c'est-à-dire par le fait qu'il est la langue qui leur appartient.

Dans ce contexte de choix de langues, on pourrait penser que le fait que les personnes parlent une langue soit déterminant. Mais au vu des résultats ci-dessus, on ne peut établir de corrélation entre le fait que la langue soit parlée et/ou comprise et son choix pour assurer la fonction de langue d'enseignement. Les langues retenues par les locuteurs du songhay-zarma, autres que leur langue, ne sont pas les plus parlées. Le français parlé par 279 personnes recueille 490 occurrences au titre de langue d'enseignement. L'arabe parlé (ou compris) par seulement 3.39% des personnes interrogées est retenu comme langue d'enseignement par 46.6% de ces mêmes personnes. Enfin, le hausa, langue parlée par plus de 50% des enquêtés, n'est retenu que par 16.05% d'entre eux.

La répartition par sexe fait ressortir que la proportion de femmes ayant retenu le français est identique à celle des hommes (64%). Par contre, dans le cas du songhay-zarma et de l'arabe, les proportions d'hommes sont supérieures à celles des femmes.

En guise de synthèse, on retiendra que les choix des locuteurs du songhay-zarma quant à la langue d'enseignement confortent la situation du français comme langue d'enseignement, mais donnent une large place à l'arabe qui déborderait de son cadre actuel qu'est l'enseignement coranique et l'enseignement dans les *medersas*. Les résultats de l'enquête ne vont donc pas dans le sens des nouvelles dispositions linguistiques en matière d'éducation : en effet, la loi 98-12 portant orientation du système éducatif envisage une éducation bilingue dans laquelle chaque enfant recevrait son éducation au cycle de base dans sa L1 et en français. La troisième place occupée par le songhay-zarma donne l'impression d'un rejet partiel de cette disposition en faveur du français et/ou de l'arabe, mais l'on doit considérer ici le fait qu'une réflexion générale sur l'enseignement au Niger n'est pas forcément la préoccupation majeure de bon nombre des répondants.

5.2. Langues pour l'administration, le discours des autorités et la justice

Situation actuelle

La langue de l'administration est officiellement le français, mais, dans la pratique, l'utilisation des langues nationales à l'oral est courante. En effet, il n'est pas rare que les Nigériens s'adressent à leurs administrateurs dans leur L1 ou dans la langue de leur interlocuteur, ce qui se justifie lorsque l'administré ne parle pas le français. Il arrive aussi que les administrateurs s'adressent à leurs administrés dans l'une ou l'autre des langues nationales, aussi bien dans le cadre formel que dans le cadre informel ; les langues qui y sont les plus utilisées sont le hausa et le songhay-zarma. Lorsqu'elles s'adressent aux populations, les autorités nigériennes utilisent généralement la langue officielle. Le sous-préfet qui arrive dans une localité de son entité administrative parle souvent en français, même s'il est conscient du fait qu'une bonne partie de son auditoire ne le comprend pas. Il arrive parfois que l'administrateur ne maîtrise pas la langue de ses administrés, mais il semble qu'il s'agit là d'un vestige de la période coloniale. Depuis l'avènement de la démocratie au Niger, de plus en plus de responsables administratifs et politiques tiennent leurs discours dans les langues des populations. En justice, comme dans les deux domaines évoqués ci-dessus, la langue officielle tient une place importante. Même lorsque les prévenus ne la parlent pas, son utilisation au sein de l'ordre judiciaire nigérien montre que les langues nationales jouent un rôle second. Les questions du juge à l'accusé sont très souvent formulées en français et l'on a souvent recours à un interprète pour informer l'accusé de ce qui lui est reproché.

Résultats et commentaires

L'enquête auprès des populations a permis de constater que celles-ci souhaitent accorder une plus grande place à leur idiome dans ces trois domaines. Dans l'administration, 78.80% des enquêtés ont choisi leur L1, le français et le hausa occupant respectivement la seconde et la troisième places avec 30.15% et 17.49% des voix. Les autres langues affichent des scores très faibles (inférieurs à 3%) et ne nécessitent donc pas de commentaire particulier. Au vu des résultats de l'enquête, les locuteurs du songhay-zarma souhaitent une situation différente de la situation officielle : le songhay-zarma supplanterait le français dans l'administration, mais sans le

remplacer totalement. En fait, même si les enquêtés ont accordé la première place à leur idiome, leurs choix, à travers les scores du hausa et du français, sont proches de la situation actuelle, une situation non officielle évoquée ci-dessus. Au nombre des raisons importantes avancées pour justifier ces choix, on retient le fait de parler et de comprendre sa L1, sa qualité de L1 et le statut de langue officielle pour le français.

Dans le contexte d'un discours officiel, l'enquête indique des vœux allant dans le sens d'un changement vers une plus grande utilisation des deux langues les plus parlées au Niger : le songhay-zarma et le hausa, avec respectivement 91.64% et 19.97% des opinions. Le français occupe le troisième rang. Les autres langues citées pour cette fonction recueillent un score inférieur à 5%. Le fait de parler et de comprendre telle langue et surtout leur statut de langue(s) majoritaire(s) sont les raisons principales qui motivent ces choix. Le choix du songhay-zarma ne semble pas s'expliquer par son statut de L1 dans la mesure où cet argument n'a été donné que par 73 personnes.

Pour la justice, les enquêtés retiennent surtout leur L1 (78.85% des réponses) mais aussi le hausa (28.19%) et le français (16.31%). D'autres langues nationales, autres que le hausa et le songhay-zarma, ont été retenues par les enquêtés mais dans des proportions si faibles qu'un commentaire serait ici sans grande valeur. En outre, près de 10% des enquêtés souhaiteraient que la justice se déroule dans la langue de chaque accusé. Le fait de comprendre ce qui se passe dans un tribunal se révèle la raison majeure qui a incité les répondants à choisir leur L1, outil linguistique qui leur est immédiatement disponible. En outre, on a aussi souvent relevé que le songhay-zarma est une langue majoritaire au Niger et, dans une moindre mesure, 91 ont motivé leur choix par le fait qu'il s'agit de leur L1.

5.3. Les langues au parlement

Il a été demandé aux enquêtés de citer les langues dans lesquelles ils souhaiteraient entendre les députés débattre au parlement nigérien. Actuellement, à l'Assemblée Nationale, les échanges se font aussi bien en langues nationales qu'en français puisqu'il est permis aux députés qui ne parlent pas la langue officielle d'intervenir dans une des langues nationales, une équipe technique assurant la traduction simultanée des interventions. Selon nous, on relève une forte proportion d'interventions en hausa et en songhay-zarma, même de la part de députés parlant couramment le français.

L'enquête a montré que les personnes interrogées ont pour la plupart cité leur L1 pour le parlement national (80.02% des réponses) ; viennent en seconde et troisième positions, respectivement, le hausa (40.33%) et le français (30.41%). Le fulfulde est aussi souhaité par 10.18% des répondants alors que les autres langues ont reçu un score inférieur à 6%. Des raisons évoquées pour justifier ces choix, le statut de langue majoritaire du songhay-zarma et le fait de le comprendre sont celles qui ont recueilli le plus de suffrages. Une fois de plus, on constate que la qualité de L1 ne semble pas motiver le choix du songhay-zarma par les enquêtés.

5.4. Langues et médias

Survol de la situation

Les questions se rapportent ici à deux types de médias, en l'occurrence la radio et la télévision. L'espace médiatique nigérien était, jusqu'à l'avènement du pluralisme politique, occupé par les seuls médias d'Etat : la radio nationale émettant depuis l'indépendance et la télévision nationale qui a commencé ses émissions dans les années 70. Aujourd'hui, il existe en plus de ces médias publics, un nombre important de stations de radio implantées surtout dans les centres urbains. C'est dire qu'écouter la radio est de plus en plus facile d'autant que les postes sont à la portée de bon nombre de Nigériens. Les radios publiques et privées émettent aussi bien en langues nationales qu'en français. A l'heure actuelle, parmi les dix langues nationales, seule la *tasawaq* n'est pas utilisée à la radio nationale. Les radios dites « communautaires », en particulier, diffusent beaucoup d'émissions dans les langues parlées dans les régions dans lesquelles elles sont installées. Par exemple, la radio *Fara'a* installée à Gaya propose ses émissions en dendi, en hausa, etc. Si au niveau des radios, on peut noter l'ouverture de plusieurs stations à travers toutes les régions du pays, pour ce qui est de la télévision, une seconde chaîne publique a vu le jour il y a deux ans (*Tal TV*) ; une autre chaîne, privée, émet depuis peu à Niamey (*TV Ténéré*). Sur les chaînes publiques et privées, les émissions se font en langues nationales et en français.

Au niveau des médias, on constate dans l'utilisation des langues nationales une large place accordée à deux langues : le hausa et le songhay-zarma qui peuvent paraître au regard de leurs fréquences d'utilisation dans ces médias comme deux langues nationales ayant un statut particulier. De manière consciente ou inconsciente, les autorités de ce pays ont fait une place de choix à deux langues dans les médias. Si les autorités (y compris les plus hautes autorités) ont

pendant longtemps hésité à tenir leurs discours dans l'une ou l'autre des langues nationales, la traduction de leurs discours dans deux langues nationales (hausa et songhay-zarma) à travers les médias a été et est encore quasi systématique. Les discours du Président de la République à l'occasion des fêtes nationales ou des grands événements ont été pratiquement toujours traduits dans ces langues et parfois diffusés quelques instants seulement après. Outre les discours des plus hautes autorités, le statut particulier de ces deux langues dans les médias d'Etat a été renforcé par la dimension culturelle des programmes. La situation est telle qu'aujourd'hui les groupes artistiques et culturels s'évertuent, quelle que soit leur région d'origine, à chanter dans l'une ou l'autre de ces deux langues.

Les programmes de radios et télévision privées installées à Niamey accordent une large place à deux langues. Les grilles des programmes des radios montrent qu'elles utilisent les trois langues que sont le français (la langue officielle) et les deux langues majoritaires au Niger: le hausa et le songhay-zarma qui sont perçus comme incontournables. Les animations qui occupent une large place dans leurs programmes se font le plus souvent dans l'une ou l'autre des deux langues majoritaires, avec, pour certaines émissions, des animations dans les deux langues. Les autres langues nationales, lorsqu'elles sont utilisées, ont une plus faible fréquence et occupent moins de temps. Il va sans dire que cette situation a conféré un statut particulier à ces deux langues. On ne peut pas imaginer qu'elle n'influence pas les opinions des populations dans leur choix de langues, surtout pour ces mêmes médias.

Résultats et commentaires

Pour ce qui est des langues dans lesquelles les populations souhaitent recevoir les émissions de télévision et de radio, on constate, de manière générale, un choix très marqué de la L1 (88%). Elle est suivie par le hausa (45% des réponses) et le français (28%). Il y a aussi lieu de souligner les scores non négligeables du fulfulde (13%) et du tamajaq (8%). L'idée d'utiliser toutes les langues nationales à la radio a été retenue par 8% des enquêtés. Les autres langues n'ont reçu que très peu de voix. En fait, les résultats de l'enquête vont dans le sens de la pratique qui a prévalu durant des années : les cinq langues nationales que sont le hausa, le songhay-zarma, le fulfulde, le tamajaq et le kanuri ont été plus largement utilisées par les médias. Les autres langues nationales n'ont été introduites que par la suite. Parmi les diverses raisons avancées, la faculté de comprendre le songhay-zarma et son statut de langue majoritaire sont celles qui ont recueilli le

plus de voix. Une fois de plus, le choix du songhay-zarma a été rarement justifié par son statut de L1.

L'analyse des choix de langues pour les médias révèle que ce sont celles qui ont, jusqu'ici, joué le rôle de langues de grande communication dans les médias publics nigériens qui sont retenues : il s'agit du français, du hausa et du songhay-zarma, cette dernière étant aussi la L1 des enquêtés. Le fait que le hausa, la langue la plus parlée au Niger et que maîtrisent un peu plus de 50% des enquêtés, occupe la seconde place tient certainement au fait qu'il est mis en «compétition» dans cette enquête avec leur L1. La langue française, retenue dans les deux cas par près de 30% des enquêtés, conforte ainsi sa place de langue officielle, langue dans laquelle les principales informations liées à la vie de la Nation sont données en premier lieu. Les plus faibles scores du fulfulde et du tamajaq vont dans le sens de ce qui se fait aujourd'hui dans les médias. En effet, même si ces deux langues ne bénéficient pas d'un temps d'antenne aussi important que celui accordé au hausa et au songhay-zarma, leurs temps et leurs fréquences d'utilisation aussi bien à la télévision qu'à la radio nationales sont relativement plus élevés que ceux des autres langues.

5.5. Langues et écriture (carte d'identité et acte de naissance)

Des documents d'état civil comme la carte d'identité et l'acte de naissance sont, jusqu'ici, rédigés exclusivement en français, la langue officielle. Il a été demandé aux enquêtés de choisir les langues dans lesquelles ils souhaitent que ces documents soient rédigés. Des résultats, il ressort que si la L1 est la plus citée (dans les deux cas), les locuteurs du songhay-zarma accordent une place importante au français dans des fonctions qui lui sont jusqu'ici dévolues. Aussi bien pour la carte d'identité que pour l'acte de naissance, la L1 des enquêtés recueille plus de la moitié des occurrences : près de 60% des réponses. Le français a reçu les voix d'un peu plus de 45% des répondants. On peut relever encore que le hausa a reçu près de 10% des voix. Les autres langues ne sont que faiblement citées et ne bénéficieront donc pas d'un commentaire particulier. Les raisons évoquées quant au choix du songhay-zarma reposent surtout sur sa qualité de L1, sur le fait qu'il est parlé et compris par les répondants et, enfin, sur le lien dégagé par les répondants entre leur langue et leur identité. Le choix du français tient à ses statuts de langue internationale et de langue officielle mais aussi, dans ce cas particulier, de langue à tradition écrite.

Au vu donc des résultats de cette enquête, les locuteurs du songhay-zarma souhaitent la rédaction des pièces d'état civil au moins dans deux langues : leur L1 et la langue officielle. On

peut voir dans ces options une volonté de se retrouver à travers leur L1 mais aussi le désir de conserver le français dans sa fonction actuelle leur permettant de garder des relations avec les autres, avec le monde extérieur, car leur L1 les limite, les confine au Niger et aux régions environnantes où le songhay-zarma est aussi pratiqué.

5.6. Langues et prière

La quasi-totalité des songhay-zarmaphones interrogés a déclaré avoir pour religion l'islam. La langue de la religion musulmane étant l'arabe lors des cinq prières canoniques quotidiennes, les versets (ou sourates) sont récités dans cette langue, sans pour autant que les fidèles comprennent toujours leur sens. Le processus d'apprentissage de la lecture du Coran tel que pratiqué au Niger ne conduit pas obligatoirement à une compréhension du message. Après la prière canonique, il arrive toutefois que des invocations, des prières (souhaits informels) soient formulées dans les langues des pratiquants. La prière est parfois suivie de traductions de *hadith* (paroles du prophète Mahomet ou ses faits et gestes) dans leur langue. La télévision et la radio diffusent aussi des émissions religieuses au cours desquelles des réponses à des questions posées quant à la pratique de l'islam sont données en langues nationales, plus généralement en hausa ou en songhay-zarma, après citation en arabe du passage du Coran ou du *hadith* concerné. Tout cela démontre que les langues des fidèles sont aussi utilisées dans la pratique de la religion musulmane.

Les résultats de l'enquête indiquent qu'une grande part des répondants songhay-zarmaphones ont choisi leur L1 pour la prière : 579 occurrences, soit 75.58%. Parmi ceux-ci, 325 individus (soit 56.13%) expliquent leur choix par le statut de L1 du songhay-zarma. D'autres raisons comme sa compréhension (« je peux comprendre », « je peux me faire comprendre », « je peux communiquer »...), sa connaissance (« c'est la langue que je parle », « c'est la langue que je sais »...) et le fait que cette langue participe de leur identité (« car je suis songhay (kaado) / zarma / dendi ») sont aussi à prendre en compte pour justifier leur choix. L'idée de prier dans une langue autre que l'arabe semble parfois difficile à admettre, au regard des 62 personnes (8%) qui n'ont pas répondu à la question et de celles qui retiennent uniquement l'arabe (25 personnes soit 3%). Toutes les autres langues, et cette fois-ci même le hausa, ne reçoivent que moins de 8% des voix. On voit ainsi que les répondants désirent avant tout prier dans leur langue mais sans forcément renoncer à l'arabe, ceci en considérant l'ambiguïté du sens de « prière » qui a pu être retenu par les enquêtés et qui a déterminé le choix du songhay-zarma plutôt que de l'arabe ou l'inverse.

5.7. Des pilules et des langues

Inspirée de travaux réalisés par MOREAU (1990) au Sénégal, cette partie de l'enquête vise à analyser les avis des répondants face à une situation d'aphasie. La solution, une pilule magique, leur permet de retrouver l'usage d'une langue. Un deuxième puis un troisième comprimés leur donnent la possibilité de renouveler leur choix. A chaque étape, il est demandé à l'enquêté de justifier son choix.

Les résultats indiquent que pour le premier choix, la L1 des enquêtés est celle que 540 (soit 70.49%) d'entre eux souhaitent retrouver. L'arabe et le hausa occupent respectivement la seconde et la troisième places avec 18.41% et 5.35%. Parmi les autres langues nationales citées, le fulfulde, le tamajaq et le gulfancema sont des langues parlées dans le même espace géographique que la L1 des enquêtés mais elles ne sont que faiblement citées. La langue officielle ne recueille que 2.87%. Il ressort donc de ces résultats un fort attachement des enquêtés pour leur L1. Un autre fait marquant est la seconde place qu'occupe l'arabe, langue de la religion de la plupart des enquêtés. La langue la plus parlée au Niger, le hausa, n'occupe que la troisième place. D'ailleurs, le nombre de personnes l'ayant choisi (41 occurrences) est inférieur au nombre de personnes qui en ont déclaré la pratique (386 occurrences). La prise en compte de la variable sexe montre que la proportion de femmes ayant choisi leur L1 est supérieure à celle des hommes : 235 femmes ont choisi le songhay-zarma, soit 79.66%, mais seulement 305 hommes, soit 64.75%, ont fait de même. L'examen des diverses raisons avancées pour justifier ces choix permet de constater que celle qui recueille le plus d'occurrences est l'argument L1 (359, c'est-à-dire plus de la moitié des répondants). Parmi les autres arguments avancés, le fait que la langue en question soit le reflet de leur identité est souvent cité. Quant à l'arabe, seconde langue retenue, l'argument principal avancé est à nouveau religieux : 89.92% des personnes ayant retenu l'arabe l'ont donné.

Suite à l'ingestion fictive d'une deuxième pastille, la L1 des enquêtés ne recueille plus que 18.92%, après le hausa (27.41%) et le français (22.06%). Le score obtenu ici par le songhay-zarma correspond à un peu moins du nombre de personnes ne l'ayant pas choisi à la première étape du test. Ainsi, la quasi-totalité des personnes n'ayant pas choisi leur L1 à l'étape 1 du test l'ont retenue en seconde étape. L'arabe occupe encore une place importante avec 15.27% d'occurrences. Si l'on sait que cette langue a été choisie à la première phase du test par 18.41% des enquêtés, il y a lieu de s'attarder sur ce score qui le place en quatrième position de la présente phase. Ce score important de l'arabe peut s'expliquer par le cadre même retenu par le test. Il est en effet question

d'aphasie, c'est-à-dire de perte et de recouvrement de langues, ce qui s'apparente beaucoup au contexte de la mort. Lorsqu'on sait que la plupart des enquêtés ont pour religion l'islam et que, dans ce contexte, la langue arabe tient une place importante dans leur vie, on peut imaginer que cette conception partagée par les répondants puisse avoir une influence sur ce test. Ne dit-on d'ailleurs pas qu'au moment du réveil des morts pour le jugement dernier, tous parleront l'arabe ?, ce qui ressemble beaucoup au contexte de notre test.

La mise en relation des résultats du test de la « pilule » avec la pratique déclarée d'autres langues montre que chacune d'elle a obtenu un score inférieur à celui qu'elle a reçu comme langue parlée, exception faite de l'arabe. Le fait de pratiquer une langue n'implique donc pas toujours qu'on veuille en retrouver l'usage après une aphasie fictive. Par contre, l'arabe fait exception puisque nous avons des occurrences qui dépassent nettement le nombre de personnes en ayant déclaré la pratique.

L'examen des raisons avancées pour les choix ci-dessus montre que l'arabe est à nouveau lié à son statut de langue religieuse puisque 105 personnes ont retenu cet argument. Le choix du songhay-zarma repose sur sa qualité de L1, mais aussi de langue majoritaire, ce dernier argument valant aussi pour le hausa. Quant au français, c'est son statut de langue officielle et internationale qui est mis en avant. On doit aussi souligner le fait que la compréhension, la connaissance et l'identité sont des arguments avancés pour soutenir les choix quand bien même ces facteurs ne devraient pas jouer, vu le contexte. En effet, il faut le rappeler, la langue choisie sera maîtrisée même si la personne ne l'a jamais parlée jusqu'ici. Le choix de ces arguments montre une fois de plus la relation étroite entre le fait de parler une langue quelconque et son choix quel que soit le contexte.

La prise imaginaire d'un troisième et dernier cachet a généré un score très faible pour la L1 des enquêtés (5.09%), mais on constate un renforcement du score du hausa et du français : ces deux langues recueillent des scores proches de ceux qu'elles avaient à l'étape précédente du test (un peu plus de 25%). Il y a aussi lieu de souligner le score de l'arabe, qui a jusqu'ici occupé une place de choix. A la troisième étape, cette langue reçoit 10.44% d'occurrences, un peu plus que le fulfulde qui en a 9.66%. La relation étroite entre l'islam et la langue arabe est confortée une fois de plus. Les raisons motivant ce troisième choix rejoignent les arguments évoqués ci-dessus : le choix du français et du hausa est expliqué par les statuts de langues internationales, de langues comprises, de langue majoritaire et de langue officielle.

Tout ceci démontre que les locuteurs du songhay-zarma inscrivent leurs choix dans leur vécu linguistique : non seulement les langues choisies sont souvent celles qu'ils ont déclaré parler mais aussi celles qui (exception faite de l'arabe) occupent une place importante dans leur vie de tous les jours.

Les résultats concernant les langues parlées en dehors de la L1 et ceux relatifs aux langues choisies pour les différents domaines de la vie ont montré une nette proportion de personnes ayant déclaré parler le français et le hausa. Dans le cas de l'arabe, parlé par seulement 3,39% des enquêtés, le fait qu'il soit souvent cité dans le cadre du test de la pilule montre simplement l'importance que lui confère son statut de langue religieuse.

6. Conclusion générale

Les choix de langues pour les différents domaines retenus par cette étude montrent, comme on pouvait s'y attendre, un fort attachement des locuteurs du songhay-zarma à leur L1. Ces choix indiquent aussi qu'ils ne perdent pas de vue la place centrale qu'a occupé, et qu'occupe encore, le français dans la vie publique au Niger. Si les populations de ce groupe ethnolinguistique ont souvent cité leur idiome pour chacune des fonctions mise en jeu, et cela à une bonne place, elles ont aussi conscience de la place de langue majoritaire du hausa, langue seconde d'un peu plus de 50% des enquêtés. L'arabe est la seule langue qui semble bouleverser le trio constitué par le français, le hausa et le songhay-zarma, en passe d'assumer les rôles prépondérants dans la vie de l'Etat à travers les médias, l'éducation, les échanges entre administrateurs et administrés.

La « consécration » de ces trois langues à travers leurs scores n'indiquent en rien le choix de jeter aux oubliettes les autres langues nationales : outre le hausa et le songhay-zarma, trois autres langues nationales, en l'occurrence le fulfulde, le tamajaq et le kanuri ont reçu (dans le contexte des médias surtout) des scores qui rendent compte du fait qu'elles ont bénéficié de promotion des années durant, plus que d'autres langues – nationales elles aussi – comme le buduma ou le tubu par exemple.

L'arabe, choisi comme langue d'enseignement, doit certainement sa « promotion » à son statut de langue de la religion musulmane et utilisée dans le cadre de l'enseignement coranique.

Les enseignements de cette étude sont, entre autres, qu'elle indique des choix de populations n'allant pas toujours dans le sens de la pratique actuelle et/ou des dispositions en vigueur. Les populations interrogées souhaitent une plus grande place pour leur langue.

Références

- BERGMANN, Herbert, BÜTTNER, Thomas, HOVENS, Mart, MALAM GARBA, Mamane, et al., 2002, *Les langues nationales à l'école primaire, évaluation de l'école expérimentale*, Ministère de l'Education de Base, Edition Albasa s/c GTZ-2PEB, collection Education en Afrique, Niamey.
- BOYI, Jean, « Les langues congolaises et le cadre juridique », communication présentée à la réunion du Réseau International des Langues Africaines et Créoles (RILAC), Niamey, 14-16 décembre 2000.
- CHAUDENSON, Robert, CALVET, Louis-Jean, 2001, *Les langues dans l'espace francophones: de la coexistence au partenariat*, Collection Langues et Développement, Institut de la Francophonie, L'Harmattan, Paris.
- *Constitution de la République du Niger*, 18 juillet 1999 (Vème République).
- DUMESTRE, Gérard, avec la collaboration de CANUT, Cécile, et al., 1994, *Stratégies communicatives au Mali langues régionales, bambara, français*, Institut d'Etudes Créoles et Francophones, CNRS-Université de Provence, Didier Erudition.
- HAMBALLY, Yacouba, 1987, *La question de l'enseignement en langues nationales au Niger : une problématique socio-politique et culturelle*, Mémoire de Maîtrise, Département des sciences sociales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Nationale de Côte d'Ivoire.
- HOBE-CANUT, Cécile, 1996, « Imaginaire linguistique au Mali », in *La Bretagne linguistique*, Cahiers du Groupe de Recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne, volume 10, Brest.
- HOUDEBINE, Anne-Marie, 1996, « Imaginaire linguistique et dynamique langagière, aspects théoriques et méthodologiques », in *La Bretagne linguistique*, Cahiers du Groupe de Recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne, volume 10, Brest.
- *Journal Officiel de la République du Niger*, 15 novembre 1991.
- KOUCHI, Amèle, LECONTE, Fabienne, et al., 1996, *Questions de glottopolitique. France, Afrique, Monde méditerranéen*, Université de Rouen.
- LIETTI, Anna, 1994, *Pour une éducation bilingue*, Editions Payot et Rivages, Paris.
- *Loi n°2001-037 du 31 Décembre 2001 de la République du Niger*, fixant les modalités de promotion et de développement des langues nationales.

- *Loi n°98-12 du 1er juin 1998 de la République du Niger*, portant orientation du système éducatif nigérien.
- MALLAM GARBA, Mamane, 1995, *L'aménagement du kanuri au Niger : préalables linguistiques et épilinguistiques*, Thèse de Doctorat, Université de Rouen.
- MOREAU, Marie-Louise, 1990, « Des pilules et des langues. Le volet subjectif d'une situation de multilinguisme » in *Des langues et des villes*, Didier diffusion, Paris, pp. 407-420.
- MOREAU, Marie-Louise (ouvrage coordonné par), 1997, *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Pierre Mardaga, Liège.
- NDIMURUKUNDO-KURURU, Barbara, « Problématique de la législation linguistique au Burundi », communication présentée à la réunion du Réseau International des Langues Africaines et Créoles (RILAC), Niamey, 14-16 décembre 2000.
- OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 1984, *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali). Chefs, guerriers, esclaves, paysans...* Editions Karthala, Paris.
- SANO, Mohamed Lamine, « Regards sur la politique d'utilisation des langues maternelles dans le système éducatif guinéen », communication présentée à la réunion du Réseau International des Langues Africaines et Créoles (RILAC), Niamey, 14-16 décembre 2000.
- SINGY, Pascal, 2000, « Diglossie véhiculaire et représentations linguistiques : étude de cas au Niger », in *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique*, AUPELF - UREF, Paris, pp. 117-122.
- SOUMONNI, Elisée, LAYA, Diouldé, GADO, Boubé, OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre (éd.), 2000, *Peuplement et Migrations. Actes du premier colloque international de Parakou*, OUA - CELHTO, Editions du Centre, Niamey.
- SOUNDJOCK, Soundjock, « La législation linguistique au Cameroun », communication présentée à la réunion du Réseau International des Langues Africaines et Créoles (RILAC), Niamey, 14-16 décembre 2000. *Synthèses nigériennes*, 1968, n°1, revue éditée par le Centre Culturel Franco-Nigérien.
- UNESCO, 1981, *Documents de la réunion d'experts sur l'utilisation des langues africaines régionales ou sous-régionales comme véhicule de la culture et moyens de communications dans le continent* (réunion tenue à Bamako, Mali, 18-22 juin 1979), Paris.

Hausa et songhay-zarma pratiqués en langue seconde par des hausaphones et des songhay-zarmaphones de Dosso et de Niamey

Moumouni ABDOU DJIBO

Université de Niamey

Le hausa et le songhay-zarma étant les deux langues véhiculaires du Niger, il a semblé utile, par une enquête complémentaire, de mesurer la pratique du songhay-zarma par des locuteurs natifs du hausa et de celle du hausa par des locuteurs natifs du songhay-zarma à Dosso et à Niamey. Le choix de ces deux localités réside dans le fait qu'elles connaissent un contact permanent entre les deux langues. En effet, Dosso, ville historique, voit passer la frontière entre les deux idiomes. Quant à Niamey, à l'instar de toutes les capitales africaines, elle est une ville cosmopolite marquée par un fort taux de métissage et où les deux langues se côtoient quotidiennement, mais depuis moins longtemps qu'à Dosso. L'enquête complémentaire dont il est fait état ici a porté sur un échantillon de 300 personnes réparties comme suit en fonction de leur sexe et de leur âge :

		Femmes	Hommes	Non-réponse ¹	Total
Dosso	- 20 ans	6	9	-	15
	21 - 30 ans	6	14	-	20
	31 - 40 ans	1	15	-	16
	41 - 50 ans	1	6	-	7
	+ 50 ans	1	-	-	1
	total	15	44	-	59
Niamey	- 20 ans	20	25	1	46
	21 - 30 ans	40	60	2	102
	31 - 40 ans	19	39	-	58
	41 - 50 ans	10	18	-	28
	+ 50 ans	3	2	-	5
	non-réponse	-	2	-	2
	total	92	146	3	241
Total Dosso + Niamey		107	190	3	300

Tableau 1 : répartition des répondants

Les répondants ont été interrogés dans leur langue première sur des items du hausa ou du songhay-zarma en reprenant la même formulation pour chaque question : « Comment dites-vous

¹ Les « non-réponses » sont ici dues à un manque de rigueur lors de l'enquête.

« X » en hausa/songhay-zarma ? ». Cette manière de procéder touche directement à l'activité métalinguistique des informateurs. Cet exercice efficace a permis la production des données qui seront présentées ci-après.

1. Pratiques du songhay-zarma par des locuteurs natifs hausaphones

1.1. Les variables phonologiques

Le choix de certaines variables phonologiques s'est fait sur la base des dichotomies déjà relevées entre deux variétés du songhay-zarma¹, afin de saisir si les locuteurs natifs hausaphones utilisent plutôt les formes « zarma » ou « songhay ». Comme différences majeures, on peut retenir les variations suivantes, le deuxième élément de chacune étant la variante songhay : [ɲw] ~ [ɲ] et [f] ~ [h]. L'opposition entre [ɲw] et [ɲ] révèle que les locuteurs natifs hausaphones de Niamey et Dosso prononcent très majoritairement [ɲw], la forme « zarma ». D'ailleurs, aucun locuteur natif hausaphone résidant à Dosso n'utilise la forme « songhay » [ɲ], alors qu'à Niamey on en trouve quelques-uns (4) qui réalisent la variante songhay, certainement parce qu'ils sont en contact avec des « songhayophones » natifs. Il s'agit de : [ɲwaari] ~ [ɲaari], orthographiés respectivement *ɲwaari* et *ɲaari* et signifiant 'manger' (*ci* en hausa²) et [ɲwaarej] ~ [ɲaarej], orthographiés respectivement *ɲwaaray* et *ɲaaray* et signifiant 'demander' (*roko*). On constate le même phénomène en ce qui concerne la variation [f] ~ [h], mais cette fois-ci, on rencontre le [h] songhay, mais très faiblement (2 informateurs), aussi à Dosso. Il s'agit de : [fu] ~ [hu], orthographiés respectivement *fu* et *hu* et signifiant 'maison' (*gida*) et [furo] ~ [huro], orthographiés respectivement *furo* et *huro* et signifiant 'entrer' (*shiga*).

Les variables suivantes sont liées à la difficulté que peuvent avoir des locuteurs natifs du hausa à réaliser certains phonèmes propres au songhay-zarma, en l'occurrence /ng/, /nj/ et /j/. Au niveau de la variable *nga* 'lui' (*shi*), il convient de signaler qu'un seul locuteur natif hausaphone a réalisé la forme songhay-zarma [nga] à Dosso, alors que la forme [inga] a été produite par la quasi-totalité des informateurs de Niamey et de Dosso. Il s'agit ici d'un phénomène d'interférence provenant du hausa, qui ne connaît pas le phonème /ng/, propre au songhay-zarma, et qui est réalisé [ing], c'est-à-dire en utilisant la prothèse [i-] afin de faciliter la

1 Voir à ce propos, dans ce volume, SEYDOU HANAFIOU, « Représentations des locuteurs du songhay-zarma ».

2 Dans cette section 1 seront désormais écrits en gras les équivalents hausa des items songhay-zarma recherchés, aussi bien dans le texte que dans les entrées des tableaux.

prononciation. Au niveau de l'opposition [nj] ~ [j], la majorité des locuteurs natifs hausaphones de Niamey et de Dosso disent [njamaj] 'Niamey, capitale du Niger' (*babban birnin Nijar*, littéralement 'grande ville du Niger'). Mais on rencontre un quart des enquêtés de Niamey qui dit [jamaj] alors qu'ils sont seulement 4 à Dosso. On a affaire ici aussi à une influence du hausa qui ne connaît pas le phonème /nj/ réalisé [j], mais aussi de la prononciation même, en hausa, du nom de la capitale : [jamaj]. Par contre, pour un item proprement songhay-zarma comme [njaalawej] 'jeune femme coquette' (*budurwa mai rangwada*), la majorité des répondants réalise le son [nj] conformément au songhay-zarma, [j] étant produit par 10% des répondants. Pour le phonème /ɲ/, le problème ne réside donc pas uniquement dans la faculté ou non de réaliser des sons inconnus mais aussi dans le calque d'une forme hausa sur une forme « étrangère ». Quant au phonème /ɟ/, pour l'item orthographié *jante* 'tomber malade' (*kamuwa da rashin lafiya*), il est réalisé conformément au songhay-zarma par la majorité des répondants des deux localités. Cependant, on relève aussi la réalisation [ʒ] par 18% des répondants, de manière plus sensible à Dosso (41%) qu'à Niamey (13%). Il s'agit dans ce dernier cas à nouveau d'un phénomène d'interférence entre le hausa et le songhay-zarma.

Les locuteurs natifs hausaphones de Niamey affichent une prononciation plus fluctuante entre zarma et songhay que leurs homologues de Dosso, en contact avec, presque exclusivement, des « zarmaphones ». Mais la variété dominante, dans les deux villes où l'enquête s'est déroulée, reste le « zarma », nom d'ailleurs communément donné à la langue « songhay-zarma » dans la capitale. En outre, on rencontre quelques phénomènes d'interférences qui ne devraient pas entraver la communication puisque les sons réalisés ont des traits phonétiques relativement proches des phonèmes strictement songhay-zarma.

1.2. Les variables lexicales

<i>lebe/lebo</i>	Niamey	Dosso	Total
mee calle	9	6	15
mee ganda	20	9	29
mee bene	2	1	3
mee	19	2	21
autre	1	-	1
ne sait pas	36	-	36
non-réponse	33	11	44

Tableau 2 : 'lèvre' en songhay-zarma

Les résultats enregistrés pour l'item recherché *mee calle* indiquent que les locuteurs natifs hausaphones, dans leur grande majorité, ne connaissent pas le mot 'lèvre' en songhay-zarma. Seuls 9 sur 120, c'est-à-dire 7.5% des enquêtés, ont trouvé la réponse attendue à Niamey et 20% à Dosso (6/29). Dans les deux villes, le pourcentage des natifs hausaphones qui ont dit *mee ganda* est plus élevé que ceux ayant trouvé la « bonne » réponse : 16.6% à Niamey et 31.1% à Dosso, *mee ganda* désignant la lèvre inférieure. Ils n'ont pas trouvé le mot exact mais ont donné un terme sémantiquement – et formellement – proche, ce qui atteste d'une certaine souplesse linguistique pouvant servir avantageusement la communication et compenser une « lacune ». La même remarque vaut pour les quelques informateurs qui ont dit *mee bene* qui signifie 'lèvre supérieure'. En outre, 21/149 des hausaphones, dont 2 à Dosso, ne semblent pas marquer de différence entre « lèvre » et « bouche » car ils ont dit *mee* 'bouche'. On dénombre 36 personnes sur 120 à Niamey, soit 30%, qui déclarent ne pas connaître la réponse ainsi que 44 sur 149 qui ne donnent pas de réponse (28% à Niamey et 38% à Dosso). On retient donc ici une grande fluctuation entre trois, voire quatre, termes qui entrent tous dans le champ sémantique de la bouche, ainsi qu'un taux de non-réponses assez important.

<i>kunci/kum</i> <i>ci</i>	Niamey	Dosso	Total	Traduction française
<i>garba</i>	39	7	46	la joue
<i>garbe</i>	22	12	34	une joue
<i>garbey</i>	22	-	22	les joues
<i>autre</i>	-	1	1	-
<i>ne sait pas</i>	15	-	15	-
<i>non-réponse</i>	22	9	31	-

Tableau 3 : 'joue' en songhay-zarma

Plus de cent locuteurs natifs hausaphones donnent la racine *garb-* pour désigner 'joue' en songhay-zarma, sous trois formes différentes : définie singulier *garba*, indéfinie singulier *garbe* et définie pluriel *garbey*. Ces trois différentes formes révèlent que la désignation de la joue en songhay-zarma est donc bien connue par la plupart des informateurs puisque ici le but de l'enquête n'était pas la recherche de formes signifiant le défini, l'indéfini ou le pluriel, mais bien la production d'une racine que la majorité connaît (102 individus). Il est d'ailleurs possible à ce niveau que les règles d'utilisation des suffixes songhay-zarma qui expriment le défini ou l'indéfini soient imparfaitement maîtrisées, ce qui peut expliquer les alternances rencontrées. Mais on relève ici aussi un taux relativement important de « non-réponse » ou d'individus déclarant ne pas connaître la réponse (38%).

La variable *kambayze* 'doigt' (*yatsa/farce*) a été trouvée par la majorité des enquêtés 99/120 (82.5%) à Niamey et 27/29 à Dosso (93.2%). Pour cet item, 10% des informateurs ont donné *kamba* qui signifie 'la main', dont 16 à Niamey et 1 à Dosso, certainement en raison de la proximité formelle des deux items.

<i>gira</i>	Niamey	Dosso	Total	Traduction française
mo hamni	50	18	68	sourcil, variante zarma
mo safe	4	-	4	sourcil, variante songhay
mo bene	9	3	12	au-dessus de l'œil
moyze hamni	2	1	3	poils de l'œil
hamni no	-	1	1	c'est du poil
mo kungu	-	1	1	limite de l'œil
autre	6	-	6	-
ne sait pas	17	-	17	-
non-réponse	32	5	37	-

Tableau 4 : 'sourcil' en songhay-zarma

Les locuteurs natifs hausaphones de Dosso connaissent mieux la forme *mo hamni* 'sourcil' que leurs homologues de Niamey car ils sont 18/29 à trouver la « bonne » réponse à Dosso (soit 62.1%) contre 50/120 à Niamey (soit 41.6%). A cette question, on a aussi enregistré des réponses comme : *mo bene* qui signifie 'au-dessus de l'œil' (9/120 à Niamey et 3/29 à Dosso) ou encore *moyze hamni* qui signifie 'les poils de l'œil' (2/120 à Niamey et 1/29 à Dosso). Ces informateurs ne donnent pas la réponse à la question mais décrivent plutôt l'emplacement du sourcil, ce qui atteste d'une certaine aisance dans leurs stratégies de communication. On peut relever encore qu'il y a quatre locuteurs natifs hausaphones à Niamey qui ont donné *mo safe*, la variante songhay, pour désigner le 'sourcil'. Enfin, le pourcentage cumulé de non-réponses et de réponses « ne sait pas » à Niamey concerne plus d'un tiers des répondants.

On retient ici que deux items ('joue' et 'doigt') sont largement connus des répondants et que deux autres ('lèvre' et 'sourcil') mettent en avant une stratégie très habile laissant augurer une certaine assurance dans la communication, même si l'item exact n'est pas immédiatement accessible à la conscience métalinguistique des répondants.

1.3. Les variables morphologiques

La production de définis pluriels en songhay-zarma n'a pas fourni les données les plus optimales. Le libellé en hausa en est en partie responsable : « *Comment dites-vous, respectivement, « ânes », « lièvres », « chevaux », « chameaux » en songhay-zarma ?* ». Les

formes plurielles dans l'énoncé hausa ne contiennent pas de marque formelle signifiant un déterminant défini plutôt qu'indéfini puisque c'est le contexte, en hausa, qui permet d'attribuer telle ou telle valeur à ce type de déterminants. Ainsi, dans les données recueillies, il s'avère que des indéfinis pluriels ont aussi été produits. L'obtention de l'indéfini peut donc s'interpréter de deux manières : soit elle est fortement induite par le questionnaire, on l'a vu ci-dessus, et il convient de trouver une méthode plus adéquate favorisant la production de formes définies, soit elle vient de la difficulté des hausaphones natifs à intégrer les suffixes *-ay* pour le défini pluriel, et *-yaŋ* pour l'indéfini, les incitant à ajouter un quelconque suffixe pluriel, comme l'exige le songhay-zarma, à une base lexicale connue par la majorité.

Le pluriel de l'item 'âne' *farkay* ou *farkayaŋ* (*jakai/jakuna*) a été trouvé par la grande majorité des locuteurs natifs hausaphones à Niamey et à Dosso : *farkay*, la forme définie signifiant 'les ânes', a été donnée par 96/120 à Niamey et 17/29 à Dosso, et *farkayaŋ*, forme indéfinie correspondant à 'des ânes', par 16/120 à Niamey et 8/29 à Dosso. De plus, quatre répondants ont donné *farkayay*, autre forme définie plurielle attestée en songhay-zarma. Le pluriel de cet item est donc bien connu et la forme définie a été donnée par la majorité des répondants.

La plupart des locuteurs natifs hausaphones de Niamey ont dit *tobay* 'les lièvres' (*zomaye*) : 81/120 contre seulement 10/29 à Dosso. La deuxième forme attestée *tobayey* a été donnée par 4 informateurs. A Dosso, c'est la forme indéfinie *tobayaŋ* 'des lièvres' qui est donnée par 14/29, mais par seulement 16/120 à Niamey. On rencontre un petit nombre de réponses marginales comme l'adjonction de l'adverbe de quantité *boobo* (4 informateurs) ainsi que 16 « non-réponse/ne sait pas ».

Plusieurs locuteurs natifs hausaphones de Niamey ont donné *bari*, forme indéfinie du singulier 'un cheval', pour désigner 'les chevaux' (*dawaki*) en songhay-zarma : 46/120 et 4/29 à Dosso. Au regard des résultats, 27/120 à Niamey ont trouvé la réponse attendue *bariyay* 'les chevaux' contre 5/29 à Dosso. Par contre, ceux qui ont dit *bariyaŋ* 'des chevaux' sont proportionnellement plus nombreux à Dosso (19/29) qu'à Niamey (30/120). En outre, 4 informateurs ont formé le pluriel en ajoutant à nouveau l'adverbe de quantité *boobo* à l'item générique *bari*. Les non-réponses et les réponses « ne sait pas » concernent 10 individus.

Les locuteurs natifs hausaphones de Dosso utilisent en majorité *yoyaŋ* 'des chameaux' (*rafuma*) (18/29), alors qu'à Niamey ce sont seulement 45/120 qui l'ont produit. A Niamey, il y en a aussi 45 sur 120 qui ont donné l'indéfini singulier *yoo* 'un chameau' contre seulement 4/29 à

Dosso. En outre, *yoo boobo* a été donné par 8/120 à Niamey et 3/29 à Dosso. La forme *yoway*, qui était attendue, n'a été trouvée que par peu d'informateurs : 4/120 à Niamey et 4/29 à Dosso. En outre, la forme *yooy*, aussi attestée en songhay-zarma, a été donnée par 12/120 à Niamey mais par aucun à Dosso. Par contre, on n'a enregistré ici que très peu de non-réponses.

En conclusion, on peut relever que les formes plurielles sont bien connues des informateurs. Il semble aussi que les marques de l'opposition défini/indéfini peuvent poser quelques problèmes mais il conviendrait d'en effectuer la vérification par une enquête proposant, par exemple, la mise en contexte linguistique des items attendus. Enfin, nous ne pouvons expliquer pourquoi les deux premiers items ('ânes' et 'lièvres') semblent favoriser la production de formes définies plurielles, alors que les deux derniers ('chevaux' et 'chameaux') sont sujets à une plus grande variabilité.

1.4. Les variables syntaxiques

Une grande partie des locuteurs natifs hausaphones connaissent 'mon bâton', *ay goobo* en songhay-zarma. Il faut noter également que des répondants ont donné *ay goobu* (41/120 à Niamey et 7/29 à Dosso), ce dernier signifiant 'un de mes bâtons'. Les non natifs semblent ici négliger une subtilité syntaxique du songhay-zarma puisqu'ils ajoutent le monème *ay*, marque du possessif de première personne du singulier, au défini *goobo* ou à l'indéfini *goobu*. Enfin, dans le tableau 5, on peut lire les réponses marginales, assez rares d'ailleurs.

<i>sanda na/sanda ta'</i>	Niam ey	Doss o	Total	Traduction française
<i>ay goobo</i>	67	21	88	mon bâton
<i>ay goobu</i>	41	7	48	un de mes bâtons
<i>ay bundu</i>	2	-	2	un de mes troncs
<i>ay boobo</i>	-	1	1	confusion b- et g-
<i>ay tuuro no</i>	1	-	1	c'est mon arbre
autre	7	-	7	-
non-réponse	2	-	2	-

Tableau 5 : 'mon bâton' en songhay-zarma

La plupart des locuteurs natifs hausaphones ont trouvé la bonne réponse : *a nay goobo/goobu sambu* : 19/29 à Dosso (soit 62%) et 70/120 à Niamey (soit 58.4%) car ces deux

1 Les formes *na* et *ta* correspondent au possessif, respectivement, masculin et féminin, l'item *sanda* connaissant deux genres grammaticaux en hausa.

énoncés signifient 'il a pris mon bâton', la distinction *goobo/goobu* ayant été explicitée ci-dessus. La forme en *za* peut être ajoutée puisqu'il s'agit d'un synonyme de *sambu* 'prendre'. Par contre, les autres phrases : *a sambu ay goobo/goobu*, et les quelques autres que l'on trouve dans le tableau 6, sont des transpositions du hausa sur la phrase songhay-zarma recherchée, ce qui entraîne un changement au niveau de la structure de l'énoncé songhay-zarma : *a sambu ay goobo* qui est donnée par 19/120 des personnes enquêtées à Niamey est construite sur le modèle hausa *Ya dauki sanda na/ta* 'Il a pris mon bâton'. Il s'agit, en hausa, d'une structure sujet-verbe-objet (S.V.O.) alors que la phrase songhay-zarma impose une structure S.O.V. Enfin, *ni nay goobu sambu* et *ni sambu ay goobo*, données chacune par deux personnes à Niamey, signifient toutes deux 'tu as pris mon bâton' en songhay-zarma. Ces locuteurs natifs semblent confondre les pronoms 'il' *a* et 'tu' *ni* en songhay-zarma. Cette confusion peut d'ailleurs être plus contextuelle, c'est-à-dire liée à la situation même de l'enquête, que formelle. En résumé, près de cent individus donnent une réponse attendue et 40 pratiquent une interférence syntaxique.

<i>Ya dauki sanda na/ta</i>	Niamey	Dosso	Total	Traduction française
<i>a nay goobo sambu</i>	47	18	65	il a pris mon bâton
<i>a nay goobu sambu</i>	23	1	24	il a pris un de mes bâtons
<i>a nay goobo za</i>	4	3	7	il a pris mon bâton, <i>za</i> = synonyme de <i>sambu</i>
<i>a nay goobu za</i>	2	-	2	il a pris un de mes bâtons, <i>za</i> = synonyme de <i>sambu</i>
<i>a nay tuuro sambu</i>	1	-	1	il a pris mon arbre, glissement lexical
<i>a nay boobo sambu</i>	-	1	1	confusion b-/g-
<i>a sambu ay goobo</i>	19	3	22	interférence du hausa
<i>a sambu ay goobu</i>	10	2	12	interférence du hausa
<i>a na sambu ay goobo</i>	2	1	3	interférence du hausa
<i>ni sambu ay goobo</i>	2	-	2	interférence du hausa avec passage de « il » à « tu »
<i>a sambu ay bundu</i>	1	-	1	interférence du hausa et glissement lexical : <i>bundu</i> = 'tronc'
<i>ni nay goobu sambu</i>	2	-	2	tu as pris un de mes bâtons, passage de « il » à « tu »
autre	4	-	4	-
non-réponse	3	-	3	-

Tableau 6 : 'il a pris mon bâton'

Dans la dernière phrase, « elle a pilé le mil », les locuteurs natifs hausaphones utilisent plutôt un objet défini car à Niamey ce sont 52/120 qui ont dit *a na hayno duru* 'elle a pilé le mil' et 14/29 à Dosso. Par contre, 29/120 à Niamey et 10/29 à Dosso ont donné *a na hayni duru* 'elle a pilé du mil'¹. Cette alternance entre ces deux formes est due à l'influence du hausa qui se repose sur le contexte pour marquer la différence entre le défini et le partitif. Ces deux réponses sont donc à considérer comme correctes et

1 L'intitulé hausa *Ta daka hatsi/hacci* où *ta* correspond au « pronom » 'elle', ne peut être rendu en songhay-zarma sans tenir compte du contexte socioculturel nigérien dans lequel ce sont les femmes qui pilent le mil, puisque le pronom *a* songhay-zarma signifie autant *il* que *elle*.

attendues. En outre, on rencontre, ici encore, le problème du calque syntaxique hausa sur le songhay-zarma, car une réponse comme *a duru hayni* est construite par analogie à *ta daka hatsi*, c'est-à-dire selon la strucutre syntaxique S.V.O. alors qu'en songhay-zarma, dans une phrase de ce type, l'objet (*hayno* 'le mil' ou *hayni* 'du mil') doit être placé avant le verbe selon la structure S.O.V. Cependant, ce problème d'interférence ne concerne que 24 individus sur 150, alors que plus de cent réponses attendues ont été données.

<i>Ta daka hatsi/hacci</i>	Niamey	Dosso	Total	Traduction française
a na hayno duru	52	14	66	elle a pilé le mil
a na hayni duru	29	10	39	elle a pilé du mil
ni nay hayno duru	2	-	2	tu as pilé le mil
a duru hayni	20	4	24	interférence du hausa
a hayni duru	-	1	1	interférence hausa
ni duru hayni	2	-	2	interférence du hausa + « tu » + « DU mil »
autre	11	-	11	-
non-réponse	4	-	4	-

Tableau 7 : 'elle a pilé le mil' en songhay-zarma

Les structures syntaxiques du songhay-zarma semblent bien connues de la majorité des répondants hausaphones même si on relève des cas d'interférences avec croisement des structures syntaxiques.

1.5. Le test de contrôle

	Niamey	Dosso	Total
très bon	17	9	26
bon	56	4	60
moyen	40	4	44
mauvais	5	2	7
nul	-	-	-
non-réponse	2	10	12
total	120	29	149

Tableau 8 : compétence en songhay-zarma

La plupart des hausaphones interrogés sont notés de « très bon » à « moyen ». Il semble donc que les répondants qui prétendent parler le songhay-zarma font preuve d'une autoévaluation fidèle de leurs compétences linguistiques. En ce qui concerne les variables phonologiques, il ne se dégage pas d'adéquation entre un jugement positif – ou négatif – et les variables produites puisqu'il s'agissait ici de dégager des variantes zarma ou

songhay, l'influence d'une variété ne pouvant être jugée ni positivement ni négativement. Pour les autres variables, on note une adéquation entre les réponses données et attendues et une évaluation relativement positive. Parmi les assez rares notés mauvais, on relève surtout des non-réponses ou des réponses classées « autres ».

2. Pratiques du hausa par des locuteurs natifs songhay-zarmaphones

2.1. Les variables phonologiques

En ce qui concerne les variables phonologiques du hausa, leur choix réside dans la difficulté que peuvent éprouver les locuteurs non natifs hausaphones à les réaliser. Ainsi, beaucoup de locuteurs non natifs réalisent [c] le phonème /ts/, ils disent aussi [j] au lieu de /z/, [b] au lieu de /ɓ/, etc. D'après les données disponibles, bon nombre de locuteurs natifs songhay-zarmaphones de Niamey et Dosso disent [caga] pour désigner le mot 'scarification' en hausa (*canse* en songhay-zarma¹). On en trouve également 11% qui disent [saga]. Les répondants de Dosso sont proportionnellement plus nombreux que ceux de Niamey à réaliser [tsaga], de même pour [wutsiya] 'queue' (*dibba*), la deuxième variable recherchée. En outre, on relève une opposition lexicale intéressante : à Dosso on enregistre plutôt [wuciya], tandis qu'à Niamey on recense [bundi], variante lexicale du mot recherché. On rencontre aussi 8 songhay-zarmaphones natifs qui disent ne pas connaître ce mot ainsi qu'une vingtaine de non-réponses.

<i>canse</i>	Niamey	Dosso	Total
caga	50	13	63
tsaga	30	11	41
saga	13	2	16
autre	4	2	6
ne sait pas	2	-	2
non-réponse	21	1	22
<i>dibba</i>	Niamey	Dosso	Total
bundi	36	3	39
wuciya	25	13	38
wutsiya	23	10	33
autre	7	-	7
ne sait pas	8	-	8
non-réponse	21	3	24

Tableau 9 : phonème /ts/

1 Dans cette section 2 seront désormais écrits en gras les équivalents songhay-zarma des items hausa recherchés, aussi bien dans le texte que dans les entrées des tableaux.

Le plus grand nombre des locuteurs natifs songhay-zarmaphones de Niamey et de Dosso disent [ziɟara] pour dire 'visite' (*naaruyaɲ*) conformément au hausa standard. Cependant la forme [ziɟara] est aussi attestée dans certaines variétés dialectales nigériennes et est produite par 20/150 songhay-zarmaphones. On enregistre ici 53 réponses « autres », ce qui représente un tiers de la strate. Les mêmes locuteurs disent autant [ɟawabi] que [zawabi] pour désigner 'discours' (*sanni*). Ces deux formes sont d'ailleurs elles aussi en concurrence en hausa même. La première est proportionnellement plus citée à Dosso qu'à Niamey. Il y a également 24 individus qui disent ne pas connaître la réponse.

<i>naaruyaɲ</i>	Niamey	Dosso	Total
ziyara	50	17	67
ɟiyara ¹	14	6	20
autre	51	2	53
ne sait pas	-	2	2
non-réponse	5	2	7
<i>sanni</i>	Niamey	Dosso	Total
ɟawabi	41	17	58
zawabi	47	9	56
autre	9	-	9
ne sait pas	1	1	2
non-réponse	22	2	24

Tableau 10 : phonème /z/

La majorité des locuteurs songhay-zarmaphones de Niamey et de Dosso disent [barawo] pour dire 'voleur' en hausa (*zay*). Moins d'un tiers disent [ɓarawo], c'est-à-dire réalisent la consonne glottalisée [ɓ]. Ils sont d'ailleurs proportionnellement plus nombreux à Dosso qu'à Niamey. Ils disent aussi plus souvent [bawa] que [ɓawa] pour désigner l'écorce en hausa (*tuuri banda*). On trouve aussi un nombre important de locuteurs natifs songhay-zarmaphones aussi bien à Dosso qu'à Niamey qui ne connaissent pas l'item attendu. Au regard des réponses enregistrées au niveau de ces deux variables, les informateurs de Niamey et de Dosso utilisent plus fréquemment [b] puisqu'il s'agit d'un son que connaît le songhay-zarma alors que [ɓ] leur est certainement plus difficile à réaliser.

<i>zay</i>	Niamey	Dosso	Total
barawo	88	16	104
ɓarawo	32	13	45
<i>tuuri banda</i>	Niamey	Dosso	Total
bawa	34	11	45
ɓawa	22	8	30
autre	2	-	2
ne sait pas	41	9	50
non-réponse	21	1	22

Tableau 11 : /b/

1 Selon les normes orthographiques du hausa standard, le son [ɟ] est transcrit « j ».

S'agissant de l'opposition /k/ ~ /k/ dans le mot 'petit', *karami* en hausa (*kayna*), les locuteurs natifs songhay-zarmaphones de Niamey semblent plus enclins à réaliser la consonne simple que la glottalisée alors qu'à Dosso, on retrouve une égalité entre consonne simple et glottalisée. Dans le deuxième mot de cette opposition, c'est à Dosso qu'ils disent en majorité *karhi/karfi* 'force' (*gaabi*) qui est le mot recherché, alors qu'à Niamey c'est à nouveau la consonne simple qui semble le plus souvent réalisée.

<i>kayna</i>	Niamey	Dosso	Total
<i>karami</i>	85	14	99
<i>ƙarami</i>	31	15	46
non-réponse	4	-	4
<i>gaabi</i>	Niamey	Dosso	Total
<i>karhi/karfi</i>	52	19	71
<i>karhi/karfi</i>	66	10	76
non-réponse	2	-	2

Tableau 12 : phonème /k/

Enfin, contrairement à ce qui précède, les répondants songhay-zarmaphones des deux localités affichent une ambivalence entre le son [d̥], propre au hausa, et la consonne « simple » [d] qui fait partie du système phonologique du songhay-zarma pour l'item *dari* 'froid' (*hargu/yayni*).

<i>hargu/yayni</i>	Niamey	Dosso	Total
<i>dari</i>	50	15	65
<i>dari</i>	49	12	61
autre	19	-	19
ne sait pas	-	1	1
non-réponse	2	1	3

Tableau 13 : phonème /d/

2.2. Les variables lexicales

Les locuteurs natifs songhay-zarmaphones de Dosso semblent mieux connaître le mot 'lèvre' en hausa *lebo* (*mee fandu/mee calle*) que ceux de Niamey où l'on rencontre un nombre important de non-réponses et de répondants ayant déclaré ne pas savoir. Des réponses marginales ont été données mais elles ne seront pas commentées vu leur rareté.

<i>mee fandū/mee calle</i>	Niamey	Dosso	Total	Traduction française
lefo	34	14	48	lèvre
baki	10	1	11	bouche
kasan baki	5	1	6	bas de la bouche
rabin baki	2	1	3	moitié de la bouche
haɓa	2	2	4	menton
autre	1	2	3	-
ne sait pas	28	3	31	-
non-réponse	38	5	43	-

Tableau 14 : 'lèvre' en hausa

Par contre, le mot 'joue', *kumci* (**garbe**) en hausa, a posé un peu plus de problèmes car on enregistre 92 « non-réponse - ne sait pas » soit bien plus de la moitié des répondants. La forme recherchée *kumci* n'a été donnée que par 6 répondants alors que son pluriel, logiquement d'ailleurs, est donné par 37 individus. En outre, une autre forme attestée *muɓe* semble connue par quelques informateurs, ainsi que la forme redoublée *mumuɓe*.

<i>garbe</i>	Niamey	Dosso	Total	Traduction française
kumci	3	3	6	joue
kumatu	33	4	37	joues
muɓe	1	6	7	joue, autre forme attestée
mumuɓe	1	1	2	forme redoublée
haɓa	1	-	1	menton
hawaza	-	1	1	flanc
autre	5	1	6	-
ne sait pas	25	3	28	-
non-réponse	51	10	61	-

Tableau 15 : 'joue' en hausa

S'agissant du 'doigt', *yatsa* (**kambayze**), les informateurs de Dosso sont proportionnellement plus nombreux que ceux de Niamey à avoir trouvé le mot recherché. La forme *hwarce/farce* (la première forme étant une forme dialectale nigérienne en *hw-*, la seconde en *f-* la forme standard) est aussi attestée en hausa. Le dictionnaire consulté donne cependant pour *farce* le sens d'ongle' en hausa standard, alors qu'au Niger, cet item est donné par le plus grand nombre de répondants pour signifier 'doigt'. En outre, et à Niamey particulièrement, une part importante des informateurs a donné *dan hannu* qui est l'adaptation littérale du mot composé songhay-zarma *kambayze* signifiant 'doigt', littéralement 'fils de la main' et par extension 'partie de la main'. On relève ici aussi un nombre notable de non-réponses ou de répondants qui déclarent ne pas savoir.

<i>kambayze</i>	Niamey	Dosso	Total	Traduction française
yatsa	17	11	28	doigt
hwarce/farce	29	13	42	doigt, variante lexicale
hannu	13	1	14	main
dan hannu	30	2	32	littéralement 'fils de la main' interférence du composé songhay-zarma <i>kambayze</i>
autre	1	-	1	-
ne sait pas	15	1	16	-
non-réponse	15	1	16	-

Tableau 16 : 'doigt' en hausa

A Niamey comme à Dosso, les locuteurs natifs songhay-zarmaphones disent *gashin ido* (littéralement 'poils de l'œil') au lieu de *gira* pour désigner 'sourcil' en hausa. Comme dans le cas précédent, *gashin ido* est la traduction littérale du mot composé songhay-zarma *mo hamni* pour désigner 'sourcil' en hausa.

<i>mo hamni/mo safe</i>	Niamey	Dosso	Total	Traduction française
gira	22	4	26	sourcil
gashin ido	62	19	81	poils de l'œil calque du songhay-zarma <i>mo hamni</i>
autre	11	2	13	-
ne sait pas	6	-	6	-
non-réponse	19	4	23	-

Tableau 17 : 'sourcil' en hausa

2.3. Les variables morphologiques¹

La formation des pluriels représente une des grandes difficultés du hausa, encore plus particulièrement pour des locuteurs non natifs, puisqu'elle demande un effort de mémorisation de différentes formes dont une typologie pratique peut faciliter l'acquisition². Les classes établies ne résolvent cependant pas tous les soucis et il s'avère que parfois certains pluriels peuvent être plus difficiles à former que d'autres. S'agit-il d'ailleurs uniquement d'un problème de forme dont on ne connaît pas le pluriel correspondant ou la difficulté n'est-elle pas associée à une utilisation plus ou moins fréquente ?

D'utilisation quotidienne, les « tasses » (en français « nigérien » ce terme désigne les récipients contenant les repas afin de les servir, en hausa *kwaanoonii*, en songhay-zarma *tasey*),

¹ Cette partie a été rédigée avec l'aide d'un dictionnaire hausa-anglais/allemand en ligne que l'on trouve à l'URL suivante : <http://www.univie.ac.at/afrikanistik/oracle/KofarHausaE2.html>

² Voir à ce propos, dans ce volume, ABDOULAYE, « Les variations en hausa chez les locuteurs natifs ».

sont connues de la grande majorité des répondants (86%), mais avec 93% de réponses à Dosso et 84% à Niamey. C'est aussi à Niamey qu'on enregistre le plus grand nombre de réponses « autre » (8%). Cet item semble donc bien connu des répondants, certainement par son utilisation fréquente mais aussi peut-être par une forme plurielle relativement « simple » qui consiste à ajouter le suffixe *-ni* au monème singulier.

Ils connaissent également le pluriel hausa de « marabout », *malamai (alfagey)* à raison de 72% sans différence importante entre les deux villes où s'est déroulée l'enquête. On relève aussi pour cet item une forme relativement proche, *malumai*, que 20% des répondants ont choisie, plus particulièrement à Dosso où un tiers des répondants l'a donnée. Dans la culture islamo-nigérienne, le personnage du marabout est extrêmement important et la connaissance du pluriel du terme qui le désigne peut être liée à son rôle social très fort.

Les deux items suivants semblent moins maîtrisés dans leur pluriel que les deux premiers car plusieurs formes sont en concurrence. Pour le pluriel de 'cheval', la réponse standard *dawaki (bariyey* en songhay-zarma) est donnée par près de 20% des répondants (25% à Dosso et 10% à Niamey). Une forme dialectale, relativement proche, *dawakai*, obtient le plus grand nombre de réponses : 28% au total (26% à Niamey et 38% à Dosso). On relève aussi que 15% des répondants n'ont pas donné de réponses ou ont déclaré qu'ils ne savaient pas. Enfin, 20% des individus ont donné *dokuna*, de manière un peu plus sensible à Niamey qu'à Dosso. On a relevé cette forme, non attestée par les dictionnaires consultés, mais qu'on retrouve à Maradi, Niamey et Zinder, au niveau de l'enquête générale parmi les réponses données par des locuteurs du tamajaq¹. Ce constat laisse supposer que les répondants ayant donné cette dernière forme ont vraisemblablement acquis le hausa dans la capitale au contact de hausaphones originaires de l'est du Niger.

La forme *dabbobbi (almaney)* 'les animaux' est donnée par 40% des répondants, par plus de deux tiers de ceux de Dosso et un tiers de ceux de Niamey. C'est dans la capitale qu'on enregistre le plus de non-réponses et de réponses « ne sait pas », mais aussi la forme *bisashe* par 22% des répondants, (mais 14% à Dosso) dont le sens est 'animaux domestiques'. Il semble ici que le contexte dans lequel vivent les répondants leur fait sélectionner un item au sens plus restrictif mais qui fait directement référence aux éléments qu'il côtoient quotidiennement. Toujours est-il que la forme plurielle *bisashe*, même si son extension est moins large que le terme générique attendu, est parfaitement conforme au hausa standard. Enfin, la forme *awaki*,

¹ Voir à ce propos, dans ce volume, SOUMARE, « Pratiques et représentations des locuteurs du tamajaq ».

forme plurielle de 'chèvre' est donnée par 10% des répondants. On est à nouveau ici en présence d'un sens moins large mais aussi d'une forme plurielle parfaitement maîtrisée. Enfin, on relève ici 45 individus, soit près d'un tiers, qui n'ont pas donné de réponse ou qui ont déclaré ne pas savoir.

2.4. Les variables syntaxiques

Le verbe « être » français peut être rendu en hausa par les formes pronominales *ne* et *ce* qui acquièrent une fonction verbale dans, par exemple, la détermination. Une grande partie (84%) des locuteurs natifs songhay-zarmaphones de Niamey et de Dosso connaissent l'expression *namiji ne* (**alboro no**) qui veut dire 'c'est un homme' en hausa standard. A ce résultat, on peut encore ajouter la forme *namiji na*, forme dialectale dans certaines zones du Niger et donnée par 7% des répondants. On se retrouve donc face à un taux de plus de 90% de réponses attendues, en soulignant tout de même 7% de réponses classées sous « autres », plus particulièrement à Niamey. La deuxième expression, *mace ce* (**wayboro no**) 'c'est une femme', est connue également par une part importante des locuteurs natifs songhay-zarmaphones à Niamey et à Dosso (44%). On trouve également des répondants qui disent *mace ta* (16%), dont 14% à Niamey et 24% à Dosso, qui est, comme *namiji na*, une forme dialectale. Cependant, on rencontre aussi un nombre relativement élevé de répondants qui disent *mace ne*, c'est-à-dire qui utilisent la forme masculine du syntagme verbal 'c'est'. Il s'agit de 32% d'individus à Niamey et de 14% à Dosso. Enfin, la dernière expression, *naka ne* (**ni wane no**) 'le tien' est elle aussi connue par la grande majorité des locuteurs natifs songhay-zarmaphones de Niamey et de Dosso. En ajoutant à cette réponse la forme dialectale *naka na*, ainsi que la forme *naki ne* où *naki* représente la forme féminine du pronom de deuxième personne, on arrive ici à un taux proche de 90%.

Au vu de ces résultats, il semble donc que les règles qui régissent les rapports syntaxiques du syntagme verbal 'être' sont connues par la plupart des répondants, même si on doit souligner que certains songhay-zarmaphones optent pour la simplification du système de « conjugaison » de ce syntagme verbal en ne gardant que la forme masculine qui devient générique. Ce phénomène peut s'expliquer, en partie, par la non distinction qui est faite entre le masculin et le féminin en songhay-zarma quant à la forme du verbe 'être', mais aussi peut-être par la neutralisation de l'opposition entre masculin et féminin au pluriel avec l'utilisation de la forme *ne* en hausa. En outre, la forme songhay-zarma *no*, formellement proche de *ne* hausa, n'est peut-être pas sans incidence sur l'utilisation de cette dernière, aussi au féminin singulier.

2.5. Le test de contrôle

	Niamey	Dosso	Total
très bon	24	5	29
bon	41	13	54
moyen	34	10	44
mauvais	6	1	7
nul	3	-	3
non-réponse	12	-	12
total	120	29	149

Tableau 23 : compétence en hausa

La plupart des songhay-zarmaphones interrogés sont notés de « très bon » à « moyen ». Il semble donc que ceux qui prétendent parler le hausa font preuve d'une appréciation assez fidèle de leurs compétences linguistiques. On note d'ailleurs une adéquation entre les réponses données et attendues et une évaluation positive. Cependant, au niveau des variables phonologiques, particulièrement au niveau des consonnes glottalisées, il ne semble pas que la réalisation d'un son que l'on peut qualifier de « plus simple » induise un jugement plus sévère sur la compétence en hausa.

Conclusion

Les items soumis aux informateurs ont généralement été trouvés par la majorité des répondants. Les réponses inattendues sont en partie dues aux questionnaires comme les formes définies plurielles demandées aux hausaphones natifs. La moins large connaissance de certains items semble aussi liée à la moindre fréquence de leur utilisation.

Pour ce qui touche au songhay-zarma, c'est la variété « zarma » qui l'emporte sur la variété « songhay » chez la plupart des répondants interrogés à Niamey et Dosso.

On relève une bonne maîtrise générale qui laisse augurer que la communication fonctionne et ce malgré quelques simplifications au niveau des systèmes phonologiques des deux langues. Mais on insistera sur le fait que les répondants de Dosso se sont avérés souvent « meilleurs » que ceux de Niamey. C'est au niveau syntaxique que les problèmes de communication peuvent être les plus importants et il semble difficile ici de « rectifier » le tir sans envisager l'enseignement de ces deux langues pour que les structures syntaxiques « étrangères » soient intégrées, en précisant que les items de l'enquête donnaient plus de chance à la réalisation d'interférences du hausa sur le songhay-zarma que l'inverse. Enfin, les variables syntaxiques retenues étaient très différentes dans les deux cas. Il est donc impossible, en fonction de la méthode d'enquête, de donner une typologie rigoureuse des interférences syntaxiques entre les deux langues.

Pratiques et représentations des locuteurs du fulfulde

Salamatou SOW

Université de Niamey

1. Introduction

Les *Fulbe*, appelés Peuls dans la littérature francophone, vivent dans le Sahel et les savanes de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ils sont, à l'origine, un peuple de transhumants spécialisés dans l'élevage du zébu. Ils occupent donc les vallées herbeuses des différents fleuves (Sénégal, Niger, Chari, Logone, Nil bleu, etc.), les vallées asséchées des anciens cours d'eau et les plaines herbeuses de la zone sahélo-saharienne. L'aire d'extension des *Fulbe* est donc très vaste. Du fait de cette dispersion, ils ont des contacts multiples dans les différentes zones écologiques où ils vivent avec d'autres populations non peuls.

Les migrations dues au pastoralisme ont été amplifiées par celles consécutives aux conquêtes menées par de grands réformateurs musulmans des 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Ces dernières ont permis la création de grands Etats théocratiques par les *Fulbe* et l'occupation de grandes cités en Afrique de l'Ouest. Le pastoralisme, malgré les contacts réguliers pour écouler les produits, confinait souvent les Peuls dans des zones rurales isolées, moins ouvertes aux populations voisines. Les conquêtes politico-religieuses leur ont apporté une plus grande ouverture à l'autre, notamment à travers le développement d'une fraternité islamique vis-à-vis des nouveaux convertis. Les *Fulbe* ont ainsi été amenés à cohabiter avec des populations très diverses dont ils ont fini par parler bien souvent la langue, au moins par prosélytisme religieux. Les pasteurs, eux, ne parlent les autres langues que de manière occasionnelle, sur les marchés et dans les lieux de rencontre avec les non Peuls sédentaires. Du Sénégal au Soudan, les *Fulbe* vivent ainsi dans trois grandes aires linguistiques : mandingue (Sénégal, Guinée, Mali occidental), songhay (Mali oriental, Burkina septentrional, Niger occidental) et hausa (Niger oriental, Nigeria septentrional, Cameroun septentrional, Tchad, Centrafrique, Soudan).

Les *Fulbe* appellent leur langue le fulfulde. Sur le plan linguistique, le fulfulde et ses locuteurs ont fait l'objet de plusieurs classifications. Ainsi, TAUXIER (1933) classe les Peuls à partir de leurs voisins immédiats non peuls. Pour lui, les Peuls du Niger se trouvent entre Peuls du « pays *Habbé* » (songhay) et Peuls du « pays hausa ». Ce classement est très intéressant

parce qu'il situe les *Fulbe* par rapport à leurs voisins immédiats dont ils parlent bien souvent la langue. Pour ARNOTT (1970), il faut classer les dialectes du fulfulde en six groupes, parmi lesquels, il distingue les parlers de l'ouest du Niger de ceux de l'est du Niger. Ce classement explique que les Peuls de l'est du Niger appellent *gorgaare* le parler fulfulde de l'ouest (de Téra à Birni N'gaouré) et que ceux de l'ouest appellent *fulfulde-hausa*, celui de l'est. Malgré cette distinction, les deux grandes variétés de la langue des *Fulbe* pratiquées au Niger sont groupées sous l'étiquette générale « fulfulde ».

LACROIX (1984) regroupe les parlers fulfulde en deux grandes variétés : les parlers occidentaux compris entre le Sénégal et l'ouest du Niger et les parlers orientaux entre l'est du Niger et le Soudan. La frontière entre ces deux grands ensembles se situe au Niger, entre Téra et Birni N'gaouré. Dans le vaste ensemble peul, en dehors des régions comme le Nord-Cameroun, le sud-est du Mali et le nord du Burkina Faso où le fulfulde est véhiculaire, les locuteurs de fulfulde ont, selon les pays, pour principale langue seconde, le bambara, le songhay-zarma et/ou le hausa. La position centrale du Niger au sein de l'ensemble peul fait que les fulfuldephones ont pour langue seconde le songhay-zarma à l'ouest, le hausa à l'est et au nord-est.

Nous examinerons ici d'abord les pratiques du hausa et du songhay-zarma par les *Fulbe*, puis nous verrons comment ils se représentent les langues qui, dans leur environnement, jouent un rôle social, culturel, religieux et éducatif éminent.

2. Le fulfulde, langue des *Fulbe* dans le contexte du Niger : les rapports entre les langues

Compte tenu d'un certain nombre de facteurs socioculturels spécifiques au Niger, les locuteurs du fulfulde vivent un bilinguisme, voire un multilinguisme, particulier. Ils ont comme langue seconde, selon leur zone d'habitation, soit le hausa dans le centre (Dogondoutchi – Birni N'Konni), dans l'est (Maradi – Zinder – Diffa) comme dans le nord (Tahoua – Agadèz), soit le songhay-zarma à l'ouest (Tillabéri). Dans les arrondissements de Dosso, de Filingué et de Gaya, ainsi que dans la capitale Niamey, certains *Fulbe* parlent hausa et songhay-zarma.

Pasteurs nomades à l'origine, et bien qu'il y ait des *Fulbe* sédentaires et citadins surtout dans la partie ouest, les *Fulbe* sont souvent des ruraux au Niger où ils occupent des pâturages sur toute l'étendue du territoire. Les *Fulbe* vont dans les agglomérations pour des raisons économiques (au marché et chez les artisans) et sociales (rencontre des membres du groupe dans les marchés urbains) ou culturelles (prières du vendredi à la grande mosquée de la ville ou du

village le plus proche). Dans le contexte général du Niger, ce sont surtout les *Fulbe* qui ont un besoin de communiquer avec les autres, non fulfuldephones, ce qui justifie leur multilinguisme, même si par ailleurs nous avons des îlots de véhicularité du fulfulde dans la région de Téra.

L'enquête, pour l'ensemble des régions du pays, a porté sur un groupe de 1067 individus fulfuldephones, dont deux tiers d'hommes. 790 répondants ont déclaré avoir pour langue seconde, L2, le hausa, soit 70%, et 493 le songhay-zarma, soit 44%. Parmi ces 1061¹, 222 parlent les deux langues, soit 20%.

3. Lieux d'enquête et régions linguistiques

Pour la partie **hausa**, les enquêtes menées auprès de 649 individus se sont déroulées dans les localités suivantes, identifiées comme des régions d'implantation du hausa :

Lieux d'enquête	N=
Agadèz	34
Boboye	2
Diffa	119
Dogondoutchi	50
Filingué	30
Gaya	38
Maradi	118
Niamey	35
Tahoua	95
Zinder	128
N=	649

Ces localités se regroupent dans six régions, les cinq premières étant linguistiquement homogènes quant à la variété de hausa pratiquée, et qui sont :

Régions	Localités	Nombre	Spécificités linguistiques
Région N	Agadèz et Tahoua	129	hausa / tamajaq
Région E1	Diffa	119	hausa / kanuri
Région C	Dogondoutchi et Filingué	80	hausa / songhay-zarma / tamajaq
Région E2	Maradi et Zinder	246	hausa
Gaya	Gaya	38	hausa / songhay-zarma (« dendi »)
Niamey	Niamey	35	hausa / songhay-zarma + autres
	N =	647²	

1 La différence de 6 individus s'explique par une inattention lors de la saisie informatique pour les réponses données à la question : « Parlez-vous d'autres langues ? ».

2 La différence entre 649 et 647 s'explique par deux informateurs interrogés dans le Boboye sur leur pratique du hausa dont il n'est pas tenu compte ici.

- **la région N (Nord)**, située dans la partie nord du Niger, regroupe Agadèz et Tahoua. On y parle la variété hausa de l'Ader classée parmi les parlers occidentaux du hausa. Cette région partage aussi les mêmes habitudes linguistiques avec le tamajaq comme seconde langue importante. On y a aussi les mêmes traits culturels : port du turban touareg par les hommes, même style d'habitat. C'est une zone en partie pastorale, à la limite de la zone des cultures. Il n'y a pas de gros villages peuls, la grande majorité de la population s'adonnant à l'élevage de transhumance comme les *Wodaabe*.

- **la région E1 (Est 1)**, située à l'extrême est autour de la ville de Diffa, est une zone pastorale où vivent de nombreux Peuls. Ils cohabitent avec les Kanuri et parlent la même variété de hausa. Le hausa y est une *lingua franca* qui permet aux différentes populations de la région de communiquer entre elles.

- **la région C (Centre)** regroupe Filingué et Dogoundoutchi : c'est une zone tampon, à la limite du songhay-zarma et du hausa. Le hausa de l'Arewa (Dogondoutchi) et celui du Kourfèye (Filingué) sont des variétés proches (mêmes réalisations phonétiques de /k/ en [c] devant [-i] et [-e]) qui sont classées dans le grand ensemble des variétés occidentales du hausa. Mais Filingué a la particularité d'avoir une partie hausaphone et une partie songhay-zarnaphone, avec une présence importante du tamajaq.

- **la région E2 (Est 2)** est une zone hausa plus homogène (Maradi et Zinder). Ici, pas de concurrence avec une autre langue : on y parle un hausa socialement plus valorisé et proche du parler standard de Kano au Nigeria.

- **Gaya** est une zone bilingue hausa et « dendi », variété du songhay-zarma, où vivent de nombreux fulfuldephones. La variété de hausa qui y est pratiquée est proche des parlers du Nigeria voisins.

- **la région Niamey**, capitale du pays, regroupe sur un même espace les locuteurs et locutrices de toutes les langues nationales du pays dont, majoritairement, le hausa et le songhay-zarma.

Les populations peules habitant ces régions seraient remontées du Nigeria où l'empire peul et musulman d'Ousmane Dan Fodio les avait attirées. Outre le contact géographique, les liens politico-culturels que Sokoto entretient avec les autres Etats hausa a fait de cette langue un outil de propagande et de diffusion de l'islam. Le contact des Peuls avec le hausa est très ancien dans toutes ces régions. Dans le Nord et le Centre, il s'agit de Peuls à la fois agriculteurs et pasteurs, dans les régions Est 1 et 2, on a plus de sédentaires et les groupes peuls portent le nom des cités hausa dont ils sont originaires : *Katsinanko'en* (de Katsina), *Bornanko'en* (du Bornou).

Pour la partie **songhay-zarma**, 418 informateurs ont été interrogés. La proportion la plus importante concerne la communauté urbaine de Niamey et sa périphérie. Nous étudions les résultats à partir de lieux les plus représentatifs de l'espace songhay-zarma :

Lieux d'enquête	N =
Ayorou	20
Boboye	51
Dosso	40
Filingué	31
Gaya	10
Kollo	18
Niamey	107
Ouallam	8
Say	45
Téra	59
Tillabéri	29
N=	418

Les localités s'organisent en quatre régions linguistiques, les trois premières correspondent à trois aires dialectales du songhay-zarma, et la dernière à la capitale où les trois variétés de songhay-zarma sont en présence.

Région S	Ayorou, Téra, Tillabéri	108
Région Z	Boboye, Dosso, Filingué, Kollo, Ouallam, Say	193
Région D	Gaya	10
Niamey	Niamey	107
N=		418

- **la région S (songhay)** est l'espace de la variété songhay considérée par ses locuteurs comme la variété « mère » dont découlent les autres.
- **la région Z (zarma)** correspond à l'aire de la variété identifiée comme zarma ; elle comprend la variante du Zarmaganda (Ouallam et Filingué), celle du Zarmatarey (Dosso et le Boboye) et celle du fleuve (Kollo et Say).
- **la région D (dendi)** est le domaine du dendi, variété pratiquée aussi dans le nord du Bénin voisin. Cette zone partage une frontière avec le Nigeria et le hausa y est véhiculaire.
- **Niamey**, on l'a vu ci-dessus, regroupe les locuteurs et locutrices de toutes les langues nationales du pays dont le hausa et le songhay-zarma.

Dans la partie ouest les migrations peules se situent entre la fin du 18^{ème} et le début du 19^{ème} siècles. Les vagues migratoires viennent toutes de l'ouest et ont pour point de départ le Mali, entre le Masina et Gao. Ici également le contact avec le songhay-zarma est continu

et ancien. Peuls et Songhay ont établi des liens particulièrement forts pour, d'une part, résister aux Touaregs, et d'autre part s'occuper du bétail, car, sans être des pasteurs, les Songhay possèdent de grands troupeaux qu'ils confient aux Peuls. Cette proximité fait de Téra une des villes où le fulfulde est très présent.

4.1. Pratiques du hausa

4.1.1. Variables phonologiques

Nous prenons en compte les phonèmes /s'/, affriquée éjective apico-dentale transcrit « ts » en hausa standard, et la consonne éjective vélaire /k/. Ces deux phonèmes n'existent pas dans le système phonologique du fulfulde.

La consonne affriquée éjective typique du hausa est l'une des plus difficile à réaliser par des locuteurs non natifs. La forme *tsaada* 'cherté' est majoritairement employée, sauf en zone N où elle se réalise plutôt *caada* ; là, les Peuls sont majoritairement transhumants, leur usage du hausa est donc plus occasionnel. Les autres altérations comme *s-*, *y-* et *jaada*, plus rares, témoignent de la difficulté qu'ils éprouvent parfois à réaliser ce son. En considérant les données par âge et par sexe, nous constatons que les hommes et les femmes qui ont entre 30 et 50 ans ont produit la forme correcte à plus de 60%. Les mêmes commentaires valent aussi pour les deux autres items soumis aux informateurs : *tsaaga* 'cicatrice' et *wutsiya* 'queue', les variations entre les trois items proposés étant très faibles.

La forme *karami* 'petit' est largement attestée dans toutes les régions. Il en va de même pour l'item *karfi* 'force'. Il semble donc que même si le son [k] n'existe pas en fulfulde, la présence de phonèmes glottalisés comme /b/, /d/ et /y/ aide le fulfuldephone à intégrer et à produire un phonème « étranger » mais qui partage des traits avec certains phonèmes du fulfulde. En outre, pour le dernier item, *karfi*, le phonème /f/ connaît une variation entre [h] et [f] : [h] se réalise en régions N et C et [f] en régions E1 et E2, c'est-à-dire les deux régions proches du Nigeria. Niamey surprend ici puisque tous choisissent la forme standard en [f] alors qu'y vivent des locuteurs provenant de tout le pays et pas seulement des zones de Zinder, de Maradi et de Diffa.

4.1.2. Variables lexicales

Ce sont des items qui désignent des parties du corps et qui ne sont pas couramment employés comme « joue », « lèvres », « doigt » et « sourcil ».

La variable « joue » est désignée de plusieurs façons dont deux formes dialectales : *kumci* et *muƙe*. La forme *kumci* est particulièrement présente en région E2 et en concurrence en régions N et C, dans lesquelles on rencontre aussi la forme *muƙe*, majoritaire en région C. La forme *haƙa* désigne le menton mais bon nombre d'informateurs l'ont retenu, particulièrement en région E1. Enfin, la forme *kumatu* correspond au pluriel de *kumci* et peut donc être aussi considérée comme acceptable.

La variable « lèvre » est bien connue puisque 476 personnes ont donné *leƙo*, la réponse attendue, mais on relève aussi un nombre important de répondants qui disent ne pas savoir (115).

Le cas de la variable « doigt » est intéressant et permet de délimiter deux ensembles dialectaux *yatsa* ~ *farce*. Le hausa standard utilise la forme *farce* (à laquelle on rattache aussi la forme « nigérienne » *hwarce*) pour désigner le doigt, l'ongle étant désigné par *yatsa*. Ce dernier est utilisé au Niger avec le sens de 'doigt'. Il est majoritaire en régions E1, C et E2. Quant à la forme *farce*, son usage est particulièrement fréquent en région N. On peut se demander ici pourquoi c'est dans le nord que se réalise la variété standard alors que dans la région E2, géographiquement proche du Nigeria et, par conséquent, du standard, on préfère un terme plus « nigérien ».

Enfin, le sourcil, *gira*, est donné par la majorité des répondants (428), mais c'est en zones E1 et E2 que l'on rencontre le plus de répondants déclarant ne pas savoir.

4.1.3. Variables syntaxiques

Est testée ici l'utilisation des copules grammaticales *ce* et *ne*, ayant pour sens 'c'est...'. En ce qui concerne le féminin, les copules *ce* et *ta* sont largement attestées dans les énoncés *mace ce* et *mace ta* 'c'est une femme'. La forme *ce*, standard, est partout majoritaire sauf en région N et à Gaya où elle est en concurrence avec *ta* qui recueille le plus de réponses. Les réponses « ne sait pas » sont nombreuses en zone E1. La forme incorrecte *mace ne/na* ne se recense que dans la zone E2. Elle peut être le fait des ruraux utilisant très peu le hausa dans leur vie quotidienne.

Le masculin connaît la même opposition entre *ne* et *na*, le premier correspondant à la forme standard *ce* féminin et le second au régionalisme *ta* féminin dans les énoncés *namiji ne/na* 'c'est un homme'. Le même constat vaut aussi pour *naka/naki ne ~ naka/naki na*¹ 'c'est le tien'. La forme *na* se rencontre à nouveau en région N et à Gaya, alors que la forme *ne* est majoritaire dans les autres régions.

Les variations exposées ci-dessus sont propres au hausa standard (*ce/ne*) vs une variété régionale « nigérienne » (*ta/na*) mais la compétence syntaxique des fulfuldephones est ici très bonne puisque l'on enregistre un taux de non réponses et de réponses « ne sait pas » ne dépassant pas 10%. Inévitablement, les fulfuldephones vivant dans les zones où se pratiquent les régionalismes *ta* et *na* finissent pas les acquérir et les utiliser à leur tour.

4.1.4. Variables morphologiques

La construction des pluriels en hausa est complexe mais la majorité des répondants a produit les termes attendus.

L'item *kwaanoni* 'les tasses' (singulier *kwanon*) est bien connu dans toutes les zones sauf en région E1 où on enregistre le plus grand nombre de réponses « ne sait pas » (16 sur 117) mais aussi autant d'informateurs qui donnent *kwaanoni* que *kwanuka* (33 + 33 sur 117). Ce dernier se rencontre aussi de manière assez forte en région E2 (34 sur 241) ainsi que sa forme redoublée *kwaanunuka* (20 sur 241). A la forme *kwaanoni*, on peut ajouter la forme proche *koononi*, donnée principalement par un petit 10% de la région N.

L'item *malamai*, pluriel de *malami*, est donné par la majorité des répondants de la région N (103/124) ainsi qu'à Gaya (28/37) et à Niamey (21/34). En région C, il est encore majoritaire (42/79) mais en concurrence avec *malumi* (31/79). Ce dernier est majoritaire en régions E1 (54/117) et E2 (130/242), même si on rencontre également la forme standard *malamai* (en E1 : 43/117 et en E2 : 98/242). Il est à nouveau surprenant que la zone la plus septentrionale soit la plus proche du standard alors que dans les zones E1 et E2, géographiquement proches du Nigeria, soit produite autant la forme standard qu'une variante « nigérienne ».

Pour le pluriel de 'cheval', la réponse standard *dawaki* (singulier *doki*) est donnée par la majorité des répondants des régions N et E2. Une forme dialectale, relativement proche, *dawakai*, obtient la grande majorité des réponses de la région C, mais est aussi présente dans les autres

1 La forme *naka* signifie 'le tien' pour un « possesseur » masculin alors que la forme *naki* a valeur de féminin.

régions, 28% en E1 et 11% en E2. Enfin, 10% des individus ont donné *dokuna*, forme non attestée par les dictionnaires consultés mais qu'on retrouve principalement en régions E1 où elle est majoritaire et en E2 où elle vient en troisième position. Cette forme a d'ailleurs aussi été produite par les kanuriphones de Diffa (région E1, cf. dans ce volume, SIDIBE, « Pratiques et représentations des locuteurs du kanuri »).

La forme *dabbobbi* 'les animaux' (singulier *dabba*) est donnée par 40% des répondants, mais on rencontre aussi la forme *bisashe* chez 38% des répondants dont le sens est 'animaux domestiques'. Il semble ici que le contexte dans lequel vivent les répondants leur fait sélectionner un item au sens plus restrictif mais qui fait directement référence aux éléments qu'il côtoient quotidiennement. D'ailleurs, on rencontre aussi la forme *awaki*, pluriel de 'chèvre', qui est donnée par quelques répondants. On est ici aussi en présence d'un sens moins large mais aussi d'une forme plurielle parfaitement maîtrisée. La réponse *dukiya* (singulier de *dukiyoyi*), qui signifie 'richesse, trésor', est donnée, métaphoriquement, par près de 20% des répondants de la région N. Cette forme a d'ailleurs aussi été produite par les tamajaq, mais plutôt dans la zone de Maradi (E2, cf. dans ce volume, SOUMARE, « Pratiques et représentations des locuteurs du tamajaq »).

Les fulfuldephones semblent bien maîtriser les difficultés morphologiques qui leur ont été soumises. On rencontre différentes réalisations mâtinées de régionalismes du hausa pour les trois premières, mais aussi des réalisations liées au sens immédiatement accessible aux répondants pour la dernière.

4.1.5. Evaluation de la compétence orale en hausa

	Région N	Région E1	Région C	Région E2	Gaya	Niamey	N=
Très bon	60	37	26	125	17	7	273
Bon	36	40	27	51	14	8	176
Moyen	27	24	15	21	5	7	99
Mauvais	3	8	-	2	-	4	17
Nul	-	-	-	1	-	1	1
N=	126	109	68	200	36	27	567

Les locuteurs dont la compétence est estimée très bonne et bonne représentent 79% de l'effectif alors que ceux qui ont une mauvaise compétence n'atteignent que 3%. Ceux qui sont notés moyens représentent 17% de la strate. Réputés pour leur capacité d'adaptation au milieu et à la société, les *Fulbe* semblent être de bons locuteurs du hausa dans le cadre de cette enquête, surtout là où le hausa ne semble pas en « concurrence » avec le songhay-zarma et/ou le tamajaq,

dans les régions N, E1 et C, ou avec le kanuri en région E2. En tant que locuteurs du hausa, nous verrons plus loin quelle image se font les *Fulbe* de cette langue

4.2. Pratiques du songhay-zarma

4.2.1. Variables phonologiques

Il s'agit de voir comment les enquêtés réalisent la nasale labio-vélaire zarma [ɲw] ou sa variante songhay [ɲ]. La grande majorité des enquêtés de la région S réalise la nasale labio-vélaire [ɲ], conformément à la variété songhay. En zone zarma, la variété propre [ɲw] reçoit la majorité des réponses même si la variété songhay se rencontre aussi : 42% en région Z et 30% à Niamey, ceci pour les items *ɲwa/ɲa* 'manger' et *ɲwaarey/ɲaarey* 'mendier'. Ce dernier a, en outre, provoqué un nombre important de réponses « autres », particulièrement en région S (23 répondants sur 98), à mettre peut-être en lien avec un tabou linguistique dont peuvent faire preuve les fulfuldephones de la zone songhay.

De tous les phonèmes du songhay-zarma, /z/ est le plus difficile à réaliser. Il est parfois réalisé [j] dans les items *zangu* 'pagne' et *zaara* 'cent'. Cependant il est le plus souvent réalisé conformément à la norme du fait que les deux items choisis renvoient au lexique du marché où, au moins une fois par semaine, les Peuls vont vendre leurs produits et animaux et effectuer des achats.

4.2.2. Variables lexicales

Les enquêtés ont été invités à nommer en songhay-zarma certaines parties du corps humain comme « lèvres », « joue », « doigt » et « sourcil ». Les réponses enregistrées sont les suivantes :

'lèvre'	Région S	Région Z	Région D	Niamey	N=
<i>mee fandu</i>	15	1	1	-	17
<i>mee calle</i>	-	57	-	14	71
<i>mee ganda</i>	24	47	-	30	101
<i>mee</i>	16	24	3	28	71
autres	2	14	2	4	22
ne sait pas	19	31	4	10	64
N=	76	174	10	86	346

Comment dit-on 'lèvre' en songhay-zarma ?

La forme *mee fandu* est donnée en région S par 15 informateurs sur 76 alors que dans les autres régions, elle est très rare. La forme *mee calle*, attendue, est donnée en région Z et à

On a ainsi pour :

'les/des lapins/lièvres'	<i>tobay/tobayan</i>	83% de réponses attendues
'les/des ânes'	<i>farkay/farkayan</i>	79% de réponses attendues
'les/des chevaux'	<i>bariay/bariayan</i>	74% de réponses attendues
'les/des chameaux'	<i>yoway/yoyan</i>	72% de réponses attendues

Si « lapins/lièvres » est l'item dont le pluriel est le mieux connu, c'est aussi celui-ci qui enregistre le plus fort taux de réponses « ne sait pas » (9%). Parmi les répondants donnant une autre réponse que l'une des formes attendues, on enregistre 24% de *yo boobo*, littéralement 'chameau beaucoup' et 21% de *bari boobo*, 'cheval beaucoup'. Les deux autres items reçoivent aussi des réponses dans ce sens mais selon un taux inférieur à 10%.

Pour résumer, on retiendra que la maîtrise du pluriel songhay-zarma semble être acquise par les répondants et que, parmi celles et ceux qui ne savent pas, on relève une stratégie efficace consistant à utiliser l'adverbe de quantité « beaucoup » devant la forme du singulier.

4.2.5. Evaluation de la compétence orale en songhay-zarma

	Région S	Région Z	Région D	Niame y	N=
Très bon	30	78	-	28	136
Bon	30	69	1	51	151
Moyen	19	26	6	14	65
Mauvais	4	2	3	2	11
Nul	-	-	-	2	2
N=	83	175	10	97	365

Près de 80% des Peuls sont jugés très bons et bons locuteurs de songhay-zarma, 19% sont jugés moyens et seulement 2 sont jugés nuls. On constate ici qu'une évaluation, certes subjective, est relativement cohérente avec la compétence effective des fulfuldephones pratiquant le songhay-zarma en L2.

5. Les pratiques déclarées dans des contextes sociaux (famille, amis, marché)

Le fulfulde se révèle la langue de la famille de la plupart des répondants (plus de 90%), mais Zinder est la zone où le fulfulde n'est parlé qu'à hauteur de 85%. On relève aussi que la pratique du

songhay-zarma en famille concerne 10% des répondants en régions S (songhay) et Z (zarma) et à Gaya et celle du hausa 23% des répondants de la région E2 (Maradi et Zinder) et 13% de la région N (Agadèz et Tahoua). Par contre, les Peuls de la capitale ne semblent pas laisser entrer les deux langues majoritaires et véhiculaires dans leurs foyers. Nous relevons aussi qu'à Diffa (E1), les quelques *Fulbe* interrogés qui ont déclaré pratiquer aussi une autre langue que la leur en famille ne parlent pas le kanuri mais plutôt le hausa, bien que le kanuri soit la langue du « terroir ».

Dans les échanges avec les amis, le fulfulde remporte à nouveau la majorité des réponses, mais le hausa et le songhay-zarma sont aussi relativement présents dans ce contexte de communication informelle. Le hausa est principalement pratiqué à Gaya et en régions N et E2 (plus de 35%), ainsi qu'en région E1 (22%). Quant au songhay-zarma, ce sont plus de 40% des répondants qui le pratiquent aussi en région S et Z et 20% à Gaya. Les données pour la capitale révèlent que 32% des fulfuldephones interrogés le parlent avec leurs amis alors qu'ils ne sont que 13% à déclarer parler le hausa. Les régions C et Z affichent quelques disparités en fonction des zones considérées : les fulfuldephones de Dogondoutchi sont 20% à déclarer parler le hausa entre amis mais ils sont 31% à Filingué. La pratique du songhay-zarma en zone Z est aussi sujette à variation spatiale : près de 60% à Say, plus de 40% à Dosso et dans le Boboye, 33% à Filingué. On relève aussi que 10% disent pratiquer aussi le hausa à Dosso. Le français, le kanuri et le tamajaq sont très faiblement cités.

Au marché, le hausa domine le plus souvent, même si le fulfulde est très souvent pratiqué selon un taux moyen de 84%. A Diffa uniquement, le kanuri est aussi présent sur les marchés parmi 42% des répondants. L'usage du tamajaq, rare sur le plan national, s'élève à 36% à Agadèz et Ayorou et à 25% à Téra. Dans la région C, le songhay-zarma est faiblement présent à Dogondoutchi mais les répondants sont 62% à déclarer le parler à Filingué. Dans cette même ville, la pratique du hausa à des fins commerciales s'élève à 56%. Si presque tous disent parler le songhay-zarma en zone Z, on enregistre 24% des répondants du Boboye et 29% de ceux de Dosso qui disent parler aussi le hausa au marché. La capitale affiche un taux de 84% pour le fulfulde, de 65% pour le songhay-zarma et de 44% pour le hausa. Par contre, la région bilingue de Gaya affiche un taux de 89% pour le hausa et de 57% pour le songhay-zarma.

6. Les représentations linguistiques

Dans cette partie, nous considérons les représentations que les fulfuldephones ont de leur langue, du hausa et du songhay-zarma dont ils sont locuteurs et, enfin, celles qu'ils ont de

Niamey (21%). On relève aussi que 29% des enquêtés ont donné *mee ganda* qui veut dire 'lèvre inférieure', notamment en région S et Z ainsi qu'à Niamey. Enfin *mee*, donné par 71 individus (21%) désigne la « bouche ». On relève aussi un nombre important de « ne sait pas ».

La désignation de la joue ne semble pas poser de problème particulier puisque la majorité (260) a donné la forme attendue *garbe/garba*, le premier étant l'indéfini 'une joue', le second le défini 'la joue', ceci dans toutes les zones. Mais sur les 418 interrogés, seulement 356 ont répondu à la question et on dénombre aussi 66 répondants déclarant ne pas savoir.

La grande majorité des informateurs sait désigner le doigt sous ses formes *kambeyze*, qui est la plus fréquente en zone zarma, à Niamey et à Gaya, et *kabize* que produisent les répondants de la zone songhay. Mais seuls 389 individus ont répondu sur les 418 interrogés.

Les sourcils sont identifiés par rapport à l'œil, *moy* en songhay ou *mo* en zarma. Les différentes réponses données se regroupent comme suit :

- *moy/mo hamni*, littéralement 'poils de l'œil', il s'agit de la réponse attendue et donnée par 158 répondants sur 337, soit 47%.
- *moy/mo safe*, littéralement 'clé de l'œil', est donné par 25 individus sur 337 (7%).

Le nombre de ceux qui ne savent pas est important (72/21%), mais la majorité des répondants a produit la forme attendue *moy/mo hamni*, en soulignant qu'ici seuls 337 individus sur 418 ont répondu à la question.

L'examen des données sur les variables lexicales révèle qu'un nombre important de répondants n'a pas répondu aux quatre questions posées, mais la majorité des fulfuldephones semble être au clair quant à l'utilisation d'une partie du lexique relatif au corps humain en songhay-zarma.

4.2.3. Variables syntaxiques

La première variable soumise à enquête était le possessif singulier *ay* dans 'mon bâton'. La grande majorité des enquêtés a donné la forme attendue *ay goobo*, et quelques-uns (14%) ont donné la forme *ay goobu* 'un de mes bâtons' qui peut être considérée comme acceptable, plus particulièrement en région Z et à Niamey. Certains fulfuldephones semblent ici négliger une subtilité syntaxique du songhay-zarma puisqu'ils ajoutent le monème *ay*, marque du possessif de première personne du singulier, au défini *goobo* ou à l'indéfini *goobu*.

'il a pris mon bâton'	Région S	Région Z	Région D	Niamey	N=	Traduction française
a nay goobo sambu	64	96	3	70	233	il a pris mon bâton
a nay goobu sambu	-	13	4	2	19	il a pris un de mes bâtons
a nay goobo za	-	24	1	-	25	idem, za = synonyme de sambu
a nay goobu za	-	2	-	-	2	idem, za = synonyme de sambu
% formes attendues	63%	73%	89%	69%	70.00%	-
a sambu ay goobo	34	33	-	26	93	SVO, interférence du fulfulde
a sambu ay goobu	-	10	-	1	11	SVO, interférence du fulfulde
a za ay goobo	-	3	1	-	4	SVO, interférence du fulfulde
a na sambu ay goobo	1	-	-	-	1	SVO, interférence du fulfulde
autres	2	3	-	6	11	-
ne sait pas	-	1	-	-	1	-
N=	101	185	9	105	400	-

'elle a pilé du mil'	Région S	Région Z	Région D	Niamey	N=	Traduction française
a na hayni duru	20	117	8	67	212	elle a pilé du mil
a na hayno duru	47	20	-	-	67	elle a pilé le mil
% formes attendues	64%	74%	89%	64%	69%	-
a duru hayni	27	45	1	29	102	SVO, interférence du fulfulde
a duru hayno	5	-	-	-	5	SVO, interférence du fulfulde
a go ga duru hayni	-	2	-	1	3	interférence du fulfulde
a na duru hayni	3	-	-	-	3	interférence du fulfulde
autres	-	1	-	6	7	-
ne sait pas	2	1	-	1	4	-
N=	104	186	9	104	403	-

Variables syntaxiques

La majorité des répondants (70%) maîtrise l'ordre syntaxique du songhay-zarma (SOV) alors que l'ordre « habituel » du fulfulde est SVO. Le plus faible taux se rencontre en zone S, peut-être parce que le songhay-zarma y est moins utilisé par les *Fulbe* dont la langue est véhiculaire dans certaines zones, notamment le nord-est de Téra en direction du Burkina Faso. La plupart des réponses non attendues révèlent le calque de la structure SVO du fulfulde sur celle du songhay-zarma.

Les structures syntaxiques soumises aux répondants se révèlent bien maîtrisées par leur grande majorité. Il semble que la région S est la zone où la compétence syntaxique est la moins bonne même si la majorité des répondants se révèle compétente quant aux structures syntaxiques du songhay-zarma.

4.2.4. Variables morphologiques

Les formes du pluriel semblent bien connues de la part des locuteurs du fulfulde. On enregistre en effet une majorité de réponses attendues pour les quatre items soumis, soit la forme définie comportant le suffixe *-ay*, soit indéfinie, moins courante, comportant le suffixe *-yan*.

(90%), mais aussi dans le hausa (25%) et plus faiblement dans le songhay-zarma (10%). Le même constat vaut aussi pour les langues choisies dans l'administration mais avec, cette fois-ci, la timide apparition du français (10%), de par sa tradition écrite, à mettre d'ailleurs en lien avec les langues désirées pour les documents d'état civil (cf. § 6.4.). C'est à Agadèz que le hausa reçoit le taux le plus fort (40%), suivi de Gaya, Maradi et Zinder (30%), puis 20% à Diffa, Filingué et Tahoua. Enfin, Dosso, Dogondoutchi et Niamey n'affichent qu'un petit 10%. Le songhay-zarma reçoit les meilleurs scores à Dosso (50%), dans le Boboye (30%), à Filingué (23%) mais seulement 12% à Gaya et à Niamey. Les régions de Tillabéri et Téra lui offre un score de 17%. Les réponses données à Niamey affichent une très légère préférence pour le songhay-zarma, ce qui correspond d'ailleurs aux pratiques déclarées avec les amis et au marché.

6.4. Langues des documents d'état civil

L'acte de naissance est, au Niger, le document officiel qui permet l'inscription des enfants à l'école et l'établissement d'une carte d'identité. Les résultats obtenus ne varient que très peu pour les deux documents officiels, il semble donc que les fulfuldephones retiennent avant tout le caractère écrit desdits documents sans vraiment les différencier. Les résultats seront ainsi présentés de manière conjointe.

La sélection se fait au profit de la langue première et de ce qui est considéré comme langues du voyage ou langue des échanges extérieurs : le français et le hausa remplissent ces fonctions à côté du fulfulde, avec un léger avantage du français sur le hausa.

Le fulfulde recueille 87% des voix, dans la fourchette suivante : Say 68% et Kollo 94%. Si le songhay-zarma ne récolte que peu de voix (5%), il convient de souligner que son taux est de 37% à Dosso, de 15% à Filingué et Say et de 10% à Gaya. Ni le songhay-zarma ni le hausa n'acquièrent de qualités écrites dans la capitale. Ce dernier récolte un taux moyen de 8% mais de 22% à Gaya, de 18% à Zinder et Agadèz, de 16% à Maradi, et de 10% à Diffa, et Dosso. La proximité géographique du Nigeria explique certainement les taux de Maradi, Zinder et Gaya, étant certainement considéré utile de posséder un document pour voyager, mais aussi travailler, dans le nord du Nigeria dont le hausa jouit du statut de langue co-officielle dans certains Etats. Le taux moyen de 15% recueilli par le français est supérieur à 30% dans le Boboye, à 20% à Agadèz, Dosso, Filingué et Say. Les fulfuldephones de la capitale affichent un taux de 14%, proche du taux moyen. Comme dans l'enseignement, les fulfuldephones semblent ici aussi remettre en question le bien fondé du français comme langue officielle.

6.5. Langues des médias

L'attachement des fulfuldephones à leur langue est à nouveau fortement exprimé dans le domaine des médias (radio et télévision), mais il est légèrement moins marqué dans le Boboye et à Zinder puisqu'il n'y dépasse pas 90%. Le français remporte ici encore un score très faible, malgré le fait que bon nombre d'émissions sont aujourd'hui diffusées dans la langue officielle. Le hausa reçoit 26% des voix alors que le songhay-zarma n'en reçoit que 16%. C'est à Dosso que ce dernier bénéficie du plus fort taux (68%), puis à Say avec 46% des voix. A Niamey, il obtient 28% des voix, 20% à Gaya, mais 13% à Filingué. En région songhay (Téra et Tillabéri), il ne reçoit que 20 à 25% des voix. Le meilleur score pour le hausa se rencontre à Agadèz et à Zinder (45%), 40% à Gaya, 30% à Maradi, Dosso et Diffa, 25% à Niamey, dans le Boboye, à Dogondoutchi et Tahoua et 10% à Filingué, zone bilingue, ainsi qu'à Say, proche de Niamey.

6.6. Test de la pilule

Dans le test dit de « la pilule » (MOREAU 1990), le choix de la langue se fait dans une condition particulière : l'informateur doit choisir de manière exclusive une première langue avec une pilule qui lui permettrait de retrouver l'usage perdu de la parole. Trois pilules successives permettent d'ordonner ses choix :

		1 ^{ère} langue	2 ^{ème} langue	3 ^{ème} langue
fulfulde	N=	937	148	19
	%	83	14	2
arabe	N=	120	191	125
	%	11	18	14
français	N=	30	93	208
	%	3	9	23
hausa	N=	27	427	239
	%	2	40	26
songhay-zarma	N=	8	179	176
	%	0.7	17	19

Dans le choix de la première « langue pilule », on rencontre le fulfulde (83%) et l'arabe (11%), toutes les autres langues, dont le hausa et le français, ne récoltent que peu de voix. Ainsi, en retrouvant la parole, les Fulbe choisissent leur langue, ensuite la langue de leur religion. Les fulfuldephones les plus attachés à leur langue (90% et plus) se retrouvent Dogondoutchi, Tahoua

l'arabe, langue du Coran, et du français, langue officielle du Niger. Ces représentations s'expriment en termes de choix dans des situations liées à la vie courante (éducation, prière, actes officiels, médias...) ou devant un choix contraignant (la « langue pilule »). Nous tenons compte du critère régional dont les tendances sont plus marquées que celui du sexe ou de l'âge. A la différence de la section sur les pratiques linguistiques, les régions ne sont pas regroupées autour de grands axes linguistiques mais présentées comme des zones du pays respectant plus ou moins le découpage administratif en vigueur (préfectures et sous-préfectures), ceci en raison de la prise en compte des réponses dans les zones bilingues comme Filingué, Dosso et Gaya sur un axe nord-sud, ainsi que Niamey et ses « satellites » comme Say, Kollo. Enfin, il est utile de rappeler, une fois pour toutes, que le nombre des répondants en contexte hausaphone se monte à 649 alors qu'en contexte songhay-zarmaphone, ils ne sont que 418. Cette précision indispensable aidera à pondérer les résultats présentés ci-après concernant le hausa et le songhay-zarma.

6.1. Langues de l'enseignement

Le fulfulde est la langue la plus choisie pour l'enseignement public au Niger (52%). On relève ensuite que la sélection de l'arabe (43%) est supérieure à celle du français (34%). Ceci pourrait se justifier par l'ancienneté de l'enseignement coranique et, aujourd'hui, probablement par la crise que traverse l'école publique nigérienne depuis une décennie. A notre avis, cette école ne rassure plus les parents qui, en sélectionnant l'arabe, se rabattent sur la langue du Coran et donc sur un modèle de formation plus ancien et garant des valeurs morales des *Fulbe*, alors que l'opportunité d'un enseignement de type occidental semble remise en question.

L'examen des résultats par régions révèle, pour le hausa, que ce n'est qu'à Agadèz, Diffa, Maradi, Zinder et Tahoua, c'est-à-dire là où il est fortement majoritaire, que son taux dépasse le taux moyen de 7%. Le songhay-zarma n'a reçu qu'un faible taux moyen de 2%, mais Filingué, Niamey, Say, Tillabéri et Téra lui accordent 10% des voix. L'attachement pour le fulfulde connaît une variation importante (de 75% à 20%), le taux moyen étant de 52%, les plus attachés à leur langue se rencontrant à Dogondoutchi et les moins attachés à Say. L'arabe connaît également un taux très variable : 65% à Tillabéri mais 25% à Tahoua. Enfin, le français, à l'instar des autres langues, enregistre aussi des résultats très fluctuants : 57% dans le Boboye et à Dosso mais 36% à Niamey. C'est à Tillabéri qu'il reçoit le moins bon score (17%) alors que, on l'a vu, c'est dans cette même région que l'arabe est choisi majoritairement.

Pour les deux langues véhiculaires, il semble que c'est là où elles sont parlées qu'elles sont, timidement, retenues par les répondants. Cependant, le faible taux reçu par le hausa à Niamey (2%) peut s'interpréter comme un fort attachement du Peul de la capitale pour sa langue d'origine mais aussi par le fait que, compte tenu des ressources humaines disponibles durant la recherche, l'enquête dans la capitale s'est plus axée sur les fulfuldephones pratiquant le songhay-zarma en L2 que le hausa.

6.2. Langues de la prière

Parmi les langues choisies pour la prière, le fulfulde est systématiquement préféré, mais le hausa est aussi retenu par 20% des répondants de Maradi, de Tahoua et de Zinder. On relève une plus timide acceptation du hausa (10% et moins) dans les régions de Diffa, Dogondoutchi et Filingué. Par contre, le songhay-zarma n'est pratiquement jamais choisi, même dans les régions où il est véhiculaire. Quant à la langue officielle, elle est très souvent absente de la palette des idiomes que les fulfuldephones pourraient accepter, mais aussi rejeter, dans un contexte religieux. Les langues non désirées pour la prière révèlent que le hausa n'est pas souhaité à Diffa et Zinder par 10% des répondants, à Gaya et Maradi par 20%, à Filingué et Tahoua par 30% et enfin à Dogondoutchi par 56%. Ailleurs, le hausa ne semble pas souffrir d'un rejet massif. Pour le kanuri, ce n'est qu'à Diffa que 38% des fulfuldephones lui ôtent toute qualité religieuse. Le rejet du tamajaq est moins net mais on relève quand même entre 10 et 15% des répondants d'Agadèz, de Filingué et de Téra qui disent ne pas en vouloir pour prier. Quant au songhay-zarma, les régions du Boboye, de Dosso, de Filingué et de Gaya affichent un rejet supérieur à 20%, alors qu'il n'est que de 15% à Niamey et à Téra.

En bref, on enregistre un rejet plus manifeste des langues présentes là où vivent les fulfuldephones. Il ne semble donc pas s'agir ici de l'expression d'un jugement sur la valeur religieuse de telle ou telle langue mais plutôt d'un repli identitaire sur le fulfulde, toujours opposé à la langue de l'Autre. En outre, ce phénomène semble aussi reposer sur la compétence linguistique effective puisque certains fulfuldephones disent ne pas pouvoir prier dans une langue qu'il ne comprennent pas, particulièrement à Niamey et à Zinder.

6.3. Langues des institutions nigériennes : autorités, Parlement, justice, administration

On enregistre des résultats relativement homogènes pour les trois domaines suivants : discours des autorités, Parlement et justice. En premier lieu, il convient de souligner que la langue officielle n'est pratiquement pas désirée dans ces trois domaines. On se réfugie très majoritairement dans le fulfulde

et Kollo et les moins attachés à Agadèz et Say (70%). Il semble y avoir parfois une faible corrélation entre le choix du fulfulde et celui de l'arabe puisque ce dernier reçoit le plus de réponses à Agadèz, mais aussi à Dosso. La langue religieuse enregistre le moins de réponses à Tahoua et Kollo, mais aussi à Zinder. Même si le français est très peu choisi, c'est à Agadèz et à Say que son importance pour les fulfuldephones se révèle la plus grande.

Le second choix révèle une plus grande ouverture envers les autres langues avec une sélection du hausa en premier, de l'arabe en deuxième, du songhay-zarma en troisième, mais le français n'est choisi qu'en cinquième position après le fulfulde. C'est à Diffa, Dogondoutchi, Gaya, Maradi, Tahoua et Zinder que le hausa récolte le plus de voix (plus de 50%), c'est-à-dire là où il est fortement majoritaire, et où, pour Gaya, sa véhicularité semble supplanter celle du « dendi ». Par contre, les fulfuldephones des régions bilingues comme Dosso et Niamey ne valorisent le hausa qu'à hauteur de 20%. Le songhay-zarma est plutôt choisi dans le Boboye, à Dosso et à Tillabéri (taux d'environ 40%). Les autres régions songhay-zarmaphones affichent toutes un taux moyen de 30%, sauf à Gaya où il ne récolte que 6% des voix.

Le troisième choix révèle le pragmatisme linguistique des fulfuldephones puisque ce sont les deux langues véhiculaires et la langue officielle qui reçoivent plus de 20% des réponses. Il est vrai qu'une fois « équipés » de leur langue et de la langue religieuse (premier et deuxième choix), un complément permettant une communication large s'avère ici très utile pour les fulfuldephones. Le plus fort taux enregistré pour le français (30%) se rencontre à Dogondoutchi, Maradi et Tillabéri et le plus faible à Gaya. C'est à Niamey, dans le Boboye et à Dosso que le hausa connaît son plus fort taux (40%) et Agadèz et Gaya les suivent de près avec un taux de 30%. Les meilleurs scores du songhay-zarma s'affichent à Kollo, Ayorou mais aussi Gaya ainsi qu'à Tillabéri.

Les fulfuldephones interrogés affichent donc des choix que l'on peut qualifier de raisonnables dans le sens qu'à côté de leur langue et de la langue religieuse, ce sont des outils de communication d'envergure qui sont privilégiés, surtout en examinant les résultats des deux langues véhiculaires à Niamey où le songhay-zarma dépasse largement le hausa en deuxième choix mais où la tendance s'inverse pour le troisième choix. On peut dire de même pour les autres zones bilingues comme le Boboye, Dosso. Enfin, Filingué affiche une attitude opposée puisque le hausa est plus choisi que le songhay-zarma, sans grandes variations d'ailleurs.

7. Conclusion

Les pratiques montrent une grande ouverture et une grande aptitude des *Fulbe* à parler les langues secondes et même à très bien les parler.

Le hausa présente un dynamisme remarquable dans les départements de Diffa et d'Agadèz où il ne souffre d'aucune concurrence avec les langues du terroir comme le kanuri à Diffa ou le tamajaq à Agadèz et, où, dans l'arrondissement de Gaya, il supplante le songhay-zarma. Filingué marque bien une limite entre région (songhay-)zarma et région hausa.

Au niveau des représentations les *Fulbe* sont plus attachés à leur langue, véhicule de culture et d'identité. Ils la choisissent d'abord parce que c'est la langue héritée, « bue » comme le lait maternel. Et cette langue première d'identification vient naturellement avant les autres quand la liberté du choix est donnée au locuteur. En zone hausa, le hausa est choisi après le fulfulde : c'est le principal véhicule de la pensée dans les échanges avec les non Peuls. C'est le résultat d'une longue histoire commune ; il y a donc ici une proximité culturelle évidente par rapport aux autres langues, même par rapport à la langue française, ce qui est normal dans une population faiblement alphabétisée en français. En zone songhay-zarma, les Peuls sont plus portés vers l'arabe ou le français que vers le songhay-zarma. La question de cette distanciation culturelle ou des liens linguistiques moins étroits reste posée, même si on peut supposer que l'absence d'écoles coraniques de renom pourrait l'expliquer.

Références

- ARNOTT, David, 1970, *Nominal and verbal System of Fula*, Clarendon Press, Oxford.
- HAMA, Boubou, 1967, *Histoire du Gobir et de Sokoto*, Présence Africaine, Paris.
- ISSOUFI ALZOUMA, Oumarou, 1992, *Etude lexico-sémantique du vocabulaire fondamental du zarma*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal.
- LACROIX, Pierre-Francis, 1981, « Le peul » in *Les langues de l'Afrique Subsaharienne*, CNRS, Paris, pp. 19-31.
- MOREAU, Marie-Louise, 1990, « Des pilules et des langues. Le volet subjectif d'une situation de multilinguisme » in *Des langues et des villes*, Didier diffusion, Paris, pp. 407-420.
- SOW A., Salamatou, 1986, *La situation du peul dans le Niger-ouest : problèmes et perspectives d'une enquête dialectale*, Mémoire de DREA, Paris III-INALCO.

-
- SOW A., Salamatou, 1987, *Quelques aspects du fulfulde-hawsa : parlars peuls orientaux du Niger*, Mémoire de DEA, Paris III-INALCO.
 - TAUXIER, Louis, 1937, *Mœurs et histoire des Peuls*, Payot, Paris.
 - OUMAROU YARO, Bourahima, 1993, *Eléments de description du zarma (Niger)*, Thèse de Doctorat, Université Stendhal-GrenobleIII.

Pratiques et représentations des locuteurs du kanuri

Alimata SIDIBE

Université de Niamey

1. Introduction

Sont présentés ici des résultats choisis d'une enquête conduite dans la Communauté Urbaine de Niamey (désormais CUN), dans treize localités de la région de Diffa et dix localités de celle de Zinder, dont les deux villes du même nom. Ces trois régions accueillent la quasi-totalité des populations nigériennes de langue kanuri¹. L'échantillon est composé, à l'instar de la population nigérienne dans son ensemble, d'agriculteurs, d'éleveurs, de femmes au foyer, de fonctionnaires, d'étudiants et de retraités. Il permet de disposer de données, au moins indicatives, sur les pratiques et représentations linguistiques des kanuriphones du Niger. Le relatif équilibre entre hommes et femmes a été possible grâce à la présence de deux femmes enquêtrices.

	Age	Diffa	Zinder	CUN	Total
hommes	-20 ans	7	4	1	12
	21-30 ans	17	8	31	56
	31-40 ans	11	12	17	40
	41-50 ans	13	16	9	38
	+ 50 ans	20	10	8	38
	total h	68	50	66	184
femmes	-20 ans	17	5	9	31
	21-30 ans	16	17	33	66
	31-40 ans	7	22	25	54
	41-50 ans	11	21	9	41
	+ 50 ans	3	2	3	8
	total f	54	67	79	200
total h et f		122	117	145	384
		32%	30%	38%	100%

Tableau 1 : Répartition des kanuriphones selon le lieu d'enquête, le sexe et l'âge

Quatre thèmes sont traités dans cette contribution : le premier présente succinctement le groupe ethno linguistique kanuri à travers un aperçu socio-démographique et géographique. Le second thème, consacré au multilinguisme des kanuriphones, fait le point sur la situation linguistique du groupe en dégagant la fonctionnalité des langues dans le contexte multilingue

1 L'orthographe du nom est la forme officielle en vigueur au Niger. Certains auteurs l'écrivent « kanouri », d'autres « kanoury ».

nigérien. Le troisième thème a trait aux pratiques réelles des kanuriphones en hausa « langue seconde ». Le quatrième thème traite des représentations linguistiques des kanuriphones, permettant d'apprécier, sur un plan psycholinguistique, la manière dont ils aimeraient gérer les langues et leurs attitudes envers celles-ci.

2. Aperçu socio-démographique et géographique des kanuriphones

Les Kanuri¹ représentent environ 4% de la population nigérienne, estimée à un peu plus de 10 millions d'habitants selon des sources récentes². Ils occupent l'est du pays dans une zone située à cheval sur l'aire hausa, le « Damagaram » qui correspond en gros à l'actuelle région de Zinder, et les zones désertiques du nord-est habitées aussi par des Tubu et des nomades arabes. Ils appartiennent à un vaste ensemble de plusieurs millions de personnes habitant également le nord du Nigeria, notamment Maïduguri, une partie du Tchad et du Cameroun. Sur le plan historique, les populations kanuriphones sont rattachées aux puissants empires du Kanem (XII^{ème} siècle) et du Bornou (XVI^{ème} siècle). Cependant, le Niger moderne et le très rapide développement de la capitale dû, entre autres, à un fort exode rural, mais aussi au caractère centralisateur de la République du Niger, font qu'on rencontre, actuellement, bon nombre de Kanuri aussi dans la Communauté Urbaine de Niamey.

L'étymologie du terme « kanuri » est encore imprécise : le terme serait dérivé de *kanemri* qui signifierait 'la langue' (MAIKOREMA, 1985 : 48). Il semble que le terme est une auto-désignation dont le pendant chez les populations songhay-zarma et hausa est *barebari*. On relie généralement le terme « barebari » au mot « berbère » ou « barbare », rattachant ainsi l'origine même du groupe à un métissage entre populations berbères et peuples négro-africains du Tchad. Sur le plan linguistique, l'ensemble kanuri appartient à la famille des langues nilo-sahariennes qui comprend deux grands groupes de dialectes, kanembu et kanuri entre lesquels « l'intercompréhension est difficile, mais possible entre les dialectes situés aux extrémités de la vaste zone couverte par cette langue. » (Hutchison, 1981). Concernant le kanuri, le SIL³ considère trois grands groupes dialectaux, le plus important au Niger étant le *kanuri manga* (280.000 locuteurs

1 Après vérification des données de l'enquête, il s'avère que la grande majorité des kanuriphones interrogés déclare appartenir à l'ethnie kanuri. Ainsi, les termes « Kanuri » et « kanuriphone » (ou locuteurs/-trices du kanuri) seront dorénavant utilisés de manière synonymique.

2 Chiffres de 1998, United Nations, Summer Institute of Linguistics (SIL) : http://www.ethnologue.com/show_country.asp?name=Niger.

3 Cf. note précédente.

au Niger), qu'on retrouve aussi dans le nord du Nigeria. Il est suivi du *kanuri central* (80.000 locuteurs au Niger), comptant le plus grand nombre de locuteurs (Nigeria, Cameroun, Tchad, Soudan, Erythrée) et du *kanuri tumari* (40.000 locuteurs au Niger), parlé dans la région de N'guigmi, extrême est du Niger.

Sur le plan des relations interethniques, les Kanuri entretiennent des rapports particuliers, basés sur de gentilles moqueries et des plaisanteries, avec les Peuls du Niger, qui rendent compte d'un passé historique et religieux commun aux deux populations (on parle de relations de « parenté à plaisanteries¹ »). Actuellement, les deux populations cohabitent dans les régions telles que le Damagaram (Zinder), le Mounio et le Manga. Leurs relations avec les populations hausa sont vieilles de plusieurs siècles ; en effet, MAÏKOREMA (1985 : 69-70), évoquant le peuplement du sud-est nigérien, pense que les populations kanuriphones et hausaphones ont simultanément occupé cette aire géographique vers la fin du premier millénaire après J.-C.

D'un point de vue géographique, la ville de Diffa, chef-lieu de la région qui porte le même nom, est située à 1300 kilomètres de Niamey. La majorité de la population y est kanuriphone. La région est frontalière à celle de Zinder. La ville de Zinder, située à 900 kilomètres de Niamey, est le chef-lieu de la région culturellement dominée par le hausa. Elle est la capitale de l'un des sept Etats hausa historiques, le Damagaram. Des liens historiques et commerciaux lient les populations hausa et kanuri (MAÏKOREMA : 1985 et DJIBO : 1975) ; d'ailleurs, dans la plupart des villages ayant fait l'objet de l'enquête dans la région de Zinder, vivent des populations kanuriphones. Quant à la CUN, elle abrite la capitale du Niger. Elle appartient à un environnement culturel traditionnel songhay-zarma mais voit le nombre de ses habitants hausaphones augmenter de manière très sensible. Les populations kanuri présentes à Niamey sont souvent des fonctionnaires de l'administration nigérienne, des étudiants, quelques rares commerçants et migrants saisonniers, et leurs familles.

Le Niger est régi par une politique linguistique assez sommaire qui accorde le statut de langues nationales aux langues du terroir et le statut de langue officielle, c'est-à-dire de langue des institutions, de l'Etat et des relations du pays avec l'extérieur, à la langue française. Les langues nationales, au nombre de huit avant la Conférence Nationale de Juillet 1991, puis de dix

1 Cf. KOMPAORE, Prosper. 1999. « La parenté à plaisanterie : une catharsis sociale au profit de la paix et de la cohésion sociales au Burkina Faso », in *Les grandes conférences du Ministère de la Communication et de la Culture*, Sankofa et Gurli, Ouagadougou, pp. 99-121 ; NYAMBA, André. 1999. « La problématique des alliances et des parentés à plaisanterie au Burkina Faso : historique, pratique et devenir », *Ibid.* pp. 73-91 ; TOPAN, Sanné Mohamed. 1999. « La parenté à plaisanterie ou Rakiiré - Sinagu - De - Tiraogu », *Ibid.* pp. 93-97.

après celle-ci, sont utilisées dans les médias audiovisuels comme moyens de transmission d'informations pratiques vers les populations rurales et urbaines.

Avant de livrer les données, il convient de signaler que les trois dernières décennies ont été marquées au Niger par un processus soutenu de réhabilitation des langues nationales à travers leur usage dans les médias publics et privés, dans les instances politiques (Parlement national), les discours politiques. Des centres d'alphabétisation et des écoles expérimentales utilisant les langues nationales comme véhicule des enseignements ont également été créés. Cela doit conduire, dans une certaine mesure, à un changement des perceptions populaires sur les langues nationales et sur les rapports entre celles-ci et la langue officielle. En d'autres termes, la situation actuelle ne peut être sans effet sur les représentations linguistiques (SINGY, 1996). C'est dans ce contexte qu'il faut situer les choix et les souhaits des populations en matière de langues, et plus spécifiquement ici des locuteurs et locutrices du kanuri.

3. Le multilinguisme des kanuriphones

A l'instar de la majorité des Nigériens et Nigériennes, les Kanuri sont multilingues comme le montrent les chiffres tirés de l'enquête : parmi les 384 répondants, 341 déclarent parler au moins une autre langue. Ce nombre correspond à un taux de plurilinguisme général de 89% dans les trois régions concernées, mais on note toutefois des disparités en les distinguant. On relève ainsi 90% de plurilingues dans la région de Zinder et 100% dans la CUN. Par contre, la région de Diffa présente une proportion non négligeable (33%) de personnes qui déclarent ne parler que le kanuri, cette langue suffisant, semble-t-il, à couvrir leurs besoins communicationnels. Il s'agit d'une situation assez ordinaire, la langue dominante de la région étant le kanuri. Les pourcentages relevés dans la région de Zinder et de la CUN montrent que les Kanuri vivant hors de leur zone d'origine sont contraints de recourir à une autre langue pour assurer la communication, en l'occurrence le hausa, qui est la langue la plus utilisée, et ceci aussi dans la CUN. En outre, parmi les 341 répondants au moins bilingues, les chiffres indiquent un pourcentage égal d'hommes et de femmes qui déclarent parler deux langues (42%). Le même constat vaut aussi pour celles et ceux qui prétendent en pratiquer trois (32%) et quatre (un peu moins de 20%). Un équilibre comparable est à relever parmi les répondants déclarant pratiquer plus de quatre langues, même si la strate est ici trop peu fournie pour être significative.

Des divergences se constatent également au niveau des langues qui composent ce multilinguisme, de leur valeur dans le répertoire des kanuriphones et de leur distribution. Le tableau ci-dessous contient la liste des langues que les enquêté(e)s ont déclaré parler, ventilée par régions, en réponse à la question « *Quelles autres langues parlez-vous ?* ».

	Diffa	CUN	Zinder	Total
hausa	75	145	108	328
français	30	103	28	161
s-z	2	76	10	88
fulfulde	18	13	9	40
arabe	3	8	6	17
total des répondants	122	145	117	384

Tableau 2 : Autres langues parlées, N= 341

Cette question, à l'instar de celles qui suivent, autorisait des réponses multiples que nous examinerons en fonction des occurrences de chaque langue citée, ce qui permettra de faire des commentaires sur la valeur des langues dans le multilinguisme du groupe. Des langues citées sporadiquement (anglais, tubu, tamajaq, gulfancema et bambara) ne jouent qu'un rôle très marginal dans la situation multilingue générale du groupe. La principale variation est liée au hausa. Si tous les kanuriphones de la CUN disent le parler, ils sont encore 92% (108 individus) à le faire dans la région de Zinder, ce qui est paradoxal ici puisqu'on pourrait s'attendre à un taux de 100% à Zinder et bien moins dans la CUN. Enfin, la région de Diffa ne compte que 61% (75) de Kanuri hausaphones. Des variations concernent aussi le songhay-zarma qui est marginalisé à Diffa et à Zinder mais qui occupe une place importante dans la CUN (plus de 50% des répondants), ainsi que le français qui est plus souvent cité dans la CUN par les personnes scolarisées (71% des répondants). Le fulfulde, bien qu'assez peu parlé, est plutôt cité par les kanuriphones de Diffa et de la CUN.

3.1. Valeur des langues

Les langues que l'on peut retenir comme éléments-clés du multilinguisme des kanuriphones sont donc le hausa, le français, le songhay-zarma et le fulfulde, le nombre de citations totalisé par chacune des langues indiquant qu'elles sont parlées par au moins 10% des personnes interrogées ; nous considérons qu'il s'agit ici d'une proportion suffisante pour apprécier le poids de la langue dans le multilinguisme d'une population. Dans cette situation plurilingue, le hausa est la seconde langue que les kanuriphones disent parler. On peut ainsi affirmer que le kanuri appartient donc à l'ensemble hausaphone puisque plus de 90% des répondants parlent le hausa comme seconde langue. Il s'agit

d'une situation qui est issue de l'histoire des populations, brièvement évoquée ci-dessus, et du caractère véhiculaire du hausa non seulement au Niger mais dans une bonne partie de l'Afrique de l'Ouest (au Nigeria où il est co-officiel dans certains Etats, au Cameroun, au Bénin...).

Le français, essentiellement cité par les individus qui ont suivi un enseignement traditionnel, professionnel, et ceux qui ont suivi des cours d'alphabétisation fonctionnelle, vient après le hausa. C'est la CUN qui enregistre le plus grand nombre d'occurrences pour cette langue. La plupart des Kanuri et leur famille vivant dans cette localité sont des fonctionnaires de l'administration dont le français est langue de travail et langue des relations entre collègues et entre personnes lettrées n'appartenant pas au même groupe ethnolinguistique. La mention du songhay-zarma après le hausa et le français est imputable à l'environnement songhay-zarmaphone de la CUN. Des disparités liées aux oppositions hommes/femmes et jeunes/âgés sont constatées au niveau des usages de cette langue : en effet, le songhay-zarma est parlé par seulement 14% d'hommes contre 36% de femmes. L'environnement quotidien de celles-ci et leur forte implication dans les manifestations socio-culturelles (baptêmes, mariages, etc.) expliquent certainement cette disparité dans la CUN. On constate également que parmi les jeunes hommes de moins de 20 ans, aucun ne cite le songhay-zarma, contrairement aux jeunes filles du même âge dont 1 sur 5 déclare parler cette langue. Le fulfulde, qui vient en quatrième position après le songhay-zarma, est plus cité à Diffa et dans la CUN ; les enquêtés déclarent que ce sont les mariages et le voisinage qui justifient leur usage du fulfulde (10% des kanuriphones interrogés), même si très peu de Kanuri ont déclaré avoir pour conjoint/-e un/-e fulfuldephone.

3.2. Distribution fonctionnelle des langues parlées par les kanuriphones

La communauté kanuri est multilingue avec un répertoire qui comprend en plus du kanuri, langue première du groupe, deux langues principales, le hausa et le français, ainsi que deux langues secondaires, le songhay-zarma et le fulfulde ; pour ce dernier, aucune information n'a été livrée concernant ses contextes d'utilisation.

	en famille			au marché			entre amis		
	Diffa	CUN	Zinder	Diffa	CUN	Zinder	Diffa	CUN	Zinder
kanuri	122	120	77	120	2	48	122	105	75
hausa	4	65	74	48	140	98	21	120	88
s-z	-	13	-	-	61	-	-	55	-
français	-	6	1	1	30	-	9	44	2
Total des répondants	122	145	117	122	145	117	122	145	117

Tableau 3 : Présentation synthétique des langues parlées dans trois contextes différents

Du tableau ci-dessus, on dégage que la famille est un domaine que se partagent le kanuri et le hausa. Au niveau national, on constate, en effet, 86% de citations pour le kanuri et 39% pour le hausa. En examinant les chiffres par région, on relève cependant des disparités : le hausa et le kanuri sont en quasi-parfaite compétition à Zinder, mais on note que le kanuri est fortement majoritaire à Diffa et dans la CUN, même si le hausa est aussi parlé en famille par près de 50% des kanuriphones vivant dans la capitale. Le songhay-zarma est extrêmement marginalisé dans ce contexte, mais on ajoutera tout de même que, à titre indicatif, parmi les 13 personnes qui ont déclaré parler le songhay-zarma en famille, 9 sont des femmes. Sans être imprévisible, la distribution des langues dans le contexte du marché présente un schéma qui privilégie le hausa avec un pourcentage de près de 100% dans la CUN et 83% à Zinder, alors que seulement 41% des répondants de Diffa en affichent la pratique. La prédominance du hausa dans la CUN et à Zinder, ainsi que sa présence à Diffa, confirment sa fonction véhiculaire au Niger. Le songhay-zarma est très manifestement absent des marchés de Diffa et de Zinder. Il est largement dominé par le hausa dans la CUN même si 44% (64 individus) disent aussi l'utiliser. Le français est cité par un répondant sur cinq (30 individus) dans le contexte du marché, mais seulement dans la CUN, son usage pouvant s'expliquer, en partie, par la présence, sur les marchés de la CUN, de commerçants d'Afrique de l'Ouest ne pratiquant pas forcément une langue véhiculaire nigérienne. Enfin, le cercle des amis présente, lui aussi, les langues hausa et kanuri en concurrence : 58% contre 76%. Cependant, un examen des chiffres par région indique que le kanuri est majoritaire à Diffa alors qu'il est dominé par le hausa à Zinder et dans la CUN. Le songhay-zarma et le français reçoivent le même nombre de citations mais on relève toutefois que la langue officielle est représentée dans toutes les zones contrairement au songhay-zarma qui n'est cité que dans la CUN. Il semble que la seule variation liée au sexe s'affiche entre le français et le songhay-zarma : les hommes citent plutôt le français tandis que les femmes déclarent parler le songhay-zarma dans le cercle d'amis.

Ces données qui renseignent sur la fonction des langues et la gestion pratique de la communication dans la situation multilingue des kanuriphones permettent de tirer quelques conclusions. Les langues les plus citées sont le kanuri, le hausa, le français et le songhay-zarma. Leur usage dans la communication varie principalement en fonction des régions. Dans la région de Diffa, la langue la plus citée par les informateurs dans les trois situations

de communication est le kanuri, langue majoritaire de la région et également « langue grégaire » selon la terminologie de CALVET. La langue hausa occupe la seconde place tandis que le songhay-zarma est absent. Le français est cité seulement par les personnes scolarisées comme langue parlée dans le cercle des amis, alors que le fulfulde est marginalisé dans les trois contextes. Dans la région de Zinder, on remarque que le hausa est plus parlé que le kanuri dans le cercle des amis et au marché. En famille, le hausa et le kanuri sont en concurrence ce qui laisse supposer que les familles zindéroises sont, au moins, bilingues. Le français est seulement cité dans le cercle des amis. Dans la CUN, le hausa est largement représenté quand il s'agit du marché et du cercle des amis. Le kanuri est principalement parlé en famille et entre amis. C'est la seule zone d'enquête où le songhay-zarma et le français sont cités, mais dans une plus faible mesure que le hausa, la situation sociolinguistique particulière de la CUN se caractérisant par un bilinguisme hausa/songhay-zarma où le hausa est de plus en plus dominant (YANCO, 1987) et où les kanuriphones interrogés parlent tous le hausa.

Le multilinguisme du groupe kanuri présente ainsi une langue véhiculaire, le hausa, qui est surtout un moyen pratique de communication. Il est largement dominant dans la CUN au sein de la totalité des kanuriphones interrogés. Par ailleurs, à Zinder et dans la CUN, cette langue concurrence le kanuri en contexte familial, où l'on pourrait s'attendre à l'usage exclusif de cette dernière. Une langue grégaire assume la fonction de langue de groupe au sein de la communauté, le kanuri, qui joue aussi le rôle de véhiculaire local, largement utilisé à Diffa. Enfin, deux langues, le songhay-zarma et le français ont des usages plus spécifiques. La première, langue véhiculaire de la région sud-ouest du Niger, est plus utilisée par les femmes au marché et dans le cercle des amis. Le pourcentage des Kanuri qui déclarent utiliser le songhay-zarma dans la CUN est faible compte tenu du statut lié à cette langue : statistiquement la deuxième langue nationale du pays, langue véhiculaire de l'ouest, langue originelle de la capitale. Quant à la langue française, citée principalement dans la CUN dans le contexte du cercle des amis et du marché, on peut supposer qu'elle assure parfois la communication interethnique entre personnes lettrées n'ayant pas le hausa comme langue seconde ; on constate que ce sont surtout les hommes et les jeunes entre 21 et 30 ans qui la citent.

En tout état de cause, on est en face d'un multilinguisme dynamique qui s'adapte aux

relations interpersonnelles des membres du groupe comme le montre l'usage du hausa en famille à Zinder et celui du songhay-zarma dans la CUN.

4. Les pratiques réelles

Il s'agit ici de faire le point sur la pratique réelle du hausa¹ par les kanuriphones à travers la production de quelques énoncés, par la description d'une image (« description de contrôle ») et la réalisation de variables phonologiques, morphologiques, lexicales et syntaxiques.

4.1. Appréciation générale

Les enquêtés ont été invités à commenter une image en hausa (une scène de lutte traditionnelle représentant deux lutteurs dans une arène) ; le but de cette opération est d'apprécier la performance linguistique du sujet en notant, certes de manière très subjective, les énoncés produits. Ce test a donné lieu aux appréciations livrées dans le tableau ci-dessous :

	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	Total
Effectif	57	178	62	4	301
Fréquence	18.9%	59.1%	20.5%	1.3%	100%

Tableau 4

Sur les 389 répondants, 301 ont participé à l'évaluation, dont 297 ont une pratique « très bonne », « bonne » ou « moyenne » du hausa. Parmi les répondants dont la maîtrise est jugée « très bonne », on relève que 63% sont des femmes.

4.2. Les variables phonologiques

L'accent est mis ici sur la réalisation de phonèmes spécifiques du hausa : la consonne affriquée /ts/, les consonnes fricatives /z/ et /ʒ/ et les consonnes glottales /b/, /k/ et /d/.

1 Il s'agit ici du choix de l'équipe de recherche de n'avoir travaillé que sur la pratique du hausa au sein de la communauté linguistique kanuriphone. S'il est évident que le songhay-zarma n'a que très peu de chances d'être parlé à Diffa et Zinder, les kanuriphones interrogés sont tout de même 26% à en déclarer la pratique au niveau national, les répondants résidant à Niamey faisant toute la différence.

4.2.1. La consonne affriquée /ts/

			hommes	femmes	total	%
ts 1 'cherté'	N=322	tsaada	119	129	248	77%
		caada	19	23	42	13%
		saada	21	9	30	9%
		autres	-	2	2	1%
ts 2 'queue'	N=303	wutsiyaa	109	124	233	77%
		wuciyaa	17	21	38	12%
		wusiyaa	17	4	21	7%
		autres	6	5	11	4%
ts 3 'cicatrice'	N=313	tsaaga	85	111	196	63%
		caaga	14	18	32	10%
		saaga	10	6	16	5%
		autres	45	24	69	22%

Tableau 5 : Traitement de la consonne /ts/

Le phonème /ts/ est généralement réalisé [ts] par la grande majorité des répondants. On peut relever que les variantes attendues *tsaada* et *wutsiya* sont réalisées par 77% des répondants. De 15 à 20% des répondants adoptent une réalisation différente comme [tʃ] ou [s]. Quant à la variable attendue *tsaaga*, elle est ainsi prononcée par 63% des personnes. On note d'ailleurs pour cet item un nombre important de réponses classées « autres ». Il n'y a guère de différence entre hommes et femmes.

4.2.2. La sifflante alvéolaire (fricative) sonore /z/ et la chuintante alvéolaire (fricative) sonore /ʒ/

			hommes	femmes	total	%
Variable 1 : z 'visite'	N=318	ziyaraa	85	114	199	63%
		ʒiyaraa	63	40	103	32%
		autres	8	8	16	5%
Variable 2 : ʒ 'discours'	N=314	zaawabi	46	99	145	46%
		ʒaawabi	98	53	151	49%
		autres	10	5	15	5%

Tableau 6 : Traitement des consonnes /z/ et /ʒ/

Les consonnes /z/ et /ʒ/ existent dans le système phonologique du kanuri. Les items proposés pour le test sont des mots empruntés à la langue arabe mais intégrés à la langue hausa. Il s'avère que *ziyaraa* et *ʒaawabi* qui sont les formes standard attendues, sont connues par les informateurs. On relève cependant une bien plus grande hésitation concernant *ʒaawabi* pour lequel on dénombre aussi 46% de réponses *zaawabi*. En considérant les réponses à travers la distinction hommes/femmes, on note que ce sont les femmes qui prononcent le plus la consonne [z], 57% au niveau de la variable 1 et 68% pour la variable 2 (forme non attendue).

4.2.3. Les consonnes glottales /ʁ/, /ʕ/, /d/

			hommes	femmes	total	%
ʁ 1 'voleur'	N=321	barawoo	40	86	126	39%
		barawoo	118	75	193	60%
		autres	1	1	2	1%
ʕ 2 'écorce'	N=252	ʕawaa	34	81	115	46%
		bawaa	68	46	114	45%
		autres	7	16	23	9%
ʕ 1 'petit'	N=318	ʕaarami	36	88	124	39%
		ʕaarami	116	68	184	58%
		autres	4	6	10	3%
ʕ 2 'force'	N=324	ʕarfii/-hii	40	88	128	39%
		ʕarfii/-hii	117	76	193	60%
		autres	3	-	3	1%
d 'cent'	N=377	dari	35	90	125	33%
		dari	121	72	193	51%
		autres	22	37	59	16%

Tableau 7 : Traitement des consonnes glottales /ʕ/, /ʁ/, /d/

En se référant au tableau ci-dessus, on constate que la majorité des Kanuri hausaphones ne savent pas prononcer les consonnes glottales. Ce trait étant absent du système phonologique de la langue kanuri, la majorité des kanuriphones pratiquant le hausa en L2 emploient, à la place, les consonnes simples [b], [k] et [d] qui leur sont familières car présentes dans leur système phonologique. D'ailleurs, cette pratique s'observe aussi chez les locuteurs natifs du tamajaq parlant le hausa (cf. dans ce volume, SOUMARE, « Pratiques et représentations des locuteurs du tamajaq »). Cependant, les résultats pour *ʕawaa* (46% réalisent la glottalisée et 45% la consonne simple) viennent atténuer ce constat. Un examen des données par région montre que les réalisations des glottales sont absentes chez les kanuriphones de Diffa, alors que Zinder et Niamey comptent un bon tiers de kanuriphones qui se sont révélés capables de réaliser les consonnes glottalisées, certainement par le fait qu'ils parlent plus souvent le hausa et qu'ils sont aussi plus régulièrement en contact avec des hausaphones natifs.

4.3. Les variables lexicales

Les variables lexicales concernées sont *lebo* 'la joue', *kumci/kumatu* 'la/les lèvres', *yatsa* 'le doigt', *gira* 'les sourcils'. L'analyse des données recueillies permet de répartir les répondants en deux catégories de locuteurs du hausa : ceux qui connaissent le terme attendu et classés sous la rubrique « Sait » et ceux qui ne connaissent pas le mot sous la rubrique « NSP » 'Ne sait pas'.

Item attendu	N=	Sait			NSP		
		homme s	femme s	Total	homme s	femme s	Total
lebo	307	72	120	192	74	41	115
kumci/kumatu	310	56	130	186	93	31	124
yatsa/yasa	318	136	144	280	20	18	38
gira	305	56	107	163	90	52	142

Tableau 8 : Traitement des variables lexicales

Ces variables lexicales du hausa sont connues par la majorité des locuteurs du kanuri : ainsi 63% des informateurs ont donné *lebo*, 60% ont donné *kumci/kumatu*, 88% ont donné *yatsa/yasa* et, enfin, 53% ont donné *gira*. La connaissance de ces items distingue les hommes des femmes car on note, pour les variables proposées, que le pourcentage des femmes qui trouvent la bonne réponse tourne autour de 67%, contre 33% chez les hommes. S'agissant de la distinction entre les classes d'âge, on constate que les faibles pourcentages caractérisent les jeunes de moins de 20 ans, même si cette strate est relativement peu fournie. Les écarts entre les autres tranches d'âge sont minimes.

4.4. Les variables morphologiques

L'appréciation est faite à partir du pluriel des mots désignant « la tasse », « le marabout », « le cheval » et « l'animal ». La langue hausa possède des marques du pluriel réparties en classes (cf. dans ce volume, ABDOULAYE, « Les variations en hausa chez les locuteurs natifs »).

			hommes	femmes	Total
les tasses	N=325	kwanoni	107	134	241
		kwanuka	21	14	35
		tasoshi	9	9	18
		koononi	1	-	1
les marabouts	N=323	malummai	134	148	282
		malammai	17	9	26
		malumma	1	-	1
les chevaux	N=320	dawaki	82	89	171
		dawakai	45	22	67
		dokuna	18	25	43
les animaux	N=324	dabbobi	132	106	238
		bisashe	14	37	51

Tableau 9 : Traitement des variables morphologiques

L'objectif ici visé est d'apprécier la compétence du sujet à travers sa connaissance de la forme attendue du pluriel des mots ; on constate ainsi que le pourcentage des réponses attendues se situe entre 89% et 96%. On note également que l'écart entre hommes et femmes est faible ; il en est de même en ce qui concerne les trois régions d'enquête.

4.5. Les variables syntaxiques

Elles concernent la connaissance des formes masculines et féminines de la marque de la détermination « c'est X ». On distingue ici aussi les bilingues kanuriphones en fonction des réponses conformes aux réponses attendues de celles qui s'en écartent. Les résultats globaux n'indiquent pas un écart prononcé par rapport à l'âge et au sexe des informateurs. Les réponses attendues pour les variables 1, 2 et 3 sont respectivement *mace ce* 'c'est une femme', *namiji ne* 'c'est un homme' (ou la forme *na* comme régionalisme), ainsi que *naka ne/naki ne* 'c'est le tien' (les items *naka* et *naki* étant les formes, respectivement, masculine et féminine du pronom de deuxième personne du singulier).

		hommes	femmes	Total
Variable 1 'c'est une femme'	Mace ce	128	108	236
	autres	6	31	37
	NSP	20	22	42
	Mace ne	5	2	7
	Mace na	1	1	2
Variable 2 'c'est un homme'	Namiji ne	143	127	270
	Namiji na	2	-	2
	autres	2	16	18
	NSP	13	22	35
Variable 3 'c'est le tien'	Naka ne	140	75	215
	Naki ne	16	85	101
	autres	2	4	6
	NSP	2	1	3

Tableau 10 : Traitement des variables syntaxiques

La principale observation face à ces résultats est que les Kanuri hausaphones interrogés maîtrisent cet aspect de la syntaxe du hausa malgré la différence structurelle entre les deux langues. En effet, contrairement au hausa, l'opposition masculin/féminin n'est grammaticalement pas marquée en kanuri au niveau du verbe « être » et ceci aurait pu entraîner des perturbations plus ou moins importantes dans le maniement de la langue seconde.

4.6. Conclusions partielles

Le test de maîtrise des différentes variables et la description de contrôle chez les kanuriphones n'indiquent pas un grand écart entre pratiques déclarées par rapport à la langue hausa et les pratiques réelles. En effet, la description de l'image faite par 78% des personnes enquêtées à Diffa, Zinder et Niamey a été jugée très bonne, bonne ou moyenne. Les tests sur les variables lexicales, syntaxiques, morphologiques et phonologiques tendent également à attester de cette « bonne » maîtrise du hausa. Le pourcentage des kanuriphones qui maîtrisent les variables syntaxiques est élevé et la marque du nombre est également connue par une grande majorité de répondants. Par rapport aux variables phonologiques, seules les glottales qui sont absentes du système kanuri ne sont pas toujours réalisées par les kanuriphones ; ce trait (glottalisation), bien que caractéristique de la langue hausa, ne semble pas entraîner un jugement négatif sur la maîtrise de la langue (en référence à l'épreuve de contrôle) ni compromettre la communication. Enfin, les données sur les variables lexicales indiquent un nombre important de kanuriphones qui connaissent les mots désignant les parties du corps humain. On constate toutefois que les femmes, dans ce domaine, ont un vocabulaire plus étoffé car 67% des personnes qui donnent les termes attendus sont des femmes.

5. Représentations linguistiques des kanuriphones

Dans quelle mesure la politique linguistique en vigueur au Niger est-elle approuvée par la communauté kanuriphone ? Celle-ci souhaite-t-elle un autre scénario de gestion des langues ? Quel traitement des langues en présence au Niger espère-t-elle ? Il s'agit d'aborder ici ces questions à partir des choix exprimés par les kanuriphones en matière de langues pour quelques domaines de la vie au Niger. Ensuite, un choix totalement libre propose aux informateurs la sélection de trois langues détachées, *a priori*, de tout contexte. Cette approche de leurs représentations linguistiques sera complétée par leur perception des autres groupes ethnolinguistiques, appréciée à partir des réponses aux questions sur les langues adéquates pour la prière et sur celles qui ne le sont pas.

Un examen global des chiffres par langue dans les différents contextes montre que la majorité des répondants porte son choix sur le kanuri, à l'exception de l'école, où il est en concurrence avec le français. En outre, le hausa est la seconde langue que les informateurs

choisissent après leur langue première dans certains contextes dominés par l'oralité comme la radio, la télévision, la politique et la justice. Une lecture plus approfondie des chiffres selon les zones d'enquête permet cependant de dégager quelques disparités par rapport aux choix des langues.

	kanuri				hausa				français			
	Diffa	CUN	Zinder	3 zones	Diffa	CUN	Zinder	3 zones	Diffa	CUN	Zinder	3 zones
Enseignement	44	78	57	179	7	26	36	69	57	82	53	192
	36%	54%	50%	46%	6%	18%	31%	18%	47%	57%	46%	49%
Autorités	110	105	92	307	16	63	61	140	5	39	17	61
	89%	72%	78%	79%	13%	43%	52%	36%	4%	27%	14%	16%
Parlement	117	102	89	308	11	76	60	147	6	44	24	74
	94%	70%	75%	79%	9%	52%	50%	38%	5%	30%	20%	19%
Justice	116	116	86	318	12	58	66	136	3	33	8	44
	94%	80%	73%	82%	10%	40%	56%	35%	2%	23%	7%	11%
Administrati on	97	65	71	233	13	42	55	110	19	82	29	130
	78%	45%	61%	60%	11%	29%	47%	28%	15%	57%	25%	33%
Etat civil	81	54	65	200	5	23	44	72	33	101	46	180
	65%	37%	55%	51%	4%	16%	37%	19%	27%	70%	39%	46%
Médias	112	117	117	346	18	73	73	164	9	38	16	63
	90%	81%	81%	89%	15%	50%	62%	42%	7%	26%	14%	16%
N=	122	145	118	389	122	145	118	389	122	145	118	389

Tableau 11 : Choix de langues en fonction du domaine d'utilisation et de la région

D'un point de vue national, parmi tous les répondants interrogés, le kanuri est la première langue que les informateurs choisiraient comme langue du Parlement, des autorités politiques, de la justice, des médias, les raisons évoquées pouvant se regrouper sous les étiquettes suivantes : « langue faisant partie de leur identité kanuri », « langue à laquelle ils sont affectivement attachés », « langue première des informateurs ». Il faut cependant relever que le kanuri est plus fortement souhaité à Diffa qu'à Zinder et Niamey, certainement par le fait qu'il est y dominant et que, partant, une autre langue à moins de chance de pouvoir servir à la communication (on a vu d'ailleurs ci-dessus que Diffa compte un tiers de kanuriphones unilingues).

Pour l'enseignement, le français, langue utilisée à l'école au Niger, se révèle en compétition avec le kanuri. Il remporte les voix de la quasi-moitié des répondants des deux régions de l'est du pays et celle de près de 60% des kanuriphones de la CUN. A l'école toujours, si le kanuri n'est souhaité que par 36% des répondants de Diffa, ceux de Zinder et de Niamey sont les plus nombreux à vouloir leur langue (plus de 50%). Peut-il s'agir ici d'un souci identitaire plus fort dû

à la présence d'autres langues (hausa, songhay-zarma) perçues comme menaçantes ? En même temps, cette « menace » semble bien trouver une solution par une acceptation sensible du hausa, langue du milieu ; en effet, 31% aimeraient l'avoir à l'école dans la région de Zinder, 18% dans la CUN, alors qu'à Diffa ils ne sont que 6%. Quant au français, il est la première langue que les kanuriphones de la CUN préfèrent à l'école (57%) et pour la rédaction de leurs pièces d'état civil (70%). La tradition écrite du français et toutes les représentations qui lui sont liées, comme la réussite sociale, politique et économique du Nigérien, incitent les kanuriphones à privilégier le français, au détriment de leur langue, dans des domaines peut-être plus difficiles à servir en kanuri, même si certains n'y verraient aucun inconvénient.

Le choix du songhay-zarma oppose très nettement les kanuriphones de la CUN à ceux des deux autres régions. En effet, les habitants de la CUN sont 20% à le choisir comme langue désirée au Parlement national et dans les médias. Dans une plus faible mesure, les autorités (16%) et la justice (12%) pourraient, à leurs yeux, fonctionner aussi en songhay-zarma. Les kanuriphones de la capitale semblent donc reconnaître une certaine place à la deuxième langue nigérienne, mais ils ne lui confèrent que des qualités pouvant servir des secteurs où l'oralité domine. Il en découle que, pour la communauté kanuriphone de la CUN, l'apprentissage de la transcription du songhay-zarma ne se révèle pas de première importance, ce qui explique d'ailleurs qu'ils soient si peu nombreux à le choisir comme langue d'enseignement à l'école publique (8 répondants sur 145) ou pour la rédaction de leurs documents d'état-civil. Concernant l'arabe, 31% des répondants interrogés à Diffa (38 sur 122) l'ont choisi comme langue d'enseignement pour l'école publique, les raisons exprimées étant presque toujours religieuses. Par contre, les Kanuri vivant à Niamey ne sont que 13% à le vouloir l'école (19 sur 145) et ceux de Zinder 6% (7 sur 117). Concernant les habitants de Diffa, une motivation, certainement inconsciente car jamais exprimée durant l'enquête, pourrait résider dans la possibilité que leur offre l'arabe d'entrer en communication avec bon nombre de leurs voisins tchadiens ayant l'arabe dialectal pour L1 ou L2¹. Un sentiment religieux plus fort chez les Kanuri de Diffa pourrait aussi expliquer ce choix plus important de l'arabe à l'école, mais les données en l'état n'en permettent pas la vérification. Enfin, l'arabe n'est jamais valorisé dans d'autres secteurs que l'école.

La distribution des choix induit un regroupement des langues en deux groupes de domaines : les domaines associés à l'écriture (administration, école, documents d'état civil : carte d'identité et acte de naissance) et ceux associés à l'oralité (discours des autorités politiques, justice, médias : radio et télévision).

1 Cf. : http://www.ethnologue.com/show_country.asp?name=Chad : l'arabe tchadien serait parlé par 12% de la population du Tchad (recensement de 1993) mais selon J. Bendor-Samuel (dans un ouvrage de 1977 cité par le SIL), il est certainement parlé par la moitié de la population du pays en incluant les locuteurs non natifs.

5.1. Langues et domaines associés à l'écriture

Le tableau récapitulatif des données contient des pourcentages tirés du nombre des déclarations faites par les hommes et les femmes. Les données par tranche d'âge seront exprimées dans la mesure de leur pertinence.

	kanuri		hausa		français		arabe		s-z	
	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f
Administration	52%	66%	22%	34%	34%	33%	1%	-	3%	7%
Ecole	39%	51%	12%	23%	45%	52%	23%	11%	-	4%
Acte de naissance	46%	53%	8%	28%	47%	49%	5%	1%	1%	4%
Carte d'identité	48%	54%	9%	28%	46%	47%	4%	1%	1%	4%

Tableau 12 : Langues et domaines associés à l'écriture

Les oppositions entre hommes et femmes se rencontrent principalement dans le choix du hausa. Elles sont en effet plus nombreuses à le souhaiter et à lui accorder des qualités et fonctions d'une langue écrite. On note aussi un plus fort attachement féminin pour le kanuri, surtout à l'école mais aussi dans l'administration. Enfin, l'arabe est désiré à l'école plutôt par les hommes alors que le songhay-zarma, même si les pourcentages sont très faibles, a la faveur des femmes dans tous les domaines où langue et écriture s'associent. La langue française est choisie en seconde position pour les mêmes domaines avec une nuance concernant l'administration où on constate que les femmes aimeraient plutôt le hausa en second choix. Un examen des données révèle quelques disparités en fonction de l'âge quant au choix des langues dans l'enseignement. En effet, le français est la langue que plus de 60% des jeunes de moins de 30 ans préfèrent pour l'enseignement au Niger, sans pour autant renoncer au kanuri, mais dans une moindre mesure que leurs pairs plus âgés. Les répondants de plus de 50 ans, quant à eux, se montrent plus réservés quant à l'usage du kanuri et du français à l'école en donnant le même poids à l'arabe. Le choix de l'arabe semble proportionnel au nombre d'années, les plus jeunes le privilégiant bien moins.

	kanuri	hausa	français	arabe	N répondants
moins de 20	13 / 30%	5 / 12%	29 / 67%	4 / 9%	43
21 à 30	57 / 47%	23 / 19%	74 / 61%	17 / 14%	122
31 à 40	50 / 53%	16 / 17%	41 / 44%	15 / 16%	94
41 à 50	41 / 52%	19 / 24%	29 / 37%	15 / 19%	79
plus de 50	15 / 33%	4 / 9%	20 / 43%	14 / 30%	46
					384

Tableau 13 : Choix des langues dans l'enseignement selon l'âge

Les kanuriphones manifestent un fort intérêt pour leur langue, un attachement profond à leur langue première et à leur identité culturelle, à la fierté d'être kanuri et de parler kanuri. Le français est en concurrence avec le kanuri pour les documents d'état civil, alors que dans l'enseignement, il dépasse le kanuri. Ce choix est justifié par le fait que le français est la langue officielle du pays, perçue comme la langue d'une possible promotion sociale. Ce choix repose aussi sur la tradition écrite que le kanuri n'a pas encore acquise et qui semble très intimement liée au français. On insistera encore sur les femmes qui se présentent comme les garantes du bagage culturel local, le kanuri, mais aussi les propagandistes de l'instrument de communication (inter) national qu'est le français.

5.2. Langues et domaines associés à l'oralité

Les domaines concernés sont : le discours d'une autorité, la justice, le Parlement, les médias (la radio et la télévision). Le parlement nigérien et les autorités utilisent les langues nationales, particulièrement le hausa et le songhay-zarma, pour informer et sensibiliser les populations. La radio nigérienne, en plus des bulletins d'information diffusés régulièrement dans les cinq langues, produit des émissions sur la santé, l'hygiène et l'éducation à l'attention des populations. Pour d'autres émissions, très prisées des populations, comme le théâtre populaire, les concerts de musique traditionnelle notamment, ce sont les langues hausa et songhay-zarma qui servent de support. Des stations de radios régionales émettent d'ailleurs dans les langues majoritaires des régions. Ceci peut expliquer, en partie, que le kanuri et le hausa soient en tête de liste des choix exprimés par les kanuriphones, en matière de langues des médias. La radio est écoutée dans les villes et les villages par un nombre important de Nigériens, très rares étant les familles qui ne possèdent pas de poste radio. La télévision nationale couvre une bonne partie des régions du Niger, surtout les capitales régionales qui peuvent ainsi capter les émissions nigériennes. En outre, certains habitants des villes de Maradi et de Zinder peuvent aussi recevoir les émissions des télévisions nigérianes en hausa.

	kanuri		hausa		français		arabe		s-z	
	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f
Autorités	75%	81%	28%	43%	14%	17%	1%	-	4%	9%
Parlement	73%	82%	28%	46%	20%	17%	-	-	7%	12%
Justice	77%	83%	27%	42%	12%	12%	1%	-	3%	9%
Médias	82%	86%	31%	52%	17%	16%	2%	-	6%	13%

Tableau 14 : Langues et oralité

Les réponses donnent à nouveau l'avantage des choix au kanuri, puis au hausa, au français et au songhay-zarma. On note ici que des domaines traditionnellement réservés à la langue française sont infiltrés par les langues nationales. Cette situation doit être le résultat du processus d'alphabétisation et d'éducation en langues nationales qui montre aux populations que beaucoup de choses peuvent être faites dans les langues nationales comme écrire, apprendre des techniques modernes, accéder au savoir moderne, faire de la politique, etc. D'une manière générale, la langue première est choisie par un nombre important de kanuriphones. Les langues concurrentes pour la seconde place sont le hausa et le français.

La langue hausa, dans le schéma imaginaire de gestion linguistique, est, après le kanuri, la langue que les kanuriphones aimeraient que l'on utilise au parlement, en justice, dans les médias et dans les discours des autorités politiques. Les raisons qu'ils avancent sont « les relations de voisinage », « la langue de la majorité des Nigériens » et « la langue que l'on comprend ». On peut relever quelques atouts favorables qui expliquent le choix du hausa : le poids numérique de ses locuteurs, l'antériorité de sa promotion à travers les médias nationaux et internationaux, la fréquence des émissions radiophoniques dans cette langue et, enfin, son utilisation au Niger, et au Nigeria, dans de nombreux discours politiques depuis le processus d'indépendance.

5.3. Hiérarchie des langues

La question relative à la « pilule » propose une situation fictive dans laquelle le répondant, ayant perdu toute langue, peut retrouver l'usage de la parole en avalant une pilule correspondant à un idiome précis, ceci à trois reprises. Un saut dans l'imaginaire des kanuriphones permet ainsi de dégager leurs sentiments et attitudes par rapport aux langues.

	1 ^{er} choix		2 ^{ème} choix		3 ^{ème} choix	
	h	f	h	f	h	f
kanuri	107	134	50	47	16	13
hausa	12	25	68	92	59	41
français	9	14	25	19	56	55
arabe	51	25	31	24	23	21
s-z	1	5	-	-	2	28

Tableau 15 : Langues pilule

Par rapport au premier choix, 61% des réponses reviennent au kanuri ; on constate que ce sont les femmes qui choisissent le plus cette langue avec un pourcentage de 65% contre 58% chez les hommes. Ce choix ne caractérise pas une classe d'âge donnée. On note aussi que plus

d'hommes citent l'arabe. Le français est très faiblement cité et plutôt par les répondants âgés de moins de 30 ans. Concernant le second choix, le répertoire des langues citées est plus large : le hausa par 41% des informateurs, contre 25% pour le kanuri, 14% pour l'arabe, 11% pour le français, 2% pour le songhay-zarma et 1% pour le fulfulde. La langue choisie en troisième position est le français cité par 29% des personnes, suivi du hausa (26%), de l'arabe (12%), du fulfulde (9%) et du kanuri (8%). On note une égalité des choix entre les hommes et les femmes concernant le français. L'écart se situe au niveau du choix du hausa et du songhay-zarma : en effet on remarque que le choix du hausa caractérise les hommes (59 hommes contre 41 femmes) ; à l'inverse de celui du songhay-zarma qui est fait par 28 femmes et 2 hommes. Les motivations déclarées par les enquêtés sont : langue fortement liée à l'identité kanuri, langue de la majorité pour le choix du hausa ou langue connue. Des raisons comme la cohabitation, la parenté et les relations indispensables avec l'extérieur ont également été citées pour motiver les choix.

Au regard de la configuration générale des choix, on note qu'il y a peu de choix « fantaisistes ». Dans cette hiérarchie des langues, on dégagera que les critères qui ont guidé les kanuriphones allient le pragmatisme (concernant le choix du hausa et du français notamment) et l'affectivité. La hiérarchie des langues chez les kanuriphones se présente comme suit :

- kanuri, arabe, hausa (respectivement par 62%, 20% et 10% de l'effectif total) comme langue qu'ils aimeraient acquérir en premier si la possibilité leur était offerte. Dans ce cas de figure, la majorité des personnes interrogées privilégient leur langue maternelle ou langue première. Elles évoquent des raisons identitaires et culturelles pour justifier leur choix. La langue de la religion est un motif de choix de l'arabe pour 20% des personnes. La langue hausa est préférée par 10% des répondants.

- hausa, kanuri, arabe (respectivement par 41%, 25% et 14%) sont les langues citées en second choix et répondent aux mêmes motivations.

- français, hausa, arabe (respectivement par 29% et 26% et 11%) sont sélectionnées en troisième choix. Les kanuriphones choisiraient ici la langue française parce qu'elle est la langue officielle du pays et langue de promotion sociale.

En ce qui concerne les choix exprimés pour la prière, le kanuri l'emporte ici avec 253 citations, alors que le hausa, qui est souvent la langue des prêches, n'est cité que 66 fois. Zinder, « fief » hausa, est aussi la région où les Kanuri sont les plus nombreux (35%) à accepter de prier dans la langue dominante. C'est d'ailleurs dans cette région que l'attachement au kanuri, même s'il reste majoritaire, est le moins fort. Des irréductibles (20%) ne peuvent envisager, ne serait-ce

qu'en l'imaginant, d'autre langue religieuse que l'arabe ; leur taux atteint d'ailleurs 36% dans la CUN. Quant à la langue non adéquate pour prier, près d'un tiers des kanuriphones interrogés (90 individus) ont donné une palette de réponses que les étiquettes « les langues inconnues » ou « les langues que je ne comprends pas » peuvent recouvrir. Là encore, les trois régions s'opposent de manière bien nette : si les Kanuri de Diffa s'abstiennent ici de répondre à la question, les quelques 40% de Zindérois ayant répondu sont 28 sur 47 à mettre en avant leur pragmatisme en déclarant ne pas pouvoir prier dans une langue inconnue. Les Kanuri de la CUN sont 59 sur 132 à donner une réponse autre et 62 sur 132 à se ranger sous « toutes les langues inconnues ».

	Diffa		CUN		Zinder		Total
kanuri	88	78%	96	67%	69	58%	253
hausa	6	5%	19	13%	41	35%	66
arabe	21	19%	52	36%	23	19%	96
Total	113		144		118		

Tableau 13 : Choix des langues dans l'enseignement selon l'âge

6. Conclusions

Les kanuriphones interrogés forment une communauté majoritairement multilingue puisque près de 90% d'entre eux disent parler au moins une langue seconde. Dans cette situation multilingue, les langues les plus citées sont le hausa, cité par 96% des plurilingues interrogés, le français par 47%, le songhay-zarma par 26%, dont bon nombre de femmes, et le fulfulde par 13%. Eu égard aux résultats des tests sur la pratique du hausa, la langue seconde la plus souvent citée, la majorité des répondants a fait état d'une relativement bonne maîtrise, exception faite de la réalisation de certains phonèmes.

Dans l'ensemble, les Kanuri désirent que leur langue première soit utilisée dans les institutions, dans les discours politiques et dans les médias. Ils désirent également que leur langue serve à écrire leurs documents d'identité. Les souhaits exprimés par les kanuriphones témoignent de leur attachement envers leur langue première, symbole de leur identité. Ce même attachement confère au kanuri la première place dans la hiérarchie des langues. Le hausa est la seconde langue désirée devant le français, l'arabe et le songhay-zarma. Le français reçoit cependant la préférence des répondants parmi les langues choisies pour l'enseignement et l'état-civil et, à Niamey, pour l'administration. Les populations kanuriphones utilisent et préfèrent utiliser la langue hausa dans divers domaines de la communication parce qu'elle est une langue supra-locale et supra-régionale, parlée hors de ses limites régionales. Par

conséquent, le songhay-zarma, langue de la majorité des populations autochtones de la capitale du Niger, voit une partie de son aire géographique (la CUN notamment) dominée progressivement par le hausa. Le hausa est dominant dans les choix des kanuriphones en raison de sa suprématie numérique évoquée par les répondants eux-mêmes, mais aussi de sa présence importante dans les programmes de radio et de télévision, l'entrepreneuriat économique de la population hausa, les actions menées par le Nigeria pour la promotion de cette langue, la proximité géographique. L'arabe, qui n'est cité que par 23% des hommes dans les domaines de l'école et par 25% des kanuriphones pour la prière, semble en décalage avec les pratiques éducatives et religieuses quotidiennes dans le pays où les écoles coraniques sont nombreuses. Le français, langue officielle de la République du Niger, n'est pas toujours celle que les populations kanuriphones aimeraient dans les contextes qui lui sont actuellement attribués.

Il s'agit d'un multilinguisme dynamique dans la mesure où il s'adapte au milieu de résidence du sujet et à la situation de contact avec les autres groupes ethnolinguistiques ; c'est ainsi que les mariages entre les groupes ethnolinguistiques, la cohabitation établie de longue date entre eux, les relations économiques (cas des marchés de Zinder et de la CUN) et les contraintes administratives influencent les pratiques déclarées des kanuriphones et leurs attitudes envers les langues. Leur perception des autres, que l'on observe à travers les attitudes linguistiques qu'ils adoptent face aux langues, ne semblent pas négatives puisque aucun ressentiment très vif n'est exprimé envers la langue d'autrui. Enfin, on relève un accueil assez favorable, particulièrement parmi les femmes de la CUN, de la deuxième langue véhiculaire nigérienne (le songhay-zarma), mais aussi une acceptation assez générale du hausa et du français. Ce multilinguisme, condition indispensable à la vie au Niger et en Afrique, semble bien intégré par les kanuriphones qui se sont révélés très attachés à leur langue première sans pour autant manifester un « ethnocentrisme » rendant toute vie en commun impossible.

Références

- CALVET, Louis-Jean, 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris.
- DJIBO, Hamani, 1975, « Contribution à l'étude de l'histoire des états haoussa. L'Adar précolonial », *Etudes nigériennes*, n° 38, Niamey.
- DONAINT, Pierre, LANCRENON, François, 1984, *Le Niger*, PUF, « Que sais-je ? », Paris.
- DUMESTRE, Gérard, avec la collaboration de CANUT, Cécile, et al., 1994, *Stratégies communicatives au Mali : langues régionales, bambara, français*, Institut d'Etudes Créoles et Francophones, CNRS-Université de Provence, Didier Erudition.

- GADO, Boureima Alpha, 1997, « Niamey, garin Kaptan Salma... », *Miroir du passé*, tome 2.
- HUTCHISON, John P., 1981, *The kanuri language A reference grammar*, African Studies Programm, University of Wisconsin, Madison.
- JUILLARD, Caroline, 1995, *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*, CNRS, Paris.
- MAÏKOREMA, Zakari, 1985, « Contribution à l'histoire des populations du sud-est nigérien. Le cas du Mangari (XVIe-XIXe s.) », *Etudes Nigériennes*, n° 53, Niamey, p. 246.
- SINGY, Pascal, 1996, *L'image du Français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan.
- SUMMER INSTITUTE OF LINGUISTICS, SIL, 1996, *Ethnologie*, Ed. Barbara.
- YANCO, Jennifer, 1987, « Language attitudes and bilingualism in Niamey, Niger », *African Journal*, Vol. XIV, n°1.

Pratiques et représentations des locuteurs du tamajaq

Issa SOUMARE

Université de Niamey

1. Liminaire

Cette contribution est le résultat d'une enquête sur des pratiques et représentations linguistiques de Touareg de la République du Niger. Les Touareg, locuteurs du tamajaq, représentent à peu près 8% de la population nigérienne (*Recensement général de la population*, 1988). La plus grande partie de cette communauté vit en transhumance ou en semi-sédentaire. Chez les *Kel-Aïr*, sous-groupe des Touareg présent dans l'Aïr (Agadèz), le Damergou (Tanout), le Koutous (Kelle) et le Dawra (Matamay), on compte de nombreux pasteurs mais aussi des jardiniers et des commerçants caravaniers. Les *Kel-Azawagh*, qu'on rencontre à Tchintabaraden, sont exclusivement des pasteurs. Les *Kel-Gres*, établis dans l'Ader (Région de Tahoua), sont pasteurs mais également commerçants. Les *Iwellemmandan* de Filingué, Ouallam et Téra (Région de Tillabéri) se consacrent à la culture des céréales.

D'un point de vue linguistique¹, le tamajaq est une langue berbère de la famille chamito-sémitique ou afro-asiatique. On recense trois grands groupes dialectaux du tamajaq pratiqué au Niger. Le premier groupe compte environ 20.000 locuteurs qui peuplent les étendues septentrionales du Niger, près de l'Algérie et de la Libye. Au sein du deuxième groupe, 250.000 Touareg pratiquent la variété dite « d'Agadèz », et enfin, le troisième et plus important groupe est composé de 450.000 locuteurs qui se divisent en deux sous-groupes : le sous-groupe « de l'est » au centre du Niger (Tahoua, Ingal, nord-est du Niger proche du Mali) et le sous-groupe « de l'ouest » : ouest du Niger, nord et nord-ouest de Niamey.

Les 856 individus interrogés se répartissent sur trois zones caractérisées, chacune, par la prédominance linguistique :

- du hausa : 545 individus soit 64% dans la **zone H²** (Agadèz, Maradi, Tahoua, Zinder) ;
- du songhay-zarma : 159 individus soit 18% dans la **zone SZ** (Ayorou, Téra, Tillabéri) ;
- du hausa et du songhay-zarma : 152 individus soit 18% dans la **zone HSZ** (Filingué, Niamey).

1 http://www.ethnologue.com/show_country.asp?name=Niger

2 Par commodité dans les tableaux qui suivent, « songhay-zarma » sera abrégé « s-z ».

Le nombre d'enquêtés est beaucoup plus élevé en zone H que dans les deux autres, ce qui s'explique par le fait que la plupart des enquêtes se sont déroulées en zones à dominante hausa. Il est essentiel de se souvenir de ce déséquilibre pour interpréter correctement plusieurs des résultats présentés dans ce chapitre. Le rapport entre les sexes est d'à peu près 2/3 d'hommes pour 1/3 de femmes. Ce déséquilibre est dû, d'abord, au poids d'une certaine tradition qui non seulement assigne la femme au foyer mais exige aussi qu'on s'adresse d'abord aux hommes, et ensuite, à l'activité principale de la femme, c'est-à-dire les travaux ménagers qui occupent la majeure partie de son temps, d'où la plus grande difficulté des enquêteurs à les interroger. La répartition par classes d'âge, établies par tranches de dix ans, se présente comme suit : moins de 20 ans : 14% ; de 21 à 30 ans : 27% ; de 31 à 40 ans 29% ; de 41 à 50 ans 16% ; plus de 50 ans 14%. Près de la moitié des personnes interrogées, soit 47%, n'ont suivi aucun enseignement contre 32% qui ont fait des études coraniques et 21% qui ont accompli des études scolaires. La quasi-totalité des enquêtés (99%) se déclare de confession musulmane.

2. Les pratiques linguistiques

2.1. Les pratiques déclarées

Parmi les 856 répondants, 763 déclarent parler une ou plusieurs langues en plus du tamajaq, ce qui représente un taux de près de 90%. Dans les tableaux 1, on dispose d'une présentation synthétique des autres langues que prétendent parler les enquêtés en dehors de leur langue maternelle.

Tableaux 1 : Autres langues parlées selon les zones linguistiques, le sexe et l'âge (en%)¹

	hausa	s-z	arabe	franç.	total	N=
Total h + f	81	33.8	5.9	20.2	100	763

Tableau 1.1. : Autres langues parlées, Total 3 zones

¹ Il faut noter que, dans ces tableaux, des langues comme le fulfulde, le kanuri et l'anglais ne figurent pas car elles sont très faiblement citées par les répondants. Le total en ligne indique le pourcentage d'individus qui déclare parler au moins une des langues. Ce pourcentage peut être supérieur à 100% du fait des réponses multiples. Le total en colonne exprime le pourcentage d'observations. « N= » désigne le nombre d'observations.

Total h + f	67.9	73.7	4.4	21.2	18	137							
	hausa	s-z	arabe	franç.	total	N=		hausa	s-z	arabe	franç.	total	N=
hommes	72.3	71.3	6.4	24.4	68.6	94	femmes	58.1	79	-	13.9	31.4	43
- 20 ans	71.4	71.4	-	42.9	7.4	7	- 20 ans	83.3	66.7	-	50	14	6
21-30 ans	70.4	70.4	11.1	14.8	28.7	27	21-30 ans	53.8	76.9	-	15.4	30.2	13
31-40 ans	79.3	75.9	6.9	41.4	30.9	29	31-40 ans	46.2	76.9	-	7.7	30.2	13
41-50 ans	81.3	56.3	12.5	6.3	17	16	41-50 ans	100	85.7	-	-	16.3	7
+ 50 ans	53.3	80	6.7	20	16	15	+ 50 ans	-	100	-	-	9.3	4

Tableau 1.2. : Autres langues parlées, Zone HSZ

Total h + f	99.4	5.5	8	20	64	489							
	hausa	s-z	arabe	franç.	total	N=		hausa	s-z	arabe	franç.	total	N=
hommes	99.7	6.2	11.2	26.7	65.8	322	femmes	98.8	4.2	1.8	7.2	34.2	167
- 20 ans	97.7	10.6	4.3	40.4	14.6	47	- 20 ans	100	2.9	2.9	11.4	21	35
21-30 ans	100	6.8	14.9	37.8	23	74	21-30 ans	97.8	8.7	4.3	10.9	27.5	46
31-40 ans	100	4	12	24	31	100	31-40 ans	97.8	4.3	-	4.3	27.5	46
41-50 ans	100	11.3	17	15.1	16.5	53	41-50 ans	100	-	-	3.6	16.8	28
+ 50 ans	100	-	4.2	14.6	14.9	48	+ 50 ans	100	-	-	-	7.2	12

Tableau 1.3. : Autres langues parlées, Zone H

Total h + f	27.7	94.9	2.2	19.7	18	137							
	hausa	s-z	arabe	franç.	total	N=		hausa	s-z	arabe	franç.	total	N=
hommes	32.4	94.4	2.8	22.2	78.8	108	femmes	10.3	96.5	-	10.3	21.2	29
- 20 ans	27.3	81.8	-	45.5	10.2	11	- 20 ans	16.7	100	-	16.7	20.7	6
21-30 ans	34.6	100	-	23.1	24.1	26	21-30 ans	10	90	-	20	34.5	10
31-40 ans	31	86.2	-	24.1	26.8	29	31-40 ans	10	100	-	-	34.5	10
41-50 ans	31.6	100	5.3	15.8	17.6	19	41-50 ans	-	100	-	-	6.9	2
+ 50 ans	34.8	100	8.7	13	21.3	23	+ 50 ans	-	100	-	-	3.4	1

Tableau 1.4. : Autres langues parlées, Zone SZ

La grande majorité des enquêtés se dit bilingue voire trilingue en fonction de leur zone géographique de résidence : bilingue tamajaq-haoua en zone H, bilingue tamajaq-songhay-zarma en zone SZ (mais on trouve près de 28% des répondants qui disent parler aussi le haoua dans cette zone) et trilingue tamajaq/haoua/songhay-zarma en zone HSZ. Sur l'ensemble des zones, le haoua apparaît comme la principale langue seconde des personnes interrogées (81%),

viennent ensuite le songhay-zarma et le français avec, respectivement, 33.8% et 20.2% des enquêtés qui disent les parler. Les raisons très souvent invoquées pour l'adoption de ces langues sont, d'une part, la cohabitation pour le hausa et le songhay-zarma, et, d'autre part, la scolarisation pour le français. Il faut noter que l'opposition entre langues majoritaires et véhiculaires et langues minoritaires et grégaires est un facteur fondamental dans la pratique déclarée des langues secondes des enquêtés. On constate en effet que, contrairement aux langues minoritaires fulfulde et kanuri, les langues majoritaires hausa et songhay-zarma sont parlées par un grand nombre des personnes interrogées, ce qui laisse présumer du rôle important qu'elles jouent dans les rapports des Touaregs avec les autres groupes ethniques pratiquant une langue première différente.

On observe une pratique un peu plus élevée de l'arabe dans la zone H (8%) et HSZ (4.4%) que dans la zone SZ (2.8%), ce qui n'est pas étonnant si l'on sait que les Touaregs sont en situation de contact avec cette langue dans les deux premières zones, contrairement à la troisième ; on y trouve en effet quelques groupes minoritaires dont la langue première est l'arabe dialectal. Les hommes sont plus enclins à prétendre parler l'arabe (8% contre 1.3% des femmes). Quant à la pratique déclarée du français, elle est décroissante selon l'âge : 16.8% pour les moins de 40 ans contre 3.4% pour les plus de 40 ans. Ce déséquilibre s'explique par la scolarisation et la mobilité des jeunes par rapport aux personnes âgées.

Le rapport entre le sexe des enquêtés et leur pratique déclarée d'une langue seconde met en évidence deux oppositions. Premièrement, le taux des hommes (25.2%) qui déclarent parler le français est supérieur à celui des femmes (8.7%). Ce résultat est lié à la réticence des parents à scolariser leurs filles pour des raisons socioculturelles, ce qui explique que bien moins de femmes ont accès à l'école qui est, au Niger, l'un des facteurs essentiels de l'apprentissage du français. Deuxièmement, les hommes ont un éventail linguistique plus large que les femmes (cf. tableau 2), ce qui peut être expliqué par le fait que les hommes sont beaucoup plus exposés aux autres langues du fait de leur mobilité (migrations saisonnières) et de leurs métiers (commerce, artisanat...), contrairement aux femmes qui sont souvent confinées dans leur foyer, leur quartier ou leur localité.

	hommes	femmes	total
bilingues	55.5	79	63
trilingues	30.5	19	27
quadrilingues	11	1.7	8
5 - 6 langues	3	-	2

Tableau 2 : taux de multilinguisme

Le multilinguisme des locuteurs et locutrices du tamajaq ayant été mis en avant, il s'agit maintenant de déterminer les contextes d'utilisation des langues participant à la palette multilingue. De manière générale, la majorité des enquêtés (89.6%) déclare parler le tamajaq en famille, celle-ci étant le cadre idéal d'usage et de transmission de la langue maternelle. Par ailleurs, un nombre assez important d'informateurs (17.5%) prétend aussi utiliser le hausa en famille, alors que le songhay-zarma franchit la porte des foyers beaucoup plus rarement (5.5%). Ces deux langues sont vraisemblablement surtout parlées au sein de familles dont les parents parlent deux langues différentes (12% des enquêtés) pour des raisons d'intercompréhension. La très grande majorité des répondants (85.7%) déclare parler aussi le tamajaq avec ses amis. Le hausa apparaît comme la deuxième langue utilisée dans le cercle des amis (41.3% des voix), suivi du songhay-zarma (13.2%). Ces deux langues servent essentiellement de moyen de communication entre les Touareg et leurs amis appartenant à d'autres groupes ethniques. Le critère du sexe fait ressortir une opposition au niveau des langues secondes utilisées dans le cercle d'amis : les hommes sont un peu plus nombreux à parler les autres langues que les femmes, ceci étant certainement dû au fait que les hommes ont un cercle d'amis plus varié, c'est-à-dire composé d'individus qui parlent d'autres langues que le tamajaq, du fait de leur mobilité. L'utilisation du hausa est décroissante en fonction de l'âge : 45.3% pour les moins de 40 ans contre 32% pour les plus de 40 ans. Une large partie des enquêtés, soit 70.6%, déclare parler le tamajaq au marché. Le hausa et le songhay-zarma, avec les scores généraux respectifs de 66.8% et 25.5%, se révèlent être les principales langues secondes utilisées au marché, ce qui confirme la fonction véhiculaire de ces deux langues et plus particulièrement celle du hausa. Mais dans la zone HSZ, le tamajaq affiche un score de 42.6% contre 61.3% pour le songhay-zarma et 54.6% pour le hausa.

Des pratiques déclarées des enquêtés, on peut retenir que les membres de la communauté tamajaquophone se disent très majoritairement multilingues. Le taux de multilinguisme est plus important chez les hommes. La principale langue seconde des informateurs est le hausa, viennent ensuite le songhay-zarma et le français. L'adoption de ces langues est expliquée, par les répondants eux-mêmes, par la cohabitation en ce qui concerne le hausa et le songhay-zarma, et par la scolarisation pour ce qui est du français. Le tamajaq est réservée à l'usage familial et communautaire pendant que les langues nationales dominantes, hausa et songhay-zarma, assurent l'intercompréhension entre les Touareg et les principaux groupes allophones dans leur environnement. Enfin, le français est presque absent des situations de communication étudiées :

cette langue est surtout utilisée dans ses domaines traditionnels au Niger, c'est-à-dire l'administration et l'enseignement.

2.2. La pratique observée du hausa

A partir de quelques énoncés produits par la description d'une image (en l'occurrence une scène de lutte, sport national nigérien) et de tests phonologiques, lexicaux, morphologiques et syntaxiques, on essaie de mesurer la manière dont les enquêtés maîtrisent les deux langues majoritaires hausa et songhay-zarma (cf. 2.3. infra).

Les résultats obtenus suite à l'évaluation, certes subjective, d'énoncés produits en réaction à une image sont donnés dans le tableau ci-après :

	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	Nul	Total
Effectif	213	174	74	9	2	472
Fréquence	45.1%	36.9%	15.7%	1.9%	0.4%	100%

Tableau 3 : Evaluation de la compétence en hausa

Au sein de la population tamajaquophone soumise à la présente évaluation, 461 enquêtés, soit 97.7%, sont jugés « très bon », « bon » et « moyen ». Il semble donc qu'un individu déclarant parler le hausa manie plutôt bien cette langue et cela sans distinction de sexe ni d'âge.

2.2.1. La maîtrise de variables phonologiques du hausa

Les informateurs ont été invités à réaliser quelques phonèmes consonantiques spécifiques au hausa comme l'affriquée /ts/, la bilabiale glottalisée /b/, la vélaire glottalisée /k/.

'cherté'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
tsaada	16	1	18	11	15	29	90
caada	36	21	67	32	75	24	255
saada	91	-	19	18	-	40	168
shada	2	-	18	-	9	1	30
N=	145	22	122	61	99	94	543
'queue'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
wutsiya	15	2	16	9	14	31	87
wuciya	13	12	82	23	78	16	224
wusiya	110	-	6	14	-	40	170
wushiyaa	1	-	6	-	4	-	11
autres	2	8	5	5	-	-	20
N=	141	22	115	51	96	87	512

Tableau 4 : La maîtrise de l'affriquée /ts/

A peine 17% des enquêtés réalisent l'affriquée [ts] ; ceux-ci se répartissent d'ailleurs de façon très inégale selon les localités, Zinder enregistrant le taux le plus élevé (plus de 30% contre bien moins de 20% dans les autres localités). La grande majorité des enquêtés utilise, à la place de l'affriquée [ts], des consonnes du tamajaq aux traits phonétiques proches, notamment l'affriquée [c] et les fricatives [s] et [sh].

'voleur'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
ɓarawoo	6	1	20	3	16	31	77
barawoo	136	21	102	57	81	62	459
autres	-	-	-	-	1	-	1
N=	142	22	122	60	98	93	537
'écorce'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
ɓawaa	9	1	20	3	16	31	80
bawaa	84	20	95	45	77	57	378
autres	11	1		4		2	18
N=	104	22	115	52	93	90	476

Tableau 5 : La maîtrise de la glottalisée bilabiale /ɓ/

On note la même tendance que celle du tableau précédent. Très peu d'enquêtés parviennent à produire la glottalisée bilabiale [ɓ]. Parmi ces enquêtés, Zinder recueille, ici également, le pourcentage le plus élevé. La plupart des informateurs rendent la glottalisée bilabiale [ɓ] par la bilabiale tamajaq voisine [b].

'petit'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
ɓaarami	11	1	19	4	16	30	81
kaarami	127	21	92	51	80	62	433
garimi	-	-	2	-	-	-	2
autres	5	-	7	3	2	-	17
N=	143	22	120	58	98	92	533
'force'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
ɓarfli	6	1	5	6	3	11	32
ɓarhii	4	1	14	3	12	18	52
karfii	79	16	28	28	11	29	191
karhii	53	4	74	22	73	33	259
N=	142	22	121	59	99	91	534

Tableau 6 : La maîtrise de la glottalisée vélaire /ɓ/

Le schéma est pratiquement le même que ceux des deux tableaux précédents. De façon générale, la très grande majorité des enquêtés ne maîtrise pas les consonnes propres au hausa. Ces dernières sont très souvent rendues par des consonnes tamajaq qui leur sont phonétiquement proches.

2.2.2. La maîtrise de variables lexicales du hausa

Il s'agit ici de nommer en hausa certaines parties du corps humain comme *la lèvre*, *la joue*, *le doigt* et *le sourcil*. Les réponses enregistrées sont les suivantes :

'lèvre'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
lebo	91	18	106	45	91	66	417
autre	3	-	1	-	-	-	4
ne sait pas	48	4	15	10	1	12	90
N=	142	22	122	55	92	78	511

Tableau 7 : Comment dit-on « lèvre » en hausa ?

Globalement, la grande majorité des enquêtés (81.6%) donne la réponse attendue. Mais l'observation des données par localités montre que le terme hausa pour désigner *lèvre* est plus connu à Tahoua, alors qu'il l'est moins à Agadèz.

'joue'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
kumci	44	4	79	19	22	49	217
muƙe	-	8	1	10	37	-	56
gumke	2	-	-	-	20	1	23
gumce	1	-	1	1	3	-	6
kumatu	-	-	7	7	-	4	18
haƙa	-	-	1	-	-	1	2
autres	15	8	2	-	2	-	27
ne sait pas	78	-	31	15	5	19	148
N=	140	20	122	52	89	74	497

Tableau 8 : Comment dit-on « joue » en hausa ?

Un peu plus de la moitié des enquêtés connaissent le terme « joue » en hausa, qui se présente sous deux formes dialectales : *kumci* et *muƙe*. *Kumci*, le plus fréquent, se rencontre à l'est de l'aire hausaphone nigérienne (Maradi et Zinder) et au nord (Agadèz) tandis que *muƙe* se retrouve à l'ouest (Tahoua et Filingué). Moins de la moitié des enquêtés d'Agadèz connaissent cette variable, contrairement à ceux des autres localités visitées (31.5% contre une moyenne de 64.2%). A Tahoua, 22.5% des enquêtés ont donné comme réponse *gumke* que nous interprétons comme une variante de *muƙe* (de même pour *gumce*, variante possible de *kumci*, mais très faiblement citée). La réponse *kumatu*, donnée surtout à Niamey, représente le pluriel de *kumci*. Ici, les répondants ont certainement été influencés par les enquêteurs leur désignant les joues, mais dans ce cas, on estime que les informateurs ont donné une des réponses attendues.

'doigt'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
yatsa	45	7	25	19	12	33	141
yasa	59	-	25	12	4	46	146
yasanya	-	-	11	-	-	-	11
hwarce	-	2	5	2	18	-	27
farce	4	11	36	17	57	-	125
autres	6	-	2	-	2	-	10
ne sait pas	28	2	14	6	-	7	57
N=	142	22	118	56	93	86	517

Tableau 9 : Comment dit-on « doigt » en hausa ?

La plupart des enquêtés donnent une réponse attendue pour cette variable qui se présente sous deux formes dialectales : *yatsa* (ou *yasa* pour ceux qui n'arrive pas à réaliser l'affriquée [ts]) et *farce*. *Yatsa*, le plus fréquent, se rencontre à Maradi, Zinder et Agadèz, tandis que *farce/hwarce* se retrouve à Tahoua et à Filingué. Niamey semble préférer la forme centrale *yatsa*, même si près d'un tiers des répondants ont donné *farce hwarce*.

Tableau 10 : Comment dit-on « sourcil » en hausa ?

'sourcil'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
gira	47	6	78	34	78	59	302
autres	19	12	3	-	-	-	34
ne sait pas	71	-	39	16	7	16	149
goci	1	-	1	-	1	-	3
gashin ido	-	-	-	1	-	2	3
N=	138	18	121	51	86	77	491

D'une manière générale, plus de la moitié des répondants donne la réponse attendue *gira*. Cependant, on constate que, contrairement aux enquêtés des autres localités, moins de la moitié de ceux de Filingué et d'Agadèz connaissent la variable *sourcil*.

En résumé, la très grande majorité des enquêtés maîtrise les variables lexicales du hausa qui leur ont été proposées.

2.2.3. La maîtrise de variables morphologiques du hausa

Il a été demandé ici aux informateurs de donner les marques du pluriel de certains termes hausa (cf. dans ce volume, ABDOULAYE, « Les variations en hausa chez les locuteurs natifs »).

'les tasses'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
<i>kwaanoni</i>	62	22	96	37	81	44	342
<i>kwaanunuka</i>	-	-	2	-	-	7	9
<i>tasoshi</i>	45	-	6	9	11	1	72
<i>autres</i>	4	-	-	-	5	-	9
<i>ne sait pas</i>	3	-	1	1	-	5	10
<i>kwaano da yawa</i>	-	-	-	1	-	1	2
<i>koononi</i>	29	-	16	11	-	9	65
<i>kwanuka</i>	-	-	1	-	-	25	26
N=	143	22	122	59	97	92	535

Tableau 11 : Comment dit-on « les tasses » en hausa ?

La très grande majorité des enquêtés ont trouvé la marque du pluriel de la variable *tasses* qui se manifeste sous trois formes : *kwanoni*, *kwanuka* et *tasoshi*. *Kwanoni* et *kwanuka* sont deux variantes régionales : les données recueillies montrent en effet que *kwanoni* est fréquent dans l'ensemble des localités, alors que *kwanuka* n'est cité qu'à Zinder et à Maradi. Quant à *tasoshi*, il est la forme synonymique de *kwanoni*. *Kwano da yawa* est une périphrase qui signifie littéralement 'tasse beaucoup', ce qui veut dire que les enquêtés ayant donné cette réponse ont la notion du pluriel mais ignorent sa marque.

'les marabouts'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
<i>malammai</i>	55	1	88	28	83	43	298
<i>malummai</i>	79	19	32	24	8	46	208
<i>malimai</i>	2	-	-	-	-	-	2
<i>malumma</i>	-	1	1	1	3	3	9
<i>autres</i>	3	-	-	-	-	-	3
<i>ne sait pas</i>	5	1	1	3	-	1	11
<i>malamawatan</i>	-	-	-	-	1	-	1
N=	144	22	122	56	95	93	532

Tableau 12 : Comment dit-on « les marabouts » en hausa ?

La variable *marabouts* est connue par l'immense majorité des répondants sous ses formes *malummai*, la plus fréquente, et *malummaa*.

'les chevaux'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
<i>dawakai</i>	17	20	4	17	9	24	91
<i>dawaki</i>	92	-	90	32	78	57	349
<i>dokuna</i>	-	-	17	4	-	6	27
<i>autre</i>	11	2	1	-	3	2	19
<i>ne sait pas</i>	21	-	7	2	-	1	31
<i>doki da yawa</i>	-	-	-	1	1	-	2
<i>doki</i>	-	-	2	-	2	-	4
N=	141	22	121	56	93	90	523

Tableau 13 : Comment dit-on « les chevaux » en hausa ?

La variable *chevaux* est donnée par la grande majorité des répondants sous ses formes *dawaki*, la plus fréquente, sauf à Filingué où elle est absente, et *dawakai*. On relève une forme *dokuna*, non attestée par les dictionnaires¹ consultés, mais qu'on retrouve à Maradi, Niamey et Zinder. *Doki da yawa* est également une périphrase qui veut dire littéralement 'cheval beaucoup'. Pour ce qui est de *doki*, il signifie simplement 'cheval'.

Tableau 14 : Comment dit-on « les animaux » en hausa ?

'les animaux'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
daabbobi	14	14	20	12	14	54	128
bisashe	111	7	80	39	71	24	332
dukiya	2	-	15	3	3	1	24
autre	4	1	-	1	2	-	8
ne sait pas	9	-	7	4	2	10	32
gogaye	-	-	-	-	2	-	2
awaki	1	-	-	-	-	-	2
N=	141	22	122	59	95	89	528

Ici, la forme attendue est le pluriel de *dabba* qui est le terme générique d'« animal ». On constate que seuls les enquêtés de Filingué et de Zinder ont donné, dans leur majorité, la réponse attendue *dabbobi*. Par contre, les enquêtés des autres localités ont donné fréquemment une autre réponse, *bisashe*, qui est le pluriel de *bisa* qui désigne l'« animal domestique ». La réponse *dukiya* est le singulier de *dukiyoyi* qui signifie 'richesses'. Enfin, la réponse *awaki* est la forme plurielle de *akwiya* qui désigne la « chèvre ».

En gros, une grande partie des enquêtés connaissent les variables morphologiques qui leur ont été proposées.

2.2.4. La maîtrise des variables syntaxiques du hausa

Elles concernent la connaissance des formes masculines et féminines de la marque de la détermination « c'est X ». Les réponses attendues pour ces trois variables sont respectivement *namiji ne* 'c'est un homme' (ou la forme *namiji na* comme régionalisme), *mace ce* 'c'est une femme' (ou la forme *mace ta* comme régionalisme), ainsi que *naka ne/naki ne* 'c'est le tien' (les items *naka* et *naki* étant les formes, respectivement, masculine et féminine du pronom de deuxième personne du singulier).

¹ Cf. MIJINGUINI, Abdou : 1994 et NEWMAN, Paul : 1985.

'c'est un homme	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
namiji ne	123	19	100	47	29	82	400
namiji na	-	3	20	11	59	-	93
autres	17	-	-	-	1	-	18
ne sait pas	3	-	1	1	-	5	10
namiji shike	-	-	1	-	9	-	10
N=	143	22	122	59	98	87	531
'c'est une femme'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
mace ce	128	22	96	49	26	84	405
mace ta	-	-	23	8	55	-	86
autres	12	-	1	-	17	-	30
ne sait pas	3	-	2	2	-	6	13
N=	143	22	122	59	98	90	534
'c'est le tien'	Agadèz	Filingué	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
naka ne	137	21	109	55	33	94	449
naka na	-	-	13	4	64	-	81
naki ne	2	-	-	-	-	-	2
autres	1	-	-	-	-	-	1
ne sait pas	1	-	-	-	-	-	1
naka	2	-	-	-	1	-	3
N=	143	21	122	59	98	94	537

Tableau 15 : La maîtrise des variables syntaxiques

Au niveau de la détermination, les marques du masculin et du féminin sont maîtrisées par une très grande partie des enquêtés. Les marques du masculin et du féminin *ne/ce* sont fréquentes dans toutes les localités, sauf à Tahoua où on retrouve surtout leurs variantes régionales *na/ta*. En ce qui concerne la variable *c'est un homme*, on enregistre à Tahoua des réponses *namiji shike* qui signifie « c'est un homme exceptionnel » : nous avons donc une différence sémantique mais la marque de la détermination est attestée. Au niveau de la possession, on constate que la variable *c'est le tien* est connue par la quasi-totalité des enquêtés sous ses formes attendues *naka ne* ou *naka na*.

En somme, la plupart des enquêtés maîtrisent les variables syntaxiques.

2.3. La pratique observée du songhay-zarma

A l'instar de l'observation faite pour le hausa, il apparaît qu'un individu tamajaquophone prétendant parler le songhay-zarma maîtrise plutôt bien cette langue. Cependant, en faisant la somme des « très bon » et « bon », on obtient un taux de 82% pour le hausa alors qu'il n'atteint que 74% pour le songhay-zarma. Même si l'écart n'est pas très important, il serait utile d'interroger cette différence concernant la pratique des deux langues véhiculaires nigériennes, par des tamajaquophones, en envisageant une enquête complémentaire.

	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	Total
Effectif	77	69	43	9	198
Fréquence	38.9%	34.8%	21.7%	4.6%	100%

Tableau 16 : Evaluation de la pratique du songhay-zarma L2

2.3.1. La maîtrise d'une variable phonologique du songhay-zarma

Il s'agit de voir comment les enquêtés réalisent la nasale labio-vélaire zarma [ɲw] (ou sa variante songhay [ɲ]) spécifique au songhay-zarma.

'manger'	Ayorou	Téra	Tillabéri	Ouallam	Filingué	Niamey	Total
ɲwa	14	20	19	9	22	64	148
ɲa	12	15	14	-	8	11	60
autres	-	-	1	-	-	-	1
N=	26	35	34	9	30	75	209
'mendier'	Ayorou	Téra	Tillabéri	Ouallam	Filingué	Niamey	Total
ɲwaarey	2	3	6	5	22	58	96
ɲaarey	7	15	7	-	8	9	46
autres	17	16	21	4	-	6	64
N=	26	34	34	9	30	73	206

Tableau 17 : Maîtrise de la nasale labio-vélaire [ɲw]

La grande majorité des enquêtés parvient à réaliser la nasale labio-vélaire [ɲw], phonème propre au songhay-zarma. Cependant, cette réalisation appartient à la variété « zarma », alors que la variété « songhay » (Ayorou, Téra, Tillabéri) est [ɲ] que les tamajaquophones de cette zone semblent réaliser le plus souvent. On peut donc vérifier ici, une fois de plus, l'influence du milieu sur des locuteurs allophones, non seulement en terme de langue dominante vs langue minoritaire mais aussi en terme de variétés de la langue dominante.

2.3.2. La maîtrise de variables lexicales du songhay-zarma

Il s'agit ici, pour les enquêtés, de nommer en songhay-zarma certaines parties du corps humain comme *la lèvre*, *la joue*, *le doigt* et *le sourcil*. Les réponses enregistrées sont les suivantes :

'lèvre'	Ayorou	Téra	Tillabéri	Ouallam	Filingué	Niamey	Total
mee fandu	8	-	4	-	-	-	12
mee calle	-	-	-	-	25	20	45
mee ganda	-	6	10	4	-	14	34
mee	-	-	-	2	-	9	11
autres	2	5	8	-	-	4	19
ne sait pas	14	16	11	3	-	6	50
N=	24	29	34	9	29	53	178

Tableau 18 : Comment dit-on 'lèvre' en songhay-zarma ?

Moins de la moitié des enquêtés (32%) connaissent la réponse attendue sous les deux formes *mee calle / mee fandu* qui se retrouvent respectivement en zone zarma (Niamey et Filingué) et en zone songhay (Tillabéri et Ayorou). On relève aussi qu'un nombre relativement important d'enquêtés a donné comme réponse *mee ganda* qui veut dire 'lèvre inférieure'. Il se peut ici que la réponse ait été motivée par le geste fait par les enquêteurs et enquêtrices en montrant ce qu'ils entendaient par « lèvre », alors que les informateurs semblent avoir compris un concept moins large. Enfin *mee*, donné par 11 individus désigne tout simplement la « bouche ».

'joue'	Ayorou	Téra	Tillabéri	Ouallam	Filingué	Niamey	Total
garbe	1	2	3	-	20	29	55
garba	7	6	17	6	6	31	73
autres	5	4	3	-	-	1	13
ne sait pas	12	18	11	3	3	2	49
N=	25	30	34	9	29	63	190

Tableau 19 : Comment dit-on 'joue' en songhay-zarma ?

Une grande partie des enquêtés sait désigner la joue en songhay-zarma sous sa forme définie *garba* ou sa forme indéfinie *garbe*. Toutefois, on constate que la petite moitié des enquêtés d'Ayorou, la majorité de ceux de Téra et un tiers de ceux de Tillabéri disent ne pas connaître la réponse. Il s'agit ici de trois zones dans lesquelles se pratique la variété dite « songhay ».

'doigt'	Ayorou	Téra	Tillabéri	Ouallam	Filingué	Niamey	Total
kambeyze	16	4	19	7	28	52	126
kabize	4	10	8	-	-	10	32
autres	5	13	4	1	-	1	24
ne sait pas	-	5	3	1	2	2	13
N=	25	32	34	9	30	65	195

Tableau 20 : Comment dites-vous « doigt » en songhay-zarma ?

La grande majorité des informateurs sait désigner le doigt sous ses formes *kambeyze*, la plus fréquente, et *kabize*. Cependant, on constate que plus de la moitié des enquêtés de Téra ne donnent pas la réponse attendue.

'sourcil'	Ayorou	Téra	Tillabéri	Ouallam	Filingué	Niamey	Total
moy hamni	4	6	5	1	19	22	57
moy safe	-	1	4	-	-	5	10
hamimoyo	1	-	-	-	-	-	1
autres	5	6	5	3	-	6	25
ne sait pas	15	15	20	5	11	6	72
N=	25	28	34	9	30	39	165

Tableau 21 : Comment dites-vous « sourcil » en songhay-zarma ?

Seuls les enquêtés de Filingué et ceux de Niamey ont donné, dans leur majorité, la réponse attendue sous ses formes *moy hamni*, la plus fréquente, et *moy safe*.

D'une manière générale, il ressort des tests sur la maîtrise des variables lexicales des résultats mitigés. En effet, seules deux des quatre variables sont connues par la majorité des enquêtés. D'autre part, l'observation des données par localité montre que les enquêtés de Filingué et de Niamey maîtrisent mieux les variables lexicales songhay-zarma que ceux des autres localités et plus particulièrement Téra.

2.3.3. La maîtrise de variables morphologiques du songhay-zarma

'les ânes'	Ayorou	Téra	Tillabéri	Ouallam	Filingué	Niamey	Total
<i>farkay</i>	23	29	31	8	30	53	174
<i>farkayan</i>	1	-	2	1	-	14	18
<i>farkay boobo</i>	-	2	1	-	-	4	7
<i>autres</i>	1	4	-	-	-	4	9
N=	25	35	34	9	30	75	208

Tableau 22 : Comment dites-vous « les ânes » en songhay-zarma ?

Une très grande partie des informateurs donnent la réponse attendue *farkay*, attestant ainsi de la maîtrise à la fois d'un élément lexical auquel s'ajoute un préfixe « défini ». Les rares formes inattendues comme *farkayan*, représentant l'indéfini, la périphrase *farkay boobo* qui veut dire littéralement 'les ânes beaucoup', sont des manières peut-être moins élégantes mais qui attestent d'une maîtrise suffisante de la langue songhay-zarma laissant augurer que les répondants savent trouver les moyens de se faire comprendre.

'les lapins/lièvres'	Ayorou	Téra	Tillabér	Ouallam	Filingué	Niamey	Total
			i				
<i>tobay</i>	8	17	15	3	29	7	79
<i>tobayan</i>	6	2	9	2	-	36	55
<i>tobayey</i>	3	-	4	-	-	5	12
<i>tobay boobo</i>	2	4	1	2	-	8	17
<i>tobaytan</i>	2	-	1	-	-	-	3
<i>autres</i>	-	-	2	1	-	4	7
<i>ne sait pas</i>	3	8	2	1	-	2	16
N=	24	31	34	9	29	62	189

Tableau 23 : Comment dites-vous « les lapins/lièvres » en songhay-zarma ?

Sur l'ensemble, un peu moins de la moitié des enquêtés a donné la réponse attendue *tobay*. Cette réponse a toutefois été citée par la totalité des enquêtés de Filingué et la majorité

de ceux de Tillabéri et de Téra. Contrairement au tableau précédent, la forme indéfinie *tobayan* recueille un taux assez élevé, surtout à Niamey. *Tobay boobo*, périphrase signifiant mot-à-mot 'les lièvres beaucoup' a également été donnée. Quant à *tobaytan*, il s'agit de l'ajout de la marque du pluriel tamajaq *-tan* au pluriel défini songhay-zarma. Ce trait est ici révélateur d'une interférence possible d'une langue sur l'autre, il est cependant trop rare (3 individus) pour attester d'une propension des tamajaquophones à « bricoler » une forme plurielle en fonction de leurs moyens linguistiques immédiatement disponibles.

les chevaux	Ayorou	Téra	Tillabéri	Ouallam	Filingué	Niamey	Total
<i>bariyay</i>	15	20	21	2	29	19	106
<i>bariyaŋ</i>	5	2	5	3	1	31	47
<i>bari boobo</i>	-	3	5	2	-	15	25
<i>bari</i>	-	-	-	-	-	3	3
<i>autres</i>	1	5	-	1	-	1	8
<i>ne sait pas</i>	3	3	2	1	-	-	9
N=	24	33	33	9	30	69	198

Tableau 24 : Comment dites-vous « les chevaux » en songhay-zarma ?

La grande majorité des répondants a donné la réponse attendue *bariyay*. La périphrase *bari boobo*, qui a le sens littéral de 'cheval beaucoup', est faiblement citée tout comme *bari* qui indique simplement le 'cheval'. Cependant, on relève tout de même que la majorité des répondants de Niamey a donné la forme indéfinie *bariyaŋ* plutôt que la forme définie attendue.

les chameaux	Ayorou	Téra	Tillabéri	Ouallam	Filingué	Niamey	Total
<i>yoway</i>	12	23	14	2	4	8	63
<i>yoyaŋ</i>	5	2	12	3	26	30	78
<i>yo boobo</i>	3	3	5	3	-	9	23
<i>yo</i>	-	-	-	-	-	1	1
<i>autres</i>	3	6	1	1	-	4	15
<i>ne sait pas</i>	1	1	2	-	-	22	26
N=	24	35	34	9	30	74	206

Tableau 25 : Comment dites-vous « les chameaux » en songhay-zarma ?

Globalement, moins de la moitié des enquêtés a donné la réponse attendue *yoway*. Cette réponse a toutefois été citée par une grande partie des enquêtés de Téra et de ceux d'Ayorou.

D'une façon générale, il ressort des tests sur la maîtrise des variables morphologiques des résultats également mitigés, à l'instar des variables lexicales. En effet, seules deux des quatre variables sont connues par une grande partie des enquêtés. D'autre part, l'observation des données par localité montre que les enquêtés de Téra maîtrisent mieux l'ensemble des variables

morphologiques songhay-zarma, comparativement à ceux de Filingué, de Tillabéri et d'Ayorou qui n'en maîtrisent que trois.

2.3.4. Variables syntaxiques du songhay-zarma

'mon bâton'	Ayorou	Téra	Tillabéri	Ouallam	Filingué	Niamey	Total
ay goobo	19	24	31	7	22	70	173
ay goobu	4	3	2	1	8	2	20
e goobo	-	3	-	-	-	-	3
autres	-	2	-	1	-	2	5
ne sait pas	1	2	1	-	-	-	4
N=	24	34	34	9	30	74	205
'il a pris mon bâton'	Ayorou	Téra	Tillabéri	Ouallam	Filingué	Niamey	Total
a nay goobo sambu	10	11	20	4	17	41	103
a nay goobu sambu	1	1	1	-	6	1	10
a ne goobo sambu	-	3	-	-	-	-	3
a sambu ay goobo	8	14	12	3	1	15	53
a sambu ay goobu	1	1	-	-	6	15	23
autres	4	4	1	2	-	-	11
ne sait pas	1	1	-	-	-	1	3
N=	25	35	34	9	30	73	206

Tableau 26 : Variables syntaxiques

La possession déterminée est connue par la très grande majorité des enquêtés sous sa forme *ay goobo*, la plus fréquente (et *e goobo* qui se retrouve 3 fois à Téra). La forme *ay goobu* n'est pas attendue puisqu'il s'agit de la possession indéterminée.

L'accompli est maîtrisé par la moitié des enquêtés sous sa forme la plus fréquente *a nay goobo sambu*. On note aussi une forme attendue *a ne goobo sambu* à Téra. La forme *a nay goobu sambu* est à l'accompli mais la possession est plutôt indéterminée. Quant aux autres formes, *a sambu ay goobo* et *a sambu ay goobu*, elles ne sont pas à l'accompli et font donc partie des réponses non attendues.

2.4. Conclusion partielle

Des pratiques observées des locuteurs et locutrices du tamajaq en hausa et songhay-zarma comme langues secondes découlent un certain nombre de constats. Au niveau de la pratique du hausa, la grande majorité des enquêtés a une bonne connaissance des variables lexicales, morphologiques et syntaxiques qui leur ont été soumises. Par contre, seule une minorité de personnes interrogées parvient à réaliser les variables phonologiques spécifiques au

hausa. En ce qui concerne la pratique du songhay-zarma, la majorité des enquêtés a une bonne maîtrise des variables phonologiques et syntaxiques. Quant aux variables lexicales et morphologiques, on note que dans certaines localités elles sont bien connues alors que dans d'autres elles le sont moins. Malgré ces quelques réserves, on peut dire que, au vu des résultats, les enquêtés ont une assez bonne maîtrise du hausa ou du songhay-zarma semblant leur permettre d'assurer une communication ordinaire dans une langue qui n'est pas leur langue première.

3. Représentations linguistiques des tamajaquophones

Les représentations linguistiques sont analysées par des choix de langues liés à différents domaines de la vie publique (3.1.) et par l'attitude des enquêtés vis-à-vis des différentes langues (3.2.).

3.1. Choix de langues liés à différents domaines de la vie publique

3.1.1. Domaines associés à la langue écrite (école, état civil)

A l'école publique nigérienne, trois langues ont la préférence des enquêtés. Il s'agit de l'arabe, du tamajaq et du français, cités respectivement par 50.8%, 37.9% et 36.1% des répondants. Toutefois, ce choix varie selon le sexe et l'âge des enquêtés. Ainsi, l'arabe est légèrement plus cité par les hommes (51.5% mais 48.6% des femmes) et par les informateurs âgés de plus de 30 ans (57.4% contre 41.2% des moins de 30 ans). Le français est privilégié par les hommes (38.5% contre 31.3% des femmes) et par les moins de 20 ans (44.5% contre 34.8% des plus de 20 ans). Les raisons le plus souvent évoquées pour justifier le choix de ces langues sont la religion pour l'arabe (c'est une langue sacrée, celle de l'islam), la connaissance pour le tamajaq (c'est la langue qui est parfaitement maîtrisée) et la promotion sociale et le savoir pour le français (c'est la langue qui peut garantir l'accès à une fonction rémunérée et à l'instruction). Les deux langues majoritaires hausa et songhay-zarma ne reçoivent qu'une très timide confiance des tamajaquophones en matière scolaire.

Une grande partie des enquêtés (75.7%) aimerait que l'établissement des papiers d'état civil se fasse dans leur langue maternelle pour des raisons identitaires. A ce propos d'ailleurs, il faut souligner que quelques 15% des informateurs ont lié le choix du tamajaq pour la rédaction des documents d'état civil à l'existence d'un système d'écriture propre, le *tifinagh*. Le français, avec

un score de 17.9%, est la deuxième langue choisie, pour son statut officiel et son caractère international. Quant au hausa, il réunit 11.6% des réponses du fait de sa fonction véhiculaire, alors que le songhay-zarma est très faiblement cité, même dans les zones où il est dominant. Dans ce domaine aussi, le choix du tamajaq et celui du français, varie selon le sexe et l'âge des enquêtés. En effet, le tamajaq est privilégié par les femmes (84.5% contre 71.2% des hommes) et les plus de 30 ans (79.4% contre 70.3% des moins de 30 ans), alors que le français est plus cité par les hommes (20.7% contre 12.3% des femmes) et par les moins de 30 ans (25% contre 13.1% des plus de 30 ans).

3.1.2. Domaines associés à la langue orale

Langues des autorités

La plupart des personnes interrogées (82.7%) préfèrent entendre leur langue maternelle de la bouche d'une autorité nigérienne, la nécessité de comprendre étant immédiatement satisfaite. Cette préférence est plus marquée chez les femmes (87.4% contre 80.3% chez les hommes) au détriment des autres langues. Après le choix de leur langue maternelle, les enquêtés donnent l'avantage au hausa (21.8%) du fait de son caractère véhiculaire. Quant au songhay-zarma, même s'il ne recueille que 6.8% des suffrages des tamajaquophones nigériens, il a cependant la faveur d'un nombre relativement important d'enquêtés des zones HSZ (20.7%) et SZ (16.1%) du fait de sa position dominante dans ces deux zones. Le français, malgré son statut officiel, est très peu cité (3.3%).

Langues des institutions nigériennes (Parlement, Justice, Administration)

Le tamajaq est la première langue choisie pour les différentes institutions nigériennes. La principale raison avancée pour expliquer ce choix est le besoin d'intercompréhension, notamment au niveau de l'administration et de la justice. Le hausa est, après le tamajaq, la langue que les enquêtés désireraient que l'on utilise au Parlement, en justice et dans l'administration, du fait de sa fonction véhiculaire. Le songhay-zarma enregistre, par rapport à l'échantillon général, un faible résultat (à peu près 6%), mais il réalise, dans les zones où il est dominant, un score relativement plus élevé (environ 15%). Le français est très subsidiairement souhaité comme langue des

institutions. Toutefois, contrairement aux langues nationales dominantes dont les chiffres sont quasi constants pour toutes les institutions, le français est moins cité comme langue que les enquêtés aimeraient qu'on utilise en justice. Le choix du tamajaq et celui du français varie selon le sexe et l'âge des enquêtés. Le tamajaq est privilégié par les femmes (89.5% contre 79.5% des hommes) et dans une moindre mesure par les plus de 30 ans (84.2% contre 81% des moins de 30 ans). Pour ce qui est du français, il est plus cité par les hommes (7.7% contre 2.6% des femmes) et par les moins de 30 ans (8.5% contre 4.2% des plus de 30 ans).

Les langues des médias audiovisuels nigériens

En ce qui concerne le rapport entre langues et médias audiovisuels, les enquêtés se prononcent massivement en faveur de leur langue maternelle (89%) dans le but de bien comprendre les émissions diffusées. Là aussi, le choix du tamajaq est bien plus fort chez les femmes (93% contre 85% chez les hommes) et chez les plus de 30 ans (90% contre 85% chez les moins de 30 ans). Le hausa occupe la deuxième position en attirant 22% des enquêtés. La situation du songhay-zarma reste la même que celle observée au niveau des questions précédentes. Le français est très accessoirement souhaité comme langue des médias, en soulignant d'ailleurs que son choix est plus fort chez les hommes (8% contre 3% chez les femmes) et chez les moins de 30 ans (11% contre 4% chez les plus de 30 ans).

3.1.3. Conclusion partielle

Une très forte proportion des enquêtés privilégie sa langue maternelle dans tous les domaines à l'exception de ceux liés à l'écriture (enseignement et état civil), mais le choix du tamajaq y est aussi dominant chez les femmes et les répondants âgés de plus de 30 ans. Les raisons souvent avancées pour justifier le choix du tamajaq sont la bonne maîtrise de cette langue et une fidélité à sa langue maternelle et/ou à son identité culturelle. Le hausa recueille un nombre assez élevé de citations dans presque tous les domaines ; il en est de même pour le songhay-zarma, mais seulement dans les deux zones où il est dominant. Le choix de ces deux langues est essentiellement motivé par leur position de langues dominantes dans le milieu considéré. Dans la zone (au moins) bilingue HSZ, le hausa est relativement plus cité que le songhay-zarma dans tous les domaines, à l'exception de la justice et du discours du président où

ils sont à égalité avec chacun un score de 15% et dans le discours des autorités, où le songhay-zarma le dépasse d'un peu plus d'un point.

Le choix du français est particulièrement remarquable dans son domaine traditionnel d'utilisation, c'est-à-dire l'enseignement, pour la promotion sociale et intellectuelle qui lui est associée. Dans tous les autres domaines, il reçoit un accueil discret, en précisant que ceux qui le retiennent dans l'administration le font pour son statut de langue officielle. Il est aussi choisi, mais à nouveau assez timidement, comme idiome à utiliser dans les médias audiovisuels et pour l'établissement des papiers d'état civil du fait de son caractère international, mais aussi de sa tradition écrite que les langues nigériennes ne semblent pas (encore) avoir, aux yeux de certains enquêtés.

L'arabe n'est choisi de manière évidente qu'au niveau de l'enseignement pour des besoins religieux. Les langues nationales fulfulde et kanuri sont quasiment absentes de tous les domaines.

3.2. Attitude des enquêtés vis-à-vis des différentes langues

L'attitude des enquêtés vis-à-vis des différentes langues est étudiée à travers la hiérarchie des langues et le rapport entre langue et religion.

3.2.1. Hiérarchie des langues

La hiérarchie des langues est établie à l'aide de la technique dite de la pilule (MOREAU 1990). Cette technique consiste à faire imaginer l'enquêté dans une situation telle qu'il a perdu toutes les langues qu'il parlait. Cependant, l'ingestion de pilules magiques lui permet de recouvrer l'usage d'une première langue, puis d'une deuxième langue et enfin d'un troisième idiome.

Pour la première pilule, le tamajaq est choisi par 568 enquêtés sur un total de 844, soit 67%. Les raisons évoquées sont principalement la fidélité à la langue maternelle ou à l'identité culturelle touarègue. Cependant, les femmes affichent une préférence plus marquée pour le tamajaq que les hommes sauf en zone HSZ. L'arabe suit le tamajaq en recueillant à peu près un quart des réponses pour une raison strictement religieuse. On relève que le choix de cette langue est relativement dominant chez les hommes (23.1% contre 17.4 chez les femmes) et chez les plus de 30 ans (24.5% contre 16.1% des moins de 30 ans) ; ces deux catégories semblent donc manifester une plus grande sensibilité à la religion. Le français apparaît après le tamajaq et l'arabe avec un

score de 6.5%. Son choix varie toutefois selon les âges : il est un peu plus élevé chez les moins de 30 ans (9.6% contre 4.4% chez les plus de 30 ans). Quant aux deux langues véhiculaires (hausa et songhay-zarma), elles sont très faiblement citées malgré leur caractère de langues dominantes. Tout indique donc que les répondants sont avant tout guidés par le souci de conserver leur langue et par celui de pratiquer très scrupuleusement leur religion, la pratique d'une troisième langue permettant d'assurer une communication plus large ne tombant pas parmi les préoccupations premières des tamajaquophones.

Concernant la deuxième pilule, le hausa apparaît cette fois-ci comme langue favorite. Il est surtout cité en zone H et en zone HSZ, où il dépasse le songhay-zarma de 4 points. On observe que les femmes sont les plus nombreuses à le choisir (52% contre 34% des hommes) en zone H contrairement aux deux autres zones. Les femmes semblent donc beaucoup plus influencées par le milieu. Le tamajaq occupe la deuxième place pour les mêmes raisons évoquées au niveau du choix de la première pilule. Les femmes choisissent un peu plus le tamajaq que les hommes sauf en zone H (19.3% contre 23.7% des hommes) où elles privilégient le hausa (52% contre 34.3% des hommes), ce qui confirme le fait que les femmes sont effectivement plus influencées par le milieu.

L'arabe dont le choix est toujours justifié pour son caractère religieux arrive au troisième rang. On relève également ici que les hommes privilégient un peu plus l'arabe que les femmes, excepté en zone songhay-zarma. Enfin, on constate, à nouveau, une tendance des plus de 30 ans à préférer l'arabe (24% contre 14% des moins de 30 ans). Viennent ensuite le français et le songhay-zarma. Pour ce qui concerne le français, son choix est expliqué par les mêmes raisons avancées pour la première pilule. Ici aussi, la préférence est plus marquée chez les hommes (17.1% contre 6.1% chez les femmes) et chez les moins de 30 ans, tous sexes confondus (17.6% des moins de 30 ans contre 10.3% des plus de 30 ans). Quant au songhay-zarma, s'il n'attire globalement que 10.3% des enquêtés, on observe à nouveau qu'il atteint, dans les zones SZ et HSZ, les scores respectifs de 26.1% et 16.4%. Le choix de cette langue est motivé par sa position de langue dominante.

Pour la troisième pilule, les réponses données sont presque identiques à celles enregistrées pour la deuxième pilule. Les langues les plus citées sont dans l'ordre : le hausa, le français, l'arabe et le songhay-zarma. Le hausa est surtout cité dans les zones H et HSZ où il devance le songhay-zarma d'à peu près 7 points. Quant au français, il est toujours un petit peu plus cité par les hommes (30% contre 26% des femmes) et les moins de 30 ans (27% contre 24% des plus de 30 ans). En ce qui concerne l'arabe, il est, cette fois-ci, plus favorisé par les femmes (21% contre 14%

des hommes), ce qui peut s'expliquer par le fait que les hommes ont beaucoup plus privilégié l'arabe au niveau du choix des deux premières pilules. Pour ce qui est du songhay-zarma, s'il ne réunit que 15% des enquêtés sur l'ensemble des zones, on constate qu'il obtient dans les zones SZ et HSZ les scores respectifs de 35% et 22%. Les raisons invoquées pour justifier le choix de ces quatre langues sont les mêmes que celles relevées pour les deux premières pilules.

Ainsi, d'après les réponses commentées ci-dessus, on peut faire quelques constats. D'une façon générale, on observe un profond attachement pour la langue maternelle et celui-ci est plus fort chez les femmes et chez les moins de 30 ans. En outre, on relève une certaine régularité dans le choix de l'arabe dans les trois positions, la stabilité du hausa et du songhay-zarma en seconde et troisième positions et l'émergence du français en dernière position. Après le choix de leur langue maternelle, les enquêtés sont portés à choisir deux catégories de langues. Deux langues nationales majoritaires, le hausa et le songhay-zarma, sont préférées pour des besoins de communication interethnique. Deux langues étrangères : l'arabe et le français. L'arabe est cité essentiellement pour son caractère religieux, et reçoit un score qui dépasse les deux langues véhiculaires nationales. Quant au français, il est retenu essentiellement pour ses caractères international et officiel et pour la promotion sociale espérée qui lui est associée.

3.2.2. Langues et religion

Les tamajaquophones ont manifesté un désir fort de prier dans leur langue, le tamajaq récoltant 75% des réponses. Il est suivi, timidement, du hausa (16% des réponses) et du songhay-zarma (moins de 4%), ce faible taux national atteignant 11% dans la zone HSZ et 10% dans la SZ. On compte aussi 18% des enquêtés n'ayant pu exprimer d'autre choix que celui lié à la dyade religion-arabe. Le choix du tamajaq, du hausa et du songhay-zarma peut être justifié par la bonne maîtrise de ces langues pendant que celui de l'arabe est intimement lié à la religion. Concernant les langues inadéquates à la prière, on signalera que, par pudeur, afin de ne pas manifester de sentiment sur la langue d'autrui, de nombreux enquêtés ont refusé de répondre (55% des répondants). Cependant, ce silence peut aussi être compris comme une absence de ressentiment envers une langue quelconque. D'ailleurs, 46% des répondants ne peuvent tout simplement pas imaginer prier dans une langue qu'ils ne comprennent pas. On relève que le français est pour 17% des informateurs une langue sans qualité religieuse en déclarant qu'elle est la langue des chrétiens ou, dans une moindre mesure, celle des infidèles, mais surtout pas celle des musulmans.

4. Conclusion

Au niveau des pratiques linguistiques déclarées, les tamajaquophones sont majoritairement multilingues. Ce multilinguisme implique trois catégories de langues qui se partagent des domaines d'usage bien précis dans une distribution complémentaire. Ainsi, le tamajaq est plutôt réservé aux relations familiales et communautaires, le hausa et le songhay-zarma assurent les relations interethniques et, enfin, le français s'impose dans l'enseignement et les relations formelles avec l'administration. La fréquence des relations interethniques implique, au niveau des pratiques linguistiques réelles, que les répondants tamajaquophones ont une maîtrise du hausa ou du songhay-zarma suffisante pour leur permettre d'assurer une communication ordinaire.

Au niveau des représentations linguistiques, on constate que les enquêtés se révèlent pragmatiques. Pour tous les domaines touchant à l'oral ou pouvant les intéresser directement, les enquêtés privilégient souvent leur langue maternelle (le tamajaq) et les deux langues nationales majoritaires (le hausa et le songhay-zarma) pour des besoins de compréhension. Par contre, en plus de leur langue maternelle, les enquêtés ont tendance à choisir pour les domaines relevant strictement de l'écrit une langue ayant une longue tradition écrite et une diffusion internationale, le français. Enfin, l'arabe est essentiellement privilégié pour des motifs religieux.

Références

- AGHALI-ZAKARA, Mohamed, 1992, *Psycholinguistique touarègue (Interférences culturelles)*, Inalco, Paris.
- CALVET, Louis-Jean, 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, 2001, *La langue et le citoyen*, PUF, Paris.
- MIJINGUINI, Abdou, 1994, *Karamin kamus na hausa zuwa faransanci*, Zaria, Ahmadu Bello University, Institute of Education Press, Zaria.
- MOREAU, Marie-Louise, 1990, « Des pilules et des langues. Le volet subjectif d'une situation de multilinguisme » in *Des langues et des villes*, Didier diffusion, Paris, pp. 407-420.
- NEWMAN, Paul, 1977, *Modern hausa-english dictionary*, Oxford University Press.
- SINGY, Pascal, ROUILLER, Fabrice, 2001, « Les francophones face à leur langue le cas des Nigériens » in *Cahiers d'Etudes Africaines*, 163-164, XLI (3-4), Paris, pp. 649-665.

Bibliographie générale

- ABDOU DJIBO, Moumouni, 1994, *Etude sociolinguistique du Niger : éléments d'approche d'une future politique linguistique*, Thèse de doctorat, Université Paris V - René Descartes, Paris.
- ABDOULAYE, Mahamane L., 1992, *Aspects of Hausa morphosyntax in role and reference grammar*, Thèse de doctorat, State University of New York at Buffalo.
Version « pdf » à l'URL suivante (page consultée le 02.07.2004) :
wings.buffalo.edu/linguistics/people/students/dissertations/abdoulaye/hausadiss.pdf
- 2001, « The grammaticalization of Hausa *zâa* 'be going' to future », in AMEKA, Felix K., MOUS, Maarten (eds.), *Journal of African Languages and Linguistics*, 22(1), Mouton de Gruyter, Berlin, pp. 1-32.
- ADEGBIJA, Efurosibina, 1994, *Language Attitudes in Sub-Saharan Africa, A Sociolinguistic Overview*, Multilingual Matters, Clevedon.
- AGHALI-ZAKARA, Mohamed, 1992, *Psycholinguistique touarègue (Interférences culturelles)*, Inalco, Paris.
- AMANI, Laouali, ADAMOU, Mahaman R., 1995, *Karatu da rubutu 2 littahin yân-makaranta na gwalgwado* [Lire et écrire n° 2 livre expérimental pour l'élève], INDRAP, Niamey.
- ANIWALI, Idrissa, 1994, *Les problèmes linguistiques au Niger*, Thèse de doctorat, Université Lyon III - Jean Moulin, Lyon.
- ARNOTT, David, 1970, *Nominal and verbal System of Fula*, Clarendon Press, Oxford.
- AWDE, Nicholas, 1996, *Hausa : Hausa-English/English-Hausa Dictionary*, Hippocrene Books, New York.
- BAJE, Jibo, 1998, *Issa Korombé* (recueilli par BORNAND, Sandra).
- 1999 a, *Kambe Zima et Alfa Mahaman Jobbo* (recueilli par BORNAND, Sandra).
- 1999 b, *Babatou* (recueilli par BORNAND, Sandra).
- 1999 c, *Alfaga Modibaaajo* (recueilli par BORNAND, Sandra).
- 1999 d, *Alfa Sino* (recueilli par BORNAND, Sandra).
- BARRETEAU, Daniel, (directeur de mémoires), 1995, Université de Niamey :
 - Amadou Ali Ibrahima, *Les choix des parents face aux questions d'éducation et de langues au Niger ; exemples de Say, Kollo, Niamey*.
 - Assane Sabiou, *Etude de la presse écrite nigérienne*.

- Boubacar Danladi, *Connaissance et pratique des langues à Niamey ; cas des marchés, des entreprises et de la fonction publique.*
- Hassane Issa Abdou, *Analyse sociolinguistique de la presse rurale et des bibliothèques villageoises ; cas de Dosso et de Tillabéri.*
- Hassimiou Boureima, *Le multilinguisme dans les établissements scolaires au Niger.*
- Mahadi Sani, *Politiques linguistiques et éducatives au Niger.*
- Oudou Hamani, *Etude sociolinguistique des programmes de la télévision nationale nigérienne.*
- Silla Hamadou, *Analyse des compétences linguistiques en zarma.*
- Tiné Yacouba, *Etude sociolinguistique sur les jeunes déscolarisés et l'échec scolaire dans les écoles primaires au Niger.*
- 1996, *Systèmes éducatifs et multilinguisme au Niger ; synthèse des résultats d'un programme de recherche*, Orstom, Niamey.
- DIADIÉ, Boureïma, 2000, « Emprunts et calques dans le français du Niger : de la nécessité à la créativité » in LATIN, Danièle, POIRIER, Claude (dir.), *Actualité Scientifique*, « *Contacts de langues et identités culturelles* », AUELF - UREF et Les Presses de l'Université Laval, pp. 177-193.
Version « pdf » à l'URL suivante (page consultée le 02.07.2004) :
<http://www.bibliotheque.refer.org/html/livre3/l1313.pdf>
- BAZIN, Jean, 1979, « La production d'un récit historique » in *Cahiers d'études africaines*, 73-76, XIX-1-4, Paris, pp. 435-483.
- BERGMANN, Herbert, BÜTTNER, Thomas, HOVENS, Mart, KAMAYE, Halima Ousmane, MALLAM GARBA, Mamane, SALEY, Jafarou, 1999, *Évaluation de l'Ecole Expérimentale, Esquisse d'un bilan de 25 ans d'expérimentation de l'enseignement bilingue au Niger*, Ministère de l'Éducation Nationale et GTZ (Coopération Technique Allemande), rapport final, Niamey.
- BÜTTNER, Thomas, HOVENS, Mart, MALAM GARBA, Mamane, et al., 2002, *Les langues nationales à l'école primaire, évaluation de l'école expérimentale*, Ministère de l'Éducation de Base, Édition Albasa s/c GTZ-2PEB, collection Éducation en Afrique, Niamey.
- BERNARD, Yves, WHITE-KABA, Mary, 1994, *Dictionnaire zarma-français (République du Niger)*, ACCT, Paris.
- BONTE, Pierre, IZARD, Michel, 1991, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, PUF, Paris.

- BORNAND, Sandra, 1999, « Le statut des griots en pays sojay-zarma de l'époque précoloniale à aujourd'hui », in *Brücken und Grenzen/Passages et frontières*, 290-300, Forum Suisse des Africanistes, LIT Verlag, Münster/Hamburg/London.
- 2002, « *Quand un discours m'exalte...* » *Approche ethnolinguistique des discours de jasare (Zarma, Niger)*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne.
- BOYI, Jean, « Les langues congolaises et le cadre juridique », communication présentée à la réunion du Réseau International des Langues Africaines et Créoles (RILAC), Niamey, 14-16 décembre 2000.
- CALVET, Louis-Jean, 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris.
- 1996, « Véhicularité, véhicularisation », in DE ROBILLARD, Didier, et al. (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Champion, Paris, pp. 451 - 456.
- 2001, « Les marchés africains plurilingues la ville comme planificateur linguistique » in *Estudios de Sociolingüística*, 2(2), pp. 57-67.
- CANUT, Cécile, DUMESTRE, Gérard, 1996, « Français, bambara et langues nationales au Mali », in DE ROBILLARD, Didier, BENIAMINO, Michel (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Champion, Paris, pp. 219 - 228.
- CARON, Bernard B., 1991, *Le haoussa de l'Ader*, Dietrich Reimer, Berlin.
- CAUVIN, Jean, 1980, *La Parole traditionnelle africaine*, Editions Saint-Paul, Les Classiques Africains n° 882, Paris.
- CHAUDENSON, Robert, 2000, *Mondialisation : la langue française a-t-elle encore un avenir ?*, Didier Erudition, Paris.
- CALVET, Louis-Jean, 2001, *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, Collection Langues et Développement, Institut de la Francophonie, L'Harmattan, Paris.
- COMITE INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE, 1995, *Indicateurs démographiques et socioéconomiques des pays membres du CILLS*.
- *Constitution de la République du Niger*, 18 juillet 1999 (Vème République).
- CUQ, Jean-Pierre, 1991, *Le français langue seconde*, Hachette, Paris.
- DJIBO, Hamani, 1975, « Contribution à l'étude de l'histoire des états haoussa. L'Ader précolonial », *Etudes nigériennes*, n° 38, Niamey.
- DONAINT, Pierre, LANCRENON, François, 1984, *Le Niger*, PUF, « Que sais-je ? », Paris.

- DUMESTRE, Gérard, avec la collaboration de CANUT, Cécile, et al., 1994, *Stratégies communicatives au Mali : langues régionales, bambara, français*, Institut d'Etudes Créoles et Francophones, CNRS-Université de Provence, Didier Erudition.
- FERGUSON, Charles, 1959, « Diglossia », *Word*, 15, pp. 325 - 340.
- FISHMAN, Joshua, 1971, *Sociolinguistique*, Nathan, Paris.
- GADO, Boubé, 1980, « Le Zarmatarey. Contribution à l'histoire des populations d'entre Niger et Dallol Mawri », *Etudes Nigériennes*, n° 45, Niamey.
- GADO, Boureima Alpha, 1997, « Niamey, garin Kaptan Salma... », *Miroir du passé*, tome 2.
- HAMA, Boubou, 1967, *Histoire du Gobir et de Sokoto*, Présence Africaine, Paris.
- HAMBALLY, Yacouba, 1987, *La question de l'enseignement en langues nationales au Niger : une problématique socio-politique et culturelle*, Mémoire de Maîtrise, Département des sciences sociales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Nationale de Côte d'Ivoire.
- HEINE, Bernd, 1993, *Auxiliaries : Cognitive forces and grammaticalization*, Oxford University Press, New York.
- HOBE-CANUT, Cécile, 1996, « Imaginaire linguistique au Mali », in *La Bretagne linguistique*, Cahiers du Groupe de Recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne, volume 10, Brest.
- HOUDEBINE, Anne-Marie, 1996, « Imaginaire linguistique et dynamique langagière, aspects théoriques et méthodologiques », in *La Bretagne linguistique*, Cahiers du Groupe de Recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne, volume 10, Brest.
- 1998, « Insécurité linguistique, imaginaire linguistique et féminisation des noms de métiers », in SINGY, Pascal (dir.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, pp.155 - 176.
- HUTCHISON, John P., 1981, *The kanuri language A reference grammar*, African Studies Program, University of Wisconsin, Madison.
- ISSOUFI ALZOUMA, Oumarou, 1992, *Etude lexico-sémantique du vocabulaire fondamental du zarma*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal.
- JAGGAR, Philip J., 2001, *Hausa*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia.
- *Journal Officiel de la République du Niger*, 15 novembre 1991.

- JUILLARD, Caroline, 1995, *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*, CNRS, Paris.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, 2001, *La langue et le citoyen*, PUF, Paris.
- KOMPAORE, Prosper, 1999, « La parenté à plaisanterie : une catharsis sociale au profit de la paix et de la cohésion sociales au Burkina Faso », in *Les grandes conférences du Ministère de la Communication et de la Culture*, Sankofa et Gurli, Ouagadougou, pp. 99-121.
- KOUCHI Amèle, LECONTE, Fabienne, et al., 1996, *Questions de glottopolitique. France, Afrique, Monde méditerranéen*, Université de Rouen.
- LABOV, William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- — 1998, « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », in SINGY, Pascal (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, pp. 25-35.
- LACROIX, Pierre-Francis, 1981, « Le peul » in *Les langues de l'Afrique Subsaharienne*, CNRS, Paris, pp. 19-31.
- LIETTI, Anna, 1994, *Pour une éducation bilingue*, Editions Payot et Rivages, Paris.
- *Loi n°2001-037 du 31 Décembre 2001 de la République du Niger*, fixant les modalités de promotion et de développement des langues nationales.
- *Loi n°98-12 du 1er juin 1998 de la République du Niger*, portant orientation du système éducatif nigérien.
- LÜDI, Georges, 1997, « Un modèle consensuel de la diglossie ? », in MATTHEY, Marinette (dir.), *Les langues et leurs images*, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, Neuchâtel, pp. 88 - 93.
- MAHMOUDIAN, Mortéza, 1996, « Problèmes de la gestion des situations plurilingues », in JUILLARD, Caroline, CALVET, Louis-Jean (dir.), *Actualité Scientifique, « Les politiques linguistiques, mythes et réalités »*, AUPELF – UREF et Les Presses de l'Université Laval, pp. 243-249.

Version « pdf » à l'URL suivante (page consultée le 02.07.2004) :

<http://www.bibliotheque.refer.org/php/livre61/l6104.pdf>

- MAÏKOREMA, Zakari, 1985, « Contribution à l'histoire des populations du sud-est nigérien. Le cas du Mangari (XVIe - XIXe s.) », *Etudes Nigériennes*, n° 53, Niamey, p. 246.
- MALLAM GARBA, Mamane, 1995, *L'aménagement du kanuri au Niger : préalables linguistiques et épilinguistiques*, Thèse de Doctorat, Université de Rouen.

- 1996, « Problème d'aménagement des langues minoritaires en Afrique le cas du kanuri au Niger », in *Questions de glottopolitique, France, Afrique, Monde méditerranéen*. Université de Rouen, pp. 29-38.
- MCINTYRE, Joseph, MEYER-BAHLBURG, Hilke, 1991, *Hausa in the media A lexical guide (Hausa-English-German, English-Hausa, German-Hausa)*, Helmut Buske, Hambourg.
- MIJINGUINI, Abdou, 1993, *Karamin kamus : Hausa zuwa Faransanci (Dictionnaire élémentaire hausa-français)*, SP-CNRE/PS, Niamey.
- 1994, *Karamin kamus na hausa zuwa faransanci*, Ahmadu Bello University, Institute of Education Press, Zaria.
- MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL, DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT, DIRECTION DE LA POPULATION, novembre 1994, *Projections démographiques 1994-2025*.
- MOREAU, Marie-Louise, 1990, « Des pilules et des langues. Le volet subjectif d'une situation de multilinguisme » in *Des langues et des villes*, Didier diffusion, Paris, pp. 407-420.
- (ouvrage coordonné par), 1997, *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Pierre Mardaga, Liège.
- NATIONS UNIES, 2001, *Bilan Commun de Pays pour le Niger*
<http://www.pnud.ne/pnudfr/bcp> (page consultée le 02.07.2004).
- NDIMURUKUNDO-KURURU, Barbara, « Problématique de la législation linguistique au Burundi », communication présentée à la réunion du Réseau International des Langues Africaines et Créoles (RILAC), Niamey, 14-16 décembre 2000.
- NEWMAN, Paul, 1977, *Modern hausa-english dictionary*, Oxford University Press.
- 2000, *The Hausa language : An encyclopedic reference grammar*, Yale University Press, New Haven.
- NEWMAN, Paul, NEWMAN, Roxana Ma, 1977, *Modern Hausa-English Dictionary*, University Press, Ibadan.
- NEWMAN, Roxana Ma, 1990, *An English-Hausa Dictionary*, Yale University Press, New Haven.
- NIANDOU, Chaïbou, 2001, *La communauté linguistique aynehā (sojay-zarma-dandi) : unité, diversité et degrés d'intercompréhension dans la communication. Enquête sociolinguistique et dialectologique*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne.
- NICOLAI, Robert, 1990, *Parentés linguistiques (à propos du songhay)*, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.

- 2001, « Exploration dans l'hétérogène : miroirs croisés », *Cahiers d'études africaines*, 163-164, XLI-3-4, pp. 399 - 421.
- NICOLAI, Robert, ZIMA, Petr, 1997, *Songhay*, Lincom Europa, München-Newcastle.
- NICOLAS, Guy, 1975, *Dynamique sociale et appréhension du monde au sein d'une société hausa*, Institut d'ethnologie, Musée de l'Homme, Paris.
- NYAMBA, André, 1999, « La problématique des alliances et des parentés à plaisanterie au Burkina Faso : historique, pratique et devenir », in *Les grandes conférences du Ministère de la Communication et de la Culture*, Sankofa et Gurli, Ouagadougou, pp. 73-91.
- OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 1982, *Concepts et conceptions songhay-zarma : histoire culture société*, Nubia, Paris.
- 1984, *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali). Chefs, guerriers, esclaves, paysans...*, Karthala, Paris.
- 2000, « Unité et diversité de l'ensemble songhay-zarma-dendi », in *Peuplements et Migrations, Actes du premier colloque international, Parakou, 26-29 septembre 1995*, OUA-CELTHO, Editions du Centre, Niamey, pp. 75-98.
- OUMAROU YARO, Bourahima, 1993, *Eléments de description du zarma (Niger)*. Thèse de doctorat, Université Stendhal - Grenoble III.
- PERSON, Yves, 1977, « Samori, construction et chute d'un Empire » in *Les Africains*, tome I, Editions Jeune Afrique, pp. 253-285.
- « *Pratiques et représentations linguistiques au Niger* », *BIL, Bulletin de Linguistique et des Sciences du Langage*, n° 16-17, 1996-97, Université de Lausanne.
- *Problématique des langues au Niger : pratiques et représentations*, Recherche FNS n° 12-52602-97, Rapport final, Université de Lausanne.
- REY, Alain, 1972, « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », *Langue française*, 16, pp. 4 - 28.
- ROUCH, Jean, 1956, « Migrations au Ghana (Gold-Coast) » in *Société des Africanistes*, pp. 33-196.
- 1989 (1960), *La religion et la magie songhay*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles.
- ROUILLER, Fabrice, 2002, « Désirs linguistiques en République du Niger : un va-et-vient entre langues hétérogènes », in *Actes du colloque international « Tamazight face aux défis de la modernité »*, 15-17 juillet 2002, Boumerdès, République Algérienne Démocratique et Populaire, Haut Commissariat à l'Amazighité, pp. 116-133.

- SANO, Mohamed Lamine, « Regards sur la politique d'utilisation des langues maternelles dans le système éducatif guinéen », communication présentée à la réunion du Réseau International des Langues Africaines et Créoles (RILAC), Niamey, 14-16 décembre 2000.
- SCHUELE, Rose-Claire, 1969, « Comment meurt un patois », in *Actes du Colloque de dialectologie franco-provençale*, IX, Neuchâtel, Genève, pp. 23-27.
- SCHUH, Russell G., 2003, Hausa, University of California Los Angeles Hausa home page, URL : <http://www.humnet.ucla.edu/humnet/aflang/Hausa/Language/dialectframe.html> (page consultée le 02.07.2004)
- SEYDOU HANAFIOU, Hamidou, 1995, *Éléments de description du kaado d'Ayorou-Goungokore (parler songhay du Niger)*, Thèse de doctorat, Université Stendhal - Grenoble III.
- SIDIBE OUEDRAOGO, Alimata, 1986, *Le mooré tel que le parlent les étudiants mossi*, Thèse de doctorat, Université de Nice.
- SINGY, Pascal, 1996, *L'image du Français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en pays de Vaud*, L'Harmattan, Paris.
- 1998, « Sociolinguistique, gender studies : l'insécurité linguistique en question », in SINGY, Pascal (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, pp. 9-22.
- 2000, « Diglossie véhiculaire et représentations linguistiques : étude de cas au Niger », in *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique*, AUPELF - UREF, Paris, pp. 117-122.
Version « pdf » à l'URL suivante (page consultée le 02.07.2004) :
<http://www.bibliotheque.refer.org/html/livre5/15.htm>
- ROUILLER, Fabrice, 2001, « Les francophones face à leur langue le cas des Nigériens » in *Cahiers d'Etudes Africaines*, 163-164, XLI (3-4), Paris, pp. 649-665.
- SOUMARE, Issa, 1994, *L'emprunt linguistique en fulfulde*, Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon.
- SOUMONNI, Elisée, LAYA, Diouldé, GADO, Boubé, OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre (éd.), 2000, *Peuplement et Migrations. Actes du premier colloque international de Parakou*, OUA - CELHTO, Editions du Centre, Niamey.
- SOUNDJOCK, Soundjock, « La législation linguistique au Cameroun », communication présentée à la réunion du Réseau International des Langues Africaines et Créoles (RILAC), Niamey, 14-16 décembre 2000.

- SOW A., Salamatou, 1986, *La situation du peul dans le Niger-ouest : problèmes et perspectives d'une enquête dialectale*, Mémoire de DREA, Paris III-INALCO.
- 1987, *Quelques aspects du fulfulde-hawsa : parlers peuls orientaux du Niger*, Mémoire de DEA, Paris III-INALCO.
- 1998, « Haala debbo "parole de femme". Place de la femme et représentation de son discours dans la société peule », in SINGY, Pascal (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris, pp. 119-135.
- STOLLER, Paul Allen, 1978, *The Dynamics of Bonkwano : Communication and Political Legitimacy among the Songhay (Republic of Niger)*, University of Texas, Austin.
- SUMMER INSTITUTE OF LINGUISTICS, SIL, 1996, *Ethnologie*, Ed. Barbara.
- *Synthèses nigériennes*, 1968, n°1, revue éditée par le Centre Culturel Franco-Nigérien.
- TAMISIER, Jean-Christophe (dir.), 1998, *Dictionnaire des Peuples. Sociétés d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie*. Larousse, Paris.
- TAUXIER, Louis, 1937, *Mœurs et histoire des Peuls*, Payot, Paris.
- THE WORLD BANK, 2000, *African Development Indicators 2000*, Washington D.C.
- THIOULOUSE, Jean, CHESSEL, Daniel, CHAMPELY, Stéphane, « Multivariate analysis of spatial patterns : a unified approach to local and global structures », *Environmental and ecological statistics*, 2, 1995, p. 1 - 14.
- TOPAN, Sanné Mohamed, 1999, « La parenté à plaisanterie ou Rakiiré - Sinagu - De - Tiraogu », in *Les grandes conférences du Ministère de la Communication et de la Culture*, Sankofa et Gurli, Ouagadougou, pp. 93-97.
- TRAORE, Karim, 2000, *Le jeu et le sérieux*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln.
- UNESCO, 1981, *Documents de la réunion d'experts sur l'utilisation des langues africaines régionales ou sous-régionales comme véhicule de la culture et moyens de communications dans le continent* (réunion tenue à Bamako, Mali, 18-22 juin 1979), Paris.
- WOLFF, H. Ekkehard, 1993, *Referenzgrammatik des Hausa*, LIT, Münster/Hamburg.
- YANCO Jennifer, 1981, *Language contact and bilingualism among Zarma and Hausa*, Niamey.
- 1987, « Language attitudes and bilingualism in Niamey, Niger », *African Journal*, Vol. XIV, n°1.
- YARO, Bourahima Oumarou, 1993, *Eléments de description du zarma (Niger)*, Thèse de Doctorat, Université Stendhal, Grenoble.
- ZARIA, A. Bello, 1982, *Issues in Hausa dialectology*, Ph.D. dissertation, Indiana University, Bloomington.

Mémoires réalisés dans le cadre de l'enquête

- HASSANE, Maoudo, 2002, *Pratiques et représentations linguistiques chez les fulfuldephones de l'arrondissement de Filingué*, Université de Niamey.
- IBRO NA-ALLAH Oumarou, 1998, *Etude comparative des attitudes et représentations linguistiques auprès des communautés hausaphones et fulfuldephones vivant à Togone (Dogondoutchi)*, Université de Niamey.
- OUBALE, Idi, 2001, *Etude sociolinguistique de la dynamique des langues nationales au Niger : Cas des usages, représentations et stratégies linguistiques chez les locuteurs hausa du quartier Boukoki de Niamey*, Université de Niamey.

Table des matières

Présentation

Remi JOLIVET.....	iii
-------------------	-----

Historique de la recherche

Remi JOLIVET et Fabrice ROUILLER.....	v
---------------------------------------	---

Pratique linguistique et discours métalinguistique : Que vaut le discours du sujet parlant sur sa langue ou celles pratiquées dans son entourage ?

Mortéza MAHMOUDIAN	1
--------------------------	---

Représentations linguistiques des Nigériennes et des Nigériens

Fabrice ROUILLER	17
------------------------	----

Représentations linguistiques au Niger : convergences et divergences entre hommes et femmes

Fabrice ROUILLER	39
------------------------	----

Représentations linguistiques des Nigériens et des Nigériennes en fonction de leur âge

Fabrice ROUILLER	55
------------------------	----

Représentations linguistiques des leaders d'opinion nigériens

Sandra BORNAND et Fabrice ROUILLER	67
--	----

Représentations de soi et des autres : de la construction d'une identité à travers quelques récits de *jasare*

Sandra BORNAND	85
----------------------	----

Le français au Niger : pratiques déclarées et représentations

Pascal SINGY	109
--------------------	-----

Les variations en hausa chez les locuteurs natifs

Mahamane L. ABDOULAYE	127
-----------------------------	-----

Représentations des locuteurs du hausa

Fabrice ROUILLER179

Représentations des locuteurs du songhay-zarma

Hamidou SEYDOU HANAFIOU185

Hausa et songhay-zarma pratiqués en langue seconde par des hausaphones et des songhay-zarmaphones de Dosso et de Niamey

Moumouni ABDOU DJIBO207

Pratiques et représentations des locuteurs du fulfulde

Salamatou SOW225

Pratiques et représentations des locuteurs du kanuri

Alimata SIDIBE247

Pratiques et représentations des locuteurs du tamajaq

Issa SOUMARE271

Bibliographie générale295